DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 13118 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – JEUDI 2 AVRIL 1987

L'urgence du dialogue au Salvador

L'ouverture libérale du président Napoleon Duarte n'a pas désarmé les combattants du Front Farabundo Marti de libération nationale (FMLN). L'assaut lancé par ces derniers contre la caserne d'El Paraiso, au nord de San-Salvador, le mardi 31 mars, illustre leur volonté d'imposer par la force des changements révolutionnaires. Selon un premier bilan, cinquante militaires au moins auraient trouvé la mort dans cette opération où les rebelles d'extrême gauche ont employé un nombre important de canons, de mortiers et de lance-grenades. Un conseiller militaire américain a aussi été tué lors de cette attaque, une des plus importantes de ces derniers mois.

Le président Duarte avait pourtant essayé à plusieurs reprises de mettre fin à cette guerre civile qui ronge le pays depuis 1980 et a opposé les gouvernements successifs à la guérilla du FMLN. Après l'espoir bien bref suscité par une rencontre à La Palma en 1984, le dialogue n'a pu être renoué. L'Eglise salvadorienne, artisan de cet espoir, a plusieurs fois tenté – et tente encore – de jouer un rôle de médiateur pour une solution négociée. Mais ses efforts n'ont jamais été couronnés de succès. Le tremblement de terre, le 10 octobre dernier, avait été simplement l'occasion pour la guérilla de proposer une trêve, d'ailleurs refusée par les autorités, qui la considéraient comme un « leurre ».

La dernière opération du FMLN accroît l'urgence de négociations. Tout d'abord parce qu'elle démontre l'incapacité des militaires à rétablir l'ordre malgré un renforcement de leurs moyens. Le quadruplement des effectifs, passés à cinquante mille hommes, et l'augmentation considérable de la puissance de feu au cours de ces deux dernières années n'ont pas suffit à placer les combattants du FLMN sur la défensive. Ceux-ci ont parfois changé de tactique en ayant recours à des harcèlements ponctuels et à un essaimage de leurs forces dans le pays, mais ils viennent de montrer qu'ils sont encore capables d'actions d'envergure.

De même, la poursuite de la guerre civile rend sans effet l'aide considérable fournie par les Etats-Unis – plus de 2,5 milliards de dollars en six ans. Le secrétaire adjoint à la défense, chargé des affaires de sécurité internationale, M. Richard Armitage, a récemment reconnu que la guérilla salvadorienne était toujours « très active ».

Dans une région où les tensions sont déjà vives, le régime de M. Duarte reste très fragile. Au mois de janvier dernier, le général Blandon, chef d'état-major des forces salvadoriennes, avait été, par exemple, obligé de démentir des rumeurs de coup d'Etat.

Un dialogue avec la guérilla est donc une nécessité politique urgente dans un Etat où l'extrême droite (civile ou militaire), toujours très puissante, n'attend qu'une occasion pour dénoncer l'échec de la politique de conciliation du président élu et revendiquer une stratégie plus ferme à l'égard du FMLN. Dans la difficile voie qu'il s'est tracée face à la guérilla, et qu'il a parfois abandonnée pour recourir aux moyens militaires, M. Napoleon Duarte n'a en fait pas d'autre choix que le dialogue, au risque de précipiter, s'il échoue, le pays dans une guerre civile généralisée.

A l'issue de sa visite à Washington

M. Chirac insiste sur l'unité de la diplomatie française

M. Chirac devait quitter Washington le mercredi 1er avril, à l'issue d'une visite de 48 heures marquée par un entretien avec M. Reagan. Sur Europe 1, il a indiqué que M. Mitterrand avait adressé une lettre au président américain pour « lui exprimer de la façon la plus claire la position de la France ». Se refusant à toute polémique, le premier ministre a insisté sur le fait que « la France a une seule position, une seule politique, et parle d'une seule voix » en matière de diplomatie et de défense.

WASHINGTON
de nos envoyés spéciaux

« Il a été très, très sympathique, vraiment très sympathique »... M. Chirac n'a pas cherché à cacher sa satisfaction, mardi, à l'issue de sa conversation d'une heure avec le président Reagan. L'entrevue, qui rassemblait les principaux collaborateurs du chef de la Maison Blanche et du premier ministre, a été dominée par la question de la sécurité européenne. S'il avait encore des doutes à son arrivée à Washington, M. Chirac est aujourd'hui entièrement rassuré sur les intentions américaines.

Faisant allusion au problème des missiles à courte portée (400 à 900 kilomètres), le premier ministre a déclaré : *« Le point de vue américain tient parfaitement compte des intérêts de la sécurité européenne. Rien ne permet d'être inquiet. Le président Reagan a été très clair sur la nécessité d'inclure dans un accord sur les forces intermédiaires (FNI) les modalités d'un indispensable accord sur les missiles à courte portée. »*

Côté américain, le soulagement de M. Chirac a semblé légèrement surprendre.

JACQUES AMALRIC et BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 3.)

Une contribution à la stabilisation des changes

Légère hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis

Le dollar s'est nettement raffermi le mercredi 1er avril après l'annonce d'un relèvement d'un quart de point du taux de base (« prime rate ») des banques américaines, mardi soir, à New-York, par la Citibank et la Chase Manhattan, au premier et au troisième rang du pays. Cette hausse qui porte le taux de base de 7,50 %, est la première depuis septembre 1984 où il atteignait 13 %. Le cours du dollar est passé de 145,50 yens à 147 yens, de 1,8050 DM à près de 1,82 DM et de 6,01 F à 6,05 F.

Annoncée sans explication par la Citibank, cette hausse a surpris les milieux financiers qui y voient la main de la Réserve fédérale des Etats-Unis, soucieuse de montrer que la vigilance s'impose au moment où le recul risque de relancer un peu l'inflation et d'inquiéter les prêteurs internationaux, notamment japonais. A cette occasion, la Maison Blanche a indiqué que les Etats-Unis souhaitaient éviter une « guerre commerciale » avec Tokyo sur les semi-conducteurs.

Jusqu'à présent, la mollesse de la croissance américaine n'incitait guère à un relèvement du loyer de l'argent, et beaucoup d'experts prédisaient même une nouvelle diminution du taux d'escompte de la Réserve. Or, les indicateurs de février montrent que l'économie américaine ne se porte pas si mal.

Dans ces conditions, les autorités monétaires américaines peuvent considérer un léger relèvement des taux comme un avertissement discret et un signe pour les milieux financiers internationaux. Au moment de la signature l'accord du Louvre de février, la rumeur courait d'une vaste manœuvre consistant à maintenir ou à faire légèrement progresser le loyer de l'argent aux Etats-Unis et à le réduire chez leurs partenaires, le tout comme contribution à la stabilisation relative des parités monétaires.

F. R.

Le voyage de M. Mitterrand en Franche-Comté

Laissez venir à moi les citoyens !

Défense de la Sécurité sociale, lutte contre le chômage : tels ont été les deux thèmes principaux du voyage de M. Mitterrand en Franche-Comté qui s'est achevé le mardi 31 mars. Partout le chef de l'Etat a reçu un accueil chaleureux.

VESOUL
de notre envoyé spécial

« Je veux serrer la main de la France. Je veux serrer la main de la France », exige, écrasé contre une barrière métallique, tout près de la mairie de Montbéliard, un jeune beur d'une dizaine d'années. M. Mitterrand lui tend la sienne. A droite, on entend les « you you » enthousiastes de quelques femmes maghrébines. Plus loin, en fond de foule, une banderole proclame : « Les immigrés sont ici chez eux ». Devant, d'autres pancartes : « Nous avons un pésident, gardons-le », et le « Tonton, tiens bon », devenu un classique des déplacements présidentiels.

Partout, à Lons-le-Saunier, municipalité communiste, à Besançon, à Montbéliard, à Belfort, à Héricourt, municipalités socialistes, à Vesoul (UDF) et à Luxeuil (MRG), le chef de l'Etat a reçu le même accueil sympathique, voire enthousiaste.

Partout, dans les quatre départements de Franche-Comté (Jura, Doubs, Territoire de Belfort et Haute-Saône), des foules nombreuses s'étaient massées sur son passage : enfants des écoles qui avaient appris que *« M. Mitterrand a sept ans »* (ils voulaient parler, sans doute, de la durée de son mandat), militants et sympathisants socialistes. D'autres aussi, beaucoup d'autres, dont une forte proportion de jeunes.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 10.)

Jean-Paul II à Santiago

Le combat de l'Eglise chilienne



Lire nos informations page 3

Une fenêtre grande ouverte sur la France

Les pensionnés de Pondichéry

PONDICHERY
de notre envoyé spécial

« Moi, quand je serai grand, je veux faire pensionné français. » Abordez n'importe quel moussaillon, rue Surcouf ou rue Suffren, c'est ce qu'il répondra. *« Hé, hé »*, ricane un vieux bourlingueur en retraite, *« être français, sur la côte indienne de Coromandel, c'est le Pérou. Mieux qu'une sinécure à la cambuse, je vous garantis, une vraie rente de pitaine... »* Ils sont des dizaines chaque semaine, chaque mois, à souquer ferme dans le sillage du consulat général pour qu'il leur délivre le joli passeport bleu.

« Il y a sept mille demandes en instance à Paris, rugit un fonctionnaire expatrié, *et si elle le veut, la moitié de la ville peut, demain, en faire autant. Vous nous voyez demander à Paris l'enregistrement de deux cent mille nouveaux Français ? »*

Pondichéry, ou Puduchchery, comme l'écrivent les cartographes indiens, a perdu sa boussole en 1954. Trente-trois ans après que le grand pavois tricolore eut été amené pour la dernière fois sur ses bougainvillées, la cité n'en finit pas de dériver entre son glorieux passé colonial et un destin sûr dans une Inde en développement. Rue de la Marine, dans le bâtiment du consulat, on n'y va pas par quatre chemins. *« Tout ça, c'est la faute à Colbert, à Mendès et à Nehru. »*

En 1664, le ministre-conseiller du Roi-Soleil créé la Compagnie française des Indes orientales. Modeste village de pêcheurs tamouls, Puduchchery devient, dix ans après, le navire amiral d'une brève et fantastique épopée coloniale. Trois siècles plus tard, les poussières d'un empire français mort-né sont rendues.

Nehru et Mendès France se sont entendus sur un traité de cession à l'Inde (1) unique en son genre. Le document, signé en 1956, autorise les habitants de « Pondi » et leurs descendants à rester citoyens perpétuels de la IVe République, sans avoir jamais à lever l'ancre.

En 1962, la Ve ayant ratifié le traité, les Pondicheryens sont invités à choisir. Sur soixante-quinze mille ayants droit, six mille téméraires seulement prennent le risque, en pleine bourrasque politique, de saborder leur avenir sur le beau paquebot « Inde » et l'amarrent au vaisseau fantôme hexagonal.

PATRICE CLAUDE.

(Lire la suite page 4.)

(1) Le territoire de Pondichéry regroupe aussi Karikal et Yanaon, sur la côte est, et la région de Mahé, sur la côte de Malabar à l'ouest.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 8 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

Débats

MÉDIAS

Dernière ligne droite pour l'attribution de TF1. Roland Dumas ne se prive pas de montrer les effets néfastes de la politique gouvernementale et plaide pour un paysage européen de l'audiovisuel du fait de l'arrivée prochaine des satellites de télévision. Alain Grangé-Cabane réfute, lui, des commentaires catastrophiques concernant la réduction de la publicité dans la presse du fait de son expansion sur les ondes.

Pour un espace européen de l'audiovisuel

La funeste parenthèse de la politique actuelle va-t-elle compromettre le projet Eurêka ?

par ROLAND DUMAS (*)

UNE révolution de l'audiovisuel se prépare en Europe, et le gouvernement n'en voit ni les promesses, ni les exigences. Avec les satellites de télévision, les images vont se multiplier sur nos écrans et immerger notre vie quotidienne, ouvrant la voie au plus extraordinaire espace de liberté ou à la plus intolérable des dépendances. Alors que les gouvernements précédents avaient, entre 1981 et 1986, libéré les ondes et multiplié les canaux d'expression, celui-ci ne cherche qu'à briser le service public pour le livrer aux intérêts commerciaux et s'assurer des allégeances.

Trois chaînes généralistes – les États-Unis n'en comptent pas davantage – suffisaient à satisfaire l'éventail des choix et l'émulation nécessaire pour une *télévision* de qualité.

Le maintien des chaînes publiques, tirant une partie de leurs revenus de la redevance, constituait l'élément-clef de l'équilibre financier des chaînes et la garantie d'une politique de diffusion exigeante. La privatisation de TF 1 rompt cet équilibre. Pour quel profit ?

A côté des trois chaînes « grand public », trois réseaux thématiques ou spécialisés – tournés vers le cinéma, la musique, les régions – avaient vocation à satisfaire un public plus restreint, pour mieux s'approcher de la diversité des besoins et des goûts et aussi pour appuyer et renforcer les principaux domaines de la création culturelle et artistique dans notre pays. La chaîne régionalisée était maintenue dans le secteur public parce que cela correspondait au choix politique de la décentralisation et constituait une référence pour les initiatives locales, dont le champ demeure très vaste. On casse TV 6, on tourne le dos aux régions. Pourquoi ?

Doublement du nombre de chaînes, équilibre entre les réseaux public et privé et entre les chaînes généralistes et thématiques, telles étaient les caractéristiques d'une télévision ouverte, diverse et libre, comme elle ne l'avait jamais été. Une télévision modernisée, apte à affronter l'enjeu européen.

Trois propositions

L'Europe était en effet au cœur de cette rénovation. La septième chaîne, en préparation, avait pour mission d'ouvrir la voie des alliances et des projets communs, premier maillon de coopérations prometteuses. Par l'accord de 1980-1982, la France et l'Allemagne coopéraient pour le lancement des satellites TDF et TV-SAT, et adoptaient une norme commune de diffusion, le DZ Max Paquet, dont une des caractéristiques – essentielle pour l'Europe – est d'offrir, pour chaque programme, une retransmission simultanée en plusieurs langues.

Face à l'immense enjeu que représente l'arrivée de la « télévision haute définition », un projet Eurêka appuyait les efforts de recherche technologique des industriels européens pour les armer dans la concurrence âpre qu'ils devront affronter et pour conquérir des marchés qui se chiffrent par milliards.

Voilà l'élan que le gouvernement est en train de briser. Pourquoi ? Au service de quels intérêts ? Certainement pas ceux de la France.

Pour notre part, nous préférons les voies de l'avenir, celles que nous offre un véritable espace audiovisuel européen, dont nous avons posé les prémices, et en souhaitant que la funeste parenthèse de la politique actuelle n'en compromette pas durablement la réalisation.

L'idée d'un projet Eurêka pour l'audiovisuel, récemment évoquée par le président de la République, indique la voie à suivre. J'avance ici trois propositions simples pour y parvenir :

Etablir un code européen de l'audiovisuel. – Il s'agit d'utiliser la dynamique de marché sans frontières inscrite dans l'Acte unique – dont je rappelle au passage qu'il fut négocié en 1985 et ratifié en 1986 en dépit des réserves d'une partie de la droite – pour créer une législation et un corps de règles communes d'ici à 1992. Cela concerne, notamment, l'accès aux ressources, les règles de concurrence, la protection des auteurs, le soutien à la création, une norme commune (le Max Paquet) pour la production et la diffusion d'images et de sons.

Créer un fonds européen de soutien à la production audiovisuelle. – C'était une des propositions formulées en 1984 à Fontainebleau dans le cadre de l'Europe des citoyens. Un tel fonds est indispensable et urgent. Le déficit croissant, pour l'Europe, de l'industrie des programmes est préoccupant. Sans mesure de soutien, il ne peut que s'aggraver face à la concurrence d'une production américaine trois à quatre fois moins chère.

Instituer une structure permanente de concertation. – A l'image de ce qui a été fait pour Eurêka et en relation naturelle avec la Communauté européenne, une telle structure permettrait de favoriser et de coordonner les coopérations en matière de production comme de diffusion des programmes. Elle pourrait ainsi contribuer à la répartition, à l'utilisation et à l'exploitation de nouveaux réseaux satellites et permettre une meilleure identification du rôle et de la place des réseaux thématiques et spécialisés.

Tournons-nous donc vers l'Europe et bâtissons notre espace audiovisuel avec notre savoir-faire, nos traditions, la richesse et la diversité de nos cultures ; pour l'avenir d'une civilisation pluraliste et libre, faisant de la différence un atout et non une tare, cette civilisation que notre jeunesse chantait hier, sur TV 6, et qu'elle porte aujourd'hui dans ses espérances.

(*) Ancien ministre, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale.

Pub et TV : un peu de sérieux !

Il est faux de dire que la télévision commerciale constitue un danger mortel pour la presse

par ALAIN GRANGÉ-CABANE (*)

AINSI qu'en témoignent nombre d'affirmations récentes, télévision et publicité engendrent tant d'idées reçues – hâtives et, partant, erronées – qu'il convient de les examiner à la seule lumière des faits et d'une analyse rigoureuse.

Il est entendu que la télévision commerciale constitue un danger mortel pour la presse. Cette affirmation, jamais discutée, se fonde sur la théorie des vases communicants : le marché publicitaire étant supposé constant, la publicité télévisée ne pourrait croître qu'au détriment des autres médias, notamment de la presse écrite. Ce raisonnement « toutes-choses-égales-par-ailleurs », s'il n'était qu'injurieux pour les annonceurs et les agences – dont toute la stratégie consiste justement à évaluer, campagne par campagne, les avantages et les inconvénients respectifs de chaque média – serait admissible... s'il n'était totalement faux, en France comme à l'étranger, à court comme à moyen terme.

Constatons d'abord, à la lumière des chiffres de l'Institut de recherches et d'études publicitaires (IREP) que depuis dix ans (1977-1986) les recettes publicitaires de la télévision se sont accrues de 8,4 % par an en francs constants, c'est-à-dire décompte fait de l'inflation. Cette augmentation, forte, s'est-elle faite par ponction sur les recettes publicitaires de la presse? Pas du tout, puisque, dans le même temps, celles-ci augmentaient de 3,1 % par an; cette progression, qu'on ne peut qualifier de faible – elle est double de celle du PNB, – est d'autant plus méritoire que, pendant ces dix ans, la presse, hélas! a globalement perdu des lecteurs, ce qui aurait dû, en toute logique, conduire à une diminution de ses recettes publicitaires. Ajoutons, pour être complet, que pendant la même période, les trois autres grands médias (affichage, radio, cinéma) voyaient leurs ressources publicitaires s'accroître respectivement de 6,2 %, 4,5 % et 4,9 % par an (soit trois à quatre fois plus vite que le PNB).

L'explication de ce pseudo-mystère? Pendant ces dix ans, le marché publicitaire français s'est élargi de 52 % (soit + 4,2 % par an) ; autrement dit, dans un « gâteau » qui a formidablement grossi, *tous* les médias ont vu leurs ressources progresser, au moins à un rythme double de celui de la production nationale.

Oui, mais, dira-t-on, ce n'est guère qu'à partir de 1986 que la télévision privée s'est vraiment développée (redémarrage de Canal +, création de la Cinq et de TV 6) ; et c'est vrai que la publicité télévisée s'est accrue, en 1986, de 27 %. Mais simultanément les ressources publicitaires collectées par la presse s'élevaient de 13 % (celles de l'affichage : + 12,5 % ; radio : + 7 % ; cinéma : + 3 %). Cette année encore, *tous* les médias ont donc vu leurs recettes publicitaires augmenter en francs constants.

Oui, mais, dira-t-on, qu'en sera-t-il en 1987, avec la privatisation débridée de la télévision qui s'annonce ? Faisons donc les comptes ; TF 1 a besoin de 1,4 milliard de plus (en recettes brutes) pour compenser la perte de redevance ; admettons que son audience permette à la 5 de Robert Hersant de tripler ses ressources par rapport à 1986, soit un supplément de 600 millions ; attribuons une progression de 100 millions à l'ensemble Canal +, RTL-TV et TMC (soit + 30 % par rapport à 1986) ; quant à M 6, elle n'est pas autorisée, par décision de la CNCL, à collecter plus de 10 % de la publicité télévisée, soit 800 millions, en admettant que son audience naissante le lui permette (par comparaison, TV 6 a collecté moins de 50 millions en 1986). La somme de toutes ces augmentations – qui ont toutes été calculées de manière très optimiste – s'établit à 2,9 milliards (A 2 et FR 3 voient leurs recettes plafonnées).

Pendant le même temps, les prévisions de l'IREP – qui se sont toujours vérifiées dans le passé – font état, pour 1987, d'une croissance globale du marché publicitaire de 6,2 milliards. C'est dire que, par la seule tendance naturelle du marché, l'accroissement des investisements des annonceurs sera plus de deux fois supérieur aux recettes supplémentaires que la télévision, toutes chaînes confondues, peut espérer de la publicité.

Belles perspectives pour un mourant...

C'est dire aussi que le choix fait par la CNCL de doter la France de cinq chaînes «généralistes» n'est, publicitairement parlant, pas critiquable (notons au passage qu'il y a quelque contradiction à demander la création d'une chaîne musicale destinée aux jeunes et à continuer d'interdire à la publicité télévisée les secteurs d'activité s'adressant à ce même public, tels que disques, presse, cinéma...).

C'est dire enfin que les autres médias (notamment la presse) doivent s'attendre, en 1987, à se partager quelque 3 milliards de recettes supplémentaires provenant de la publicité, soit une progression de 8 à 9 % par rapport à 1986 : belles perspectives pour un mourant...

Pour surprenantes qu'elles soient, ces perspectives sont conformes aux exemples étrangers : *dans aucun pays*, le dévelopement de la télévision commerciale ne s'est traduit par un appauvrissement publicitaire des autres médias ; bien au contraire – ainsi que le rappelait le rapport Bredin, si longuement attendu et si rapidement enterré.

Même si les prévisions sont plus difficiles à moyen terme, on peut penser que cet équilibre actuel du marché français se maintiendra en 1988 et probablement en 1989.

Qu'en sera-t-il ensuite ? Deux certitudes peuvent être avancées. D'abord, la concurrence entre cinq chaînes « généralistes » produira ses effets : deux d'entre elles (au moins) seront progressivement « marginalisées ». Non pas que les ressources publicitaires ne puissent les financer toutes – on vient de montrer le contraire, – mais parce que, sur aucun marché, ne peut durablement se maintenir un équilibre stable entre cinq producteurs : avec le temps, les effets de la concurrence aboutissent systématiquement à un équilibre entre deux ou trois *leaders* au plus, et plusieurs challengers.

Par ailleurs, se posera vraisemblablement le problème de la redevance. Habitués à recevoir gratuitement les télévisions privées ou à financer leur consommation audiovisuelle par abonnement (Canal +, câble...), les Français seront de plus en plus réticents à acquitter leur redevance télévisée. Le pouvoir politique d'alors n'aura guère d'autre alternative que de faire financer le secteur public (A 2, FR 3 et Radio-France) soit par le budget de l'Etat, soit par la publicité.

Et il est vrai, alors, que ce choix ne sera pas sans rejaillir sur le marché publicitaire et, partant, sur l'équilibre entre médias. Puissions-nous donc réfléchir dès maintenant à ce vrai problème des années 90 plutôt que de nous complaire dans les fausses querelles d'aujourd'hui.

(*) Directeur général de l'Union des annonceurs, directeur de cabinet à Antenne 2 (1975-1981).

COURRIER DES LECTEURS

La liberté prostituée ?

Un véritable tollé s'est élevé devant les mesures d'interdiction, envisagées par M. Pasqua au nom de la loi de 1949, à l'encontre de certaines publications. Or il existe dans cette affaire un danger d'amalgame. On ne peut confondre pêle-mêle une interdiction qui aurait frappé des magazines s'adressant à des minorités sexuelles, celles-ci ayant le droit de s'exprimer, et les mesures qui visaient des revues à caractère pornographique portant atteinte à la dignité de la personne humaine, qu'il s'agisse de l'enfant, de l'homme ou de la femme.

Toutefois, dans ce domaine, la femme est, à l'évidence, la principale victime, et il nous faut le crier haut et fort. Qu'on ne vienne pas nous dire que l'image est innocente : les représentations obsédantes de femmes photographiées à quatre pattes comme des chiennes, les photos ou affiches exposant des femmes enchaînées subissant des sévices divers, appellent à toutes les violences. Elles finissent par modeler notre conception de la femme et des rapports « amoureux ».

Les mesures envisagées récemment n'apportent pas de solution réelle. Pourtant, il existe des moyens de rétablir la liberté d'expression pour tous : la loi antisexiste, par exemple. Ce projet de loi proposé par la Ligue du droit des femmes en 1974 et partiellement voté par le gouvernement socialiste en 1985 aurait pu être ces jours-ci un instrument légal : le titre 3, non voté, permettait à des associations de se porter partie civile dans d'éventuels procès pour délits sexistes, sur le modèle de la loi antiraciste.

ANNE ZELINSKI,
MARIE-JOSÉ COURTY,
de la Ligue du droit des femmes.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde
PUBLICITE
S A

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX[e]

OJD 1986

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

هكذا في الأصل

Etranger

L'arrivée de Jean-Paul II au Chili

Une Eglise sur la brèche depuis plus de treize ans

Après une courte halte, mardi 31 mars, en Urugay, où il a été accueilli par le président Julio Maria Sanguinetti, Jean-Paul II devait arriver, mercredi 1er avril, au Chili pour une visite de six jours. Dans son premier discours à Montevideo, le pape a déclaré qu'il venait *« apporter un message d'amour, de justice et de liberté »* à l'Amérique du Sud et demander *« des garanties pour le respect de la dignité de la vie humaine »*. Le message a déjà été entendu à Santiago, où l'épiscopat a remis aux deux mille journalistes couvrant la visite un imposant dossier dans lequel sont énumérées en détail toutes les atteintes aux droits de l'homme au Chili.

Le dossier de l'épiscopat a recensé, à la date du 30 septembre, 5629 arrestations, soit plus qu'en 1985 (3535) et qu'en 1984 (2836). *« Du total de ces personnes détenues,* précise le rapport, *seulement 436 ont été soumises à un procès ». « Selon les statistiques du Vicariat de la solidarité,* écrivent les rédacteurs du dossier, *46 cas de mort violente ont été connus dans le pays ».* Ce rapport a été divulgé au moment où le général Pinochet, interrogé par TF1, a estimé que *« l'Eglise catholique, apostolique et romaine, a apparemment été infiltrée. Ainsi est née la théologie de la libération qui est en fait une déviation, une dérive de la théologie classique ».*

SANTIAGO-DU-CHILI
de notre envoyé spécial

L'Eglise chilienne est aujourd'hui, avec celle d'Amérique centrale, l'une des plus exposées et des plus engagées du continent – elle est sur la brèche depuis plus de treize ans. Oubliées les années 60, lorsque la crise des vocations sacerdotales et la faible participation aux offices faisaient dire à certains que l'Eglise catholique avait amorcé un irrésistible déclin. Elle joue actuellement un rôle essentiel surles plans moral, social et politique.

Rôle moral d'abord : il n'est pas une lettre pastorale, pas un message épiscopal, depuis 1973, qui ne fasse allusion à *« la défense de la vie et de la dignité »*, ou qui ne dénonce avec vigueur les violations des droits de l'homme. Le Vicariat de la solidarité, qui prend, en 1976, la relève du comité pro-Paz constitué à la hâte aux lendemains du coup d'Etat, représente le rempart principal de ceux que le régime persécute. Y travaillent côte à côte religieux et laïcs, dont bon nombre de militants de gauche, comme le dirigeant communiste José Manuel Parada, assassiné en 1985 avec deux de ses camarades. Le Vicariat met à la disposition des victimes de la répression avocats, médecins, assistantes sociales. Il recense et dénonce les atteintes aux droits de l'homme et a établi les listes les plus fiables de personnes disparues et d'exilés.

On comprend sans peine que le gouvernement ait cherché plus d'une fois à affaiblir cette institution des plus gênantes. L'an dernier, deux collaborateurs du Vicariat, un médecin et un avocat, étaient inculpés de protection à «terroriste» pour avoir donné des soins à un militant du Front Manuel Rodriguez, blessé par balle.

Rôle social aussi : les laissés-pour-compte de la politique économique néo-libérale, ces 20 % de Chiliens officiellement recensés comme vivant dans des conditions d'extrême pauvreté, ont très souvent recours aux subsides de l'Eglise catholique pour survivre. Ses moyens ne sont pas illimités, et plus qu'une aide matérielle, elle facilite l'organisation, plus ou moins stable, de milliers de chômeurs autour de repas communautaires préparés par les intéressés. Autre exemple, une partie importante de l'aide nationale et internationale aux sinistrés du tremblement de terre de mars 1985 fut canalisée grâce à l'Eglise.

Acteur de la vie politique

Rôle politique enfin, même si on est plutôt réticent à le reconnaître au sommet de la hiérarchie. Et pourtant, si en 1983 s'amorce un dialogue entre le gouvernement et une partie de l'opposition, c'est grâce au cardinal Juan Francisco Fresno, archevêque de Santiago, qui offre ses bons offices. Et lorsque, deux ans plus tard, huit partis politiques se prononcent pour des mesures de démocratisation à travers l'accord national, c'est encore le cardinal qui leur sert de coordinateur provisoire.

Quoi qu'elle en dise, l'Eglise est aujourd'hui l'un des acteurs principaux de la vie politique chilienne. Le général Pinochet ne s'y trompe pas et affirmait après la publication, en octobre 1985, des dernières *« orientations pastorales »* de la conférence épiscopale : *« J'ai cru qu'un nouveau parti s'était fondé... »* Il est vrai que la conférence demandait que toute la vérité soit faite sur l'assassinat de l'ancien ministre Orlando Letelier... Ironie pour ironie, un évêque faisait récemment remarquer que *« les militaires, eux aussi,sont passablement engagés en matière politique... »*

Cette irruption de l'Eglise chilienne sur la scène politique ne va toutefois pas sans soubresauts internes. Car ni le clergé ni les fidèles ne forment une masse politiquement homogène. Entre le Père Hasbun, chroniqueur de presse et directeur de conscience de la bonne société santiaguine, et le Père Marotto, porte-parole officiel du MIR, il existe un abîme que la seule référence ecclésiale ne suffirait à combler. Et lorsque Mgr Camus, évêque de Linarès, estime que les auteurs de l'attentat contre le président Pinochet ont fait preuve d'*« héroïsme moral »*, il provoque une tempête dans les milieux gouvernementaux, mais suscite aussi un certain désarroi chez de nombreux fidèles.

L'orientation imprimée par le cardinal Fresno représente *grosso modo* celle de la majorité du clergé et très probablement celle du plus grand nombre de catholique (80 % de la population). Elle se résume à une idée : transition pacifique à la démocratie, et lui vaut quelques frictions avec la gauche, voire avec certains ecclésiastiques. L'ancien vicaire de la solidarité, le jésuite espagnol Ignacio Gutierrez, expulsé du pays en 1984, lui reproche dans un livre de souvenirs son manque de combativité envers les autorités. Et certains lui opposent l'attitude jugée plus ferme de son prédécesseur, Raul Silvia Enriquez, qui lui céda la place en 1983. Mais ces critiques laissent le cardinal Fresno de marbre, puisqu'il possède un atout majeur : la confiance de Jean-Paul II.

MARCEL NIEDERGANG.

« Fascinée » par ses entretiens avec M. Gorbatchev

Mme Thatcher est restée ferme sur le principe de la dissuasion nucléaire

MOSCOU
de notre correspondant

Mme Thatcher devait achever mercredi 1er avril par quelques heures de tourisme en Géorgie une visite de cinq jours en URSS au cours de laquelle elle a réussi à manifester à la fois son enthousiasme pour les réformes intérieures entreprises par M. Gorbatchev et sa fermeté sur la question des missiles à courte et moyenne portée en Europe. Le premier ministre a, en outre, marqué quelques points vis-à-vis de son opinion publique dans la perspective des prochaines élections générales en déjeunant tranquillement mardi à l'ambassade de Grande-Bretagne avec M. Andreï Sakharov. Elle a enfin reçu mercredi matin le dessinateur juif, récemment libéré, Iossif Begun.

Mme Thatcher a redit mardi après-midi au cours d'une conférence de presse tout le bien qu'elle pensait de M. Gorbatchev. Elle a révélé avoir lu *in extenso* le très long rapport consacré à la démocratisation de la société soviétique prononcé par ce dernier le 27 janvier devant un plénum du comité central qui a fait date. Mme Thatcher est apparue fort bien informée sur le processus en cours en URSS et elle a généreusement émaillé ses propos de références aux mots-fétiches du secrétaire général : transparence, refonte, démocratisation.

Le premier ministre britannique a rappelé qu'en recevant à Londres en décembre 1984 celui qui n'était alors que le numéro deux du parti et l'héritier présomptif de Constantin Tchernenko elle avait affirmé qu'on pouvait *« faire affaire »* avec lui. *« Nous avons fait affaire hier »*, a-t-elle lancé, tout sourire, au début de sa conférence de presse. Mme Thatcher estime qu'il faut souhaiter le succès des réformes en URSS. *« Une société soviétique plus ouverte, plus libre, avec un système économique basé davantage sur les stimulants matériels et la responsabilité individuelle, est dans l'intérêt à long terme de l'Occident »*, a-t-elle déclaré.

Mme Thatcher est allée jusqu'à dire que cette visite avait été *« la plus fascinante et la plus tonique »* qu'elle ait jamais effectuée depuis qu'elle est premier ministre. La Dame de fer semblait sincèrement conquise par la personnalité du secrétaire général, qu'elle a vu au total pendant plus de dix heures en tête à tête ou lors de séances élargies aux ministres des affaires étrangères, Sir Geoffrey Howe et M. Edouard Chevardnadze. Elle a en outre dîné une seconde fois avec lui mardi soir. Il s'agissait d'un dîner « privé », événement sans précédent en URSS, offert par le secrétaire général et son épouse Raïssa.

« Nouvelle mentalité »

Le premier ministre britannique n'a cependant cédé à aucune sirène pacifiste. Malgré les appels du pied répétés de M. Gorbatchev, qui est volontiers véhément quand il dénonce le principe même de la dissuasion nucléaire, Mme Thatcher a affirmé solennellement que la Grande-Bretagne *« n'était pas prête à accepter la dénucléarisation de l'Europe »*. Le débat a été à la fois philosophique et technique. M. Gorbatchev va répétant sans cesse qu'il faut une *« nouvelle mentalité »* pour éviter l'Apocalypse. Il juge l'arme nucléaire en elle-même profondément déstabilisante et immorale et se propose donc de l'éliminer totalement d'ici à l'an 2000. Son objectif présent est de commencer par les armes à moyenne portée en Europe (inférieure à 5 000 kilomètres).

Mme Thatcher, pour sa part, est fidèle à la doctrine traditionnelle de la dissuasion. Elle estime que, face à la supériorité conventionnelle et chimique de l'armée rouge, la Grande-Bretagne ne peut renoncer à son potentiel nucléaire. Elle a opportunément rappelé que Londres avait cessé dès la fin des années 50 de produire des armes chimiques, ce qui n'est évidemment pas le cas de Moscou.

Un déjeuner avec M. Sakharov

Le désaccord n'est pas moins grand sur le plan technique. Mme Thatcher lie la question des euromissiles (SS 20 soviétiques, Pershing 2 et missiles de croisière de l'OTAN) à celle des armes nucléaires de plus courte portée. Elle a demandé sans succès à M. Gorbatchev qu'il y ait *« égalisation »* du nombre de ces armes tactiques (dont le rayon d'action varie entre quelques dizaines et quelques centaines de kilomètres) dans les deux camps.

Le premier ministre britannique a enfin réaffirmé par un geste spectaculaire son attachement aux droits de l'homme en recevant mardi à déjeuner M. Andreï Sakharov et Mme Elena Bonner. L'académicien était rentré, il y a quelques jours, de Gorki, la ville fermée aux étrangers, où il était allé se reposer loin des journalistes occidentaux. Il a déclaré sur les marches de l'ambassade de Grande-Bretagne qu'il soutenait, « sans conditions », les mesures humanitaires prises par M. Gorbatchev.

Les relations commerciales soviéto-britanniques devraient bénéficier de cette visite. La Grande-Bretagne, qui était jadis un des principaux partenaires économiques occidentaux de l'URSS, est tombée à la neuvième place. Mme Thatcher est convenue mardi avec M. Ryjkov, le président du conseil des ministres, qu'il fallait porter en 1990 à 2,5 milliards de roubles (environ 25 milliards de francs) le chiffre d'affaires global des échanges entre les deux pays, ce qui constitue un objectif très ambitieux.

Des accords ont également été passés en matière de coopération spatiale et culturelle. Les deux pays ont enfin réglé la question négociée depuis plus de quarante ans de la construction de nouvelles ambassades.

DOMINIQUE DHOMBRES.

● **Une interview à la télévision soviétique.** – A l'issue de ses entretiens, Mme Thatcher a accordé à trois journalistes soviétiques une interview télévisée de plus d'une demi-heure qui a été diffusée mardi soir 31 mars à Moscou. Elle a exposé à cette occasion sa conception des rapports Est-Ouest et de la réduction des armements. La dernière partie de l'interview a été consacrée aux changements en cours en URSS. Mme Thatcher s'est félicitée que M. Gorbatchev souhaite instaurer *« une société plus ouverte ». « Nous voulons mieux vous connaître,* a-t-elle ajouté (...). *Vous devriez voyager plus fréquemment pour venir chez nous. »*

Le voyage de M. Chirac aux Etats-Unis

(Suite de la première page.)

En effet, les Etats-Unis n'avaient jamais donné le sentiment de vouloir oublier dans les négociations en cours avec l'Union soviétique sur les euromissiles ce problème des missiles de courte portée. Ainsi, la veille encore, un haut fonctionnaire avait paru mettre sur le compte des préoccupations purement françaises l'insistance de M. Chirac sur la nécessité d'obtenir de la Maison Blanche des garanties sur la prise en compte de ces *« SRINF »*, comme on les appelle dans le jargon américain du contrôle des armements...

A l'heure où les Soviétiques ne perdent pas une occasion de rappeler leur opposition à l'établissement d'un lien entre euromissiles et missiles à courte portée, cette réaffirmation de la détermination américaine conduit à s'interroger sur les délais dans lesquels les Etats-Unis et l'URSS pourraient boucler un accord sur les forces nucléaires intermédiaires (FNI). C'est un membre de l'entourage du premier ministe, spécialiste des questions stratégiques, qui disait en marge des entretiens : *« On pensait que 1987 serait l'année des euromissiles ; ce pourrait être seulement l'année des SRINF. »* Autrement dit, la difficulté à s'entendre sur les rapports entre les deux dossiers et à définir les modalités d'un équilibre sur les missiles de courte portée pourrait occuper pour de nombreux mois encore Américains et Soviétiques.

La bonne humeur du premier ministre n'avait pas été entamée, mardi matin, par la suppression – pour cause de gros orage – de la traditionnelle cérémonie d'accueil sur la pelouse de la Maison Blanche. Les photos en ont été plus ternes, mais l'atmosphère n'en a pas pâti, tant les deux hommes avaient intérêt à ce que tout se passe bien. On en a eu un exemple supplémentaire lorsqu'ils ont abordé, dans le bureau ovale, l'épineux dossier du protectionnisme. M. Chirac a bien pris soin, en effet, de préciser à l'issue de ses entretiens que sa mise en garde contre les dérapages politiques que pourrait entraîner parmi les Occidentaux la fermeture du marché américain ne visait pas le président Reagan, mais s'adressait essentiellement aux membres du Congrès et à l'opinion publique américaine. Cette courtoisie aura certainement été d'autant plus appréciée à la Maison Blanche que le premier ministre n'ignorait pas que M. Reagan a, vendredi dernier, pris des mesures de rétorsion tarifaire contre le Japon.

La situation « inacceptable » du tiers-monde

Dernier sujet soulevé par M. Chirac devant le président américain : la *« situation inacceptable et dangereuse »* dans laquelle sombrent de nombreux pays du tiers-monde du fait de leurs dettes, de la chute du prix des matières premières qu'ils produisent et de la réticence croissante à leur égard des investisseurs occidentaux. Manifestement passionné par le sujet, le premier ministre voudrait que les Occidentaux en général, et les Etats-Unis en particulier, prennent rapidement une initiative spectaculaire en ce domaine. A-t-il été entendu par M. Reagan ? Il l'espère et fait confiance, en attendant d'en savoir plus, à la *« vocation d'homme de cœur »* du président américain.

Après avoir annoncé aux côtés de M. Reagan la conclusion de l'accord franco-américain sur le SIDA *(le Monde* du 1er avril), M. Chirac s'est rendu au département d'Etat, où M. Shultz donnait en son honneur un déjeûner de deux cents couverts. C'est dans une ambiance chaleureuse que le premier ministre a repris, dans son discours, l'essentiel des thèmes qu'il avait abordés avec M. Reagan. Là encore, ce sont les relations Est-Ouest qui venaient en tête, et M. Chirac n'a pas manqué de rappeler à ses hôtes que la France entendait *« poursuivre avec détermination la modernisation de sa force de dissuasion »*.

Faisant écho aux propos tenus la veille à Moscou par Mme Thatcher, il a invité son auditoire à juger M. Gorbatchev sur ses actes : *« Nous devons nous garder de toute démobilisation* (...). *Nous attendons de nouvelles preuves tangibles de sa volonté d'ouverture et de changement, tout d'abord dans le domaine des droits de l'homme, qu'il s'agisse de l'Afghanistan, des prisonniers politiques ou de la situation de la communauté juive ».*

Après avoir rappelé sa proposition faite devant l'Union de l'Europe occidentale (UEO) de rédiger une charte réaffirmant les principes de la sécurité européenne, M. Chirac s'est exclamé : *« Quels que puissent être par moments les conflits d'intérêts entre l'Amérique et une Europe maîtresse de son destin, les Etats-Unis savent bien qu'ils ont, comme nous, intérêt à voir se fortifier une Europe partageant leurs valeurs et leurs idéaux. »*

Avant de terminer son discours par un long développement consacré aux problèmes du tiers-monde, le premier ministre avait passé en revue un certain nombre de conflits régionaux : le Tchad, où *« les récents succès remarquables* (...) *confirment le bien-fondé d'une politique d'aide patiente mais déerminée »* ; le Proche-Orient, où la France *« appuie l'idée d'une conférence internationale »* ; l'Amérique latine, enfin, où Paris *« soutient, comme vous, le double combat du développement et de la démocratie ».*

M. Chirac n'a consacré que deux phrases au terrorisme, pour rappeler que la France *« entend entretenir des relations avec tous les Etats du Proche-Orient, mais sans faire aucune compromission avec les éléments soutenant le terrorisme ». « L'action que mon gouvernement a entreprise à cet égard depuis dix mois, les verdicts rendus par la justice française, en sont la preuve »*, a ajouté le premier ministre, en faisant bon marché du réquisitoire du ministère public lors du procès Abdallah...

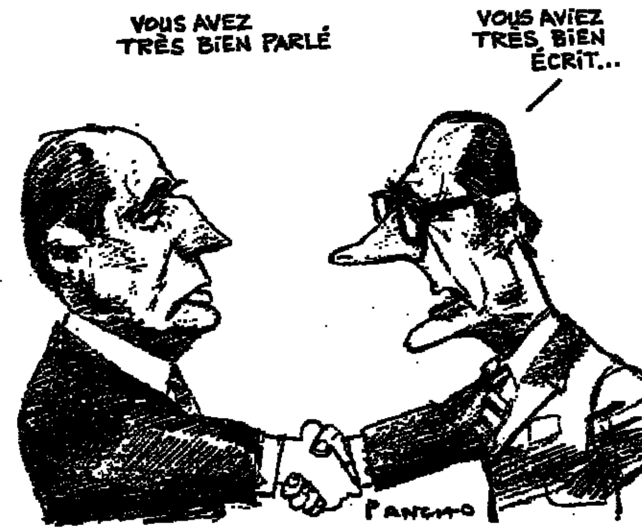
La journée de mardi s'est terminée par le dîner de rigueur à la Maison Blanche. Dans l'après-midi, M. Chirac avait eu des entretiens avec M. Weinberger, le secrétaire à la défense, et M. Baker, le secrétaire au Trésor, auprès duquel il a une nouvelle fois plaidé en faveur de mesures de stabilisation des changes.

JACQUES AMALRIC
et BERNARD GUETTA.

Le premier ministre assure qu'à l'extérieur la France « parle d'une seule voix »

Interrogé mercredi 1er avril sur Europe 1, en direct de Washington où il effectue un voyage officiel, le premier ministre, M. Jacques Chirac, a affirmé que c'était bien au nom de tout l'exécutif français qu'il s'était exprimé au cours de ses conversations avec le président M. Ronald Reagan. *« Dans les domaines de la défense et des affaires étrangères, il n'y a pas de divergence de vues entre le président de la République et le chef du gouvernement. Nos amis américains le savent très bien, c'est d'ailleurs une très grande force pour notre pays »*, a expliqué M. Chirac, qui a également affirmé qu'il n'y avait qu'*« une seule voix, celle de la France ».*

Le premier ministre s'est refusé à toute *« polémique »* sur ce terrain, tirant sans doute les leçons du sommet franco-espagnol de Madrid, qui avait donné lieu à des échanges pour le moins vifs avec le chef de l'Etat sur les conditions dans lesquelles l'Espagne était



entrée dans la CEE *(le Monde* du 13 mars).

Pour bien marquer l'unité de vues avec M. Mitterrand, M. Chirac a précisé qu'il était parfaitement au courant de la lettre que le président de la République a fait parvenir à M. Reagan il y a une semaine : *« Elle exprime de la façon la plus claire la position de la France, que partagent aussi bien le chef de l'Etat que le gouvernement. Elle est dans le droit fil d'une politique voulue et initiée par le général de Gaulle. »*

Dès son retour en France, le jeudi 2 avril, le premier ministre se rendra *« directement à l'Elysée »* pour rendre compte de son voyage et pour assister au conseil des ministres. M. Chirac a, d'autre part, reconnu qu'il s'était livré au cours de son voyage à *« une défense et illustration de la cohabitation ».*

Enfin, s'agissant de l'affaire d'espionnage dont a été victime la fusée Ariane, le premier ministre a affirmé que, *« s'il apparaissait sans aucune espèce de doute qu'il y a responsabilité de diplomates étrangers, nous en tirerions toutes les conséquences ».*

HAITI

Le référendum constitutionnel s'est déroulé dans le calme

Port-au-Prince. – Le ministère haïtien de l'information et de la coordination a communiqué, dimanche 29 mars au soir, un premier résultat partiel du référendum sur la nouvelle Constitution, faisant état d'une victoire des « oui » par 99,81 %. Selon M. Robert White, ancien ambassadeur américain au Salvador, le vote s'est déroulé de manière *« régulière »*. Le diplomate, qui se trouve à la tête d'une mission religieuse et parlementaire de neuf observateurs venus suivre le déroulement du scrutin, a estimé que la tenue, en elle-même, du référendum constituait *« un vote massif contre le passé et en faveur d'un nouveau futur démocratique ».*

Dans une atmosphère bon enfant, portant souvent un bandeau blanc, couleur du bulletin « oui », autour de la tête pour marquer leur adhésion à la nouvelle Constitution, les électeurs ont accompli leur devoir électoral dans le calme, sous l'œil débonnaire de quelques soldats, qui n'ont pas eu à intervenir.

L'armée haïtienne, seule force de maintien de l'ordre dans le pays, a reçu l'ordre d'observer une *« stricte neutralité »*. Cet ordre, donné par les chefs de l'armée, les généraux Henri Namphy et Williams Regala, respectivement président et membre du Conseil national de gouvernement (CNG), a été accompagné d'un certain nombre de mises à la retraite et de transferts d'officiers supérieurs destinés à renforcer la tendance *« professionnelle et légaliste »* de l'armée.

Les résultats officiels du référendum ne seront pas communiqués avant quinze jours. – *(AFP, AP, Reuter.)*

● **SURINAME : adoption d'un projet de Constitution.** – L'Assemblée constituante du Suriname a, selon l'agence néerlandaise ANP, adopté, mardi 31 mars, un projet de Constitution, premier pas vers l'instauration d'une démocratie, après sept ans de régime militaire. Si le calendrier gouvernemental est respecté, la Constitution devra être ratifiée par référendum dans les six mois. Des élections législatives seront organisées avant le 31 mars 1988. Des changements de dernière minute seraient intervenus quant au rôle dévolu à l'armée. Dans une première mouture, l'armée devait *« promouvoir le développement national »*. Sa fonction n'est plus que d'*« assurer la défense de la souveraineté et de l'indépendance nationales ».* – *(Reuter.)*

Asie

JAPON : trente ans après le drame de Minamata

L'Etat est, pour la première fois, condamné à indemniser des victimes de la pollution

Le jugement rendu, lundi 30 mars, par le tribunal de Kumamoto (Kyushu) condamnant la préfecture et l'Etat à verser 674 millions de yens (1,6 million de francs) à cent quinze plaignants victimes de la pollution par le mercure organique (*le Monde* du 31 mars) marque un tournant dans la dramatique affaire, vieille de trente ans, de la « maladie de Minamata ». Jusqu'à présent, seule l'usine Chiso avait été reconnue coupable d'avoir déversé dans la mer le mercure qui a causé la mort de huit cent cinquante-sept personnes, provoqué des troubles du système nerveux chez près de deux mille malades reconnus, et continue, encore aujourd'hui, à faire des victimes.

MINAMATA
de notre envoyé spécial

La vieille femme contemple ses mains noueuses de paysanne : *« Aucune indemnité ne me rendra ce que j'ai perdu. »* Chaque nuit, ses mains se mettent à trembler : une agitation qui la tient éveillée plusieurs heures. Aujourd'hui, elle a gagné son procès contre l'Etat, mais elle pleure silencieusement dans son mouchoir devant les caméras de la télévision.

Désormais, le cercle des responsabilités, dans ce qui fut le premier grand drame de la pollution et demeure le symbole d'une douleur humaine évitable, a été bouclé. Les deux premiers procès, au début des années 70, avaient été faits à l'usine coupable d'avoir déversé du mercure organique dans la mer. Aujourd'hui, ce sont la préfecture et l'Etat qui sont également jugés responsables. La cause de la maladie a été médicalement établie dès 1957. Deux ans plus tard, la municipalité de Minamata demanda au ministère de la santé l'application des dispositions de la loi sur l'hygiène alimentaire pour faire interdire la vente du poisson pêché dans la baie de Minamata. Mais les autorités gouvernementales cherchaient à étouffer l'affaire et tergiversèrent pendant dix ans. Ce n'est qu'en 1968 que l'Etat ordonna l'arrêt des déversements de mercure organique dans la mer par Chiso.

Au cours de ces dix années, les habitants de la région de Minamata avaient continué à consommer du poisson contaminé. Selon le professeur Masazumi Harada, de l'université de Kumamoto, *« si à l'époque de la découverte de l'origine de la maladie, l'usine avait cessé de produire et si des mesures avaient été prises, le nombre des malades serait cent fois moindre ».*

Aujourd'hui, il y a près de 1 800 malades reconnus ; 11 000 personnes ont d'autre part déposé des demandes d'indemnités. Mais, selon le responsable de l'association des malades, M. Nonaka, près de 200 000 personnes habitant sur le pourtour de la mer de Shiranui, qui baigne Minamata, ont été contaminées et 50 000 sont des malades en puissance.

« Plus jamais... »

« Plus jamais de Minamata. » A la sortie de la gare de ce qui n'aurait pu être qu'un petit port parmi d'autres de la côte ouest du Kyushu, la pancarte semble le viatique d'une population meurtrie qui n'en finit pas d'oublier. Minamata, revisité à dix ans d'intervalle, n'a pas changé. Il pèse toujours sur la ville, derrière les sourires, cette tristesse calme qu'engendre l'inexorable. Personne n'a oublié : ni les malades aux membres déformés ou les parents des enfants-larves, ni ceux qui craignent de n'être que des victimes en sursis.

Minamata s'est habituée à vivre avec la gangrène qui la ronge. Quatre habitants sur dix sont partis (de 50 000 en 1959, leur nombre, est, en effet, tombé à 30 000). Les poissonniers affirment qu'ils vendent des poissons pêchés ailleurs que dans la mer de Shiranui, mais on continue à s'abstenir d'en faire manger aux jeunes enfants et aux femmes enceintes. *« C'est aussi une maladie de 'classe »*, commente un journaliste local : *« Les riches ont changé leurs habitudes alimentaires ; les pauvres, à commencer par les pêcheurs, n'ont pas le choix. »* Selon l'association des malades, il faudrait interdire la pêche dans une bonne partie de la mer de Shiranui, qui baigne un chapelet d'îles. Les courants ont, en effet, transporté le mercure, et il s'est formé çà et là des sédimentations. Mais une telle mesure supposerait le versement d'indemnités considérables aux pêcheurs. Aussi n'est-elle pas à l'ordre du jour.

La baie de Minamata, surnommée la *« mer de souffrance »*, est fermée par des filets sur une longueur de 3,7 kilomètres. Plusieurs fois par mois, la municipalité fait prendre les poissons qui ont pu y pénétrer. Considérés comme contaminés, ils doivent être détruits : les 10 tonnes de poissons pris ainsi chaque année sont mélangés au béton destiné à la construction des blocs de 4 mètres de côté qui servent à combler une partie de la baie. Les travaux d'assainissement dureront encore quatre ans.

Mais, pour les habitants de Minamata, même lorsque la baie aura été nettoyée, la maladie n'en aura pas disparu pour autant.

PHILIPPE PONS.

● **AFGHANISTAN : le dernier incident aérien avec le Pakistan.** – Radio-Kaboul a affirmé, mardi 31 mars, que l'appareil afghan abattu la veille par la chasse pakistanaise (*le Monde* du 1er avril) était un *« avion de transport »* avec quarante personnes – dont deux enfants – à son bord. La radio ne précise pas le sort des passagers. L'avion se serait écrasé dans la province de Paktia (est de l'Afghanistan). Il s'agirait d'un Antonov-26 qui assurait la liaison Kaboul-Khost (province de Paktia). Les Pakistanais avaient affirmé lundi qu'il s'agissait d'un avion de reconnaissance afghan. – *(AFP.)*

Les pensionnés de Pondichéry

(Suite de la première page.)

Le coup de tabac oublié, on découvre que la loi française permet à tout citoyen indien né avant 1962 dans la région de redevenir français s'il peut justifier d'une résidence d'au moins six mois en métropole. La course au visa est ouverte. Les gens de Pondi inventent, avant tout le monde, le *« zapping »*. Il ne s'agit pas encore de changer de chaîne, mais de passeport, plusieurs fois en cours de vie...

« On peut, explique M. Subramanian, un ex-Français qui veut le redevenir, *faire une belle carrière indienne et redemander la nationalité française à mon âge. La retraite pour les vieux est plus avantageuse... »* Aujourd'hui, « miracle » démographique sans précédent, même en Inde, ils sont quarante mille Pondichéryens français, dont quinze mille ont définitivement mouillé leur ancre sur les rivages sableux du Deccan (2), et, au consulat, les *« prévôts »* de Paris ne savent plus comment refermer cette *« fenêtre ouverte sur la France »* que l'illustre grand-père de Rajiv Gandhi a laissé béante en partant.

L'un des trente soutiers métropolitains de l'institution résume d'une longue bordée le sentiment de tous, rue de la Marine : *« Nous sommes les derniers tenanciers d'un conservatoire du colonialisme tropical, minable et désuet. Les deniers de l'Etat ne servent qu'à entretenir une fiction, une communauté d'assistés permanents dans une société en pleine déliquescence. On finance une vraie mafia d'usuriers, on encourage le trafic, l'oisiveté, l'alcoolisme, la spéculation, le népotisme, le clientélisme et la corruption en tout genre. Les pires défauts du système indien se sont infiltrés jusqu'au cœur de la souveraineté française. Vous avez devant vous la caricature néo-coloniale de tous les abus possibles et imaginables. Et personne ne peut, ni ne veut, y mettre fin... »*

Racket et escroquerie

Ouf ! L'*omerta* est rompue. Sous le soleil humide du Deccan, lorsque les langues se délient, il y a de la houle dans les hibiscus... Récapitulons. Paris dépense entre 100 millions et 120 millions de francs par an sous les cocotiers de Pondi. Le consulat local est celui au monde qui manie le plus de liquide. Les trois quarts de ce trésor, qui n'inclut pas la solde des cent cinquante expatriés, représentent les trois mille retraites et pensions des anciens troupiers, civils et militaires, de l'empire. Le reste est consacré à l'effort culturel et à l'aide sociale sous toutes ses formes.

« Le quart des allocations aux handicapés, versées aux Français de l'étranger (un million et demi de personnes environ) *est capté ici »*, précise-t-on au consulat. Les faux certificats médicaux et les ordonnances de complaisance abondent, évidemment. *« En moyenne, une famille française, tamoule ou créole, reçoit de 6 000 à 7 000 roupies de subsistance par mois »* (environ 3 500 FF). C'est-à-dire plus de dix fois l'équivalent du salaire moyen des 400 000 Tamouls indiens du district ! *« Pourquoi voudrait-on que Crésus s'échine à travailler ? »* Plus de 95 % des Français du Deccan, dont la moitié ont moins de vingt et un ans, sont inactifs. Et fortement jalousés.

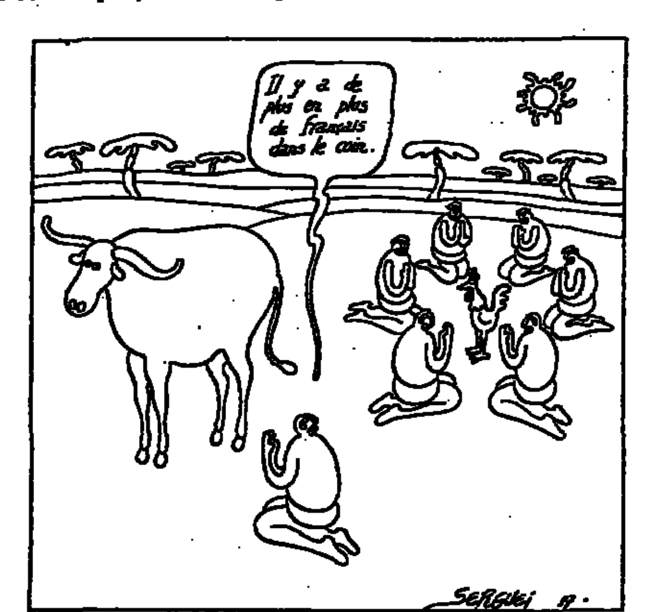
Alors, bons princes, des flibustiers de la côte, avec réseaux et relais en métropole, ont mis en place une véritable organisation de racket et d'escroquerie. Objectif des forbans : tirer le maximum d'argent, bien sûr, et agrandir autant que possible l'armée de leurs obligés et clients. Méthodes ? Impossible d'être exhaustif.

Cela va de la vente de passeport (10 000 roupies) à des réfugiés tamouls sri-lankais, qui n'auront aucun mal à passer pour des Pondichéryens, aux faux certificats de naissance, de résidence, d'état civil etc. Cela passe aussi par des épousailles arrangées, contre espèces sonnantes, avec des autochtones prospères. *« La plupart des Tamouls français et beaucoup de ceux établis à Paris viennent ici marier des Tamouls indiens qui deviennent à leur tour français »*, fulmine-t-on au consulat. Le livret bleu, c'est la dot, ou la contre-dot...

Outre la possibilité de prendre un jour le grand large, il ouvre à son titulaire les tiroirs-caisses du coq gaulois. Pension d'invalidité, bourse scolaire, retraite vieillesse, aide aux handicapés, remboursement des soins médicaux, etc. *« La France, ici, est une vache à lait d'autant plus vénérée qu'on peut la traire à volonté »*, chuchote-t-on sous les vérandas de la « ville blanche », l'ancien quartier français. Et tout cela pourquoi ?

Un lycée, où les six cents élèves parlent tamoul à la « récré », une école primaire tenue par des sœurs, un institut scientifique, performant mais plutôt tourné vers l'indologie et souvent considéré comme un établissement indien, une Alliance française unique au monde où les élèves sont essentiellement français, deux curés, un monument élevé aux deux cent quarante « morts pour la patrie » entre 1914 et 1945, une Jeanne d'Arc statufiée dans un jardin, un marquis de Dupleix en bronze abandonné sur un coin de plage, vingt rues aux noms familiers et quelques pancartes oubliées dans les beaux quartiers de la « ville blanche ». Et vogue la galère ! Voilà, avec les képis rouges façon Madelon, laissés sur le chef des policiers indiens de la cité, tout ce qui reste de la présence française à Pondichéry.

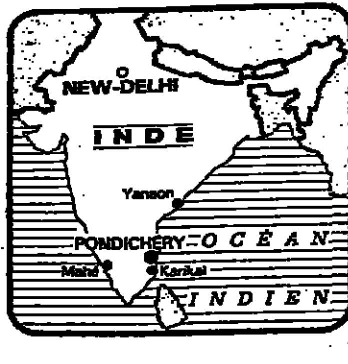
Des vestiges coûteux, en dérive perpétuelle autour d'un galion échoué il y a trente-trois ans, rue de la Marine... sous la dunette, seul maître à bord après Dieu et l'ambassadeur de France à Delhi, cerné par des bancs de marsouins et promis à la grand-vergue par tous les pirates du coin, M. Henry Combes, consul général, l'admet volontiers : la francophonie prend l'eau de toutes parts : *« Il y a ici de plus en plus de Français qui sont de moins en moins français. »* Les neuf dixièmes de la communauté tricolore du Deccan ne comprennent pas un traître mot à la langue de Balzac.



« La majorité ignore jusqu'aux noms des principaux dirigeants de la République », renchérit un « pied sec » de l'institution. *« Beaucoup sont en réalité moins français que les immigrés maghrébins ou vietnamiens qui vivent et travaillent en métropole et à qui on cherche des poux sur la tête. Et pourtant, ici, ils votent. »* Enfin, on les fait voter...

Le chef des « papys de Pondi »

Jacques Médecin naguère, Michel Rocard en 1984, Guy Penne au début de 1986, Raymond Barre en janvier dernier, et, entre-temps, une bonne dizaine de sénateurs *« en mission »*... la sous-préfecture de Pondi, ce territoire d'outre-mer où ne flotte plus depuis longtemps le pavillon tricolore, est plus visitée, plus choyée par les hommes politiques français que bien des circonscriptions de métropole. *« Cinq mille voix, c'est toujours bon à prendre... »*, susurre, venimeux, un râleur expatrié (3).



Antoine Sundiram, l'un des deux représentants du coin au Conseil des Français de l'étranger, n'est pas d'accord. Mais alors pas d'accord du tout. *« Tout ça, c'est des menteries »*, éructe-t-il de sa voix de stentor. *« La vérité, c'est que nous sommes exploités, maltraités, pas respectés et discriminés ! »* Gaulliste de cœur – *« Voilà mon papa »*, dit-il en désignant un portrait en pied du général, – giscardien jusqu'en 1981, brièvement mitterrandiste par la suite, et barriste depuis peu, Antoine Soundiram, « navigateur » émerite, est en quelque sorte le grand timonier des Français de l'endroit.

« Je fais un peu fonction d'ambassadeur » dit-il. Elu en 1985, réélu en 1986, après que la consultation précédente eut été annulée pour fraude (4), président du Comité des Français déshérités des ex-Indes françaises, fondé par lui en 1981, et chevalier de la Légion d'honneur depuis le 31 décembre 1986 – *« j'avais fait la demande il y a dix ans »*, – Antoine Sundiram, soixante-cinq ans, dont vingt-trois dans l'armée française, est aussi le chef des *« papys de Pondi »*. *« Il y a six cents anciens combattants ici, et on voudrait nous abandonner ? Jamais ! »*

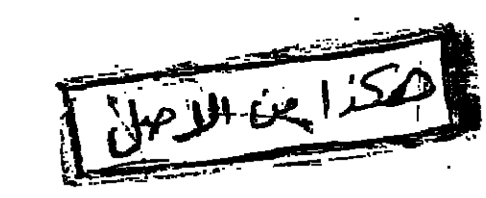
« Ami personnel » de Jacques Médecin et de François Léotard – *« j'ai un appartement à Fréjus et mes deux enfants travaillent à la municipalité de Nice »*, – zélateur grandiloquent de Raymond Barre – *« vous êtes, monsieur, le flambeau de la jeunesse (...). Votre sagesse et vos mûres réflexion nous sont une grande admiration et une vénération (sic)* (discours d'accueil le 12 janvier 1987), – M. Sundiram aime les *« grands hommes »* et pas beaucoup les fonctionnaires. *« Au consulat, ce sont des égoïstes et des radins. Ma parole, mais ils se prennent pour le gouverneur en personne ! »* Ah chère, très chère nostalgie...

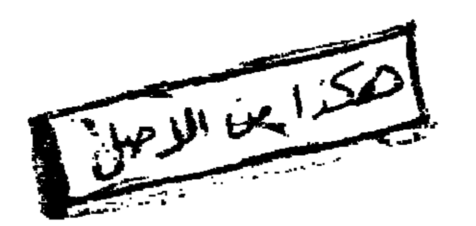
PATRICE CLAUDE.

(2) Il y a environ vingt-cinq mille Français pondicheryens en métropole. Généralement bien intégrés, ces derniers vivent en majorité dans la banlieue parisienne.

(3) Depuis 1982, les Français sans résidence en France ne peuvent plus participer aux législatives. Certains Pondichéryens ayant des enfants en métropole continuent cependant de le faire. Tous sont inscrits régulièrement pour les présidentielles et les référendums.

(4) La moitié environ des votes exprimés l'avaient été par correspondance alors que plus de 70 % des inscrits sont illettrés...





Europe

ITALIE : le congrès du PSI

M. Craxi propose à nouveau l'élection du président de la République au suffrage universel

RIMINI, de notre envoyé spécial

« *Be-tti-no, Be-tti-no, Be-tti-no* : le congrès d'un parti, c'est d'abord la joie des militants de communier dans une intense passion. Celle des socialistes pour leur secrétaire, M. Bettino Craxi, auréolé de ses quelque quatre années de succès à la tête du gouvernement italien, a éclaté le mardi 31 mars dans la grande salle du Palais des congrès de Rimini, au bord de l'Adriatique.

Follement applaudi, le leader du PSI a fait un petit tour de piste pour aller saluer quelques-uns des invités de ce quarante-quatrième congrès. Une politesse contrastant avec la rudesse de l'assemblée à l'égard de deux des principaux partenaires de la majorité défaite le 3 mars : M. Giovanni Spadolini, chef des Républicains, et surtout M. Ciriaco De Mita, leader de la démocratie chrétienne, accueillis par des bordées de sifflets en dépit des rappels à la courtoisie réitérés des organisateurs.

Etrange discours inaugural que celui lu par M. Craxi dans un décor non moins étrange : une solennelle façade de temple dorique au fronton de laquelle paradait l'œillet rouge qui a définitivement expulsé la faucille et le marteau comme symbole du parti. Un rapport de plus de deux heures mais d'où n'émergèrent que bien peu de traits saillants, car le moment politique obligeait l'orateur à une très grande prudence.

Comme les délégations se mettaient en place pour la fête, on apprenait en effet qu'à Rome la présidente communiste de la Chambre des députés venait de rendre compte au président de la République des résultats de sa mission exploratoire en vue de résoudre la crise de gouvernement. Or, déjouant tous les pronostics pessimistes de la veille, Mme Nilde Jotti avait indiqué à M. Francesco Cossiga qu'il lui semblait concevable de recomposer une majorité « *dans le cadre du pentaparti* ». Et l'on se remit à murmurer dans les travées le nom du démocrate chrétien, M. Giulio Andreotti – qui avait renoncé, six jours plus tôt, à la compétition, – parmi ceux des quelques autres futurs possibles « présidentiables ». M. Craxi n'avait pu, lui, être surpris par les nouvelles venues de Rome : Mme Jotti n'aurait pas fait preuve, en effet, de la moindre once d'optimisme si, du PSI lui-même, ne lui étaient pas parvenus quelques signaux encourageants.

« Un réformisme moderne »

L'essentiel du discours prononcé par le leader socialiste peut se résumer en quelques points. Avec tous ses défauts, dont le principal est de prétendre renouer avec « *une très ancienne hégémonie* » dont ni le PSI ni l'Italie ne veulent plus désormais, la démocratie chrétienne demeure une force avec laquelle les socialistes sont prêts à rechercher une entente « *raisonnable et équilibrée* » en vue de mener à bien des « *réformes substantielles* ». Le Parti communiste, d'autre part, tout en ayant accompli de grands pas en direction des gauches européennes, demeure empêtré dans une « *défense de son identité* » qui lui interdit encore de « *dépasser de façon cohérente les expériences appartenant à une époque révolue* ». Ceux qui, dans le PSI, attendaient une plus nette « *ouverture à gauche* » seront ainsi restés sur leur faim.

Pour l'avenir, M. Craxi n'en a pas moins vigoureusement défendu le projet « *réformiste moderne* » du PSI en appelant sans exclusive les « *forces de progrès* », des démocrates chrétiens aux communistes, à se mêler aux socialistes. Le président du conseil démissionnaire a, par ailleurs, martelé que, pour améliorer cette démocratie « *au souffle court et au pas lent* » qu'il a expérimentée au plus haut niveau près de quarante-trois mois durant, il convenait d'approuver sa proposition « *d'élection directe par le peuple du président de la République* ».

Revenant enfin à l'actualité immédiate, le leader du PSI a vigoureusement dénoncé le « *préalable à la solution de la crise* » gouvernementale en cours posé par la DC à l'encontre des cinq projets de référendum défendus par les socialistes ainsi que par l'ensemble des forces de gauche et d'extrême-gauche – trois en faveur d'un coup d'arrêt au nucléaire civil et deux pour porter le fer dans certains disfonctionnements de la justice. Cette hostilité de la principale force politique italienne à cette « *réserve de démocratie directe* » que constitue le référendum a contre elle, a rappelé M. Craxi, non seulement la quasi-totalité des autres partis mais aussi, selon les sondages, « *une très large majorité des citoyens* ».

JEAN-PIERRE CLERC.

Extradé par le Venezuela

Le terroriste d'extrême droite Delle Chiaie est arrivé à Rome

Stefano Delle Chiaie, terroriste d'extrême droite, extradé par le Venezuela à la demande de l'Italie (*le Monde* du 31 mars), est arrivé à Rome mardi 31 mars. Fondateur du mouvement néo-fasciste Avanguardia Nazionale, Delle Chiaie était en fuite à l'étranger depuis dix-sept ans. Il était notamment recherché par le parquet de la ville pour son rôle dans la préparation de l'attentat de la gare de Bologne, le 2 août 1980, qui avait fait quatre-vingt-cinq morts et quelque deux cents blessés. La cour d'assises de Bologne a d'ailleurs reporté au mercredi 1er avril le débat prévu mardi, dans le cadre du procès sur cet attentat. Delle Chiaie est disposé selon ses avocats à assister à ce procès. Le parquet de Catanzaro accuse, d'autre part, Delle Chiaie d'avoir été l'instigateur de l'attentat contre la banque de l'agriculture de Milan, en décembre 1969 (seize morts, quatre-vingt-sept blessés).

Delle Chiaie intéresse également la police espagnole. Il aurait, en effet, participé en 1976, à la tuerie de Montejurra, en Navarre, à l'occasion du rassemblement annuel du mouvement carliste. Son nom est en outre associé au Bataillon basque espagnol, responsable de l'assassinat de réfugiés basques en France et de militants de gauche ou nationalistes en Espagne.

SUÈDE : les ventes d'armes illégales

Le groupe Nobel Industries passe aux aveux...

STOCKHOLM, de notre correspondant

La direction du groupe Nobel Industries, leader suédois et nordique de l'industrie des armements, a reconnu officiellement, le lundi 30 mars, avoir vendu du matériel militaire à certains pays figurant sur la « liste noire » des Etats vers lesquels la Suède, en raison de sa politique de neutralité, interdit toute exportation. Les responsables de la société ont décidé de jouer cartes sur table, car la situation devenait pour eux intenable.

Les deux enquêtes en cours, menées depuis le printemps 1985 par la brigade criminelle et la police des douanes, devraient sans doute aboutir dans les semaines ou les mois qui viennent à l'inculpation d'une bonne dizaine de cadres des deux entreprises-fanions du groupe, Nobel Kemi et Bofors. Par ailleurs, l'Association pour la paix et l'arbitrage, groupe pacifiste dont les révélations sont à l'origine du scandale, continue à fournir régulièrement des informations particulièrement compromettantes pour la société.

Au cours d'une conférence de presse, longue et détaillée, lundi à Stockholm, le nouveau PDG de Nobel Industries, M. Anders Carlberg, a présenté les résultats de l'enquête interne qui avait été confiée à un bureau d'audit. Ce rapport établit que 161 RBS 70 (missiles sol-air de très courte portée) ont été vendus à l'émirat de Bahrein entre 1978 et 1981. Le gouvernement suédois s'y était certes opposé, mais Bofors avait assuré les livraisons par l'intermédiaire de la société Unicorn à Singapour, pays qui ne figure pas sur la liste noire et qui a été l'un des principaux importateurs d'armes suédoises ces dernières années...

D'autre part, 143 RBS 70 ont été exportés, encore une fois grâce à la complicité de l'entreprise de Singapour, à partir de 1979 vers Dubaï, qui commanda, quatre ans plus tard, des équipements radar à la filiale... suisse de Bofors. Ces installations furent fabriquées, sous licence, par une firme... néerlandaise !

Singapour a constitué la plaque tournante du réseau de réexportation des missiles RBS 70 et des canons de 70 mm (fournis en 1985 à Oman), mais le matériel de Bofors empruntait aussi d'autre voies. M. Anders Carlberg a indiqué que des sociétés italienne et yougoslave ainsi qu'un fabricant de munitions autrichien avaient également servi d'intermédiaires, en 1983 et 1984, pour acheminer notamment 155 tonnes de poudre de Nobel Kemi vers l'Allemagne de l'Est.

Ces aveux viennent confirmer les informations de l'Association pour la paix et l'arbitrage et d'un ancien ingénieur de l'entreprise, M. Ingvar Bratt, converti au pacifisme. Mais M. Carlberg assure que ces opérations illégales ont été effectuées sous l'ancienne direction de Nobel Industries et qu'une réorganisation en profondeur avait eu lieu depuis. Une série de contrats douteux ont été annulés en 1985 et 1986, plusieurs cadres commerciaux se sont vu attribuer de nouvelles fonctions, et Bofors a maintenant décidé de revendre les 40 % du capital social qu'elle détenait dans sa société filiale de Singapour. Par ailleurs, Claes-Ulrik Winberg, PDG de Bofors de 1973 à 1985 et ancien dirigeant du patronat suédois, vient d'annoncer sa démission du conseil d'administration de Nobel industries – tout en indiquant qu'il n'avait rien à se reprocher.

Des implications politiques

Toutes les cartes ne sont probablement pas abattues, et il faut s'attendre à de nouveaux rebondissements. Carlberg s'est contenté de présenter les conclusions de l'enquête menée à l'intérieur de l'entreprise, et il a souligné, au cours de la conférence de presse, qu'il n'avait pas eu accès aux dossiers de la brigade criminelle et de la police des douanes. « *Toutefois*, a-t-il déclaré, *aucune information nous permet de penser que des missiles suédois RBS 70 se trouvent actuellement en Iran.* »

L'affaire a naturellement aussi une dimension politique. Les exportations de matériel militaire sont contrôlées en Suède par l'Inspection du matériel de guerre (KMI), qui dépend du ministère des affaires étrangères. Selon certains anciens cadres de Bofors, plusieurs hauts fonctionnaires de l'administration publique étaient plus ou moins au courant de ces opérations illégales. Selon d'autres, non ; la société a leurré les autorités.

Mais les deux personnes principalement concernées, MM. Bengt Rosenius et Carl-Erik Algernon, qui ont dirigé la KMI ces dernières années, ne sont plus de ce monde. Le contre-amiral Carl-Fredrik Algernon a été renversé et écrasé par une rame de métro le 15 janvier dernier à Stockholm, une heure après avoir reçu le directeur de Nobel Industries. Celui-ci voulait savoir si, comme le lui avait affirmé un employé, la KMI était informée des ventes d'obus de 40 millimètres à l'Oman... L'enquête de la police a conclu au suicide du chef de l'Inspection du matériel de guerre.

[illegible]



GRANDE-BRETAGNE : un nouveau décès suspect

Le mystère s'épaissit autour de la disparition de quatre scientifiques travaillant pour la défense

LONDRES, de notre correspondant

En l'espace de sept mois, quatre scientifiques qui travaillaient sur d'importants projets militaires ont disparu en Grande-Bretagne, dans des circonstances pour le moins étranges. La dernière en date de ces disparitions, lundi 30 mars, soulève de multiples questions dans la presse et au Parlement.

M. David Sands, un expert en informatique, employé dans une filiale de la firme Marconi, a été retrouvé mort brûlé dans sa voiture sur une route du Hampshire. Selon les premiers résultats de l'enquête, il apparaît que le véhicule, dont le coffre était chargé de plusieurs bidons d'essence, a percuté à très grande vitesse le mur d'un bâtiment abandonné. S'il peut s'agir d'un suicide, celui-là a pu tout aussi bien être simulé. M. Sands venait d'achever une étude de trois ans concernant le projet ultrasecret d'un nouveau type de système de radar. La plupart de ses amis et collaborateurs soulignent qu'il n'avait « *aucune raison de se suicider* ». Même réflexion de la part des proches des deux autres spécialistes des ordinateurs, également employés dans différents services du groupe Marconi.

En août 1986, le cadavre de M. Vimal Dajibhaï, Londonien d'origine pakistanaise, avait été découvert au fond d'une gorge sous un pont, dans l'agglomération de Bristol. La police avait conclu provisoirement au suicide, mais sans conviction. M. Dajibhaï semblait avoir d'autant moins de motifs de se donner la mort qu'il venait d'être embauché au prix fort par le département informatique d'une grande société de la City.

Deux mois plus tard, non loin de Bristol, le corps de M. Ashad Sharif était retrouvé, pendu à un arbre, auprès de sa voiture. M. Sharif aurait dû accueillir quelques jours plus tard sa fiancée venue du Pakistan. Le magistrat chargé de l'instruction ne pouvait qu'évoquer l'hypothèse d'une relation « *à la James Bond* » entre ces deux décès.

En janvier, dans les Midlands, M. Avtar Singh-Gida, un ami de M. Dajibhaï, disparaissait mystérieusement en plein milieu d'une journée de travail avec l'un de ses collègues. Les deux hommes étaient en train de se livrer, au bord d'un lac artificiel, à des expériences d'acoustique sous-marine. Le lac a été sondé, en vain. Membre de l'université de Loughborough, M. Singh-Gida participait à des recherches pour le ministère de la défense, pouvant conduire à la mise au point de nouvelles méthodes de localisation des sous-marins. Il était sur le point d'obtenir son diplôme de fin d'études.

Discrétion gouvernementale

Après l'annonce de la mort de M. Sands, le porte-parole des partis centristes de l'Alliance, M. John Cartwright, a déclaré, mardi 31 mars, à la Chambre des communes, qu'il était « *impossible de penser que ces quatre disparitions ne puissent pas être liées* ». Il a demandé des éclaircissements au gouvernement, afin de savoir notamment si les services secrets britanniques étaient impliqués dans l'enquête. Au début du mois, M. Cartwright avait fait la même démarche, en compagnie d'autres députés de la majorité comme de l'opposition. Mais, jusqu'à présent, le gouvernement et la justice se montrent très discrets. Ainsi ne sait-on pas si des mesures de sécurité et de protection ont été prises dans les sociétés qui employaient les quatre disparus.

Les experts des problèmes de sécurité soulignent, dans les médias, que les travaux de chacune de ces quatre personnes peuvent, s'ils sont réunis, donner une idée très complète de l'état d'avancement, en Grande-Bretagne, des nouveaux systèmes de défense aérienne et navale. On signale, d'autre part, que MM. Dajibhaï et Sharif avaient concouru à la mise en œuvre de la torpille téléguidée Sting Ray particulièrement destinée à la destruction des sous-marins nucléaires, une arme actuellement considérée comme la plus perfectionnée au monde dans ce domaine. En outre, M. Dajibhaï avait travaillé sur un projet baptisé Cosmos dans le cadre de l'initiative de défense stratégique américaine (IDS), tandis que M. Sharif était engagé dans des recherches concernant un autre projet appelé Zeus pour la détection des sous-marins depuis l'espace.

FRANCIS CORNU.

Proche-Orient

LIBAN

Cheikh Fadlallah exclut un règlement imminent du problème des otages

Beyrouth, *(AFP.)* – Le Djihad islamique pour la libération de la Palestine (DILP) a indiqué, mardi 31 mars, qu'il procédait à l'interrogatoire de ses quatre otages, dont l'un serait mourant, tout en renouvelant sa proposition de les échanger contre 400 prisonniers détenus par Israël. Dans un communiqué manuscrit en arabe parvenu au quotidien libanais *An Nahar*, à Beyrouth-Ouest, accompagné d'un cliché instantané couleur du professeur américain Jesse Turner, l'organisation clandestine demande à *« toutes les personnes possédant des informations supplémentaires à leur sujet de les lui communiquer, car les indices dont elle dispose l'incite à leur demander des comptes et à les châtier, étant donné que l'administration américaine et l'ennemi sioniste ne semblent guère prêts à régler leur problème »*.

Selon le DILP, l'état de santé de l'enseignant américain Alann Steen *« se dégrade de jour en jour, en dépit des traitements qui lui sont continuellement administrés, et nous rappelle les milliers de détenus malades qui sont morts dans les prisons de l'ennemi israélien »*.

Dans un long préambule, cette organisation condamne implicitement la tenue du Conseil national palestinien (CNP- Parlement en exil) prévue pour le 20 avril à Alger.

Recevant mardi les épouses des enseignants étrangers enlevés le 24 janvier sur le campus du Beirut University College, le guide spirituel des intégristes du Hezbollah libanais, Cheikh Fadlallah, a fait savoir qu'il allait étudier le bulletin médical de l'otage américain Alann Steen, puis ferait connaître sa position à son sujet, *« conformément à la doctrine islamique »*. Il a d'autre part, dans une interview à un journal d'Abou-Dhabi, écarté toute possibilité d'un règlement imminent du problème des otages au Liban, estimant que *« ce problème s'est transformé en un atout politique utilisé par les pays qui soutiennent les ravisseurs, ainsi que par les pays dont sont originaires les otages »*. – *(AFP.)*

● ***Les Palestiniens de Chatila s'adressent à l'imam Khomeiny.*** – Les habitants du camp palestinien de Chatila se sont adressés mardi à l'imam Khomeiny et au président iranien Ali Khameneï pour leur demander de *« faire cesser le massacre »*, dont ils sont victimes.

Par ailleurs, les femmes et les enfants du camp se sont adressés aux présidents syrien et algérien, MM. Hafez El Assad et Chadli Bendjedid, ainsi qu'au chef de la révolution libyenne, le colonel Mouammar Kadhafi, pour leur demander de mettre un terme à *« l'agonie du camp »*. – *(AFP.)*

Selon Abou Jihad

Un accord serait intervenu sur la participation du FPLP au Conseil national palestinien

M. Khalil Al Wazir (Abou Jihad), membre du comité central du Fatah, principale composante de l'OLP, a confirmé que la réunion préparatoire à la prochaine session du Conseil national palestinien (CNP-Parlement en exil) aura lieu le 10 avril à Alger, avec, pour toile de fond, le *« document de Tripoli »*, élaboré récemment par six organisations palestiniennes. Il a ajouté qu'un accord est intervenu pour la participation du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP de M. Georges Habache) à la réunion préparatoire du 10 avril, puis au Conseil national palestinien, qui aura lieu dix jours plus tard.

Il a, en outre, souligné que le Fatah est *« prêt à rencontrer toutes les fractions palestiniennes sans exception et à examiner avec elles toutes les questions, avec un esprit ouvert »*.

Six organisations palestiniennes avaient élaboré à Tripoli une *« plate-forme de dialogue »*, dont le texte a été rendu public mercredi dernier. Le document insiste sur *« l'arrêt des relations politiques avec le régime égyptien, l'abrogation publique et officielle de l'accord d'Amman* (conclu en février 1985 entre le roi Hussein et le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat) *et le refus des résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité »*.

Ces organisations se déclarent, en outre, attachées à une OLP *« démocratique »* à *« direction collégiale »*, débarrassée de toute forme d'*« hégémonie »*, et réaffirment *« le droit de toutes les fractions de la résistance palestinienne »* à être représentées au sein du CNP et du Comité exécutif de l'OLP (CEOLP).

Abou Jihad a estimé, à cet égard, qu'*« il n'y avait pas d'écart dans les points de vue sur les questions abordées dans ce document sur les plans politique et organisationnel, notamment la résolution 242, l'accord d'Amman et les relations avec le régime égyptien »*.

Concernant l'accord d'Amman, Abou Jihad a rappelé que son mouvement avait adressé un message au colonel Mouammar Kadhafi l'informant de l'accord de cinq organisations palestiniennes, dont le Fatah, pour abroger cet accord. Evoquant les relations entre l'OLP et l'Egypte, Abou Jihad a réaffirmé que son mouvement rejetait les accords de Camp David. *« Cependant,* a-t-il ajouté, *nous croyons que notre présence en Egypte est susceptible de renforcer l'attitude du peuple égyptien qui s'oppose à ces accords et aux tentatives de normalisation. »* – *(AFP.)*

Rencontre avec M. Bassiouny

La fausse ingénuité de l'ambassadeur d'Egypte en Israël

TEL-AVIV
de notre correspondant

« Si nous laissons passer la chance qui se présente en ce moment, le processus de paix sera gelé pendant au moins dix ans ! » Venant de M. Mohamed Abdel Aziz Bassiouny, la prédiction sonne juste. Car l'ambassadeur d'Egypte en Israël n'a rien d'un prophète de malheur. Regard vif et large sourire, cet homme affable fait, au contraire, profession d'optimisme. *« Nous n'avons jamais été,* estime-t-il, *aussi proches d'un accord sur la procédure ouvrant la voie à une conférence internationale. »*

L'ambassade d'Egypte à Tel-Aviv siège dans un petit immeuble sans charme, rue de Bâle. Détail amusant puisque cette rue tranquille commémore la ville où, il y a tout juste quatre-vingt-dix ans, Théodore Herzl lança, lors du premier congrès sioniste, l'idée d'un *« foyer pour le peuple juif »*. Sur le trottoir d'en face, de jeunes touristes attendent, sac au pied, leur visa pour le pays du Nil. Dans son austère bureau, aux volets clos, le maître des lieux nous explique longuement la *« stratégie de paix »* de l'Egypte.

« Notre objectif est double. D'abord, nous travaillons à réconcilier la Jordanie et l'OLP. En tant que premier pays arabe, l'Egypte se sent responsable, comme le frère aîné d'une famille. Ensuite, nous voulons poursuivre le dialogue avec Israël en vue de réunir une conférence de paix. A Alexandrie, en septembre dernier, M. Shimon Pérès a, au nom d'Israël, pris à ce sujet un engagement qu'il a renouvelé en février au Caire. Il y a un réel mouvement dans la bonne direction. N'oubliez pas qu'Israël et la Jordanie sont d'ores et déjà d'accord sur dix des treize points de la procédure préparatoire à la tenue d'une conférence. Je parle de cela presque chaque jour avec mes interlocuteurs israéliens. L'Egypte est en bons termes avec toutes les parties au conflit. Elle peut jouer un rôle-clé dans la recherche d'un règlement négocié. »

En Israël, M. Bassiouny est un « personnage ». Seul ambassadeur arabe auprès de l'Etat juif, Israéliens et Palestiniens des territoires occupés le courtisent et l'écoutent. La somptueuse *garden party* qu'il donne chaque année le jour de la fête nationale égyptienne est devenue l'événement mondain de la saison. Il n'a pas eu le temps, déplore-t-il, de bien apprendre l'hébreu, mais sa femme, Negwa, le parle couramment. Pour M. Bassiouny, la diplomatie est une seconde carrière, après vingt-six ans passés sous l'uniforme. Diplômé du collège militaire du Caire en 1956 – l'année de Suez, – il y enseigna plus tard la « tactique », participa à trois guerres contre Israël et termina brillamment général de brigade.

« Il n'existe aucun substitut à l'OLP »

M. Bassiouny se trouva au bon endroit au bon moment. De 1968 à 1976, il sert comme attaché militaire à Damas, où il s'est lié d'amitié, assure-t-on, avec le président Assad. Pendant la guerre du Kippour, il combat sur le front syrien. Devenu diplomate, il est conseiller d'ambassade à Téhéran, où il vit la chute du chah et les débuts du khomeinisme. Arrivé en Israël en 1980, il est promu chargé d'affaires après le rappel au Caire du chef de poste, consécutif aux massacres de Sabra et de Chatila. En septembre dernier, à Alexandrie, le raïs le nommait ambassadeur. Un parcours sans faute pour un homme qui n'a pas cinquante ans.

« Le chemin de la paix n'est guère fleuri, convient M. Bassiouny. *Il est surtout semé d'embûches. »* Certes. Au point que son optimisme de commande peut paraître ingénu. Faut-il tabler sur des retrouvailles Hussein-Arafat au moment où l'OLP annonce son intention d'enterrer définitivement, le mois prochain à Alger, l'accord jordano-palestinien de février 1985 ? *« Oui,* répond M. Bassiouny, *car la seule solution réaliste reste la création d'une confédération entre Jordaniens et Palestiniens. Ces derniers doivent enfin distinguer le souhaitable du possible. »* Faut-il œuvrer pour une conférence internationale, sachant l'hostilité que cette idée suscite au sein du Likoud ? *« Je suis sûr,* observe le diplomate, *que, le jour venu, la majorité des Israéliens soutiendront cette formule. »*

Et que dire du refus d'Israël de parler à l'OLP ? Là, M. Bassiouny fronce le sourcil. *« Il n'existe,* dit-il, *aucun substitut à l'OLP. Israël ne peut continuer d'ignorer son adversaire principal. On ne négocie jamais, c'est bien connu, avec les gens qu'on aime. Améliorer la vie quotidienne dans les territoires occupés, c'est bien. Mais cela ne règle pas le problème de fond. Israël doit offrir l'autodétermination aux Palestiniens. »* Et de conclure, le ton grave : *« Faute d'un règlement global, notre paix, à terme, sera en danger. »*

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Des avocats israéliens dénoncent les « violences physiques » exercées contre les détenus palestiniens

Jérusalem, *(AFP.)* – Les avocats de prisonniers palestiniens, qui observent une grève de la faim depuis jeudi dernier, ont dénoncé, mardi 31 mars, à Jérusalem lors d'une conférence de presse, les *« violences physiques »* exercées par les gardiens contre les détenus.

Le porte-parole de l'administration pénitentiaire israélienne a confirmé pour sa part qu'environ 60 % des 4 100 Palestiniens détenus pour des *« raisons de sécurité »* poursuivaient une grève de la faim pour l'amélioration de leurs conditions de détention.

Au cours de la conférence de presse, Mᵉ Félicia Langer a déclaré que *« depuis la nomination du commandant David Maimon, à la tête de l'administration pénitentiaire en décembre dernier, tous les droits acquis des prisonniers ont été remis en question. Les pratiques de l'administration pénitentiaire constituent un saut de plusieurs années en arrière »*, a-t-elle estimé, ajoutant : *« Il faut prendre très au sérieux les menaces proférées contre les grévistes par le commandant Maimon, qui, contrairement à son prédécesseur, refuse de recevoir les délégués ou même les avocats des prisonniers. »*

M. Mohamed Horani, un Palestinien libéré la semaine dernière qui a entamé une grève de la faim avec six autres anciens détenus dans les locaux du Comité international de la Croix-Rouge à Jérusalem, a décrit les méthodes utilisées *« pour casser le moral des prisonniers »*.

« Les fouilles humiliantes, les passages à tabac, les mises au cachot, l'utilisation de gaz lacrymogènes d'un nouveau type se sont mutipliés récemment », a-t-il souligné, ajoutant : *« Notre lutte n'est pas politique, nous demandons seulement à être traités en êtres humains. »*

A TRAVERS LE MONDE

Tchad

L'armée gouvernementale poursuit son avance dans le Nord

Les autorités de N'Djamena, via l'ambassade du Tchad à Paris, ont annoncé, le mardi 31 mars, que l'armée gouvernementale a pris le « contrôle total » de la localité d'Ounianga-Kébir, jusque-là occupée par les troupes de Tripoli, qui est située au nord-est du Tchad, dans le massif de l'Ennedi, sur la piste menant aux bases libyennes de Maaten-Es-Sara et Khoufra.

Le bilan de cette opération, qui s'est déroulée lundi, ne mentionne aucune perte en vies humaines, ce qui implique que la garnison libyenne – évaluée à environ sept cents hommes, – avait évacué la localité avant l'arrivée des troupes tchadiennes. L'état-major des FANT (Forces armées nationales tchadiennes) a indiqué qu'une trentaine de soldats ennemis – dont la nationalité reste incertaine – ont été faits prisonniers. Du matériel militaire a, d'autre part, été récupéré, notamment, selon le bilan diffusé par les FANT, un avion léger Marchetti et quinze chars T-55.

A N'Djamena, M. Ahmed Korom, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères et à la coopération, a dénoncé mardi la présence *« massive »* et *« inquiétante »* de troupes libyennes dans la zone frontalière entre le Tchad et le Soudan, précisant que, *« loin de quitter la région »* (comme l'ont récemment affirmé les autorités de Khartoum), les forces libyennes *« s'installent »*. *« Les escarmouches avec les forces tchadiennes sont fréquentes »*, a-t-il indiqué. – *(AFP, Reuter.)*

Philippines

Libération d'un homme d'affaires japonais enlevé il y a quatre mois

M. Nobuyuki Wakaoji, l'homme d'affaires japonais qui avait été enlevé le 15 novembrer dernier, quelques jours seulement après le retour de la présidente Aquino d'une visite officielle au Japon, a été libéré dans la soirée du mardi 31 mars, ont annoncé, ce mercredi 1ᵉʳ avril, les autorités de Manille. Aucun détail n'a cependant été rendu public sur les ravisseurs de M. Wakaoji ni sur les circonstances de cet enlèvement et de son dénouement.

Représentant aux Philippines du groupe industriel Missui & Co., M. Wakaoji avait été enlevé à la sortie d'un terrain de golf, près de la capitale. Selon un porte-parole du gouvernement, il a été libéré dans une église d'un faubourg de Manille et hospitalisé pour des examens médicaux, bien qu'il semble être en bonne santé. Contrairement à ce que les ravisseurs avaient tenté de faire croire à l'aide d'une photo diffusée pendant la détention de M. Wakaoji, ce dernier n'a pas eu le doigt coupé.

Le porte-parole a assuré que les autorités n'avaient *« pas payé un peso »* de rançon pour la libération de l'homme d'affaires et n'a fait état d'aucune arrestation. L'affaire avait quelque peu empoisonné les relations des Philippines avec le Japon. Mᵐᵉ Aquino avait admis que l'aide économique promise par Tokyo durant sa visite officielle s'en était trouvée *« fortement compromise »*.

Le secteur privé japonais, sur lequel on compte également beaucoup à Manille pour redresser la situation économique, s'est souvent dit peu soucieux de renforcer sa présence aux Philippines tant que M. Wakaoji était détenu. La presse japonaise avait insinué que des membres des forces de l'ordre étaient impliqués dans l'enlèvement. – *(Corresp.)*

Algérie

Relance du dialogue avec Madrid

Le ministre espagnol des affaires étrangères, M. Francisco Fernandez Ordonez, a quitté Alger, mardi 31 mars, au terme d'une visite officielle de quarante-huit heures qu'il a qualifiée de *« positive et constructive »*. Reçu par le président Chadli, il s'est également entretenu avec plusieurs ministres, dont son homologue, M. Ahmed Taleb Ibrahimi.

Cette visite tombait à point nommé pour relancer des relations bilatérales affectées dernièrement par la présence, sur le territoire algérien, de militants basques espagnols du « commando Madrid ». Cette question, déjà abordée la semaine dernière lors du voyage à Alger de M. Rafael Vera, le secrétaire d'Etat espagnol à la sécurité, a été de nouveau évoquée. Les deux pays ont conclu, en novembre dernier, un accord sur l'accueil, en Algérie, de séparatistes basques expulsés de France ou susceptibles de l'être ; M. Ordonez s'est déclaré persuadé qu'il n'y aurait pas d'*« activité anti-espagnole en Algérie »*. A propos d'autre part du conflit du Sahara occidental, M. Ordonez a notamment déclaré : *« Nous considérons la situation comme une décolonisation inachevée »*, précisant que *« la ligne de communication avec le Front Polisario n'a jamais été rompue »*. Enfin, sur le problème palestinien, M. Ordonez s'est déclaré *« optimiste sur les résultats de la prochaine réunion du CNP (Conseil national palestinien) à Alger »*.

Le deuxième volet de la visite du ministre espagnol était d'ordre économique avec, en perspective, la réunion de la commission mixte à la fin du mois d'avril. La balance commerciale entre les deux pays a été favorable en 1986 à l'Algérie, qui a exporté vers l'Espagne pour 468 millions de dollars et n'a importé en produits espagnols que la contre-valeur de 256 millions de dollars. – *(Corresp.)*

Afrique

ALGÉRIE : la création de deux nouvelles associations des droits de l'homme

Une étape sur la voie de la libéralisation ?

ALGER
de notre correspondant

Les droits de l'homme et les libertés individuelles sont des sujets sensibles et des principes souvent bafoués dans les pays en voie de développement, ce qui rend plus perceptible qu'ailleurs le moindre pas vers la libéralisation. L'Algérie n'échappe pas à la règle. En une semaine, les progrès accomplis sont plus importants qu'en près de vingt-cinq ans d'indépendance. Le 19 mars, une poignée d'avocats algérois se réunissent et décident de créer une section locale d'Amnesty International, ainsi qu'une Ligue algérienne des droits de l'homme, la troisième du genre. Les démarches auprès d'Amnesty sont aussitôt faites et les statuts déposés deux jours plus tard auprès du ministère de l'intérieur, pour obtenir le sacro-saint visa d'agrément sans lequel aucune association ne peut légalement fonctionner.

Lundi 23 mars, les mêmes avocats, tous membres du conseil de l'ordre, sont reçus en audience par le président Chadli qui, finalement, les encourage. Mieux, il donne des ordres aux services de sûreté qui, dès le lendemain matin, libèrent les vingt-trois personnes assignées à résidence dans le sud du pays.

Ce retournement spectaculaire avait en fait été annoncé dès le 8 mars. Ce jour-là, le réalisateur de la télévision algérienne, M. Rachid Ben Brahim, condamné le 12 janvier à huit mois de prison ferme pour avoir distribué des tracts, voit sa peine réduite en appel à trois mois. Emprisonné depuis le 29 décembre, il est immédiatement élargi. L'annonce de sa libération sur la scène d'une grande salle de spectacle algéroise avant le début du programme enthousiasme la foule. Son arrestation avait soulevé un tollé dans les milieux intellectuels, qui avaient spontanément manifesté leur solidarité. Une pétition, signée par plus de mille personnes, avait aussitôt commencé de circuler et une délégation de signataires avait été reçue par toutes les instances du pouvoir.

Ces récentes décisions mettent fin à deux ans de débat interne suscité par la création de deux ligues de défense des droits de l'homme qui n'ont jamais été autorisées. L'une, présidée par Me Omar Menouer, est proche des milieux trotskistes ; l'autre, présidée par Me Abdenour Ali-Yahia et qualifiée de « berbériste » : plusieurs de ses membres sont encore emprisonnés, après leur condamnation par la Cour de sûreté de l'Etat, en décembre 1985, à des peines allant jusqu'à trois ans de prison. Sur le moment, les autorités, embarrassées, n'ont pas trouvé d'autre réponse que la répression. Elles ont bien essayé, par la suite, de favoriser la première pour contrer la seconde, mais sans succès. Le parti unique algérien, jaloux de ses prérogatives, n'entendait pas qu'une association, fût-elle de défense des droits de l'homme, échappe à sa tutelle.

En toute indépendance

De répression en tergiversations, le pouvoir vient de trouver la solution en donnant sa bénédiction à la création de ces deux nouvelles associations qui devraient, l'une comme l'autre, regrouper des adhérents de tous horizons et au-dessus de tout soupçon. L'occasion est trop belle, il est vrai, de se « refaire une virginité » sur ce délicat sujet des droits de l'homme en reléguant les associations existantes, mais non reconnues, au second plan. Ultime finesse : la section locale d'Amnesty, selon la structure même de cette association, n'aura pas compétence pour traiter des affaires algériennes.

En tout cas, si le « label » du ministère de l'intérieur leur est accordé, ces deux associations auront le mérite d'exister et de fonctionner en toute indépendance du parti, ce qui est une garantie minimale pour leur crédibilité. Peut-être auront-elles du mal à se défaire de la « protection » que leur a imposée le président Chadli et qui fait déjà naître, ici et là, quelques suspicions. Les dossiers qu'elles auront à traiter dans l'avenir indiqueront de quelle liberté de mouvement elles disposent réellement.

Comme les proches du chef de l'Etat se plaisent à le dire : « *Le moment est venu : l'Algérie a été exemplaire dans la reconquête de son indépendance, puis de ses richesses nationales, elle se doit maintenant d'être exemplaire en matière de libertés individuelles.* » La paix sociale, en effet, est sans doute à ce prix : les Algériens, dans leur majorité, sont dépourvus de conscience politique, et ils reportent leur attention sur les contingences de la vie quotidienne, les problèmes corporatifs et les libertés individuelles, qu'ils ne réclament cependant pas encore à cor et à cri. Mais les troubles qui se sont produits à Constantine, au mois de novembre dernier, sont présents dans les mémoires. Depuis, les revendications les plus légitimes sont prises en considération, les lycéens et les étudiants sont écoutés. Des décisions gouvernementales garantissent la disponibilité des produits alimentaires pour les particuliers ainsi que l'approvisionnement des entreprises en biens intermédiaires, afin que celles-ci ralentissent les suppressions d'emploi en cours. Il convenait donc de faire un geste en faveur des libertés individuelles, ce à quoi le président de la République vient de consentir, de la manière la plus symbolique. Il est vrai que l'Algérie ne pouvait pas rester indéfiniment en-deçà des dispositions de la « *Charte africaine des droits de l'homme et des peuples* », que son Assemblée nationale vient de ratifier.

Les deux nouvelles associations, dont ni la composition de leur bureau ni la liste de leurs membres ne sont encore connues, ne devraient pas manquer d'ouvrage. Il y a encore des gens emprisonnés pour délit d'opinion en Algérie et les cent quatre-vingt-six jeunes condamnés au mois de novembre à Constantine, qui ont fait appel, attendent toujours d'être rejugés.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

Enquête

La petite planète

A la veille du congrès de Lille

La balade des « éléphants »

Clubs, lettres, associations, experts, bureaux indépendants : lorsque, en mars 1986, les ténors du PS – certains les appellent les « éléphants » – ont quitté leurs ministères pour se retrouver dans l'opposition, il a bien fallu « s'établir ». Présidentiables ou « premier ministrables » ont manifesté leurs velléités d'indépendance en s'organisant en marge du parti. Une indépendance qui fait parfois grincer des dents rue de Solferino. Le congrès de Lille devrait, espère-t-on, remettre un peu d'ordre dans tout cela : les « éléphants » vont y être instamment invités à rejoindre le troupeau. Craindrait-on qu'ils lui fassent, de loin, un peu trop d'ombre ?

AU 266, boulevard Saint-Germain, à la fin des années 70, Michel Rocard, déjà, avait planté sa tente. Son départ du gouvernement a réactivé la machine. Cet appartement bourgeois transformé en bureaux a l'allure d'une petite maison d'édition brouillonne et chaleureuse. Les dossiers s'entassent, un peu empoussiérés. C'est le fief du « cabinet » de Michel Rocard : une petite dizaine de personnes, secrétaires et « détachés » de grandes entreprises publiques ou d'administrations qui ferment les yeux sur leur autonomie et les paient sans rechigner, alors qu'ils se consacrent essentiellement à Michel Rocard. Ce genre d'arrangement avec le ciel est d'ailleurs fort répandu. A 8 h 30, chaque jeudi, le cabinet Rocard s'y réunit pendant une heure, une heure trente. Ils sont là, les toujours fidèles, la dizaine du premier cercle.

Plus loin, c'est le deuxième cercle, celui des experts : trente-cinq à quarante personnes (« *On ne veut pas faire comme Fabius avec ses cent dix experts* », souligne-t-on avec une ironie un peu méprisante). Des hommes et des femmes d'« *excellent niveau* », qui travaillent soit à la demande, soit de leur propre initiative. Plus loin encore, appendices obligés du 266, les clubs (une centaine dans toute la France, plus une trentaine de clubs jeunes qu'on appelle « Forum »...) et la lettre d'information bimensuelle *Convaincre*, que l'on peut se procurer contre 150 francs pour vingt numéros (à partir de 500 francs s'il s'agit d'un abonnement de soutien). Totalement autofinancée, nous dit-on, elle a huit mille abonnés, et le nombre ne cesse de monter.

Le seul regret devant l'insuffisance des débats internes au PS explique-t-il une telle organisation ? Sans doute non. Et l'on ne s'en cache guère. « *L'arrière-plan présidentiel est évident : on ne peut attendre la dernière minute pour se préparer à la présidentielle.* A fortiori, *on ne peut le faire à l'intérieur du Parti.* » Est-ce pour cela que des publicitaires ou des conseillers en communication, « *estimant qu'il s'agit d'un investissement à long terme* », ne facturent pas leurs prestations ? Est-ce pour cela que Michel Rocard, à deux pas du 266, vient de louer un deuxième appartement où il a installé son bureau personnel ? La moquette beige est douce, et superbe le canapé de l'entrée, où patiente un visiteur. Ici, c'est plus luxueux, plus confidentiel aussi. On vous demande de ne pas révéler l'adresse. De même, on se montre fort discret sur le budget de la maison Rocard. « *Il serait délicat*, nous dit-on, *de trop parler de gros sous...* »

Souvenirs de Matignon

Chez Pierre Mauroy, avenue Bosquet, n'étaient les cendriers de porcelaine blanche marqués « *Premier ministre – Souvenirs de l'hôtel Matignon,* – on se croirait chez un médecin de province. Tranquillement installés dans des bibliothèques de bois blond de ce style si indéterminé qu'on le dirait bien « faubourg Saint-Antoine », les publications du maître des lieux attendent d'être données en souvenir aux visiteurs. On ne peut oublier que l'on est chez le maire de Lille : de l'immense photographie en couleurs du beffroi posée près du bureau aux gravures ici ou là, Lille est présent partout.

Dès 1983, décidé à ne pas reprendre son poste de député, Pierre Mauroy a cherché un appartement à Paris : son petit studio montmartrois faisant un peu trop étudiant, c'est l'UAP qui lui loue celui-ci, plus cossu, sans être luxueux, pour 11 000 F (la moitié payée par Pierre Mauroy, l'autre par le CEDEP – Centre d'études et de promotion, – qui existe depuis 1965). Ici, c'est à la fois le bureau et l'appartement privé de Pierre Mauroy. Son secrétariat, dit-on officiellement, même si lui préfère l'appeler son « kibboutz ». « *Quand il n'est pas là, tout est calme. Autrement, ça bouillonne.* »

Une fois par an, nostalgie et camaraderie confondues, les cent vingt anciens collaborateurs de l'ex-premier ministre se retrouvent autour d'un pot dans la grande salle de réunion. De même, une fois par mois environ, une quinzaine d'amis y prennent le petit déjeuner, ou se retrouvent autour d'un buffet dressé dans la grande cuisine, sur la table de pin.

C'est ici qu'à n'importe quelle heure – parfois en robe de chambre s'il est tard – Pierre Mauroy reçoit ses intimes.« *Il a toujours besoin de discuter, de parler, d'échanger avant de décider.* »

Amoureux de Paris, le premier ministre que la gauche s'est donné ne fait pas – c'est sûr – dans la prétention, et les lambris, à lui au moins, n'ont pas tourné la tête (encore que, lorsqu'il déjeune avec la presse, c'est un maître d'hôtel en gants blancs qui assure le service). Les deux policiers des voyages officiels qui lui sont attachés se sont fait un petit nid dans un coin. Une secrétaire est là aussi, avec une collaboratrice (salariée de *la Revue politique et parlementaire*, propriété depuis longtemps d'amis de Pierre Mauroy), et la femme d'un copain passe – bénévolement – faire des revues de presse.

Il est vrai qu'il ne s'agit que de l'une des bases de cet « éléphant »-là. Il dispose aussi de la mairie de Lille, d'un bureau à la Fédération des villes jumelées, dont il est le président mondial (et qui lui permet de voyager à sa guise), et d'un autre à l'Assemblée nationale...

Autres prolongements de la planète Mauroy : l'association « Socialisme et réalités », dont les statuts viennent d'être déposés (les cotisations vont de 50 à 200 francs), une lettre du même nom (en principe mensuelle, elle coûte 22 francs le numéro et est livrée à 5 000 exemplaires) et *la Revue politique et parlementaire* dirigée par Thierry Pfister.

Pour discret qu'il soit, le petit empire Mauroy existe bien. Il ne fait d'ombre à personne, mais il lui permet de continuer à exister publiquement. Comme si, pour lui aussi, le Parti désormais un peu petit, c'était devenu une nécessité. « *Le passage au pouvoir a fait émerger des têtes fortes. Après avoir quitté le gouvernement, les ministres se sont retrouvés à la rue et sans boulot*, dit-on dans son entourage. *Au PS, on souffre d'un trop-plein d'intelligence et c'est absurde. Alors, soit on assume, soit on prévoit d'intégrer les gens.* »

3615 : tapez « J. LANG »

Le trop-plein d'intelligence, chez Jack Lang, on le revendiquerait presque. « *Après le 16 mars*, se rappelle Monique Lang, cette petite femme pétulante aux allures d'imprésario de choc, *à la maison, c'était la folie. Et on ne s'y attendait pas.*» Les gens se précipitaient place des Vosges – au domicile privé des Lang – comme s'ils allaient rue de Valois, au ministère. « *On a été submergés. Je pouvais à peine m'habiller. On faisait attendre les gens sur le palier. On se cachait dans la cuisine. On n'avait rien prévu.* » Jack Lang lui-même n'a mesuré que tardivement qu'il allait passer dans l'opposition.

Alors il a bien fallu prendre des mesures. Une mutuelle, propriétaire d'un immeuble de bureaux près des Champs-Elysées, lui a fourni – contre un loyer de 6 500 F par mois et pour deux ans maximum, c'est-à-dire jusqu'au printemps 1988 – quatre petites pièces. On s'est retrouvé en famille : Michel Delebarre et l'association Espaces 89 autour de Françoise Castro (la femme de Laurent Fabius) étaient installés un étage plus haut. Le mouvement, La télé est à nous, est à côté, ainsi qu'une radio libre.

Alors, avec de l'huile de coude et un sens fort soixante-huitard de la débrouille (revu et corrigé Panthéon version 81) on s'est organisé en lançant, sous le patronage du publicitaire Jacques Séguéla (c'est lui qui a trouvé le nom), l'association Allons z'idées. Trois bénévoles de base : Jack Lang et Monique Lang, l'architecte Patrick Bouchain, une secrétaire de direction, une standardiste, une dactylo, deux étudiants (l'un chargé de la documentation est défrayé, l'autre est payé 3 000 francs par mois) et un journaliste ont complété l'équipe. Pour pas un sou, un service minitel (3615 tapez « J. LANG ») s'est mis en place (le serveur se rembourse au fur et à mesure des rentrées).

Le journaliste qui s'en occupe à mi-temps se rémunère selon les profits dégagés. Le minitel fonctionne de trente à trois cents heures par jour, ce qui est un beau succès (on a dénombré jusqu'à six cents participants pour un jeu) – « *Jack, tu es beau, socialiste et vosgien. Tu aimes Tonton. Décidément, tout nous rapproche* », lance l'un. « *Jack, reviens-nous encore plus sexy* », supplie un autre.

On est jeune et on s'amuse. On s'organise aussi : grâce à « la lettre d'Allons z'idées » (qui fonctionne sous forme de chaîne, chaque adhérent donnant six noms de sympathisants potentiels), dix-huit mille contacts ont répondu présent dans toute la France. « *Et il faudrait presque freiner le mouvement, sinon on serait débordé* », soupire Patrick Bouchain. Une fois par semaine, debout (il n'y a pas de place pour asseoir tout le monde), d'anciens membres du cabinet du ministre de la culture se retrouvent. Chacun repart avec un dossier sous le bras.

Pas facile de faire comprendre aux enthousiastes et aux solliciteurs que Jack Lang n'est plus ministre. « *Le comprend-il lui-même ?* », sifflent les méchantes langues. « *Je ne m'irrite pas qu'on s'agace. Cela ne me préoccupe pas* », répond Jack (ne pas prononcer à l'américaine...) avec son sourire de jeune homme. « *Chaque fois que le parti m'a demandé quelque chose, j'ai dit oui. On peut peut-être se demander pourquoi il ne le fait pas plus souvent... Le congrès de Lille est en partie destiné à donner une plus grande cohérence à tout cela et à créer une nouvelle dynamique. C'est ce qu'on m'a dit* », souligne-t-il avec malice. Plus sérieusement, l'associaton n'est pas qu'un club de rencontres artistiques : on y adhère pour 50 francs minimum. Mais certains généreux donateurs envoient jusqu'à 100 000 F. « *On roule sur un budget de 1 à 1,2 million de francs* », vous dit-on, tout prêt à ouvrir les livres de comptes.

C'est aussi sur cette dynamique que continue de s'affirmer l'image de Jack Lang, sur laquelle très sérieusement le cabinet CSA (Claude Suquet associés) vient gratuitement de réaliser une « *étude qualitative* » sur le « *produit Lang* » où l'on apprend entre autres que « *l'on se moque de son appartenance politique du moment qu'on l'a au ministère de la culture* » et que « *seul Malraux soutient la comparaison* »...

M. Chevènement ne paie pas de loyer

Moins bouillonnant, mais diablement organisé, Jean-Pierre Chevènement a lui aussi sa « chambre en ville ». Il est mieux organisé que ses anciens camarades de gouvernement puisqu'il ne paie pas de loyer. Gracieusement hébergé – au titre d'une convention d'occupation précaire – par une association d'aide aux handicapés et aux jeunes en difficulté, La vie active, dont il est le président d'honneur depuis trois ans, Jean-Pierre Chevènement occupe ces bureaux assez luxueux près du Trocadéro, depuis le mois d'avril dernier. La vie active, dont une plaque est posée sur la porte palière, est fort discrète, car elle n'apparaît pas sur l'interphone. « *On n'a aucune charge salariale* », explique un des collaborateurs de l'ancien ministre. Ici aussi fonctionne à plein le système des « détachements » plus ou moins officiels. On paie tout de même téléphone et électricité. « *Certes, on avait plus d'argent lorsqu'il était ministre. On ne roule par sur l'or, mais le bilan est équilibré.* » Demander à rentrer dans les détails n'est pas ici très populaire. Contentez-vous donc de savoir que les députés proches de lui versent 1 500 F par mois, et que le club de Jean-Pierre Chevènement, République moderne, regroupe 1 500 adhérents (la cotisation est de trois cents francs). Le club dispose d'une lettre mensuelle tirée à 8 000 exemplaires (2 500 abonnés à 100 francs) et d'un groupe de deux cents experts.

C'est ici que l'ancien ministre reçoit ses conseillers quand il n'est pas à Belfort, ou ailleurs, et organise ses « réunions de cabinet » tous les lundis à 8 h 30. Et si certains au parti prenaient ombrage de cette activité ? « *Le parti s'est éclaté avec l'expérience gouvernementale, et c'est un peu dommage. Avant 1981, il y avait un grand régulateur au parti : François Mitterrand. Jospin, lui, n'arrive pas à les tenir. Chevènement, lui, avait besoin d'un endroit pour réfléchir. Le Parti ne réfléchissait pas.* » Faut-il voir un clin d'œil dans la signature de l'éditorial de la lettre de Jean-Pierre Chevènement « L'éditorial du président ? »

Le « prototype » Fabius

« *Avoir son lieu à soi n'est pas solenniser une notoriété personnelle, c'est d'abord répondre à une demande* », estime Thierry Lajoie, ancien chef de cabinet de Laurent Fabius et aujourd'hui l'un de ses deux attachés parlementaires. Aussi, lorsque Laurent Fabius a quitté Matignon, cet appartement du boulevard Raspail l'attendait. Loué entre 10000 et 15000 francs par mois à une compagnie d'assurances, il abrite un « staff » de huit personnes.

Une secrétaire et deux policiers (et une R25 entretenue par Matignon) mis à la disposition de tout ancien premier ministre et les autres, dont trois travaillent pour l'élu normand. Dans un grand cagibi au fond d'un couloir, des centaines de dossiers numérotés sont suspendus : il s'agit de toutes les lettres reçues (et des suites données). Est-ce bien là la demande dont parle Thierry Lajoie, et que signifie ce petit tableau accroché dans un coin et intitulé *Veille d'Austerlitz* ?

Ici aussi, en tout cas, on s'organise en attendant des jours meilleurs. On crée une association Solidarités modernes (300 membres qui cotisent 200 francs), une lettre du même nom (tirée à 5000 exemplaires). On organise des dîners-débats au Sénat (une fois tous les deux mois, 170 francs de participation), et, surtout, on bénéficie – cela crée bien des jalousies – d'un réseau d'entraide et d'amitiés efficaces dont le « rendement » est difficile à évaluer. Une ou deux fois par semaine, Laurent Fabius se rend en province. Il reçoit de nombreuses invitations à l'étranger. Et, apparemment, il commence à apprendre à se décontracter : en témoigne son récent passage à « L'oreille en coin », où, sur l'air de son dernier tube, *le Petit Bouchon*, Sabine Paturel, assise sur ses genoux, a réussi l'exploit de déboutonner les trois premiers boutons de chemise de Laurent Fabius sans lui faire fuir cette gaudriole. Après tout « *la politique est une gestion du temps et du possible* », se plaît-on à répéter boulevard Raspail... Comment interpréter l'hyper-activité fabiusienne ? « *Tout dépend*, sourit Thierry Lajoie, *si l'on considère qu'il s'agit d'un service après-vente ou de la préparation d'un prototype...* »

AGATHE LOGEART.

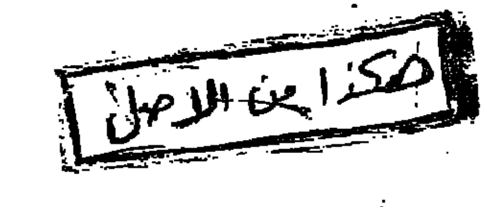
Chez « Béré », un sou est un sou

BIEN sûr, Pierre Bérégovoy a « sa » lettre (*Economie et Liberté* tirée à 3 500 exemplaires). Mais c'est tout. Un point c'est tout. N'allez pas lui parler d'une permanence, ou d'un appartement en ville. Son domicile, son bureau à l'Assemblée et sa mairie de Nevers le satisfont pleinement.

A son départ du gouvernement, Pierre Bérégovoy s'est acheté une petite Renault « *qu'il conduit lui-même* ». Ses proches – une trentaine d'experts (on préfère le terme de conseillers professionnels) qui travaillent autant pour lui que pour le PS – se retrouvent de temps en temps au Bourbon en face de l'Assemblée pour un déjeuner amical et, vous assure-t-on, « *frugal* ». Et quand Pierre Bérégovoy se déplace, c'est parfois tout seul. Avec son « *cartable* », comme il appelle son porte-documents.

« *Quand il était ministre, il disait souvent : un sou est un sou. Il connaît la valeur de l'argent. Nous, avec la lettre, on fonctionne un peu dans le cadre d'une économie rurale et familiale. Et puis « Béré » dit souvent qu'il n'est pas présidentiable. Alors, il s'organise en fonction.* »

Que pense-t-il des autres « éléphants » qui, ces temps-ci, font un peu bande à part ? « *C'est leur problème*, dit-il d'un air ronchon. *Bien sûr, on ne peut empêcher les gens de faire des clubs, des associations. Mais il vaudrait mieux mettre ces efforts en commun.* » Plutôt que de jouer à chacun pour soi, avec des fusils à tirer dans les coins...



du Parti socialiste

La politique extérieure, un domaine en friche...

« *NOUS avons failli être isolés !* » Jacques Huntzinger, ancien secrétaire national du Parti socialiste aux relations internationales, remplacé au congrès de Toulouse par le rocardien Louis Le Pensec, se souvient encore des durs moments qu'il dut passer en Allemagne à défendre la politique de son parti sur les problèmes de sécurité et de désarmement après le fameux discours de François Mitterrand, au Bundestag, de janvier 1983.

La politique du parti ? Plutôt celle du chef de l'Etat, et, accessoirement celle du gouvernement de gauche de l'époque. Car, il faut bien le constater, les questions de politique internationale font rarement l'objet d'affrontements dans les instances dirigeantes du parti et les divers courants se gardent d'en faire des questions de principe.

Bien malins aujourd'hui ceux qui pourraient entrevoir les nuances entre mitterrandistes, rocardiens et tenants de la ligne Chevènement sur les grands problèmes mondiaux de l'heure. Toutes ces questions semblaient être réglées par le discours tenu à l'Elysée, et personne ne se sent le courage de le remettre en question. Mais en scrutant d'un peu plus près, et si l'on met à part l'accord général – œcuméniquement proclamé dans le parti – sur la nécessité de faire l'Europe, ou celle d'approfondir le dialogue Est-Ouest, on peut tout de même noter quelques déplacements d'accents.

Quelques divergences...

Chez les rocardiens, par exemple, la sensibilité aux problèmes du tiers-monde est plus marquée. Cela tient en grande partie aux engagements personnels de plusieurs membres éminents de ce courant : Jean-Pierre Cot, qui a mesuré la difficulté lorsqu'il était ministre de la coopération de traduire en actes gouvernementaux sa sensibilité tiers-mondiste, ou bien encore Edgard Pisani et son engagement néo-calédonien.

On notera, en revanche, une approche « originale » des problèmes Est-Ouest dans les rangs de Socialisme et République (ex-CERES), où Jean-Pierre Chevènement développe une analyse de l'URSS fortement inspirée des analyses de Régis Debray sur la décadence de l'empire soviétique.

Quelques divergences peuvent aussi apparaître çà et là sur le problème du Proche-Orient. Si les socialistes de vieille souche, héritiers de la SFIO d'antan, n'ont jamais varié dans leur soutien à Israël, une partie de la génération venue au PS après avoir fait ses premières armes militantes dans la lutte contre la guerre d'Algérie a gardé quelque sympathie pour la cause arabe. Ceux-là se retrouveront plutôt dans les rangs rocardiens, à l'exemple de Michel de la Fournière, aujourd'hui ambassadeur à Haïti, qui fut le premier président de l'UNEF à prendre contact avec les étudiants du FLN, au plus fort de la guerre d'Algérie.

Mais aujourd'hui, si ces sensibilités demeurent, elles ne servent plus à marquer les différences, à dessiner les tendances, à déterminer les camps. Même les « nationalismes de gauche », modèle Hernu ou Chevènement, se sont limés à l'épreuve du pouvoir et ne demeurent, pour l'instant, que des potentialités théoriques, pour le cas où l'un ou l'autre de ces dirigeants accéderait à la charge suprême (et, comme dirait Obélix, c'est pas demain la veille).

La mutation qui s'est opérée au sein du PS à l'occasion de l'exercice du pouvoir par la gauche n'a pas renforcé, bien au contraire, le prestige du secteur international au sein des organes dirigeants. Alors que, dans l'opposition, Lionel Jospin, qui en assumait la charge lorsque François Mitterrand était premier secrétaire, avait donné un certain lustre à la fonction, ses successeurs – Véronique Neiertz, Jacques Huntzinger et Louis Le Pensec – ont eu bien du mal à faire entendre la voix du parti dans ce domaine. Que pèse en effet l'état-major international de la rue de Solferino – cinq permanents et une vingtaine de bénévoles – face aux poids lourds que sont les conseillers élyséens et qui étaient, avant mars 1986, les membres des cabinets ministériels ?

« *Il y a eu crise, mais il n'y a pas eu débat* », nous confie encore Jacques Huntzinger en évoquant la démission, en 1983, de Jean-Pierre Cot du ministère de la coopération.

Si, traditionnellement, la réunion hebdomadaire du bureau exécutif du parti commence, comme le conseil des ministres, par un exposé sur la politique internationale – présenté le plus souvent par Lionel Jospin, – celui-ci fait très rarement l'objet d'une discussion et on passe bien vite aux autres points de l'ordre du jour.



LAMBOURS/VU

A la tribune du congrès socialiste de Toulouse, en octobre 1985.

Une évolution est en cours

« *Le poste de secrétaire aux relations internationales n'a jamais été dans le parti un enjeu de pouvoir,* poursuit Jacques Huntzinger. *Au dernier congrès, les rocardiens ont manifesté l'intention de l'occuper, et cela n'a pas créé de problème majeur.* »

Fidèle reflet de la société française, pour laquelle la politique étrangère est affaire de gouvernement et non pas de parti, le PS, comme les autres formations politiques, à l'exception du Parti communiste, ne délègue pas ses étoiles de première grandeur dans ce secteur, ce qui pose parfois certains problèmes dans les relations avec d'autres partis européens mieux structurés. De plus, lorsqu'un premier secrétaire comme Lionel Jospin fait montre d'un intérêt trop marqué pour ces questions et y consacre du temps, il lui est parfois reproché de négliger les choses jugées plus importantes par les militants.

Cette place modeste réservée par le PS à la politique extérieure, si elle a eu l'avantage de ne pas gêner l'action gouvernementale par des prises de positions intempestives, présente néanmoins l'inconvénient de réduire l'influence du parti dans les instances européennes et internationales.

La « force de frappe » internationale du PS est loin d'atteindre l'efficacité du SPD ouest-allemand, dont l'influence sur l'Internationale socialiste est très grande, ou même du Parti travailliste britannique, dont l'écho dans les pays du Commonwealth reste important.

On sent néanmoins qu'une évolution est en cours et que la force des choses va contraindre, *nolens volens,* les militants du parti à se pencher sur des questions dépassant les contingences hexagonales.

Le grand mouvement impulsé par Mikhaïl Gorbatchev remet en question les dogmes les plus ancrés. Sous le credo atlantiste et européen incarné par la politique extérieure mitterrandienne, que personne pour l'instant ne s'avise de contester, on perçoit des mouvements divers ; une écoute plus attentive des arguments développés par les partis socialistes nordiques sur le désarmement et la sécurité européenne, une remise en question, bien modeste, certes, mais significative, de la doctrine française de la dissuasion, dans le groupe des experts animé par Claude Allègre.

Prise de conscience

Mais le changement le plus notable dans l'attitude des socialistes vis-à-vis des problèmes internationaux est la prise de conscience par certains leaders de leur importance du fait de leur passage au pouvoir.

Un Pierre Mauroy, par exemple, multiplie aujourd'hui les voyages à l'étranger dans le cadre de ses fonctions de président de la Fédération mondiale des villes jumelées et a été fort tenté par la fonction de responsable international du parti, après avoir envisagé, un moment, de prendre la direction de la coordination des partis socialistes européens. Rocard, Fabius, Chevènement sont saisis de la bougeotte qui caractérise les présidentiables et qui les oblige un jour ou l'autre à passer par Jérusalem. Mais cet intérêt ne semble pas faire tache d'huile dans le parti.

Et pourtant, l'isolement du PS n'a aujourd'hui plus de vraie raison d'être. Un parti d'opposition se doit d'avoir une réflexion indépendante et originale dans ce domaine. Mais la « raison de parti » a du mal à émerger sous la raison d'Etat.

LUC ROSENZWEIG.

Entre le PS et le SPD, des contacts très limités...

La frontière du Rhin

BONN
de notre correspondant

ON pourrait résumer les relations entre la gauche allemande et la gauche française à deux épisodes particulièrement douloureux de ces dernières années : le premier, ce furent les attaques brutales menées au moment culminant du terrorisme allemand contre un gouvernement social-démocrate accusé d'incarner l'image d'un pays répressif, où l'ordre doit prévaloir à tout prix. Le second, la profonde déception suscitée par un gouvernement socialiste français qui, en apportant son soutien au déploiement des euromissiles américains en RFA, a confirmé de nombreux sociaux-démocrates dans l'idée qu'ils se faisaient d'une France militariste incapable de sortir de son hexagone.

Quarante ans après la fin de la guerre, les deux pays sont, et depuis longtemps, d'étroits partenaires économiques. La réconciliation tant célébrée entre la France et la RFA répond essentiellement à la raison d'État. « *On s'est enfermé dans le dogme de l'amitié franco-allemande en oubliant de se parler* », note le député social-démocrate de Hambourg, Freimut Duve, en regrettant qu'il n'y ait pas davantage d'échanges entre les partis politiques.

Cette situation vaut pour le SPD et le PS, dont les préoccupations ont paru ces dernières années, s'éloigner les unes des autres. Les questions de désarmement, d'énergie nucléaire, d'environnement, qui monopolisent le débat politique au sein du SPD sont à peine abordées au sein du PS, où l'on observe avec méfiance les prises de position du parti frère. La modernisation industrielle, à laquelle les socialistes français ont consacré une grande attention ces dernières années, fait à l'inverse l'objet d'un profond réexamen critique d'une partie importante de la gauche allemande.

Renverser la vapeur

On peut s'étonner que, sur des questions aussi fondamentales, les responsables politiques socialistes des deux côtés n'aient pas jusqu'à ce jour vraiment paru à échanger quelques idées. C'est pourtant un fait attesté par l'absence à peu près complète de contacts réguliers entre les deux partis.

Depuis que M. François Mitterrand est à l'Elysée, on s'est, à Paris, enfermé dans l'idée facile que la discussion avec les Allemands de l'Ouest passait forcément par le gouvernement de Bonn. Cela pose effectivement moins de problèmes, dans la mesure où les partis de l'actuelle majorité libérale chrétienne-démocrate partagent à peu de chose près la méfiance des socialistes et des Français en général pour les inquiétudes de la gauche ouest-allemande. Cela permet également d'éviter d'avoir à se remettre soi-même en cause, en oubliant seulement que, si les contacts entre les deux pays se limitent à ceux des administrations, on risque fort un jour de se trouver devant des barrières infranchissables.

Sans chercher à rejeter la faute sur l'un ou l'autre parti, on estime à la direction du SPD qu'il est en tout cas temps de remédier à cet état de fait. On admet volontiers que les sociaux-démocrates ont longtemps laissé au seul Parti chrétien-démocrate l'apanage de l'idée européenne ; les gouvernements de coalition sociaux-démocrate/libéraux des années 70 étant tout entiers absorbés par l'ouverture à l'Est et la politique de détente.

Encore timidement, certains s'essayent à renverser la vapeur, non sans se heurter à l'incrédulité d'une bonne partie des militants. Des dirigeants comme Horst Ehmke, responsable de son groupe parlementaire pour la politique étrangère, ou M. Freimut Duve, chargé de la culture, estiment le moment venu de reprendre les choses en main. Il est question de créer une cellule chargée des relations avec la France, dont M. Duve prendrait la responsabilité. Le député de Hambourg, qui s'est depuis longtemps engagé pour l'environnement et le désarmement nucléaire, d'abord comme écrivain et directeur de collection puis comme député, connaît bien la France. Il a de nombreux amis parmi les dirigeants du PS, comme Jack Lang et Michel Rocard.

Le problème sera de trouver du côté français des gens intéressés. Personne ne se fait d'illusions à Bonn sur ces difficultés, tant les principaux dirigeants du PS paraissent obnubilés par leurs querelles de chapelles en prévision de l'élection présidentielle de 1988.

HENRI de BRESSON.

Le voyage de M. Mitterrand en Franche-Comté

Laissez venir à moi les Français !

(Suite de la première page.)

Jamais, depuis 1981, M. Mitterrand n'avait été ainsi fêté, sans retenue, sans que lui soit adressé le plus petit reproche. Au moins, de 1981 à 1983, le rappelait-on, au cours de ses déplacements en province, au respect de ses engagements. Il y avait, parfois, soupçon. Puis, à partir du plan de rigueur de mars 1983, la CGT mobilisa ses bataillons protestataires et, à compter de juillet 1984 (sortie des ministres communistes du gouvernement) dépêcha ses gros bras chargés, non seulement de jouer du muscle afin de chasser tout ce qui ressemblait à un militant socialiste, mais aussi de lancer pétards, montants de banderoles, légumes divers et autres biscuits apéritifs de marque TUC.

A l'occasion, de 1981 à 1986, quelques trublions d'opposition, voire plusieurs milliers de personnes comme à Angers, en 1984, au plus fort de la querelle scolaire, scandaient en chœur : *« Mitterrand, fous le camp ! »*

Aujourd'hui, rien de tout cela. Les Français épargnent au président de la République tout désagrément. Pas un cri hostile, même pas une revendication collective de travailleurs inquiets pour leur avenir. Un incident seulement, vite apaisé, à Luxeuil (Haute-Saône). Sur la place de la mairie, une femme d'une quarantaine d'année, blouson rouge molletonné, saute les barrières et tente de déployer – à l'envers, puis enfin à l'endroit – une banderole de fabrication artisanale : « Sans référence, je meurs ». On comprendra, un peu plus tard, que cette agricultrice a été privée de production laitière par le système des quotas. Deux gendarmes zélés la ceinturent et la refoulent, sans ménagement, derrière les barrières. M. Mitterrand, du haut du perron de l'hôtel de ville, observe la scène et exige sèchement : *« Empêchez cela, Glavany ! »* M. Jean Glavany, chef de cabinet du président de la République s'exécute au pas de course, enlève prestement la dame à ses gardiens et la conduit jusqu'au chef de l'Etat. En larmes, la dame explique son cas et son drame : *« On me tue, vous savez, on me tue. » « Je vois bien à quel point vous êtes malheureuse,* remarque M. Mitterrand ; *vous vous adresserez à moi, maintenant. Bonne chance ! Je ne vous laisserai pas tomber. »* le *« père de la nation »*, comme on dit à l'Elysée a rempli son office.

M. Mitterrand, *« touché »*, *« ému »* par ces rassemblements de Français soudainement si gentils, si empressés à exiger de lui qu'il en reprenne pour sept ans, s'est senti un peu *« isolé des remous extérieurs »* et, alors que M. Chirac est en tournée américaine, *« presque éloigné des problèmes internationaux »*. Il n'en reste pas moins, si l'on entend bien son discours, préoccupé par l'essentiel et le contingent, tous deux étroitement mêlés. Le chef de l'Etat a, de son pré carré, une vision plus vaste que l'on croyait. Il l'affirme hautement. Il n'est pas enfermé dans la casemate de la défense et de la politique extérieure. La garantie des grands principes de la République, c'est lui, en vertu du préambule et de l'article 2 de la Constitution (1) !

Cet article 2 est bien pratique, puisqu'il y est question de *« liberté, égalité, fraternité »* ainsi que de la République *« sociale »* (*« laïque »*, aussi, mais c'est une autre affaire). La Constitution sous le bras et au fond de la tête son *« gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple »*, M. Mitterrand peut à l'aise parcourir les provinces et proclamer là où il passe que ce qui l'intéresse, c'est-à-dire tout, est sien. Il en va ainsi de la Sécurité sociale, conquête de la Résistance imposée à la Libération sous le gouvernement du général de Gaulle et à laquelle il convient de ne point toucher. Il en va de même du chômage, cette *« gangrène »*, dont il ne faut pas croire qu'il est une *« fatalité »*. Du revenu national, qu'il est nécessaire de *« partager »*. Des immigrés (première, deuxième, cinquième génération, *« Polonais du Nord, Portugais ou Espagnols de l'Aquitaine... »*), des personnes âgées, des étudiants. Tout le monde, quoi ! *« Nul n'est de trop. Nul ne sera de trop. Nul n'est exclu »*, dit-il. Laissez venir à moi les petits enfants de France...

Ils y viennent, et cela plaît à celui qui fut si mal aimé. Sans doute M. Mitterrand a-t-il si bien réussi à accréditer l'idée qu'il n'est pour rien dans les aspects impopulaires de la politique du gouvernement que nul ne songe plus à lui faire reproche de quoi que ce soit.

Préoccupé par le contingent ? Certainement. M. Raymond Barre l'inquiète, qui grimpe sans vergogne dans les sondages, à mesure que M. Chirac perd du terrain. Il ne serait pas de bonne politique d'enfoncer plus que nécessaire un gouvernement dont le chef devra rivaliser, dans son propre camp, avec M. Barre en 1988. M. Mitterrand fait entendre sa différence, exprime ici ou là une mise en garde, mais ne manque pas une occasion de saluer les *« honnêtes gens »* de l'équipe Chirac. Le chômage, depuis mars 1986, *« c'est pire »* qu'avant, mais qui dispose d'une solution miracle ? La Sécurité sociale n'a pas atteint le fond de l'abîme, contrairement à ce que laisse entendre M. Séguin, mais le gouvernement ne songe certainement pas à la remettre en cause. Et le reste à l'avenant.

Des Etats-Unis d'Amérique, M. Chirac nous signale que *« la campagne est en fleurs »*. En France aussi.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(1) L'article 2 de la Constitution est ainsi rédigé :

« La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances.

» L'emblème national est le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge.

» L'hymne national est la « Marseillaise ».

» La devise de la République est « Liberté, égalité, fraternité ».

» Son principe est : gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple ».

LE PRÉSIDENT EN FRANCHE-COMTÉ
VITE ! MITTERRAND ET CHEVÈNEMENT ARRIVENT !!
ET VOUS DÉROULEZ SEULEMENT MAINTENANT LE TAPIS ?!!
HÉ HO ! DOUCEMENT ON N'EST PAS EN TGV !
BELFORT VEUT SON TGV !!
HÉRICOURT VEUT SON TGV !!
VESOUL VEUT SON TGV !!
À LUXEUIL, UN MOMENT D'ÉMOTION
LAISSEZ-LA !! DANS MES BRAS MADAME !!!
LAITIERS AU CHÔMAGE !
JE NE VOUS OUBLIERAI PAS ! VOUS ÊTES LA SEULE À NE PAS ME DEMANDER UN TGV !
PLANTU

Le maire communiste de Montluçon privé de majorité et de budget

Pour la première fois depuis l'entrée en application des lois de décentralisation, une ville importante se retrouve sans budget. Le projet pour 1987 proposé par le maire communiste, M. Pierre Goldberg n'a, en effet, pas été adopté par le conseil municipal de Montluçon (50 000 habitants) dans les délais réglementaires. Le préfet de l'Allier, M. Alfred Leroux, après avoir constaté que la municipalité ne lui a pas transmis sa copie budgétaire dans un délai de quinze jours, devrait désormais solliciter l'avis de la chambre régionale des comptes.

Après avoir fait l'objet de nombreuses heures de débat les 26 janvier et 2 mars derniers, se soldant chaque fois par le renvoi du texte en commission des finances, le budget n'a plus été inscrit à l'ordre du jour des travaux de la municipalité. Le maire a d'ailleurs adressé, ce week-end, une lettre à ses concitoyens expliquant en substance qu'il renonçait à convoquer le conseil municipal. Le maire est en effet privé de majorité au sein du conseil de quarante-trois membres élus en 1983.

Le groupe majoritaire était composé de vingt-trois communistes et d'un radical de gauche. Mais ce dernier a rallié le groupe des douze socialistes en 1985, et un élu du PC est décédé l'été dernier, remplacé par un socialiste (le suivant de la liste d'union de la gauche élue en 1983).

A l'initiative du PR

Une nouvelle proposition de loi sur le financement des partis

M. Philippe Vasseur, député du Pas-de-Calais, déposera dans les premiers jours de la session parlementaire qui commence le jeudi 2 avril, au nom du Parti républicain, une proposition de loi *« relative à la transparence et à la moralisation du financement de la vie politique en France »*.

Cette proposition prévoit que les partis et groupements politiques, *« constitués conformément à la loi du 1er juillet 1901 relative aux contrats d'association, peuvent recevoir de l'Etat une subvention annuelle »*. Deux conditions : ils devront se soumettre annuellement à un contrôle de la Cour des comptes *« limité aux opérations d'ordre comptable et financier »*, et il leur faudra regrouper *« au moins trente parlementaires »* ou avoir obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés sur l'ensemble du territoire national aux élections au Parlement européen ou à l'Assemblée nationale.

Cette subvention annuelle (fixée par la loi de finances) serait répartie pour moitié proportionnellement au nombre des parlementaires inscrits à chacun de ces partis et pour moitié proportionnellement au nombre de voix obtenues lors de l'un ou l'autre de ces deux scrutins nationaux.

La proposition prévoit encore un système de financement public des dépenses électorales soumis, lui aussi, à des critères de représentativité (plus sévères pour les scrutins locaux). Le montant minimum de cette contribution serait de 10 centimes par électeur inscrit pour l'élection présidentielle, au Parlement européen et pour les élections régionales ; de 50 centimes par électeur pour les élections cantonales et européennes, et de 1 franc par électeur pour les élections législatives.

Pour bénéficier de ces dispositions, les candidats ou listes de candidats, ne peuvent, précise la proposition de loi, dépasser un plafond de dépenses (le triple de la subvention de l'Etat) pour leurs campagnes électorales.

Des sanctions allant du remboursement des sommes allouées à des peines de prison sont prévues en cas de violation des obligations édictées par le texte.

La proposition de loi du PR prévoit enfin que les dépenses découlant de cette proposition de loi seraient financées par une taxe forfaitaire (*« participation civique »*) versée par *« tout contribuable acquittant l'impôt sur le revenu »*. Les dons, par des personnes physiques ou morales, à des partis seraient limités. La législation sur les déductions prévue par le code général des impôts leur serait applicable.

« Curieusement », observe l'exposé des motifs de la proposition de loi du PR, aucun des textes de même nature déposés auparavant n'a été examiné par le Parlement, pas plus les diverses propositions que le projet de loi déposé en 1979 par M. Raymond Barre, alors premier ministre. *« On peut imaginer*, a affirmé, le mardi 31 mars, M. Vasseur en présentant sa proposition de loi, *une démarche commune des ministres PR »* pour assurer à ce dernier texte un sort plus heureux.

M. K.

La vérité sur la femme corrézienne

La femme corrézienne, selon M. Jacques Chirac, a une qualité essentielle : elle « ne parle pas » à table. Un exemple à méditer ?

Le mercredi 25 mars, à « L'heure de vérité », il avait répondu à la question d'un téléspectateur qui lui demandait s'il était toujours d'accord avec la définition suivante, qu'il avait élaborée en 1978 : *« La femme idéale, c'est la femme de Corrèze, dure à la tâche, qui ne parle pas et qui sert debout les hommes à table. »* M. Chirac s'était renversé en arrière dans son fauteuil, estomaqué par pareille impudence. *« J'ai trop de respect pour les femmes corréziennes, qui ont été décrites de façon admirable, notamment par Malraux pendant la guerre et la Résistance, pour que j'aie jamais tenu un propos de cette nature »*, avait-il dit.

M. Chirac l'aurait bien tenu, si l'on en croit Catherine Nay, qui a rapporté ce propos dans le premier numéro de *F. Magazine* en janvier 1978. M. Chirac, selon elle, avait exactement déclaré : *« Pour moi, la femme idéale, c'est la femme corrézienne, celle de l'ancien temps, dure à la peine, qui sert les hommes à table, ne s'assied jamais avec eux et ne parle pas. »* Catherine Nay ajoutait un commentaire de son cru : *« Pour séduire d'emblée Jacques Chirac, mieux vaut savoir ravauder une chaussette et réussir la tête de veau ravigote que lire Confucius dans le texte, écrire une pièce en alexandrins ou diriger une entreprise. »*

Un entretien avec M. Bruno Mégret

M. Le Pen espère obtenir de M. Barre et de M. Chirac un accord de désistement mutuel

A la veille du rassemblement organisé le jeudi 2 avril au Zénith, porte de Pantin à Paris, par le Front national, pour réclamer l'institution d'un code de la nationalité, le directeur de la campagne présidentielle de M. Jean-Marie Le Pen, M. Bruno Mégret, député de l'Isère, a répondu à nos questions.

« A un an de l'élection présidentielle, quel slogan pourrait, selon vous, résumer le mieux la démarche du candidat Jean-Marie Le Pen ?

– L'idée est la suivante : Jean-Marie Le Pen, un président pour s'en sortir. La classe politique actuelle est incapable de faire face aux grands défis qui conditionnent l'avenir de notre pays. Le redressement de la France ne viendra plus maintenant que d'un courant neuf permettant au peuple de reprendre le pouvoir, un grand mouvement de droite de conviction. Car aujourd'hui le peuple français, dans ses aspirations profondes, s'oriente à droite alors que la classe politique dérive vers le centre, ce « triangle des Bermudes » où l'on disparaît quand on l'atteint. Cela nous persuade qu'une large fenêtre s'ouvre désormais devant nous.

– Quel horizon imaginez-vous découvrir au travers de cette fenêtre ?

– Jean-Marie Le Pen ne s'engagera pas dans cette campagne pour témoigner. Il ne se contentera pas de dire tout haut ce que beaucoup pensent tout bas. Il sera, dans cette bataille, celui qui fera ce que les autres candidats n'osent pas faire. En réalité, c'est le premier combat que nous allons mener pour le pouvoir. L'élection présidentielle est très ouverte. Pour la première fois, une opportunité de gagner s'offre à nous. Jean-Marie Le Pen dispose aujourd'hui d'un électorat potentiel estimé à 30 %. C'est un atout que les autres candidats n'ont pas. Et déjà cette dynamique se met en place, comme l'ont montré les résultats des élections régionales en Haute Corse.

– Quelle stratégie allez-vous déployer pour entretenir cette dynamique ?

– Toute notre stratégie sera de convaincre ces 30 % de Français que Jean-Marie Le Pen répond à leurs aspirations et qu'il peut les mettre en œuvre. Il est particulièrement bien placé pour combattre le candidat de la gauche au second tour, car il est le seul à proposer une véritable rupture avec le socialisme.

» La manifestation du Zénith, le jeudi 2 avril, ne sera pas une simple manifestation de protestation mais celle d'une volonté partagée avec les Français traduisant notre détermination à nous affirmer comme un parti de gouvernement. Parallèlement, nous allons faire en sorte que ce qui reste de l'image pénalisante et caricaturale de Jean-Marie Le Pen disparaisse. Cette campagne va démontrer ses capacités d'homme d'Etat.

– Dans l'hypothèse où M. Le Pen ne pourrait être présent au second tour, quel comportement adopteriez-vous envers M. Chirac ou M. Barre ?

– Les deux hommes sont différents. Ils n'ont ni la même personnalité, ni le même profil politique, ni la même attitude à notre égard. Pour autant, nous savons que c'est la classe politicienne qui gouverne notre pays depuis plusieurs décennies et qu'elle est collectivement responsable de la situation actuelle. MM. Chirac et Barre ont tous deux une démarche identique que nous condamnons, celle du Yalta politique : se préoccuper uniquement des questions économiques en abandonnant à la gauche tous les problèmes de société. Il n'y a de salut ni par l'un ni par l'autre.

– Il semble néanmoins que jusqu'à présent vous ayez plutôt ménagé M. Barre...

– On a dit en effet que nous aurions une certaine préférence pour lui. Ce n'est pas vrai. M. Barre n'a-t-il pas été le premier ministre du socialisme rampant sous M. Giscard d'Estaing et n'est-il pas aujourd'hui le candidat du CDS ? Sur les grandes questions qui nous tiennent à cœur, il ne nous a jamais apporté les réponses de fond qui seraient de nature à nous satisfaire.

» Si Jean-Marie Le Pen n'est pas au second tour, il y a un risque qu'une part non négligeable de notre électorat ne reporte pas ses voix sur M. Barre ou M. Chirac. Cela se produira si les électeurs ont le sentiment qu'ils vont être trompés et que l'on prendra leurs voix pour continuer la politique du compromis avec les socialistes. Si M. Chirac ou M. Barre veulent un bon report de voix, ils auront à faire la démonstration éclatante qu'ils sont prêts à prendre en compte, dans leur politique, dans leur majorité, au gouvernement et au Parlement, les préoccupations de nos électeurs. La balle est dans leur camp.

– N'est-ce pas paradoxal de voir, malgré toutes ces préventions, M. Le Pen proposer à M. Barre et à M. Chirac un accord de désistement ?

– Jean-Marie Le Pen a en effet affirmé qu'il [est] prêt, au deuxième tour, à se désister pour M. Chirac ou pour M. Barre si réciproquement l'un et l'autre disent clairement qu'ils sont prêts à se désister pour lui. Là encore, nous attendons la réponse. Ce simple accord de désistement mutuel est souhaitable et montre la bonne volonté de Jean-Marie Le Pen. »

Propos recueillis par
DANIEL CARTON.

Le « cancer qui ronge » le Parti socialiste *selon M. Thierry Pfister*

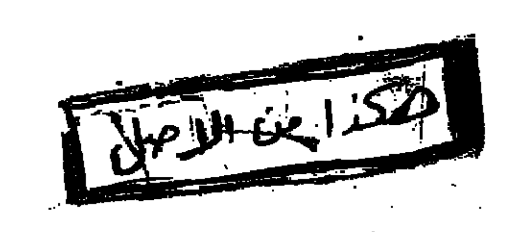
Le numéro de janvier-février de la *Revue politique et parlementaire* (1) publie un dossier de six articles sur le thème « La gauche veut-elle encore changer la société ? » Ce débat est précédé d'une introduction de M. Thierry Pfister, l'un des conseillers politiques de M. Pierre Mauroy, introduction consacrée au PS.

M. Pfister affirme notamment : *« Le PS se pense toujours, plus ou moins confusément, en situation de gouverner. Le débat au sein du bureau exécutif et du comité directeur du PS s'est ainsi, un temps, polarisé sur le point de savoir si les socialistes avaient les deux pieds dans l'opposition, comme l'affirmait notamment Pierre Mauroy, ou un seule comme le suggérait Lionel Jospin. A danser ainsi d'un pied sur l'autre, le PS s'est très vite mis à ressembler à ces fameux choristes d'opéra qui scandent « marchons, marchons » en piétinant sur place. La vague de protestation de la jeunesse scolarisée puis les conflits sociaux dans le secteur public se sont développés sans lui, même s'il leur a, parfois, servi de caisse de résonnance. Certes, dans ses contributions de congrès, le PS s'est attaché à réintégrer ces mouvements dans sa démarche. Ces explications* a posteriori *ne sont de nature qu'à convaincre ceux qui le veulent bien. »*

Après avoir remarqué que *« l'âpreté de la compétition »* au sein de la droite et de l'extrême-droite peut permettre *« à un socialiste de se frayer le passage même dans un pays demeurant majoritairement à droite »*, M. Pfister continue : *« Seulement, dans cette perspective, à quoi peut bien servir le Parti socialiste ? La question mérite d'être posée car, qu'il s'agisse de François Mitterrand ou de Michel Rocard, les deux principaux présidentiables du PS donnent souvent l'impression d'être davantage embarrassés par leur formation qu'autre chose. Ni l'un ni l'autre n'attend d'elle un projet politique ou la définition d'une stratégie. Leurs démarches sont d'abord personnelles, le parti n'étant perçu que comme une machine électorale qu'il convient de contrôler ne serait-ce qu'en raison de son éventuelle capacité de nuire (...).*

» Comment s'étonner, en conséquence, que le débat préparant le congrès du PS (...) se soit limité à la seule négociation du pouvoir au sein de l'appareil du parti ? Un appareil politique, qui n'a pour seule finalité que la survie de son propre équilibre interne, ne s'engage-t-il pas sur la voie du déclin ? L'histoire de la SFIO et celle du PCF en témoignent. La stratégie et donc le contenu du projet politique sont l'apanage des seuls présidentiables. Là est l'origine du cancer qui ronge le PS et menace de le rétrograder au rang de simple comité électoral. »

(1) *Revue politique et parlementaire, 17, avenue Gourgaud, 75017 Paris ; tél. : 42-67-05-43.*



هكذا في الأصل

Politique

A Marseille

M. Michel Pezet se démarque davantage du maire

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Après avoir voté le budget primitif de la ville pour 1987 – qui fait apparaître une augmentation de la pression fiscale de 6,86 % – les seize élus « pezetistes » du conseil municipal de Marseille ont annoncé leur intention de remettre leurs délégations entre les mains du maire, M. Robert Vigouroux.

Cette décision, qui fait suite à de vives discussions au sein du groupe socialiste (*le Monde* du 25 mars), a pour effet d'affaiblir considérablement la position du maire de Marseille. M. Pezet a justifié son initiative en invoquant *« la prépondérance du pouvoir technocratique à la mairie par rapport au pouvoir des élus »*, tout en appelant à *« un large rassemblement pour Marseille »*.

Ce faisant, l'homme fort de la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône a peut-être échoué dans sa première tentative pour recréer un rapport de forces favorables à la mairie. La discussion du budget de la ville, le lundi 30 mars (*le Monde* du 1er avril) était, pour lui, l'occasion de concrétiser sa supériorité politique au sein du PS, afin de se mettre sur orbite, avec des chances accrues pour les élections de 1989.

Or M. Pezet n'a pu renverser la majorité favorable aux « defferristes » au sein du groupe socialiste du conseil municipal. Il n'a pu, non plus, s'assurer la collaboration du PC pour recomposer une majorité municipale. A l'intérieur du groupe socialiste, vingt élus contre seize restent fidèles à M. Vigouroux.

Dans ces conditions, pour M. Pezet, la seule et délicate porte de sortie était de se démarquer ostensiblement de la gestion de la municipalité Vigouroux. Ce qu'il a fait en annonçant que ses amis se démettaient de leurs délégations, sans renoncer à leurs quatre postes d'adjoints.

A une guerre éclair déclenchée dans la foulée du congrès départemental du PS, le député des Bouches-du-Rhône pourrait désormais faire succéder une guerre de tranchées avec le concours des quatre élus du MRG et des septs membres du Groupe d'action municipale, économique et sociale (GAMES) qui se sont rangés à ses côtés.

GUY PORTE.

L'avenir de la Nouvelle-Calédonie

M. Tjibaou reçu par M. Barre

M. Jean-Marie Tjibaou, président du FLNKS, a été reçu, le mardi 31 mars, par M. Raymond Barre, avec lequel il s'est entretenu pendant près d'une heure de la situation en Nouvelle-Calédonie.

Cette nouvelle entrevue – M. Tjibaou avait déjà rencontré le député de Lyon le 17 novembre – s'inscrit dans une *« démarche d'information et de contacts »* qui est celle de M. Barre sur ce sujet, indique-t-on dans son entourage, en précisant que l'ancien premier ministre recevra prochainement MM. Jacques Lafleur et Dick Ukeiwé, respectivement député et sénateur RPR du territoire.

L'ancien premier ministre a affirmé à plusieurs reprises que l'affaire calédonienne ne pourrait se résoudre que par le dialogue entre les différentes ethnies. Cette politique de dialogue, M. Barre l'applique avant tout à lui-même, et il tient à s'informer auprès des personnalités représentants les différentes tendances politiques en Nouvelle-Calédonie, ajoutent ses amis.

De source indépendantiste, on précise que la délégation du Front de libération nationale kanak socialiste actuellement à Paris s'est entretenue ces derniers jours avec deux dirigeants centristes, MM. Bernard Stasi et Jacques Barrot – qui avaient récemment affirmé leur « vigilance » sur la question calédonienne, – ainsi qu'avec des parlementaires communistes et socialistes, dont MM. Pierre Joxe et Michel Rocard. M. Tjibaou a également été reçu par M. Amadou Mahtar M'Bow, directeur général de l'UNESCO.

D'autre part, une délégation du Rassemblement pour la Calédonie dans la République, conduite par MM. Lafleur et Ukeiwé, doit engager, à partir de la semaine prochaine, à Paris, une série de contacts avec des personnalités politiques, notamment MM. Pierre Joxe, Jacques Chaban-Delmas et Jacques Toubon, a-t-on appris de source RPCR. Un entretien est également prévu le 9 avril avec le premier ministre, M. Jacques Chirac, la veille de la réception des dirigeants du RPCR à l'Elysée.

● **Un Mélanésien blessé par un coup de feu.** – Un Mélanésien âgé de vingt-huit ans, M. Charles Marhadour, a été blessé par un coup de feu dans la nuit du mardi 31 mars au mercredi 1er avril sur la côte est de la Grande-Terre, a annoncé la gendarmerie, mercredi, à Nouméa. Cet incident pourrait avoir une connotation politique, M. Marhadour étant connu pour ses sympathies anti-indépendantistes. Atteint à la poitrine par une décharge de petits plombs, il a été évacué sur le centre hospitalier de Nouméa ; ses jours ne sont pas en danger. Les quatre Mélanésiens auteurs de l'agression sont activement recherchés. Des renforts de gendarmerie ont été envoyés dans la région de Monéo, près de Ponérihouen où s'est produit l'incident.

Selon les premiers éléments de l'enquête, l'auteur du coup de feu, un militant indépendantiste, souhaitait détruire par le feu, avec ses complices, du matériel de terrassement que surveillait la victime. Par ailleurs, deux engins de terrassement ont été incendiés, tôt mercredi matin, dans la tribu de Pô, non loin de Monéo. – *(AFP.)*

EN BREF

● **M. Longuet en Guadeloupe.** – Au cours d'une visite d'une journée en Guadeloupe, M. Gérard Longuet, secrétaire d'Etat chargé des postes et télécommunications, a annoncé, le lundi 30 mars, une baisse des tarifs des communications téléphoniques, à partir du 1er novembre prochain, dans les départements d'outre-mer par rapport à la France métropolitaine. Celle-ci résultera de l'application de taux différentiels de TVA dans les DOM-TOM par rapport à la France métropolitaine. Ainsi, avec un taux local de TVA de 7,5 %, contre 17,6 % dans l'Hexagone, la facturation téléphonique aux Antilles devrait être d'environ 10 % inférieure à celle de la métropole. Pour ce qui concerne le minitel, le secrétaire d'Etat a annoncé que la « zone rubis » serait, au cours de l'année 1987, étendue à la Guadeloupe, permettant une modulation toutes les cent vingt secondes, une consultation de l'annuaire téléphonique pour 21.90 francs de l'heure. *« Des versions spécifiques pour les départements français d'Amérique,* a ajouté le secrétaire d'Etat aux PTT *seront mises en place d'ici à la fin 1987 pour le service kiosque. »* (Corresp.)

● **L'anniversaire de la mort de Georges Pompidou.** – Le treizième anniversaire de la mort de Georges Pompidou, survenue le 2 avril 1974, sera célébré, comme chaque année, par une messe dite en l'église Saint-Louis-en-l'Isle, vendredi 3 avril, à 9 heures, à l'initiative de ses anciens collaborateurs et en présence de Mme Claude Pompidou.

● **MARTINIQUE : six semaines de grève du bâtiment.** – Aucune solution n'est en vue dans la grève du bâtiment commencée en Martinique le 16 février contre le travail clandestin et contre les licenciements de travailleurs anciens. Sur le premier point, les grévistes ont obtenu que des contrôles plus stricts soient effectués. Sur le second point, la revendication d'une indemnité de licenciement portée à un demi-mois de salaire par année d'ancienneté, est repoussée par les employeurs. Ceux-ci se déclarent prêts à verser *seulement 40 % d'un mois de salaire* en réservant cet avantage aux ouvriers âgés de plus de quarante-cinq ans et comptant quinze années d'ancienneté. Le syndicat CGT Martinique, instigateur du mouvement, a lancé pour le jeudi 2 avril un ordre de grève d'avertissement dans tous les secteurs. Les sections du commerce, des PTT, de l'enseignement, des garages, de la santé, de la métallurgie, du port, de l'usine à sucre et de la cimenterie ont répercuté cet ordre et préparent une manifestation. *(Corresp.)*

RECTIFICATIF. – Un erreur s'est glissée dans le compte rendu de l'élection cantonale partielle de Cergy-Sud (Val-d'Oise). Au deuxième tour du scrutin de 1985, c'est Mme Gillot (PS) qui avait battu M. Chaussonnière (RPR) de 19 suffrages, et non l'inverse, comme nous l'avions écrit dans nos éditions du 31 mars.

Communication

La compétition autour de TF1

La privatisation de TF1 est entrée dans sa phase finale. Pour l'unique répétition générale avant les auditions publiques du vendredi 3 avril, les treize examinateurs de la commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) ont procédé mardi à un premier interrogatoire, « serré », « intelligent », rarement « perfide », de l'avis même des deux candidats.

Préférant abandonner un instant les démêlés juridiques les opposant aux « sages », M. Francis Bouygues et ses associés ont mis l'accent sur ce qu'ils estiment être le point fort de leur dossier : la dynamisation de la création audiovisuelle. Ils envisagent en effet de doubler le nombre des fictions à l'écran, sans déséquilibrer les comptes de la chaîne. Leurs bottes secrètes ? La généralisation du système d'appel d'offres et la multiplication des coproductions. Un message dont on estimait mardi soir, dans l'entourage de M. Bouygues, qu'il était passé, bien que les craintes d'une éventuelle partialité du jury – « *un peu raide* » – n'aient pas été totalement dissipées. D'autres moments, il est vrai, ont été plus tendus, la CNCL ayant, par exemple, donné l'impression de prendre quelque ombrage des projets de coopération amorcés avec la SEPT, la Société d'édition de programmes de télévision.

Hachette, de son côté, a été longuement contrainte de *s'expliquer sur ses intentions en* matière publicitaire. Les « sages » avaient souhaité que le temps maximum fixé par les pouvoirs publics pour la publicité (neuf minutes en moyenne, quinze pour une heure donnée) soit abaissé dans le cahier des charges de la chaîne. Ils semblent déterminés à obtenir des candidats repreneurs ce qu'ils n'ont pu obtenir du gouvernement. Contrairement à M. Bouygues, le groupe présidé par M. Lagardère n'a pris aucun engagement dans ce sens. Il estime qu'en bonne logique libérale le marché doit dans ce domaine s'autoréguler.

Enfin, le débat portant sur les problèmes de concentration n'a pas été éludé, non plus que – à la demande de M. Pierre Huet – celui portant *sur les fonds propres dont dispose* Hachette pour se lancer dans son projet.

Bouygues tente de séduire la SET-Presse

Dans leur lutte «au couteau» pour la reprise de la Une, les deux candidats ont cherché et noué des alliances avec la presse. Hachette a principalement conclu avec deux groupements de journaux : Pluricommunication, et SET-Presse (1). Le groupe Bouygues a passé des accords avec *le Point, le Quotidien du médecin, l'Expansion*, les Editions mondiales et *Marie-Claire*.

Ce partage semble pourtant remis en question par une « petite phrase » du dossier défendu par M. Francis Bouygues devant la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL). *« Conscient de la nécessité de faire participer le plus largement possible à la vie de la chaîne la presse quotidienne et magazine*, précise le document, *le groupe a signé un engagement de partenaire associé, non capitaliste, avec SET-Presse. »*

Cette affirmation du groupe Bouygues a pourtant été démentie devant la CNCL par le président de la SET-Presse, M. Bernard Porte qui, tout en reconnaissant avoir reçu une offre « unilatérale », a déclaré n'avoir *« rien signé »*. Il a au contraire précisé que la SET-Presse s'était engagée *« définitivement »* et *« irrévocablement »* avec Hachette.

L'offre du numéro un mondial du secteur bâtiment-travaux publics avait été faite par lettre. Elle accordait à la SET-Presse des avantages équivalents à ceux négociés au départ avec Hachette : un représentant au conseil d'administration ; un poste à la direction générale, au comité des programmes et à celui de la commercialisation, etc. Et cela sans aucune contre-partie financière et sans participation au capital comme cela est le cas pour son concurrent.

La proposition est tentante et avoir semé un certain trouble au sein de la SET-Presse. M. Bernard Porte, qui doit prochainement céder sa présidence à M. Jean-Louis Prévost, directeur général de *la Voix du Nord*, n'exclut nullement, en effet, que certains titres aujourd'hui regroupés aux côtés d'Hachette *« se déterminent en fonction de cette offre »* si la Une allait à était attribué à M. Francis Bouygues.

P.-A. G.

(1) La SET-Presse regroupe des éditeurs nationaux comme Bayard-Presse (*la Croix, le Pèlerin, etc.*), le groupe Média et des quotidiens régionaux comme *la Voix du Nord, le Courrier picard, les Dernières Nouvelles d'Alsace*, etc. Pluricommunications regroupe *le Monde, Ouest-France, Sud-Ouest, Sud-Ouest, la Montagne* et *la Nouvelle République du Centre-Ouest*.

Des producteurs satisfaits d'Hachette

L'Union syndicale des producteurs de programmes audiovisuels (UPSA) a reçu du groupe Hachette une lettre l'assurant que cette dernière ferait de la production de fiction *« la priorité absolue de son action »* dans le cadre de la reprise de TF 1. Hachette s'engageant à *« dépasser largement les contraintes réglementaires »* en la matière.

Cette déclaration, indique l'UPSA dans un communiqué, *« est assortie d'objectifs satisfaisants fixés en heures, en volume financier et par rapport au chiffre d'affaires avec une progression constante du volume horaire et des investissements pour 1988 et 1989. » « Il en est de même*, précise le texte, *sur le plan de la production du film d'animation »*, *se félicite des démarches des deux concurrents.*

Les propositions de la SEPT pour le « mieux-disant culturel »

La Société d'édition de programmes de télévision (SEPT) *publique et TF 1 privatisée* vont-elles faire cause commune et se lancer de concert dans la bataille des chaînes par satellite ? Lundi 30 mars, la chaîne culturelle a fait à chacun des candidats à la Une une double proposition. Acceptez-vous de consacrer 30 millions de francs à des coproductions ? Etes-vous prêts à négocier avec nous l'exploitation en commun d'une télévision par satellite ? Sur ces deux points, Bouygues et Hachette ont répondu par l'affirmative... sous réserve bien sûr que la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) leur attribue la chaîne.

L'empressement des candidats s'explique aisément. Pour l'emporter, ils doivent d'une part renchérir sur le « mieux-disant culturel » cher à M. Léotard. D'autre part, ils sont sollicités pour participer au financement de la société de commercialisation du système satellite TDF 1-TDF 2 et à l'exploitation d'un canal. En acceptant de collaborer avec la SEPT, ils font d'une pierre deux coups. Et se donnent les gants de tirer d'affaire un projet gouvernemental à l'avenir incertain.

A l'origine, la SEPT devait être une chaîne culturelle et européenne. Faute de moyens suffisants, elle n'est aujourd'hui qu'un éditeur de programmes audiovisuels. Très important sur le marché certes (la SEPT est, par le nombre, le premier coproducteur public de films), mais sans réseau de diffusion. Les responsables de la SEPT ont provisoirement contourné l'obstacle en s'assurant la diffusion sur FR 3 de six journées spéciales dont ils viennent d'obtenir la reprise sur TV 5, la chaîne francophone par satellite. Mais la raison même de la société était devenue si floue que des fonctionnaires *aux finances ont pris sur* eux, en début d'année, d'empêcher le reversement à la SEPT de sa quote-part de redevance (*le Monde* du 5 février).

L'incertitude, pourtant, ne saurait durer. Fin mai, la constitution de la société de commercialisation des satellites TDF 1 et 2 doit être impérativement achevée, pour des raisons à la fois juridiques et financières. Cette date-butoir contraint la CNCL à lancer fin avril son appel d'offres pour l'attribution des canaux disponibles et à choisir vers le 15 mai les futurs locataires. D'ici là, les pouvoirs publics devront avoir précisé l'avenir de la SEPT et opté parmi trois hypothèses : 1° l'abandon pur et simple du projet de chaîne culturelle européenne ; 2° la transformation de la SEPT en une société de diffusion avec une augmentation parallèle de son financement public ; 3° l'alliance de la SEPT avec d'autres partenaires pour la fabrication d'une chaîne d'« économie mixte ». En recherchant un accord avec le repreneur de TF 1, la SEPT balise le chemin vers la troisième voie et s'efforce de prendre de vitesse un gouvernement encore un peu réticent. Et pour que l'avenir de la Société d'édition ne se *limite pas à un « tête-à-tête »* avec Bouygues ou Hachette. Des contacts parallèles ont été pris avec Canal Plus, Pathé, Gaumont et Philips (le plus intéressé pour l'instant) ainsi qu'avec des partenaires européens comme la chaîne allemande ARD, *la britannique Channel Four* ou des télévisions francophones.

PIERRE-ANGEL GAY.

Préavis de grève à Antenne 2

La fronde d'une rédaction

Antenne 2 sera-t-elle en grève le 6 avril prochain ? La CFDT, la CGT et le Syndicat national des journalistes de la chaîne ont déposé, mardi 31 mars, un préavis touchant l'ensemble du personnel. Seules FO et la CGC ne s'associent pas au mouvement, la première réclamant cependant l'ouverture de négociations, la seconde (majoritaire parmi les cadres) dénonçant l'attitude *« irresponsable »* des autres syndicats. Les journalistes s'étaient, quant à eux, prononcés largement en faveur de la grève lors d'une assemblée générale réunie lundi soir.

« Mais de quoi se plaignent-ils ? Sérillon, que je sache, présente toujours le 20 heures ! », s'exclame un membre de la direction. C'est vrai. Malgré les velléités de changement du nouveau président d'Antenne 2, désarçonné et temporairement vaincu par la vigilance de la rédaction. Malgré l'exaspération des militants du RPR et l'irritation de certains membres du gouvernement. A Paris, avenue Montaigne, ou en reportage sur le terrain, Claude Sérillon remercie chaque soir le public d'une attention qu'il sait fidèle. Comme il l'a toujours fait. Comme si de rien n'était. *« Alors, de quoi diable, se plaignent-ils ? »*

De tout justement. « Ils » – les journalistes se plaignent d'*« une dégradation périlleuse »* des rapports sociaux et humains entre eux et la direction. « Ils » s'inquiètent de *« l'acharnement mis à casser une machine qui tournait bien, à court-circuiter sa propre hiérarchie et à refuser le dialogue avec l'ensemble du personnel et ses représentants »*. « Ils » – ces chicaneurs, s'insurgent contre la disparition *« gravissime »* d'un principe d'indépendance de l'information dans le projet de cahier des charges de la chaîne.

Un télégramme a d'ailleurs été envoyé au président de la République et au ministre de la culture et de la communication afin de les *« interpeller solennellement »* à ce sujet.

Bref : « ils » sont mal à l'aise. Pire, « ils » sont malheureux. *« C'est du sabotage*, dit l'un d'eux. *Et un travail de sape. Voilà sur le point d'être cassée une rédaction télévisuelle qui, pourtant, paraissait la moins vulnérable. »* Encore les journalistes, qui rivalisent d'anecdotes, ont-ils du mal à expliquer ou à fonder leur appréhension. Tout ici, ou presque procède d'un régime de soupçon.

Il y a les problèmes de type structurel. La décision d'Elie Vannier, le nouveau directeur de l'information, de créer un pool de reporters indépendants des services est toujours mal acceptée. Il s'agirait, disent les journalistes, de recentraliser, afin de mieux contrôler, de court-circuiter les services en les dessaisissant de certains dossiers, confiés alors à des reporters dépendant directement de la direction.

L'« affaire » des pigistes a renforcé cette impression. Devant la commission paritaire et le comité d'entreprise, la direction a refusé d'intégrer la dizaine de pigistes réguliers qui travaillent depuis plusieurs mois dans la chaîne. Dans le même temps, elle confirmait le recrutement de quelques collaborateurs extérieurs à la chaîne...

Il y a également des problèmes quotidiens sur la couverture et le traitement des événements. L'attribution de la Cinq à Robert Hersant méritait-elle un commentaire politique ? Non, disait Elie Vannier, laissons cela aux hommes politiques qui vont réagir. Oui, a tranché la rédaction. Le PDG de Radio-France devait-il être l'invité du journal de 20 heures pour présenter son projet de radio d'informations non-stop ? Oui, disait le directeur, qui était même convenu de la chose avec M. Roland Faure. Non, a tranché la rédaction. Le sujet ne le mérite pas. OK pour un reportage... qui n'a jamais été diffusé, le journaliste s'estimant victime de pressions.

Les exemples sont multiples, et la tension grandit. Aucun des journalistes présents à l'assemblée générale delundi ne s'est opposé au vote de la grève. Une grève décidée auparavant chez les techniciens et qui concerne aujourd'hui les différentes catégories de personnel.

Ce type d'initiative est suffisamment rare à Antenne 2 pour que la menace pèse de tout son poids. Chacun connaît l'enjeu et les risques – en termes d'images, d'audience, de publicité – d'un tel processus. Chacun sait également combien l'ouverture d'une crise grave dans la chaîne handicaperait durablement l'avenir du service public face à trois chaînes privées. *« Que Berlusconi s'amuse à débaucher les cinq ou six stars sur lesquelles repose la chaîne*, observe un journaliste, *et Antenne 2 la fière, s'effondre, tuée de l'intérieur. »*

ANNICK COJEAN.

François de Witt directeur de la rédaction de *la Vie française*

François de Witt vient d'être nommé directeur de la rédaction de l'hebdomadaire *la Vie française*, l'un des trois journaux du groupe de presse de M. Bruno Bertez récemment rachetés par le groupe Expansion. François de Witt avait quitté le magazine *l'Expansion*, dont il était rédacteur en chef adjoint, pour prendre en charge au début de cette année le projet *Fortune*, que préparent le groupe Hachette et les publications Filipacchi, en collaboration avec le groupe américain Times Inc. Le lancement de ce mensuel reste prévu en septembre.

La direction du groupe Expansion est actuellement en négociation avec certains journalistes qui devraient prendre, dans quelques semaines, la tête des rédactions de *la Tribune de l'économie* et de *l'AGEFI*. Jean Boissonnat, qui chapeaute l'ensemble des rédactions du groupe Expansion, indique que le profil des trois journaux ne sera modifié, le cas échéant, que lorsque leurs responsables auront été désignés et leurs rédactions ponctuellement renforcées.

Grande-Bretagne

Hachette et M. Murdoch lancent « Sky »

Le groupe Hachette et le groupe de M. Rupert Murdoch, News Corporation, vont lancer le 23 avril, en Grande-Bretagne, un nouveau magazine destiné aux quinze-vingt-cinq ans. *Sky*, bimensuel de langue anglaise, sera tiré à 250 000 exemplaires et vendu environ 6,50 francs. Après une période de tests, il pourrait ensuite être diffusé en Allemagne de l'Ouest et aux Pays-Bas. Ces pays reçoivent en effet la chaîne européenne par satellite de M. Rupert Murdoch, Sky Channel, ce qui permettrait aux deux médias de bénéficier de synergies.

Le groupe Hachette et le groupe de M. Murdoch ont investi dans *Sky* à hauteur de 50 % chacun. La même alliance a déjà donné naissance à la version américaine de l'hebdomadaire *Elle*. Publiée en octobre 1985, l'édition américaine de *Elle* est aujourd'hui diffusée à 700 000 exemplaires et talonne les deux leaders des magazines haut de gamme d'outre-Atlantique, *Vogue* (1,2 million d'exemplaires) et *Harpers Bazar* (725 000). Ce succès avait convaincu Hachette de lancer, l'automne dernier, une version anglaise et une espagnole de *Elle*.

Y.-M. L.

● **M. Robert Hersant et *le Soir* de Bruxelles : vers un jugement au fond.** – La participation exacte que pourra détenir M. Robert Hersant dans la société éditrice du quotidien bruxellois *le Soir* – 24 % ou 42 % – ne sera pas connue avant plusieurs mois, voire un an. Le tribunal de commerce de Bruxelles a en effet décidé, le 31 mars, que la validité du rachat d'une partie des actions du *Soir* (18 %) par les actionnaires majoritaires (opposés à M. Hersant) devait être décidée par un jugement au fond. En attendant, le tribunal a demandé de préciser dans les registres de la société éditrice que ce rachat est suspendu.

Après l'accord franco-américain sur la lutte contre le SIDA

Un partage équitable

Dans un communiqué publié dans la soirée du 31 mars, l'Institut Pasteur s'est félicité de l'accord qu'il venait de conclure avec le département américain de la santé et qui avait été annoncé peu avant par le président Ronald Reagan. Estimant que cet accord *« va donner un nouvel élan à la coopération scientifique franco-américaine »*, l'Institut Pasteur rappelle qu'il prévoit *« la reconnaissance des deux brevets déposés par Luc Montagnier et ses collaborateurs, en décembre 1983, et Robert Gallo* (National Institute of Health) *et ses collaborateurs en avril 1984, dans la mesure où l'Office des brevets américain, où ont été déposés ces deux brevets, acceptera que l'ensemble des noms des inventeurs de chaque brevet soit porté sur les deux brevets »*.

L'Institut Pasteur maintiendra d'ailleurs sa plainte jusqu'à ce que l'Office des brevets américain publie l'acte de copropriété des deux brevets. Cette publication devrait intervenir *« dans plusieurs semaines »*, confie-t-on à l'Institut Pasteur.

L'accord ne prévoyant aucun effet rétroactif avant le 1er janvier 1987, l'Institut Pasteur ne bénéficiera donc d'aucun dédommagement d'ordre financier. Jusqu'à présent, la procédure judiciaire engagée aux Etats-Unis lui avait pourtant coûté, confie-t-on de bonne source, *« un peu moins de 5 millions de dollars »*. Mme Michèle Barzach, ministre délégué chargé de la santé, avait d'ailleurs estimé, dans une note datée du 30 mars 1987, que *« le dommage résultant de la délivrance à l'équipe du professeur Gallo d'un brevet qui aurait dû être délivré à l'équipe du professeur Montagnier peut être évalué de 25 millions à 50 millions de dollars ! »*.

Quant à la répartition des bénéfices liés à la commercialisation des tests de dépistage, elle se fera de la manière suivante : 20 % des sommes asserviront à rénumérer les inventeurs français et américains du brevet, les 80 % restant étant reversés à une fondation internationale gérée par un conseil d'administration de six membres : trois désignés par le ministre de la santé des Etats-Unis et trois autres par l'Institut Pasteur. Sur les 80 % de la somme versée à cette fondation, 25 % seront reversés à la coopération internationale, c'est-à-dire à tous pays ou instituts de recherche, exceptés l'Institut Pasteur et le NIH. Le reste sera partagé entre l'Institut Pasteur et le NIH. Au total, chacun de ces deux instituts recevra donc directement 30 % des bénéfices engendrés par la commercialisation des tests de dépistage. A l'Institut Pasteur, on estime a un peu moins de 1 million de dollars les retombées financières annuelles de cet accord.

FRANCK NOUCHI.

Les redevances de la morale

AU-DELA d'un règlement commercial, enfin en vue après trois ans d'une coûteuse procédure, on peut espérer que l'accord signé à Washington (1) mettra fin à une querelle scientifique qui a empoisonné l'atmosphère des laboratoires de recherche mondieux depuis l'apparition, en 1981, de la maladie, nouvelle à l'époque, qu'était le SIDA.

Querelle sans précédent, *« la pire que l'on puisse relever dans toute l'histoire de la science »*, *« qui jette une ombre sinistre sur un principe essentiel de la recherche : la coopération internationale »*, et qui *« laissera des cicatrices inguérissables »*, selon les multiples éditoriaux que lui ont consacrés toutes les grandes revues scientifiques mondiales.

Les équipes qui se sont ainsi déchirées, celle du Pr Montagnier à Paris et celle du professeur Gallo à Washington, avaient collaboré étroitement, s'échangeant chercheurs et matériel, jusqu'au moment où les pasteuriens, qui avaient apporté en septembre 1983 à Washington un échantillon du virus LAV, qu'ils tenaient pour l'agent du SIDA, publièrent dans une revue scientifique une courte lettre précisant que *« ce virus ne pouvait être utilisé à des fins commerciales »*.

Démarche tout à fait inhabituelle, choquante selon Robert Gallo, et qui montrait que, dès l'été 1983, la confiance ne régnait plus entre des équipes dont l'une, à Pasteur, avait identifié l'agent du SIDA et l'autre, à Washington, déjà célèbre dans le monde entier pour ses travaux sur les rétrovirus, avait eu la première l'idée que l'un de ces virus devait être responsable de la terrible maladie.

La confiance ne régna plus du tout lorsqu'au cours d'une conférence de presse retentissante, en mars 1984, le ministre de la santé américain accordait à Robert Gallo et à son équipe tout le crédit de *« la victoire sur le SIDA »*. Crédit sanctionné par une série de brevets et, pour l'Institut national de la santé américain, des dizaines de millions de dollars montant des redevances versées par les firmes fabriquant les tests aujourd'hui, et, sans doute, le vaccin demain.

Les uns (les Français) appelaient leur virus « LAV », les autres « HTLV III ». Et il fallut un comité international de taxonomie des virus pour décider, en mai 1986, qu'il se nommerait dorénavant HIV... Les péripéties d'une redoutable procédure judiciaire et le droit qu'eurent les avocats américains à s'informer au cœur même du laboratoire de Robert Gallo conduisirent en avril 1986 à la publication, dans la revue *Science*, d'un rectificatif pour le moins embarrassant dans lequel Gallo reconnaissait que l'une de ses publications princeps, sur laquelle reposaient les fameux brevets, contenait des photographies au microscope électronique du virus... pastorien, alors qu'il avait toujours affirmé qu'il n'avait pu le cultiver correctement.

Batailles d'antériorité

Les Français se voyaient dès lors confortés dans l'idée que c'était *« leur virus »* qui avait proliféré dans le laboratoire américain, idée confortée plus encore par l'étrange similitude moléculaire entre le LAV et le HTLV-III.

Toutes ces batailles d'antériorité peuvent paraître sordides au commun des mortels. Elles le sont, en effet, au regard de la gravité du drame de santé publique créé par le SIDA, et de l'urgence extrême d'une mise en commun de toutes les capacités de recherche mondiales pour tenter de trouver un traitement et un vaccin, tâche parmi les plus difficiles qu'ait jamais dû affronter la science.

Le fait que la cause exacte de cette maladie et un test permettant de la diagnostiquer aient pu être découverts moins de deux années après son identification constitue un véritable tour de force des chercheurs qui ont contribué à ce succès sans aucun précédent dans toute l'histoire des maladies infectieuses. Et cela qu'ils soient américains ou français.

Comme le disent une dizaine de signataires, lauréats du prix Nobel, dans un communiqué que vient de publier la revue *Nature*, *« ce travail doit être célébré et séparé de la bataille légale opposant leurs instituts respectifs »*.

Pour qu'il soit réellement célébré, il convient à présent que renaissent une confiance et un esprit de coopération, que la course aux dollars et à la gloire a si gravement altérés, et sans lesquels l'éthique scientifique et donc la science elle-même2 ne seraient plus que la caricature dérisoire de leur passé.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) Le communiqué officiel des deux gouvernements s'accompagne d'un historique retraçant, depuis les découvertes des années soixante-dix sur les rétrovirus, l'apport des différentes équipes mondiales à cette victoire. Cet historique, signé par les deux parties en présence (Gallo et Montagnier) devrait mettre fin à la polémique proprement scientifique et souligne, s'il en était besoin, l'importance de la coopération internationale.

● **Menace de grève des internes de médecine générale.** — Les internes de médecine générale, regroupés en comité inter-CHU parisien, menacent d'entreprendre une grève des cours et des stages, le 3 avril, pour protester contre la transformation de leur titre d'interne en « résident ». M. Jacques Chirac avait en effet annoncé récemment (*le Monde* du 10 mars) un nouveau projet de réforme du troisième cycle des études médicales, supprimant *« l'internat pour tous »* — qui permettait à tous les étudiants d'exercer des fonctions d'interne pendant au moins deux ans — et donc l'internat de médecine générale. Le rétablissement de l'ancien concours d'internat devrait permettre aux seuls étudiants choisissant une spécialité de devenir *« internes »*, ceux choisissant la médecine générale devenant *« résidents »*.

REPÈRES

Chasse

La France pécheresse

La France va-t-elle comparaître le 8 avril prochain devant la cour de Luxembourg pour non-application de la directive européenne sur les oiseaux ? Cette directive de Bruxelles interdit certains modes de chasse comme le tir des tourterelles au printemps, toujours pratiqué en Gironde malgré une répression accrue. C'est ainsi que quatorze chasseurs du Médoc pris en flagrant délit de chasse en mai 1986 viennent d'être condamnés chacun à 200 F d'amende, 1 000 F de dommages-intérêts aux parties civiles (deux associations de protection de la nature) et un mois de suspension du permis avec sursis.

Invité au congrès annuel de l'Union des fédérations départementales des chasseurs, mercredi 25 mars, le ministre de l'environnement, M. Alain Carignon, a fermement rappelé que la directive s'imposait à la France et qu'elle devait être transcrite dans les textes réglementaires, quitte à obtenir par la suite des dérogations selon des modalités à définir. Les amateurs de chasse dite « traditionnelle », qu'on ne trouve pratiquement plus qu'en France et en Italie, vont devoir se plier aux règles communes.

Nucléaire

Lait radioactif décontaminé

Le gouvernement ouest-allemand a décidé, mercredi 1er avril, de confier à des entreprises privées la décontamination des 5 000 tonnes de lait en poudre irradié que des laitiers peu scrupuleux avaient tenté de vendre à des pays du tiers-monde. Selon un porte-parole du ministère de l'environnement, la poudre de lait va être rendue liquide pour être débarrassée des quantités de césium radioactif qu'elle contient grâce à des résines échangeuses d'ions. Le lait épuré sera ensuite utilisé pour nourrir les animaux. L'opération devrait coûter quelque 12 millions de francs. Ce lait, qui avait été contaminé à la suite des retombées de radio-éléments émis par l'explosion de la centrale nucléaire soviétique de Tchernobyl, avait été intercepté en février par les pouvoirs publics ouest-allemands, juste avant qu'il ne soit exporté vers l'Egypte. Il était stocké depuis en Basse-Saxe et en Bavière, sur des terrains de l'armée ouest-allemande.

Les endormis de Peach Bottom

La centrale de Peach Bottom (Pennsylvanie), où sont installés deux réacteurs de 1 100 mégawatts chacun, a été fermée, mardi 31 mars, sur ordre de la Commission de surveillance américaine des installations nucléaires (NRC). Cette décision fait suite à une enquête de cinq mois au cours de laquelle les inspecteurs de la NRC ont constaté à plusieurs reprises que les équipes de quart de la centrale dormaient ou ne prêtaient pas attention à leur tâche entre 23 heures et 7 heures du matin. La compagnie qui exploite les deux tranches nucléaires de Peach Bottom, la Philadelphia Electric, a d'ailleurs été avertie qu'elle ne serait pas autorisée à remettre en route ses installations tant que ces *« très sérieux problèmes ne seraient pas corrigés »*. Aucun commentaire n'a été fait par l'exploitant, mais il y a fort à parier que ce coup de semonce sera entendu des autres propriétaires de centrales dans la mesure où chacun sait que le pire — les accidents les plus graves l'ont montré — ne vient pas tant du matériel que des erreurs involontaires commises par les hommes. A fortiori quand ils ne sont guère vigilants.

Le procès de Baby M. aux Etats-Unis

La mère porteuse doit exécuter son contrat

WASHINGTON
Correspondance

Après trois mois d'un procès riche en émotions, le juge Sorkow, du New-Jersey, a décidé que la garde définitive de l'enfant né de la mère porteuse Mary Whitehead devait être donnée à son père biologique, William Stern. Elisabeth, sa femme, a immédiatement adopté l'enfant. Baby M., ainsi nommé en attendant la conclusion de l'action judiciaire, portera donc le prénom de Melissa et non plus de Sara comme l'appelait sa mère Mary. Les avocats de celle-ci ont immédiatement annoncé qu'ils allaient faire appel de la décision du juge devant les instances supérieures, puis éventuellement devant la cour suprême fédérale de Washington (1).

Dans l'immédiat, la décision du juge Sorkow concerne seulement le New-Jersey, mais elle crée un précédent appelé à encourager plusieurs Etats à adopter une législation sur le cas des mères porteuses. Le juge s'aventurait en effet sur un terrain juridique inconnu. Les quelques cas antérieurs analogues à celui de Baby M., c'est-à-dire se référant à une mère porteuse refusant de rendre l'enfant aux parents adoptifs, avaient été réglés à l'amiable. D'autre part, plusieurs Etats ont seulement mis à l'étude ce problème sans aboutir à élaborer un texte législatif.

Le juge estime que le contrat passé entre la mère Mary et le couple Stern, doit être reconnu comme valable parce qu'il repose sur le droit fondamental de procréer et donc de se reproduire en dehors des relations sexuelles. Le juge a rappelé qu'aux termes du contrat, le père biologique avait payé la mère porteuse en contre-partiede son engagement d'être « fécondées » par lui et de mener sa grossesse à terme. *« A la naissance, le père biologique n'a pas acheté l'enfant il lui appartient génétiquement... Il ne peut acheter ce qui est déjà à lui...* a conclu M. Sorkow qui répondait ainsi à l'avance aux objections de ceux qui voient dans sa décision une légalisation de la vente d'enfants.

Les avocats de Mme Whitehead espèrent obtenir que son droit de visite bimensuel sera rétabli tant que durera la longue procédure d'appel. Mais si le juge, en rejetant la demande de garde de la mère naturelle, a fait preuve d'une grande sévérité à son égard, c'est parce que, après avoir refusé les 10 000 dollars négociés par une officine, elle s'était enfuie en Floride avec l'enfant.

De l'avis du juge, Mary est une femme *« instable, impulsive... un « manipulatrice » à qui on ne peut faire confiance »*. D'autre part, il a souligné que le couple Whitehead, *« sans éducation »*, changeait souvent de résidence, que le mari de la mère porteuse était un alcoolique, bref que les Whitehead n'étaient pas en mesure d'offrir à l'enfant un foyer décent.

Il n'était pas possible, à dit en substance le juge, d'envisager une garde conjointe de l'enfant. L'hostilité des deux coupes est profonde... Ils ont des styles de vie différents, des valeur différentes. En fait, le juge estime avoir tranché dans *« l'intérêt de l'enfant »*.

Toutefois de nombreux groupes parmi lesquels les féministes critiquent fortement cette décision de justice. Il est inadmissible, disent-ils, d'enlever un enfant à sa mère à cause de son manque d'éducaion, de sa grossièreté ou même d'un certain déséquilibre psychologique.

Le débat n'est pas terminé. Nous ne devons pas permetre, a dit l'avocat de Marty, *« de laisser un homme avoir une femme pour partager sa vie et une autre pour accepter de se sacrifier et de supporter la peine de la grossesse. »*

Les dirigeants des organisations qui négocient à prix d'or les contrats pour les mères porteuses, se déclarent satisfaits. La décision donne aux couples infertiles une plus grande assurance que leur contrat avec la mère porteuse sera reconnu comme valide. D'autres groupes par contre dénoncent la décision. Ira-t-on, disent-ils, chercher la police pour enlever un enfant à sa mère quand elle décidera, sous l'effet d'une attitude très normale, de garder son bébé...

Mme Stern a déclaré que l'épreuve avait du être pénible pour Mary, ajoutant : *« Malgré les tensions entre nous elle nous a donné une jolie fille. »* Les Stern ont ajouté que plus tard ils informeraient Melissa de ce qui s'était passé et qu'ils l'aideraient à rencontrer sa mère si elle le désirait un jour.

HENRI PIERRE.

(1) voir l'article « Baby M. » *Le Monde de la médecine* du 1er février 1987.

L'entremetteur

Me Noel Keane, quarante-huit ans, dirige dans le Michigan un institut qu'il nomme « clinique pour la parenté de substitution ». Il dispose d'un fichier de plusieurs centaines de noms de jeunes filles (vierges pour certaines) ou de jeunes femmes disposées à porter, puis à mettre au monde un enfant pour un couple dont l'épouse est stérile, et cela après avoir été fécondée par le sperme du mari. Moyennant finance (le remboursement de ses frais plus 60 000 F d'honoraires), l'avocat présente ses candidates aux couples en mal d'enfant, et rédige le « contrat » par lequel l'une s'engage à porter, puis à abandonner l'enfant aux autres qui lui remettent pour salaire 60 000 F et assument tous les frais médicaux et une assurance-vie.

Me Keane est débordé de travail : il a plus de cent cinquante « contrats » en route cette année, et il a ouvert des succursales à New-York et Detroit. C'est lui qui avait arrangé la rencontre et organisé le contrat entre les Whitehead et les Stern. Le bruit que fait aux Etats-Unis le conflit (et le procès) qui les oppose n'a pas l'air de l'émouvoir, pas plus d'ailleurs que les quatre autres procès de ce type dont ses « contrats » sont l'objet actuellement.

La condamnation du Vatican n'a pas non plus ébranlé les convictions, au demeurant très lucratives, de ce catholique pratiquant qui, de séminaires en colloques, en interviews ou en émissions de télévision, plaide inlassablement pour une législation nationale qui légitimerait la parenté de substitution.

Il veut aller plus loin encore, et a fait féconder *in vitro* l'ovule d'une épouse japonaise par le sperme de son mari, également japonais, pour implanter ensuite l'embryon ainsi obtenu dans la matrice d'une « mère de substitution » américaine qui pourra de la sorte donner le jour à un enfant qui ne lui doive rien sur le plan génétique...

« Ce serait le comble, dit-il, *qu'un pays qui a légitimé l'avortement se refuse à légitimer l'engendrement...! »*

Dr E.-L.

Foire d'empoigne

NANCY
de notre correspondant

Parce que trois d'entre eux avaient envoyé leur demande hors délai et qu'ils ne pouvaient pas ainsi prendre part à la grande foire attractive de printemps de Nancy, une centaine de forains ont littéralement pris d'assaut, le lundi 30 mars, la place Stanislas, la bloquant avec leurs semi-remorques afin de faire fléchir la municipalité. Celle-ci, qui ne dispose que de cent soixante-dix places pour une demande moyenne de cinq cents ne voulait pas faire de cas particuliers pour les retardataires, même s'il s'agissait d'habitués. Après plusieurs vaines rencontres entre une délégation syndicale nationale de forains et un groupe de conseillers municipaux, la manifestation a tourné vers 20 h 30 à l'émeute.

Place Stanislas dépavée, jets de pierres, voitures endommagées, charge des forces de l'ordre avec jets de gaz lacrymogènes, se sont soldés par trois blessés dont deux policiers. Il a fallu toute la force de persuasion et d'apaisement du préfet de Meurthe-et-Moselle, M. Désiré Carli, pour que les affrontements très violents cessent en fin de soirée. Les trois retardataires ont finalement eu la permission de s'installer. Mais pour les forains, le cas de Nancy n'est que l'illustration des difficultés sans cesse croissantes que rencontre la profession face aux municipalités des grandes villes, comme ce fut le cas à Montpellier, Paris ou Narbonne dernièrement.

J.-L. B.

SPORTS

● **HOCKEY SUR GLACE : les Français sur la voie olympique.** — Les hockeyeurs français ont franchi, mardi 31 mars, un premier pas sur la voie des Jeux olympiques d'hiver de Calgary. En triomphant des Pays-Bas (5-3), lors de la sixième journée des championnats du monde de hockey sur glace (groupe B), qui ont eu lieu à Canazei, dans les Alpes italiennes, les joueurs tricolores se sont hissés à la deuxième place du classement provisoire.

Le procès des huiles frelatées à Madrid

Qui ment ?

MADRID
de notre correspondant

La tension aux alentours du tribunal qui avait marqué l'ouverture du procès des huiles toxiques en Espagne s'est transposée, la deuxième journée, à l'intérieur du prétoire (*le Monde* du 1er avril). Un affrontement verbal a opposé, le mardi 31 mars, les avocats de la défense, qui conseillent désormais à leurs clients le silence, et ceux de la partie civile, qui accusent les premiers d'obstruction systématique.

La journée s'ouvrait avec l'interrogatoire d'un accusé de premier plan : Fernando Bengoechea, qui dirige avec son frère Juan Miguel, interrogé la veille, l'entreprise Rapsa de Saint-Sébastien. C'est cette dernière qui avait importé de France l'huile industrielle incriminée, avant de la redistribuer en Espagne, notamment à l'entreprise Raelca de Madrid, qui devait la vendre au public après un raffinage sommaire.

D'emblée, l'accusé déclare, sur les conseils de son avocat qu'il ne répondra pas aux questions. Il aurait pourtant bien des choses à dire, car c'est lui qui contrôle la commercialisation des produits de son entreprise. Mais les questions de l'accusation resteront sans réponse. Est-il normal que Rapsa ait abandonné tous ses clients pour vendre tout à coup d'énormes quantités d'huile industrielle à Raelca, une compagnie qui ne s'occupe pourtant que d'huile de consommation ? Pourquoi, sur les documents d'importation de l'huile signés par l'accusé, la mention du destinataire final, légalement exigée, a-t-elle été systématiquement omise ? Fernando Bengoechea ne le dira pas.

Son successeur à la barre, dont l'interrogatoire devait se poursuivre ce mercredi, sera plus disert. Il s'agit d'un autre « ténor » : Ramon Ferrero, directeur, précisément, de l'entreprise Raelca de Madrid. Comme prévu, il défend une thèse exactement contraire à celle des frères Bengoechea. Oui, il a bien vendu au public l'huile qu'il avait achetée à ces derniers, mais c'est parce qu'ils lui avaient donné l'assurance qu'il s'agissait d'une huile parfaitement comestible. Juan Miguel Bengoechea ne vient-il pas pourtant, la veille, de déclarer le contraire ? *« Mensonge, mensonge »*, réplique d'un ton cassant Ramon Ferrero.

Qui ment ? Les responsables de Rapsa ou ceux de Raelca ? Ou les deux, comme le pense le procureur, pour qui tous ont agi de concert ? Il est encore trop tôt pour le dire au deuxième jour d'un procès qui pourrait durer plusieurs mois.

THIERRY MALINIAK.

Le Monde

EDUCATION

Réduire l'hécatombe du premier cycle

Pourquoi y a-t-il tant d'échecs dans l'enseignement supérieur ? Un colloque à l'université Dauphine va tenter de répondre à cette question et, si possible, de proposer des remèdes.

APRÈS la précipitation, l'inertie. Le gouvernement, qui a échoué à faire adopter dans la hâte une nouvelle réforme de l'Université, semble maintenant bien décidé à ne plus toucher à un sujet aussi brûlant. Et pourtant, les problèmes demeurent, dont certains sont dramatiques.

Parmi ceux-ci figure le considérable taux d'échec dans le premier cycle. Si l'Université est accueillante, en acceptant tous les bacheliers, elle le leur fait payer cher, puisque près de deux étudiants sur trois n'obtiendront pas le DEUG (1).

Comment empêcher une telle hécatombe ? Cette préoccupation était présente dans la loi Edgar Faure, la loi Savary et feu la loi Devaquet. Mais, sans apparemment, apporter de réponse satisfaisante. Celle-ci est-elle dans la généralisation de la sélection à l'entrée, comme y tendait la loi Devaquet (mais sur quels critères et avec quelles conséquences) ? Ou dans la systématisation des stages d'orientation, comme le voulaient les lois Faure et Savary, (mais avec quel coût et quelle efficacité) ? Ces questions ne pourront être éludées longtemps, alors que tous les responsables politiques, à gauche et à droite, semblent s'accorder sur la nécessité d'accroître le nombre des étudiants, – voire de les doubler comme le recommandent hardiment certains. Peut-on sérieusement engager davantage de jeunes dans un système qui ressemble fort à un abattoir ?

Pour pouvoir réfléchir sereinement à cette question complexe, il faudrait disposer de données précises sur les mécanismes par lesquels s'opère cette élimination sauvage. L'occasion devrait en être donnée par le colloque sur *« orientations et échecs dans l'enseignement supérieur et le secondaire »* qu'organise, le 22 et 23 mai, l'université de Dauphine, avec le concours du *Monde* et du *Monde de l'éducation*. Cette réunion a en effet été préparée par une série d'enquêtes sociologiques, psychologiques et épistémologiques, qui donnent des indications précieuses sur l'articulation entre l'enseignement secondaire et le supérieur.

Ce travail est centré sur les études scientifiques, qui sont caractéristiques des particularités et des difficultés de l'enseignement français : concurrence grandes écoles – universités – IUT ; rôle des mathématiques dans l'orientation et suprématie de la section C ; insuffisance du nombre des diplômés par rapport aux besoins. Comment une discipline peut-elle à la fois revêtir une telle importance et tolérer un tel gâchis ? Voici les éléments de réflexion qu'apportent ces travaux préparatoires.

● Les études scientifiques ne sont accessibles qu'aux bacheliers C avec mention.

Les résultats de l'enquête effectuée à Grenoble par l'équipe de M. Paul Arnaud sont accablants. Seuls les titulaires d'un bac C avec mention ont de bonnes chances d'obtenir un DEUG A (sciences et structures de la matière) : 80 % d'entre eux y parviennent. Ce pourcentage tombe à 50 % pour les bacs C sans mention ; à 38 % pour les bacs D avec mention ; à 18 % pour les bacs E ; à 14 % pour les bacs D sans mention ; et... à 1 % pour les bacs F.

Or, 20 % des étudiants qui se sont inscrits en DEUG A sont des bacheliers D sans mention, 10 % des bacheliers F, et autant des bacheliers E. Ces chiffres montrent donc que 40 % des inscrits avaient au départ moins d'une chance sur cinq de réussir (et même aucune pour les bacs F) ; et que le bac C n'est pas, à lui seul, une garantie de réussite dans des études qui sont pourtant son prolongement logique.

● Les étudiants des universités sont peu satisfaits de leurs conditions de travail.

L'enquête menée par M. Bertrand Girod de l'Ain auprès de 887 étudiants en sciences de première année montre que plus du tiers des étudiants préparant un DEUG, ne sont pas satisfaits de leurs études. Ce sentiment négatif porte aussi bien sur les conditions matérielles ou psychologiques (environnement, locaux, ambiance) que sur le travail proprement dit (rythme, contenu et organisation des études, enseignants). Les étudiants affirment avoir peu de moyens d'évaluer leur niveau et peu de contacts avec leurs enseignants.

● Les étudiants d'université font peu de travail personnel.

Les enseignements obligatoires ont sensiblement augmenté, depuis une dizaine d'années, dans les universités, passant de 18 heures par semaine en moyenne, en 1977, à 25 heures en 1985. Mais cette augmentation ne s'est pas accompagnée d'un accroissement du travail personnel, qui n'excède pas 10 heures par semaine en moyenne. La moitié des étudiants de DEUG A (et 40 % de ceux de DEUG B) estiment qu'ils travaillent moins qu'en terminale.

● Les études universitaires ne sont pas adaptées au niveau des étudiants.

Les recherches sur les capacités cognitives des étudiants montrent que nombre d'entre eux *« ne sont pas aptes à recevoir avec fruits un enseignement universitaire qui est caractérisé par une forte tendance à l'abstraction et au formalisme »*. Plus du tiers des étudiants jugent que les études sont trop théoriques et pas assez spécialisées.

La majorité estime qu'elles ne leur permettent pas d'acquérir les méthodes de travail qui les aideraient à s'organiser, à mieux gérer leur temps, à améliorer les structures logiques de leur esprit, à classer leurs idées et à leur donner le sens de la synthèse.

Des étudiants démotivés

Ainsi ces enquêtes montrent que les études du premier cycle scientifique sont faites pour une minorités d'étudiants : les meilleurs bacheliers C. Elles ne donnent pas aux autres une chance raisonnable de réussir en raison de leur contenu, trop théorique et formel, et de l'absence de formation méthodologique. Cette situation entraîne une démotivation des étudiants, qui estiment ne pas avoir les moyens intellectuels suffisants, et ne consacrent pas au travail personnel le temps nécessaire.

Cette démobilisation est encouragée par le sentiment que le diplôme universitaire a peu de valeur et ne mérite donc pas que l'on y consacre des efforts démesurés.

Une distinction est toutefois sensible entre les étudiants des DEUG A (sciences de la matière) et ceux des DEUG B (sciences de la vie). Les premiers, qui sont souvent venus à l'Université, faute de pouvoir entrer dans une classe préparatoire, sont les plus insatisfaits.

Les seconds, parmi lesquels on compte une majorité de filles et de bacs D, ont une motivation plus positive et sont attirés par les disciplines enseignées (notamment la biologie) et par la recherche. Ils se font peu d'illusions sur leurs débouchés professionnels, mais compensent ce pessimisme par l'intérêt qu'ils portent à leurs études et le bénéfice qu'ils en attendent pour leur épanouissement personnel. Ils se plaignent toutefois plus que les autres du caractère trop général et insuffisamment spécialisé de l'enseignement qui leur est donné.

Ces enquêtes posent le problème de fond de la cohérence entre l'enseignement secondaire et le supérieur. Le baccalauréat, qui demeure officiellement le premier grade de l'enseignement supérieur, ne constitue pas une fin en soi – y compris le bac technologique, qui avait pourtant cette vocation à l'origine.

Il existe donc une continuité naturelle entre le secondaire et le supérieur, la quasi-totalité des bacheliers désirant poursuivre leurs études. Cette tendance ne peut qu'être encouragée par la crise économique et le chômage.

(1) Ces chiffres ne signifient pas que tous les « recalés » sortiront de l'Université sans diplôme. Les études du CEREQ (Centre d'études et de recherches sur l'emploi et la qualification) montrent en effet qu'une partie des étudiants qui échouent se réorientent vers d'autres études. Le taux d'échec définitif est de l'ordre de 20 % à 30 %.

Les autres filières

L'ENQUÊTE réalisée par Bertrand Girod de l'Ain porte non seulement sur les étudiants d'université, mais aussi sur ceux d'IUT (départements génie mécanique et informatique), de classes préparatoires (math sup et math sup biologie) et de sections de techniciens supérieurs (assistants ingénieurs et informatique). Elle permet donc de comparer les différentes filières qui s'offrent aux bacheliers.

● IUT : les plus satisfaits

L'IUT est une voie particulièrement recherchée, puisque la quasi-totalité des candidats ont déposé un dossier de candidature dans au moins trois établissements. Plus du quart des étudiants avaient déjà fait une année d'études supérieures dans une université ou une prépa. En génie mécanique, le recrutement se répartit de façon à peu près égale entre les différents bacs (C, D, E, F, H). En revanche, en informatique la moitié ont le bac C et très peu des bacs technologiques.

Le taux de satisfaction des étudiants est élevé, aussi bien pour les conditions matérielles que pour l'organisation de l'enseignement, le contenu des études ou les relations avec les enseignants. Ils sont confiants dans la réussite de leurs études et la perspective de trouver un emploi. Une majorité d'entre eux envisagent de poursuivre leurs études après le DUT dans une école ou un deuxième cycle universitaire. La moitié sont issus de classes sociales supérieures.

● Prépas : un certain malaise.

Très fortement motivés par des études auxquelles ils se préparaient depuis longtemps et assurés de trouver un emploi, les élèves des classes préparatoires ressentent malgré tout un certain malaise. Ils sont frappés par la difficulté des études, qui les conduit à sous-estimer leurs capacités. Ils sont peu satisfaits de l'enseignement, que beaucoup jugent trop théorique. Consacrant beaucoup de temps au travail personnel, et ayant des horaires de cours très chargés, ils regrettent de n'avoir pas assez de temps à consacrer au sport et aux amis. C'est la filière où l'origine sociale des étudiants est la plus élevée.

● STS : trop scolaires

Issus majoritairement des classes sociales moyennes ou inférieures, les élèves de STS envisagent, pour la plupart, de faire des études courtes. Leurs préoccupations sont essentiellement liées à l'emploi. Astreints à un grand nombre d'heures de cours, ils souffrent du caractère très scolaire de leur formation et du manque de temps libre pour le sport, les amis ou l'exercice d'un travail rémunéré.

S'ils sont globalement satisfaits de leurs études, près de la moitié d'entre eux souhaiteraient qu'elles soient plus spécialisées. Plus du tiers ont un bac technologique et plus de la moitié un bac D. On compte de 10 % à 20 % de redoublants en première année, ce qui semble montrer que la sélection ne fonctionne pas de façon satisfaisante.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Première chambre de la Cour d'appel de Paris.

Arrêt du 5 juillet 1985.

Entre :

M. Jacques PALENTE, M. François SIEGEL, la société VSD, assistés de Me Illouz, avocat,

et,

SM. REZA II PAHLAVI, assisté de Me Henri ADER.

Cet arrêt confirme le jugement rendu le 1er février 1984 par le tribunal de grande instance de Paris.

En ce qu'il a retenu le caractère diffamatoire des imputations contenues dans l'article paru dans l'hebdomadaire *VSD* du 1er au 7 septembre 1983 sous le titre : « Révélation sur la fuite de Gelli » et visant Reza II Pahlavi,

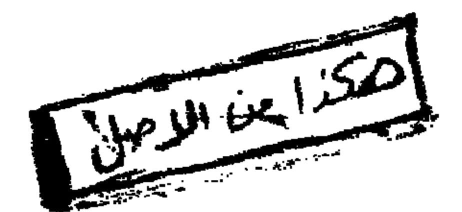
et en ce qu'il a condamné *in solidum* François Siegel, Philippe Bernert dit Jacques Palente et la société VSD à payer à Reza II Pahlavi des dommages et intérêts, ainsi qu'une somme de 5000 F en application de l'article 700 du nouveau code de procédure civile.

Porte le montant des dommages et intérêts à 25000 F, condamne en conséquence *in solidum* M. François Siegel, Philippe Bernert dit Jacques Palente et la société VSD à payer à Reza II Pahlavi cette somme de 25000 F.

Les condamne également *in solidum* à payer à Reza Pahlavi une somme supplémentaire de 3000 F sur le fondement de l'article 700 du nouveau code de procédure civile.

Ordonne l'insertion du dispositif du présent arrêt dans trois journaux au choix de Reza II Pahlavi sans que le coût de chaque insertion puisse excéder la somme de 8000 F.

Condamne *in solidum* M. François Siegel, Philippe Bernert dit Jacques Palente et la société VSD aux dépens de première instance et d'appel.



universitaire

Or force est de constater que l'enseignement secondaire forme des bacheliers qui, ou bien n'ont pratiquement pas de possibilités de réussir dans l'enseignement supérieur (les F ou les G), ou bien sont massivement éliminés des filières, qui leur sont pourtant destinées (les D et une partie des C). Peut-on asseoir sur de telles bases l'accroissement annoncé du nombre des bacheliers? Peut-on continuer à accueillir à l'Université des bacheliers qui n'y sont pas préparés, sans rien changer aux modes de recrutement et à l'organisation des études?

Ces questions seront au centre du colloque de Dauphine. Ses organisateurs espèrent bien qu'il leur donnera quelques éléments de réponse.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

Le changement a du bon

LE problème de la « transition » dans la vie d'un écolier français, ne se limite pas au passage entre le lycée et l'Université. Bien avant, il a déjà connu d'autres changements souvent difficiles : entre la maternelle et l'école primaire ; l'école et le collège ; le collège et le lycée. Tous ces changements ont-ils un effet plutôt positif ou négatif ?

Pour le savoir, une équipe du laboratoire de pédagogie expérimentale de l'université Lyon-II, animée par Mme Antoinette Jacquemart, a cherché à savoir si l'adaptation des élèves à leur nouvelle situation scolaire était conforme aux prosnoctics qu'avaient pu faire leurs professeurs de l'année précédente. Si, en effet, les résultats ne correspondaient pas à ce qu'avaient prévu les enseignants, on pourrait en déduire que cet échec était dû à l'effet perturbateur du changement d'établissement.

Or les résultats de ces enquêtes n'indiquent pas du tout que ces transitions aient un effet négatif. Au contraire. Dans tous les cas considérés, on constate que les pronostics de bonne adaptation sont très largement confirmés, mais qu'en revanche il est fréquent que les pronostics défavorables ne le soient pas. Autrement dit, non seulement les transitions ne déstabilisent pas les élèves qui « marchent bien », mais elles ont plutôt un effet bénéfique sur ceux qui ont des problèmes. *« Le changement d'établissement est souvent favorable,* estime Mme Jacquemart, *et plus qu'un traumatisme, la rupture peut être un renouvellement et offrir une nouvelle chance. »*

Quant aux élèves qui échouent dans cette opération, ce sont souvent des enfants ayant une personnalité fragile sur le plan psychologique et devant être soutenus par une relation éducative particulièrement attentive. *« Il existe bien une catégorie d'élèves à haut risque,* estime Mme Jacquemart. *Il importe donc hautement qu'ils soient identifiés et que soient prévues à leur intention des mesures judicieuses d'accueil et de soutien de la part de l'équipe pédagogique et du professeur principal. »*

Trois nouveaux bacs professionnels

LE secrétaire d'Etat chargée de la formation professionnelle, Mme Nicole Catala, a annoncé, mardi 31 mars, à Toulouse, la création de trois nouveaux baccalauréats professionnels à la rentrée prochaine : industrie chimique et de procédés, restauration et productique (option bois).

« Nous nous orientons vers une quarantaine de bacs professionnels, en raison de la très forte demande des milieux professionnels », a indiqué Mme Catala, à l'issue d'une réunion de travail réunissant des responsables administratifs et économiques de la région Midi-Pyrénées.

Ces trois nouvelles options s'ajouteront aux douze baccalauréats professionnels existant déjà. Pour l'année scolaire 1986-1987, 9 000 élèves environ préparent un bac professionnel dans les lycées professionnels publics ou privés. Ce diplôme a été créé en 1985.

Cinéma et théâtre

D'autre part, des options « cinéma-audiovisuel » et « théâtre-expression dramatique » dans les sections A 3 des lycées (en première et terminale) ont été créées par un arrêté publié au *Journal officiel* du 25 mars. Elles s'ajoutent aux options « éducation musicale » et « arts plastiques et architecture ». Il existe déjà vingt-quatre sections en théâtre et vingt et une en cinéma, fonctionnant à titre expérimental.

Valoriser l'aventure

ENTOURÉ de Mme Francine Gomez, PDG des stylos Waterman, des dirigeants d'une chaîne de restauration « fast food », d'une grande agence de publicité et d'une PME de province, M. René Monory planchait, mardi 31 mars, devant un parterre choisi de parents et de jeunes inquiets pour leur avenir, réunis au Salon de l'étudiant sur le thème : « Horizon 2000 : quelles formations pour quelles entreprises? » Un sujet taillé sur mesure pour l'homme qui se fait fort de projeter dans le vingt et unième siècle aussi bien son ministère que la Vienne, son département.

M. Monory a saisi l'occasion pour assurer qu'il était prêt à entendre les étudiants des « Etats généreux », « s'ils viennent avec des propositions ». Mais il a surtout plaidé en faveur de la *« flexibilité »* et de l'*« adaptabilité »* des jeunes, condition essentielle pour survivre aux soubresauts de l'avenir. La culture générale dispensée par l'éducation nationale constitue, selon lui, l'indispensable ossature du professionnel de demain; elle doit être *« le terreau »* sur lequel pourront être semées les nouvelles compétences, liées aux avancées technologiques.

M. Monory a demandé aux chefs d'entreprise de ne pas attendre de son administration la livraison d'un *« produit tout fait »* et a insisté sur la nécessité pour eux d'investir beaucoup plus largement dans la formation des jeunes. Seule Mme Gomez a contesté ce dernier point de vue : *« Je ne prends jamais de stagiaires ; on n'a pas le temps de s'en occuper. »* Le président-directeur général de Waterman a suggéré au ministre la généralisation d'un système d'apprentissage dans les entreprises, qui, pour former des jeunes, embaucheraient *« des moniteurs dont on puisse se débarrasser si on n'en est pas content »*. Sifflets discrets dans la salle.

Plus prudents, les autres représentants du patronat ont proclamé leur foi en la jeunesse, tout en regrettant le peu de souplesse de cette main-d'œuvre lorsqu'il s'agit de venir travailler à l'étranger et même en province, ou de parler couramment les langues. Ils ont acquiescé lorsque M. Monory a appelé de ses vœux un consensus de l'opinion autour de l'éducation nationale.

Recenser les besoins éducatifs

Le ministre a annoncé son intention de mettre à l'étude *« un plan prospectif »* recensant les besoins éducatifs pour les cinq ou dix prochaines années et de demander aux hommes politiques de tous bords d'en apprécier le contenu. Cela dans la perspective d'une loi de programmation de l'éducation nationale analogue à celle qui a été approuvée pour la défense et susceptible, précisément, de recueillir l'assentiment de l'opinion tout entière.

En attendant, M. Monory a souhaité que l'enseignement valorise *« le goût du risque et de l'aventure »*, clés selon lui de la réussite professionnelle des jeunes d'aujourd'hui. Et il invite ces derniers à *« imaginer »* les emplois de demain en suggérant deux pistes : le secteur du troisième âge, de plus en plus florissant, et les emplois créés autour d'initiatives comme le Futuroscope, ce parc de loisirs et d'activités que le ministre fait bâtir près de Poitiers, référence désormais inévitable dans ses discours sur l'avenir.

Imagination, goût du risque... Mais faudra-t-il aussi avoir un diplôme pour réussir à l'horizon 2000? Les étudiants de 1987 pourront – au choix – retenir les propos du ministre de l'éducation nationale prônant l'élévation du niveau d'études ou le témoignage du même ministre citant son propre exemple pour démontrer un peu plus tard qu'on peut réussir une belle carrière (1) sans même le baccalauréat en poche.

PHILIPPE BERNARD.

(1) Ceux qui voudraient en avoir la confirmation pourront se reporter au numéro d'avril de *Challenges*, qui fait sa une sur une enquête « Réussir sans diplôme ». Ils constateront qu'on peut en effet sans diplôme devenir ministre, banquier, sculpteur, général, PDG ou... voyant.



Société

A la cour d'assises de l'Essonne

Les complices de l'évasion de Bruno Sulak condamnés à huit et sept ans de réclusion

A Evry, mardi 31 mars, devant la cour d'assises de l'Essonne, le personnel pénitentiaire de Fleury-Mérogis est venu assister au procès de ses collègues, Thierry Sniter et Marc Metge, accusés d'avoir aidé Bruno Sulak à tenter de s'évader de la prison pendant la nuit du 17 au 18 mars 1985.

Au fil de la matinée, l'administration pénitentiaire, sur la sellette, se défend. A la barre témoignent ceux qui ont travaillé avec les deux jeunes gens. *« Bien notés et sympathiques »*, *« rien à signaler »* jusqu'à cette nuit fatale... *« Comment avez-vous réagi en apprenant ce que Sniter et Metge avaient fait ? »*, demande le président Hanoteau. Tandis que le surveillant principal, M. Philiponneau, indique s'être *« senti trahi »*, M. Dominique Ferrot, directeur du centre pénitentiaire, garde une bonne opinion des deux fonctionnaires. Il explique ces contacts quotidiens souhaités par l'administration entre détenus et gardiens, il en révèle aussi les risques.

Après le réquisitoire de Mme Eva Joly – dix ans de prison pour Thierry Sniter et six ans pour Marc Metge, – Me Jean-Pierre Mignard, dans sa plaidoirie en faveur de Marc Metge, refuse le caractère *« exemplaire »* que pourrait prendre l'éventuel châtiment. L'acte jugé ce jour est trop rare *« pour justifier une lourde condamnation de dissuasion »*. Marc Metge *« n'a déclaré la guerre à personne, mais portait en lui le feu de la liberté »*. Sulak fut l'étincelle qui mit le feu aux poudres. Dans cette relation entre les deux hommes, il y avait de la pureté : *« Marc Metge a souffert. Il va maintenant vivre avec la mort de Sulak »*. Me Mignard évoque enfin la vie difficile, le statut du personnel pénitentiaire, qui assume seul la responsabilité des contacts avec les détenus.

Ensuite, Me Myriam Aubric défend Thierry Sniter, *« toujours à l'écoute des autres, caché derrière sa pudeur et qui n'en peut plus »*. Le second défenseur du jeune sous-directeur, Me François Binet, s'étonne que cette affaire de complicité dans une tentative d'évasion vienne aux assises et non en correctionnelle : il y a une dizaine d'années, un gardien de Fleury-Mérogis ne fut condamné par le tribunal d'Evry qu'à cinq ans de prison pour avoir introduit des armes et fait évader trois détenus.

Après trois heures de délibération, la cour a rendu son arrêt : huit ans de réclusion pour Thierry Sniter et sept pour Marc Metge, la cour ayant retenu des circonstances atténuantes.

DANIELLE ROUARD.

A la cour d'appel de Toulouse

M. Bernard Antony débouté de sa plainte en diffamation contre M. Gérard Bapt

TOULOUSE
de notre correspondant

M. Bernard Antony, *alias* Romain Marie, député européen du Front national et conseiller régional de Midi-Pyrénées, a été débouté, le mardi 30 mars, par la cour d'appel de Toulouse, de sa plainte en diffamation contre M. Gérard Bept, député socialiste de la Haute-Garonne.

M. Antony, défendu par Me Salvaire, avait porté plainte, le 13 juin 1986, contre M. Gérard Bapt, qui avait déclaré, dans la nuit du 16 au 17 mars de la même année, sur les antennes de FR 3 Toulouse : *« Ce monsieur* [Romain Marie] *a tenu des propos racistes et antisémites dans une célèbre réunion à la Mutualité. »*

Le tribunal d'instance de Toulouse avait, le 11 décembre 1986, débouté une première fois le demandeur, considérant que les propos de M. Gérard Bapt, représenté par Mes Redon et Cantier, s'inscrivaient dans un débat *« à caractère politique, les termes employés manquant de précision »*. La cour d'appel a donc confirmé le premier jugement, condamnant de surcroît M. Bernard Antony aux dépens et à verser 5 000 F à M. Bapt.

Dans ses attendus, la cour note que, le 16 mars 1986, M. Gérard Bapt se référait à des propos de M. Antony rapportés par Edwy Plenel, le 19 mars 1983, dans les colonnes du *Monde*. Une relation que le député du Front national n'a jamais démentie, se bornant à faire, le 27 octobre de la même année, *« une longue mise au point »*. *« On doit donc tenir pour acquis que M. Plenel a rapporté avec une exactitude satisfaisante les paroles entendues de la bouche de M. Antony dans la salle de la Mutualité. Dès lors, M. Bapt était fondé à considérer comme véridique la relation de ce rédacteur »*, précise le premier président de la cour, m. Jean Nayral de Puybusque. Ce dernier souligne enfin que M. Bapt n'avait fait que répliquer à une accusation *« beaucoup plus offensante »* de M. Antony.

Au cours du débat télévisé du 16 mars, ce dernier avait allégué que M. Pierre Joxe, alors ministre de l'intérieur, avait commandité l'assassinat d'un de ses propres militants, un colleur d'affiches, tué dans les Yvelines.

GÉRARD VALLÈS.

Avant la réouverture du Ruhl

Deux restaurants de Nice visés par des attentats

Deux restaurants du quartier du port de Nice appartenant à des actionnaires de la Société niçoise des bains de mer (SNBM), société gérante du casino Ruhl qui doit rouvrir ses portes vendredi 4 avril, ont été les cibles d'attentats à l'explosif pendant la nuit du mardi 31 mars au mercredi 1er avril. Les deux établissements visés sont *« L'Esquinade »*, appartenant à M. Marcel Béraud, et *« Chez Pipeau »*, propriété de la fille de M. Max Gilly. Les explosions, qui ont très fortement endommagé les deux établissements ainsi que des magasins voisins, ont été provoquées par des engins de fabrication artisanale.

Plusieurs attentats ont été commis sur la Côte d'Azur depuis que l'autorisation a été donnée par le ministère de l'intérieur à la SNBM, le 25 décembre dernier, de rouvrir le casino Ruhl. Le casino de Menton a ainsi fait l'objet d'un attentat au début de l'année, puis un débit de boissons de Nice appartenant à M. Gilly et, jeudi dernier, le Casino-Club, une petite salle de jeux du centre de Nice, dont M. Jean-Dominique Fratoni était propriétaire.

M. Fratoni : « il n'y a aucune magouille »

De son côté, M. Fratoni, ancien président-directeur général du casino Ruhl, en fuite après une condamnation à treize ans de prison, a déclaré, mardi 31 mars, à Radio Monte-Carlo que *« cet établissement n'a jamais été mêlé à des manipulations frauduleuses. Il n'y a absolument aucune magouille aujourd'hui, comme il n'y en a jamais eu dans le passé. »* Expliquant que son beau-fils et sa fille reprenaient la direction du casino dans le cadre d'une nouvelle société, M. Fratoni a jugé *« normal, en toute logique »*, qu'il leur donne des conseils en matière de gestion.

« Je suis détaché de beaucoup de choses et je n'ai pas l'intention de prendre de revanche », a-t-il ajouté, en évoquant l'affaire d'un autre casino niçois, le Palais de la Méditerranée : *« La réalité est maintenant connue, c'est Mme Leroux qui a entraîné la faillite de ce casino et elle va d'ailleurs être jugée le 13 mai devant le tribunal correctionnel de Nice. »* M. Fratoni s'est également félicité de ce que *« le jeu étant un phénomène humain et mondial, il se développe de plus en plus »*.

« Nous devons remercier le gouvernement de Jacques Chirac de l'avoir compris, car je constate, a-t-il dit, *que c'est son gouvernement qui a finalement fait voter les lois qui vont permettre aux casinos leur deuxième jeunesse. »* M. Fratoni a conclu en déclarant : *« Je n'ai absolument rien à regretter. Je me suis toujours comporté comme un homme loyal, droit et honnête. »*

A Précy-le-Sec (Yonne)

Une prison privée dans le fief de M. Paul-André Sadon ?

Six cents maires réclameraient aujourd'hui l'implantation d'une prison privée sur le territoire de leur commune. L'une d'elles, Précy-le-Sec (Yonne), mise sur les appuis dont elle espère bénéficier au ministère de la justice : elle fait partie du canton dont M. Paul-André Sadon, directeur de cabinet du garde des sceaux, est le conseiller général (sans étiquette politique).

Celui-ci se défend d'avoir l'intention de favoriser telle ou telle municipalité de son canton ou d'un canton voisin. L'idée de proposer 10 hectares de bonne terre agricole au ministère de la justice a germé dans l'esprit du maire de Précy, M. Guy Rameau, inquiet de voir sa commune (152 habitants) vieillir et se dépeupler. Cités par l'Agence France Presse, les défenseurs du projet font valoir qu'une trentaine de familles de surveillants pourraient s'installer à Précy et donner au village un nouveau dynamisme.

En revanche, une pétition, critiquant ce projet, aurait recueilli la signature de 80 % des habitants inquiets, en particulier, des propriétaires de résidences secondaires qui ont choisi cette partie de l'Yonne pour venir passer leurs fins de semaine.

B.L.G.

Trois médecins et deux pharmaciens inculpés d'escroquerie

Trafic de pilules amaigrissantes

NICE
de notre correspondant régional

Trois médecins et deux pharmaciens niçois, qui avaient conclu une entente pour écouler des pilules amaigrissantes trafiquées, viennent d'être inculpés d'escroquerie et d'infraction au code de la santé publique. M. Christian Rocher, trente-sept ans, l'un des trois médecins, avait mis au point, en 1984, un produit amaigrissant qui avait obtenu le visa du ministère de la santé. Les deux pharmaciens, Mme Claude Archilla, quarante-neuf ans, et son mari, exploitant une officine voisine du cabinet du docteur Rocher, reçurent l'exclusivité de la préparation de ce produit en contrepartie d'une commission de 30 F par ordonnance. M. Rocher associa également à son activité deux autres médecins, M. Eric Elbaz, trente-deux ans, et sa propre épouse, Mme Marie-Françoise Cole-Rocher, trente-six ans, qui n'avaient qu'à apposer leur signature sur des feuilles de soins préétablies.

La clientèle affluant – cent ordonnances par jour en moyenne, – la posologie du produit fut modifiée pour rendre le coût de la préparation plus économique et augmenter les bénéfices. L'une des principales substances indiquées, l'*Ulmus fulvia*, revenant à 3 000 F le kilo, fut remplacée par du lactose, un banal sucre fermentescible contenu dans le lait des mammifères. Le conseil de l'ordre des pharmaciens et celui des médecins s'étant intéressés à ce fructueux trafic, les époux Achilla jugèrent plus prudent de vendre leur officine (7 millions de francs), en mai 1986, à l'un de leurs confrères, M. Claude Weiller. Celui-ci fut sollicité par les médecins, mais refusa d'entrer dans la combine et, s'estimant grugé, déposa plainte deux mois plus tard.

Les cinq protagonistes de l'affaire ont été laissés en liberté contre le versement de très fortes cautions (820 000 F pour les médecins et 500 000 F pour les pharmaciens). En confondant étique et éthique, ils auraient causé un préjudice de plus de 3 millions de francs à la Sécurité sociale, qui a également déposé plainte. La chambre syndicale des pharmaciens des Alpes-Maritimes a décidé, pour sa part, de se constituer partie civile.

GUY PORTE.

Au tribunal de Paris

Condamnations pour diffamation envers M. Jean-Marie Le Pen

Par deux jugements rendus mardi 31 mars, la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour diffamation envers M. Jean-Marie Le Pen, MM. Jean-Pierre Elkabbach, Claude Perdriel et Serge Raffy, ainsi que le docteur Jean-Maurice Demarquet.

Le premier jugement condamne M. Elkabbach à 2 000 francs d'amende et le docteur Demarquet à 5 000 francs d'amende. Tous deux devront également verser respectivement 3 000 et 5 000 francs d'amende à M. Le Pen. Le jugement relaxe M. Jean-Louis Calderon, qui était également poursuivi. M. Le Pen estimait que tous trois avaient porté atteinte à son honneur et à sa considération, lors d'une interview du docteur Demarquet, diffusée le 16 octobre 1985 sur Europe 1 et où il était question de l'héritage d'Hubert Lambert.

Le second jugement, qui relaxe le docteur Demarquet, condamne MM. Claude Perdriel et Serge Raffy, directeur et journaliste du *Nouvel Observateur*, à 10 000 francs d'amende chacun et à verser 5 000 francs de dommages-intérêts chacun à M. Le Pen. *Le Nouvel Observateur* avait publié, le 18 octobre 1985, un article intitulé « Les retombées de la bombe Demarquet, la chute de la maison Le Pen ».

« L'Agent noir » au bûcher

Des précisions de Me Lachkar

A la suite de la publication dans *le Monde* du 20 mars d'un article intitulé *« L'Agent noir* au bûcher », Me Isidore Lachkar, huissier-audiencier au tribunal de grande instance de Paris, nous a adressé les précisions suivantes :

« Par ordonnance de référé du président du tribunal de grande instance de Paris, j'ai été désigné avec, pour mission, de surveiller les opérations d'occultation ou de suppression « par tous moyens appropriés » des pages 285 à 310 de l'ouvrage de Laurent Gally intitulé l'Agent noir au bûcher publié aux éditions Robert Laffont. A cette fin, j'ai chargé des confrères de province, territorialement compétents, d'accomplir la mission prescrite par l'ordonnance. Au total 60 000 livres étaient concernés par cette opération.

» C'est hors de ma compétence et par le ministère d'un huissier de Pithiviers, à qui a été adressée l'ordonnance de référé, que 17 191 ouvrages ont été incinérés. Cet huissier de Pithiviers s'est expliqué dans son constat sur les raisons de cette destruction. Tous les autres ouvrages ont fait l'objet de la suppression des pages ordonnée par la décision du tribunal. Je tiens à préciser que je n'ai jamais donné ou reçu d'ordre de quiconque de faire procéder à l'incinération des livres dont s'agit. »

Le centre culturel islamique fermé depuis trois ans

Au temps de l' « agit-prop » iranienne

Le centre culturel islamique de la rue Jean-Bart à Paris avait été un foyer de diffusion de la révolution iranienne. Fermé en décembre 1983 par les autorités, il avait été fréquenté par certaines des huit personnes arrêtées le 21 mars à Paris et soupçonnées d'appartenir à un réseau terroriste.

A quelques pas du commissariat de police du quartier Notre-Dame-des-Champs, le 6 de la rue Jean-Bart, une petite artère tranquille du sixième arrondissement parisien, est occupé par un hôtel particulier dont les briques roses jurent avec les barreaux rajoutés aux fenêtres et avec le gros cadenas rouillé verrouillant la porte de l'extérieur. C'est l'ancien Centre culturel islamique iranien, fermé par les autorités françaises depuis le mois de décembre 1983. Lors de l'annonce de la mesure avaient été expulsés du territoire onze Iraniens (dont trois diplomates), tous affectés au centre de la rue Jean-Bart.

A l'époque, cette décision de Gaston Defferre, alors ministre de l'intérieur, n'avait généralement pas fait les gros titres, malgré la colère de Téhéran qui, aussitôt, intima l'ordre à trois diplomates français en Iran de boucler leurs valises.

La fermeture du centre culturel parisien de la République islamique, si elle ne suscita guère d'intérêt dans l'opinion française, fit, en revanche, l'effet d'une bombe dans nombre de cercles musulmans de France, pour lesquels la rue Jean-Bart était devenue, dès le début de la décennie, une sorte de Mecque locale.

Chaque jour, des centaines de jeunes gens, en majorité maghrébins mais également libanais, syriens, egyptiens, irakiens, turcs, pakistanais, sénégalais et, naturellement, iraniens s'y pressaient, curieux ou avides d'y recueillir la bonne parole islamo-révolutionnaire diffusée sous forme verbale ou écrite par des « diplomates » ou des « hôtes d'accueil » sachant à bon escient manier l'arabe ou le français.

« L'entreprise de purification »

Il n'y avait pas que des fidèles du prophète Mahomet pour s'engouer. Des dizaines de Français chrétiens (dont des prêtres) ou athées vinrent au Centre culturel islamique, certains, touchés par la grâce, prononçant la profession de foi musulmane, d'autres se contentant d'encourager les représentants de cette révolution d'Iran. Sans illusions sur la naïveté des uns ou les arrière-pensées médiatiques ou politiques des autres, les permanents du centre culturel, souvent intellectuels de haut vol, triés sur le volet à Téhéran, accueillaient avec aménité tout ce qui pouvait aider *« à l'épanouissement du peuple musulman »*. Leurs activités n'étaient cependant pas toutes d'ordre informatif ou protocolaire. De jeunes Maghrébins étaient invités en Iran où ils se retrouvaient dans d'autres centres, de « formation » où cerveaux et muscles devaient se préparer à servir *« l'entreprise de purification du monde lancée par l'imam Khomeiny »*, l'islamisation de la France n'étant qu'une inévitable étape de ce vaste programme.

Les réunions de la rue Jean-Bart devaient rapidement se prolonger par des « grand-messes » à la cité universitaire du boulevard Jourdan. Là, les pelouses virent bientôt se succéder prières ferventes, rassemblements politiques où l'on entendit des étudiants de vingt nationalités scander *« Mort à la France ! »* (à cause de la présence armée que Paris maintenait encore à Beyrouth) et, pour finir, des bagarres où l'on put voir des « agents culturels » de la République islamique faire le coup de poing contre les opposants au régime khomeiniste tentant d'apporter la contradiction.

La fermeture du centre de la rue Jean-Bart, alors plus beau fleuron de l'agit-prop iranienne dans l'Hexagone et même, peut-on dire, en Europe occidentale, tout à la fois désorganisa un réseau qui agissait presque complètement au grand jour, tablant sur la « mollesse » du gouvernement et, surtout, fit souffler un vent de crainte, voire de panique, parmi les nombreux jeunes musulmans pris au mirage khomeiniste.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

RELIGIONS

Pour la première fois en Grande-Bretagne

Deux pasteurs anglicans mariés deviennent prêtres catholiques

Deux anciens pasteurs de l'Eglise anglicane, mariés et pères de famille, vont être prochainement ordonnés prêtres de l'Eglise catholique. C'est la première fois en Grande-Bretagne que le Vatican autorise l'admission dans le clergé de deux hommes mariés.

Le premier, M. David Mead-Briggs, soixante-seize ans, s'était converti au catholicisme il y a une trentaine d'années et vivait retiré de toute charge pastorale. Sa femme aussi est catholique. Le deuxième, M. Peter Cornwell, cinquante-deux ans, est une personnalité davantage connue dans l'Eglise anglicane, membre du synode général, lié à plusieurs évêques, y compris l'archevêque de Canterbury. Il avait été ordonné dans le diocèse d'York en 1959. Sa femme reste anglicane, mais a accepté la conversion récente de son mari et sa décision de devenir prêtre catholique. Ils ont deux enfants.

L'accord donné par le Vatican a été bien accueilli en Grande-Bretagne. Coprésident de la commission anglicans-catholiques (ARCIC), Mgr Murphy O'Connor, évêque catholique de Brighton, a déclaré que ce geste de Rome était *« un signe d'amitié œcuménique profonde »*.

Des cas semblables d'ordination de prêtres mariés, à la suite d'une conversion au catholicisme, se sont déjà produits en Allemagne, aux Etats-Unis et en Australie. Au temps de Pie XII, des pasteurs allemands avaient pu être dispensés de célibat, tout en se voyant confier un ministère sacerdotal dans l'Eglise catholique.

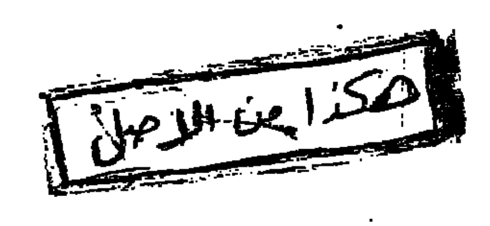
Aux Etats-Unis, la Conférence épiscopale a pris, en 1980, la décision, approuvée par le Vatican, d'admettre des pasteurs épiscopaliens mariés, convertis, sans séparation de leurs épouses. Elle avait cependant précisé à l'époque qu'ils ne pourraient pas prendre de nouvelle épouse en cas de veuvage et ne pourraient jamais être nommés évêques.

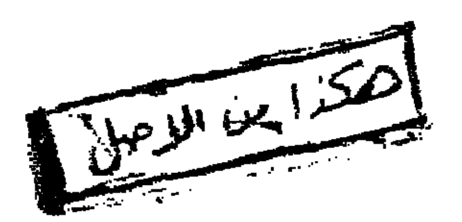
Cette première ordination en Grande-Bretagne de deux anciens ministres anglicans mariés n'indique aucunement un changement à venir dans la discipline de l'Eglise catholique sur le célibat des prêtres.

Elle est à rapprocher de la division créée dans l'Eglise d'Angleterre par la perspective de l'admission de femmes dans le clergé anglican. De nombreux prêtres (et même des évêques) menacent de quitter la Communion anglicane, si cette perspective se réalisait, comme convenu, à l'échéance de 1990, par la dernière réunion du Synode général de l'Eglise d'Angleterre en février. »

H. T.

● **PRÉCISION.** – Auteur du livre *Peut-on moderniser le christianisme ?*, que nous avons présenté dans *le Monde* du 31 mars, Olivier Rabut est un ancien dominicain. Il est revenu à l'état laïque avec l'autorisation de Rome et s'est marié.





Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Jean-Luc Godard tourne « le Roi Lear »

Mon royaume pour un film

En Suisse, après avoir rêvé deux ans de l'Amérique, Godard tourne en anglais son « approche » du Roi Lear. *Un grand film d'amour dédié à l'invention du cinéma.*

DIRE d'abord ce que l'on voit en pénétrant sans effraction particulière dans l'intimité énigmatique d'un univers tranquille, où se mijote le viol salutaire des conventions. Tout a l'air incurablement calme à l'hôtel Beau Rivage de Nyon, au bord du lac Léman. Dans la salle à manger mariendbadesque, d'ordinaires ordonnateurs d'ordinateurs banquettent après avoir colloqué. A une table ronde, à peine à l'écart, sans déranger, on fait du cinéma. Ou plutôt, Jean-Luc Godard fait un film. Il tourne *le Roi Lear*, d'après ce qu'on croit savoir. Mais on ne sait rien.

Alors, dire ce que l'on voit. Une minuscule équipe soudée, quatre personnes, pas plus. Deux filles très jeunes, en noir, agiles, comme des manipulatrices de marionnettes; elles sont partout, à la lumière, au cadre, à la caméra. L'assistant est provisoirement vêtu en maître d'hôtel. Un ingénieur du son enregistre le silence des acteurs. Car, autour de la table ronde, une adolescente rousse agite sans mot dire un cierge magique de Noël que vient de lui tendre un homme jeune aux cheveux en brosse tandis qu'un vieux monsieur mime la plus vive exaspération. Le vieux monsieur ressemble à s'y méprendre au soigneur de Rocky. C'est lui, c'est Burgess Meredith. Et il est le roi Lear... La rousse enfant, sa fille Cordélia, est jouée par Molly Ringwald, une starinette aux Etats-Unis. On l'a vue dans plusieurs comédies pour ados, *Breakfast Club* notamment. Et le troisième dîneur, Peter Sellars, metteur en scène de théâtre dans le civil (il vient de monter l'*Ajax* de Sophocle à Los Angeles), incarne William Shakespeare Junior, cinquième du nom... Le mystère s'épaissit.

Le lendemain matin, il pleut bien. Et l'on tourne dans la chambre même qu'occupe Burgess Meredith. Son lit est défait. Vide. Un atroce flaque de sang tache les draps. Des mannequins, une jolie Noire coiffée d'un Borsalino, un grand Suisse qui pourrait être moniteur de ski, doivent pénétrer dans la chambre par la terrasse. Ce sont des « lutins », facétieux et démoniaques. Jean-Luc Godard, qui n'a de capitaliste qu'un long cigare, donne des indications très précises, très rassurantes, on sent autour de lui comme une chaîne de dévouement, il règne une atmosphère d'artisanat ardent.

Godard parle au grand « lutin » suisse : *« Voilà, tu entres et tu dis en te penchant sur le lit : « Abracadabra Mao Tse-toung Che Guevara. »* Un rire discret secoue la troupe. Godard se fâche. Orage sec. *« Quoi ? Hein ? Il y a quelque chose de drôle ? »* Silence. Ce sang, tout ce sang... C'est ce qu'il reste de Lear ? *« Oui*, glisse l'assistant, *et de la virginité de Cordélia. »*

Dollars perdus

Godard semble très fatigué. Une barbe dure et grise de bagnard en cavale s'accroche à ses joues. Il a le regard pathétique d'un lémurien piégé. Peut-être a-t-il dormi tout habillé. On le félicite pour sa prestation de Columbo métaphysique à la cérémonie des césars, où il recevait un trophée « d'honneur ». Il chasse le compliment comme une mouche, et murmure : *« Se plier à la liturgie de la récompense n'est pas désagréable. »*

Puis il déclare, même pas provocant, même pas goguenard, n'avoir jamais lu *le Roi Lear*. *« Ça doit être une belle pièce »*, mais en revanche il a vu toutes les versions filmées possible, *« Welles, Polanski — ce n'est pas ce qu'il a fait de mieux, — les Shakespeare de la BBC à la télé, Kozintsev »*. Il y a longtemps, pour sa part, qu'il tente de rejoindre le club. *« Mais c'est un film qui ne voulait pas se faire, qui ne parvenait pas à exister. Pourtant, c'est vrai, de cette absence de film, pendant des années, tout le monde a voulu m'entendre parler. »*

Pourquoi Lear ? Il répond : *« C'était après* Je vous salue Marie. *Marie, mère de Dieu. Si j'avais un analyste, il aurait vite fait de me dire pourquoi j'ai choisi* Lear, *qui est une tragédie de la paternité. Je n'ai pas d'enfant. »* Jean-Luc Godard pose le constat avec netteté, comme un chirurgien qui, d'un coup de scalpel, vient d'opérer sur lui-même un diagnostic mortel. Puis il raconte une longue histoire, pleine de stars oublieuses et de dollars perdus, de rendez-vous manqués et d'espérances déçues. Sa quête du roi Lear.

C'est vrai, tout a commencé au Festival de Cannes 1985. C'est l'année munificente où l'astre de Cannon illumine la Croisette. Menahem Golan, sur un coin de table, signe un contrat à Jean-Luc Godard. Qui précise : *« Un tout petit contrat de 1 million de dollars. »* Ajoutant : *« A l'époque, j'avais déjà envie d'une approche ethnologique de Lear, d'une sorte de documentaire. L'idée m'était venue d'explorer une autre terre à travers une autre langue, et je voulais demander à des amis de me servir de guide. Orson Welles, Ingmar Bergman, étaient d'accord. On a donné 100 000 dollars à Welles. C'est alors qu'il est mort. Il n'y avait plus de film. »*

Jean-Luc Godard poursuit son récit, avec beaucoup de trompeuse douceur : *« Pendant un an, Cannon a continué à m'envoyer quelques chèques. Mais ils étaient sans provision... Moi, je continuais aussi. Et trouvais un nouvel ami, un nouveau guide. Car le guide est dans le secret, comme le Minotaure est dans Thésée. Le choix de Norman Mailer m'apparaissait comme évident. King Kong, King Lear dans son Connecticut, entouré de ses femmes, de ses filles... Il a été convenu qu'il écrirait « une modernisation » du* Roi Lear, *et il l'a fait — bien payé — sous le titre de* Don Learo. *Il devait aussi travailler au scénario. Il n'y mettait pas beaucoup de cœur. Il me donnait des pages et des pages de la pièce originelle, annotées en marge d'une petite écriture :* « Bad », « Good »... *Il devait en outre jouer dans le film, 250 000 dollars pour dix jours, ça n'était pas donné. Il jouerait, c'était spécifié dans le contrat,* « son propre rôle ainsi que des membres de sa famille ». *Il a accepté, et il est venu ici, en Suisse, avec sa fille préférée qu'il a eue d'une femme qu'il déteste. Il est resté un jour, un seul jour. Et il est parti, ne pouvant supporter, disait-il,* « de se voir représenté en situation d'inceste »...

Exit Mailer. Mais, dans une sorte d'errance masochiste, Godard ne se résigne pas à couper les ponts avec l'Amérique. Il prend le Concorde du matin, arrive avant d'être parti, ne trouve personne qui l'attend, reste à l'aéroport, et repart sur le Concorde du soir. Il avoue soixante-dix voyages...

Respect et indifférence

Au cours desquels il pressent Rod Steiger, qui déclare forfait. Ou Sting, qui renonce. Signe un accord de 60 000 dollars avec l'Actor's Studio, qui n'aboutit pas. Ou bien demande à Paul Newman et à Al Pacino de venir lire deux lignes de Shakeaspeare, histoire d'inscrire leur nom au générique et de faire plaisir à ses producteurs. Finalement, il parvient à filmer Woody Allen, pas longtemps, une journée seulement. *« Mais l'opérateur a eu des ennuis, c'est un peu flou... »*

Godard, son pécule bien éculé (le dollar en deux ans est passé de 10 francs à 6 francs), n'a plus de scénario, plus de vedettes, plus rien. Il se décide à rentrer chez lui. En Suisse. Il tournera à Rolle, bourgade proprette où il a sa petite maison, avec son atelier vidéo au rez-de-chaussée. Il écrit le scénario directement en anglais, avec des citations de Duras, de la *Jeanne d'Arc* de Bresson... et de Shakespeare (en lire ci-contre deux extraits). Il tourne en douze jours, s'accordera douze jours de montage, douze jours de laboratoire. Pourra livrer le film fin avril, mais l'enfermera alors dans le coffre d'une banque *« en attendant qu'on finisse de le payer »*...

C'est curieux, Godard l'aventureux, l'aventurier, a de plus en plus l'air de courir sur une planète dont le cœur refroidirait, et, asphyxié par les contraintes économiques, de se réfugier sur une île presque déserte avec de rares compagnons, Rohmer, Rivette. Il est l'objet de tant de thèses, d'études, de respect. Et dans le même temps de tant d'abandon, d'indifférence, de rejet. Il ne se plaint pas, si ce n'est du manque de réaction, de rébellion de ses interlocuteurs, de ses acteurs. *« C'est la multiplication des inhibitions. C'est la prohibition des sentiments... »* Sans crier gare, sans crier du tout, il profère des aphorismes très *nietzschéens*. Mais, en guise de « gai savoir », il s'agit plutôt de « gai désespoir » : *« Le cinéma, c'est une famille où l'on aurait la possibilité de traiter autre chose que des affaires de famille. » « On n'était pas sectaires, oh non ! Truffaut a défendu* les Régates de San Francisco, *de Claude Autant-Lara. Un docteur socialiste peut opérer Pinochet. »*

Sur le même ton éteint, de sa voix tremblée d'enfant puni, il dit aussi : *« Si les films ne marchent pas, qu'ils crèvent ! »* Ou : *« Pour voir nos films, dans les salles, les gens ne sont pas serrés les uns contre les autres. »* Ou encore : *« J'ai fait les films des autres que les autres ne voulaient pas faire pour des raisons inavouables... »*

Cette nuit, on tourne dans la petite salle de cinéma de Rolle. Il fait très froid, très noir. Une chapelle qui ne serait pas encore consacrée. C'est une scène qui réunit W.S. Jr-Peter Sellars et les jeunes gens, Edgar et Virginia. Sortant tout droits et tout fervents de *Mauvais sang*, ce sont Léos Carax, le metteur en scène, et Julie Delpy, son interprète. Le professeur Kozinzev (!) est joué par le directeur de la cinémathèque suisse, et la journaliste, avec beaucoup de naturel, par une journaliste, Michèle Halberstadt. Herr doktor Pluggy (1), enfin, c'est Jean-Luc Godard. Il s'est coiffé d'un bonnet en laine rouge, tintinnabulant de médailles comme un ruminant en transhumance, il s'est tordu la bouche, il est saisissant, déchirant. Sur ses genoux, il tient l'objet que le professeur a apporté, une *boîte* à chaussures. Il l'ouvre, et soudain la lumière qui y était enfermée l'inonde. *Quel est le nom de votre invention ? »*, interroge la journaliste. *« J'ai pensé à « image »*, dit le professeur. Et Pluggy intervient : *« Supposez mon cher que le vrai mot pour « image » soit « réalité »*. Car voilà le secret. Voilà le mystère révélé. Le vrai sujet de *Lear*, c'est l'invention du septième art.

Il fait de plus en plus noir, de plus en plus froid, mais face à l'écran vide un homme seul est là, qui a le pouvoir exhorbitant de libérer un soleil prisonnier. Lear ou dé-Lear, peu importe. C'est un moment d'amour fou, de pur cinéma. C'est beau comme du Godard.

DANIÈLE HEYMANN.

(1) Qui peut se traduire par « Branché », au sens littéral du terme.



Jean-Luc Godard pendant la cérémonie des césars

Au début était le synopsis

En compagnie de William Shakespeare Junior the 5th

ACTE I
Séquence 1

LE narrateur — William Shakespeare Jr 5th. Il arrive du Danemark où il était parti en reconnaissance pour sa prochaine pièce. Depuis que tous les écrits de son célèbre ancêtre ont été perdus à Tchernobyl, il a été chargé par son pays de les réécrire. Il s'est arrêté sur le chemin du retour, entre les lacs de l'Italie du Nord et les forêts de l'Allemagne du Sud, là où il a entendu dire qu'un professeur fou était en train d'inventer un nouvel art. Peut-être cela pourrait-il être d'une certaine utilité à W. S. Jr 5th dans sa quête désespérée.

Mais personne du voisinage ne semble savoir où se trouve vraiment Herr Doktor Pluggy. Donc, pour le moment, W. S. Jr 5th pense beaucoup et boit tout autant dans la salle à manger de l'Hôtel Beau-Rivage, face à la montagne, au bord du lac.

Il remarque un vieil homme et une jeune fille mangeant à une table proche de la sienne. Il imagine qui cet homme et cette jeune fille peuvent être, dans quelle sorte de drame ils évoluent, en saisissant des bribes de leur dialogue. W. S. Jr 5th se sert toujours de répliques ordinaires pour les transformer en poésie. Et ce, sur ordre de Sa Majesté la reine.

ACTE III
Séquence 10

Au bord du lac — même endroit que dans la séquence 2. W. S. Jr 5th vient dire au revoir à Edgar et à Virginia qui échangent des répliques où il est question de « vagues » — et leur demande de dire bien des choses à Herr Doktor qui n'était pas chez lui. A l'arrière-plan, les « lutins » sont toujours en train de danser et de faire les fous. W. S. Jr 5th demande aux jeunes gens pourquoi *ils* sont là, l'expérience d'hier n'a-t-elle pas merveilleusement marché ? Edgar et Virginia disent « non, au contraire, ça a raté », et Pluggy et Kozintzev se sont suicidés de honte et de *désespoir*. Oui, disent-ils à W. S. Jr 5th, les images ont été inventées, mais pas l'endroit pour les stocker. W. S. Jr 5th les *quitte*. Sur son chemin, il trébuche sur une vieille boîte en fer rouillé. Il l'ouvre, avec difficulté, et Edgar et Virginia se précipitent, tentant d'arracher la boîte des mains de W. S. Jr 5th. Dans la bagarre, la boîte s'ouvre et une longue bande de celluloïd s'en échappe, aussitôt saisie par les « lutins ». *« C'est ça, c'est ça »*, crie Virginia, c'est l'invention de notre bien aimé Herr Doktor, tuez-les. *« Regardez »*, dit W. S. Jr 5th. Tous trois regardent dans la direction qu'il indique.

Nous voyons Lear et Cordelia, dans des costumes moyenâgeux. *Ils* avancent lentement vers le lac. Le vieil homme tient un filet à papillons, et Cordelia conduit un cheval blanc. Les « lutins » dansent autour d'eux.

L'absence de la musique de Nino Rota est douloureusement ressentie par Edgar et Virginia. W. S. Jr 5th propose quelques mots qui pourraient remplacer la musique. Nous avons alors trois voix off commentant la *même image : un cheval* blanc face aux vagues...

CINÉMA

Deux films inédits de Mizoguchi

Ces femmes blessées au cœur

Kenji Mizoguchi (1898-1956) a été reconnu comme un des plus grands cinéastes mondiaux dans les dernières années de sa vie, grâce aux critiques occidentaux et au Festival de Venise. Bien qu'il ait beaucoup tourné depuis 1922, il n'était pas vraiment estimé au Japon.



Akihiko Katayama et Kinuyo Tanaka dans *la Dame de Musashino.*

LE *Destin de Mme Yuki* et *la Dame de Musashino*, deux inédits parmi tant d'autres qui sortent ce mercredi, appartiennent à la période dont l'historien japonais Akira Iwazaki dit qu'elle coïncidait avec la crise la plus grave de la vie de Mizoguchi. Ces films ont été réalisés respectivement en 1950 et 1951. Sans être de purs diamants comme les œuvres qui allaient suivre, ils portent dans leur écriture cinématographique la marque du génie, et dans leur thématique cette sensibilité déchirante à l'égard des femmes incomprises propre au cinéaste.

Mme Yuki, issue d'une famille noble, vénérée par ses domestiques et son entourage, n'a pas fait un bon mariage. Son époux fréquente les prostituées et installe une maîtresse chez lui. Mme Yuki aime un musicien. Il la déçoit. Son mari veut la reconquérir, mais il n'a pas la manière et, de toute façon, il est trop tard. Mme Yuki préfère mourir.

En 1945, au moment où le Japon est en train de perdre la guerre, Michiko Akiyama fuit Tokyo bombardée et va se réfugier avec son mari (qui se considère déjà comme démobilisé) chez ses parents, dans la campagne proche de Musashino. Trois ans plus tard, ses parents sont morts. Elle perpétue leur souvenir dans la maison familiale. Tadao Akiyama, le mari, petit professeur, courtise la femme peu farouche d'un cousin du voisinage. Mais celle-ci convoite le jeune cousin de Michiko, lui-même *épris* de la « *Dame de Musashino* ». Michiko veut rester irréprochable tout en aidant le garçon. Elle en meurt.

Dans ces deux films, les meilleures traditions et la morale de l'ancien Japon se heurtent au prosaïsme, à l'absence de valeurs du pays sorti de la guerre. Les hommes portent des complets-vestons, les femmes des robes et des chaussures à l'occidentale. Un mobilier « moderne » de série (semblable à celui que l'on voyait dans les films français des années 30-40) alourdit, banalise les intérieurs, change les manières, détruit l'art de la décoration. Mme Yuki y échappe un peu en s'installant près du lac Biwa, du côté de Kyoto ; Michiko Akiyama choisit de rester en kimono et en socques sur les nattes de la belle maison aux cloisons coulissantes. L'une cherche la passion, l'autre s'en défend, mais les blessures au cœur sont les mêmes. On n'en guérit pas, on les oublie en se *donnant la mort. Entourées* d'intrigues d'intérêt (argent, héritage) et prisonnières des contradictions masculines, Mme Yuki et Michiko – qu'on aurait tort de comparer, selon une manie à la mode, à Madame Bovary et à la Princesse de Clèves – libéreront au moins leurs âmes.

Les deux films sont bavards et comportent des moments statiques, surtout dans la description *d'une bourgeoisie aux appétits* sordides. Mais que de moments de grâce ! Visions élégiaques d'une nature où l'on peut s'engloutir ; émotion des sentiments féminins. Michiyo Kogure (Mme Yuki) et Kinuyo Tanaka *(Michiko) portent à elles seules* l'essence rare et subtile du cinéma de Mizoguchi. Et si l'on sait que Mme Yuki s'est jetée dans le lac Biwa, Mizoguchi ne l'a pas montré. Un étonnant plan-séquence fait, sur un mouvement d'appareils, disparaître la femme d'un coin de campagne encore noyé de brouillard au petit matin. En revanche, on assiste à l'agonie bouleversante de Michiko dans une sorte de cérémonial funèbre où les masques tombent devant la victime qui s'est empoisonnée. Le testament spirituel de la « *Dame de Musashino* » au jeune homme qu'elle s'est retenu d'aimer ouvre le panorama d'une région où il n'y a plus de place pour les rêves : la banlieue de Tokyo va être touchée par l'industrialisation.

On admire en France, et on a raison, les films de Mizoguchi sur le Japon féodal. Ils coexistent parfaitement avec ceux-ci, placés *sur la bascule d'un changement* historique où le désir, le besoin d'absolu de la femme « éternelle » se brisent sur les écueils de la réalité.

JACQUES SICLIER.

★ *Le Destin de Mme Yuki* a été présenté en avant-première, vendredi 27 mars sur la chaîne de télévision M 6. Sortie dans les salles le 1er avril.

Paris, forum du septième art arabe

Un égorgeur assassiné et une Marilyn Monroe orientale

De moins en moins d'argent, de plus en plus d'enthousiasme pour la principale rencontre mondiale centrée sur le septième art arabophone.

A QUAND un Astérix oriental qui osera lâcher : « *Mais ils sont fous ces Arabes !* ». A l'heure où pour ceux-ci il est plus que jamais nécessaire de montrer que leur communauté ne compte pas que des barbus passeurs de bombes ou de futiles émirs dragueurs, on apprend que la Ligue des États arabes (Tunis) et l'Institut du monde arabe (Paris) ont diminué largement de plus de moitié cette année leur subvention au Festival du film arabe qui se tient dans la capitale du 1er au 14 avril...

Or s'il est un art où les Arabes ont su mettre en valeur leur diversité sociologique et politique, leur humour, leur satire sociale et leur sens de la poésie, c'est bien le septième ! Et si quelqu'un est bien placé pour le savoir, et comprendre l'utilité de le mettre en évidence, c'est l'actuel délégué de la Ligue arabe en France, le Tunisien Hamadi Essid, cinéphile avéré, et c'est aussi le directeur de l'Institut du monde arabe, le Libanais Bassem El-Jisr, intellectuel éclairé. Le Festival ne reçoit pourtant de la Ligue, en 1987, *que 30 000 F (contre 80 000 F en* 1986) et 100 000 F de l'Institut (contre 250 000 en 1986)...

Heureusement que le Fonds français d'action culturelle et le Quai d'Orsay (mais pas le ministère de la culture) ont maintenu ou augmenté leurs dons, qui sont respectivement de 100 000 F (70 000 F en 1986) et 50 000 F (60 000 F en 1986). Le Ve Festival du film arabe de Paris se déroule donc avec un budget diminué de moitié par rapport au précédent. Pourtant, ce qui prouve bien que l'argent n'est pas tout, il démarre dans un meilleur climat que la manifestation de l'an passé.

En 1986, avaient pesé sur le Festival la prochaine fermeture *des salles de Frédéric Mitterrand* dans le quatorzième arrondissement parisien, lieu habituel, et comme fétiche, des projections ; la programmation maladroite de quelques films faisant la part vraiment trop belle à la propagande politique ; la défection de l'actrice égyptienne invitée d'honneur, Magda, et le manque de charisme de son compatriote Toufik Salah, le pourtant talentueux cinéaste, auteur notamment des *Dupes* (1972), autre invité des organisateurs.

Cette année, la programmation est plus limpide, tout en étant d'une chatoyante richesse : soixante œuvres d'une douzaine de pays, dont près de la moitié inédites ou peu connues en France (rappelons que le Festival a pour but de faire connaître le cinéma arabe d'« auteur », ancien et nouveau, et ne distribue aucun prix ; la plupart des œuvres sont sous-titrées en français). La comédienne égyptienne Hind Rostom, invitée de l'édition 1987, est bien arrivée. Enfin les séances ont lieu dans une salle de bon aloi du boulevard Saint-Germain, qui ne fera pas regretter les petites rues « marginales » du quartier Pernetty.

Le hic sera la rentabilité, car le Cluny-Palace, pour ne pas perdre d'argent, doit encaisser cinquante mille francs d'entrées durant les deux semaines de la manifestation. Pour qui connaît le caractère familier, amical, quoiqu'en même temps massif de la quinzaine, ce ne sera pas facile. Chacun a une bonne raison de resquiller, et d'abord parce qu'il est arabe et que c'est « son » festival ou parce que l'hospitalité orientale interdit, sauf à perdre figure, de faire payer les amis français, etc. La tâche n'est pas facile pour la petite « bande » de jeunes du Liban, d'Égypte et d'Algérie, vaillants et mordus, qui, depuis un lustre, en compagnie de la critique française Catherine Ferent-Arnaud, ont réussi à faire de Paris, la capitale du cinéma arabophone, puisque aucune des vingt capitales arabes, où le Festival aurait pu naturellement se dérouler (1), n'a souhaité assumer cette responsabilité. Il est vrai que la France compte aujourd'hui une population arabe aussi importante que celle du Liban ou de la Jordanie et triple de celle du Koweït...



« Un verre, une cigarette », film égyptien de Niazi Mustapha (1954).

Assassinat d'un don Juan nilotique

Le réalisateur populaire égyptien Niazi Mustapha ne sera pas au Cluny-Palace pour présenter la rétrospective de son œuvre (cent cinquante films de 1937 à 1986, dont neuf programmés au Festival). Il a été récemment... assassiné dans son pays, l'Égypte. Semble-t-il par un tueur qu'avait stipendié l'amoureux d'une jeune actrice que le cinéaste de soixante-quinze ans avait conquise. Son avant-dernier film, tourné en 1986, s'appelle *l'Égorgeur*...

Outre *Salama va bien*, première œuvre de Niazi Mustapha, qui a cinquante ans comme la Cinémathèque française (2) (où a eu lieu la soirée officielle d'ouverture du Festival) et qui est une farce burlesque dans l'Égypte d'avant 1940, deux œuvres du malheureux cinéaste attirent l'attention dans des genres différents : *Antar et Abla* (1945), vieille légende arabe d'avant l'islam sur l'amour impossible, aussi connue que *Roméo et Juliette* chez nous ; et l'absolument inénarrable *Un verre, une cigarette* (1954) où, outre la célèbre danseuse faroukienne Samia Gamal, joue une pulpeuse adolescente cairote, infirmière fatale, nommée Dalida !

Hind Rostom (soixante-quinze films de 1947 à 1979), adorée des foules arabes, n'est plus inconnue en France depuis que *Gare centrale* (1958, au menu du Festival) de Youssef Chahine a dévoilé à plusieurs millions de téléspectateurs sa croupe, sa bouche et sa chevelure de Marilyn Monroe cairote, aujourd'hui en retraite. Quelques amateurs français connaissent aussi ses performances dans *Chafika la Copte* (film d'Hassan El Iman, 1963)) ou *Entre ciel et terre* (Salah Abou-Seif, 1959, au programme). Peu ont vu ses nombreux mélos criards qui font toujours recette d'Abou-Dhabi à Casablanca et sur lesquels nous préférons ne pas gloser davantage tant ce cinéma est aujourd'hui à la mode à Paris, donc intouchable.

Parmi les nouveautés on attend beaucoup de *Chronique de l'année prochaine* du jeune Syrien Samir Zikra, formé à Moscou et en même temps très attiré par ce qui se fait en France, tout en ayant conservé une sensibilité levantine, au bon sens du terme. En 1982, il avait secoué les Journées cinématographiques de Carthage avec son *Incident du demi-mètre* (*le Monde* du 2 novembre 1982), qui montrait un jouvenceau damascène de 1967 plus intéressé par la recherche d'un coin tranquille où prouver sa virilité à sa dulcinée que par la guerre contre Israël en cours. Toute l'obsession engendrée par la répression sexuelle des sociétés arabes nous sautait sans crier gare à la figure. Le choc fut tellement fort que certains jurés arabes ne le supportèrent pas et refusèrent de primer Zikra. Avec sa nouvelle œuvre il s'attaque à la bureaucratie arabe anticulturelle. Un sujet d'actualité, en particulier pour les mécènes du Festival...

Celui-ci se terminera mi-avril par un gala oriental où évoluera le chanteur libyen Ahmed Fakroun qu'on a vu à « Mosaïque », sur FR3, dimanche 29 mars. On ne peut pas affirmer qu'il ait beaucoup de voix, mais il le fait savoir en quatre langues, ce qui est très prisé de nos jours, et surtout il se produit entouré de créatures dansantes qui auraient sans aucun doute aussitôt attiré Niazi Mustapha.

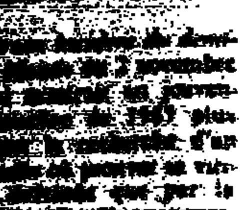
J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

★ Les séances ont lieu tous les jours jusqu'au 14 avril de 12 h à 22 h au cinéma Cluny-Palace, 71, boulevard Saint-Germain, Paris Ve. Tél. : (1) 43-54-06-76.

Renseignements également au service de presse du festival. Tél. : (1) 48-06-40-05 et 42-33-62-89 ainsi qu'à l'Association pour le film arabe. Tél. : (1) 47-66-32-83.

(1) Exception faite de Ryad, puisque l'Arabie saoudite est peut-être aujourd'hui le seul Etat du monde où les projections restent interdites – de même que l'alcool, la conduite d'une voiture par les femmes, la célébration de la messe, etc. Quel thème de film !

(2) Signalons à cet égard la publication par la revue *Loess* (Saint-Martin-de-Cormières, 12290 Pont-de Salars. Tél. : 65-46-86-22) d'un dossier de 60 pages grand format (70 F) sur Henri Langlois (mort en 1977), préparé par Raymonde Carasco, avec des inédits de Langlois lui-même, Jean Rouch, Georges Franju, etc.



EXPOSITION

La terre tremble au Grand Palais

Lucio Amelio, un condottiere de l'art


LUCIANO D'ALESSANDRO

De toutes les manifestations à la gloire de la civilisation napolitaine qui ont lieu cette année à Paris sous l'impulsion de Fernando Caruso, directeur de l'Institut culturel italien, la plus importante est sans nul doute l'exposition « Terrae Motus » qui vient de s'ouvrir au Grand Palais. A travers leur vision du tremblement de terre qui, le 23 novembre 1980, meurtrit Naples et une partie du sud de l'Italie, des artistes napolitains, européens, américains ont fait de cette panique tellurique la métaphore d'une apocalypse des consciences.
Le terremoto, *pourtant, n'aurait pas suffi à lui seul, et aux artistes dans leur isolement, pour que cette catastrophe se métamorphosât en événement culturel de portée universelle.*
Un homme hors du commun, tel que Naples sait en produire, a voulu capter les ondes chtoniennes de sa ville bouleversée, afin que celles-ci deviennent le révélateur d'un renouveau créatif. Et cet homme, dont la Fondation, née sur les pentes du Vésuve, porte le nom, c'est Lucio Amelio. Le rencontrer à Paris, c'est avoir un miroir de Naples en face de soi. La cinquantaine sémillante, l'œil sombre et rieur, un port de prince avec un rien de perversion dans le velouté de ses gestes : avec sa finesse grecque et sa passion espagnole, il est devenu un condottiere de l'art, reconnu dans le monde entier. – J.-N. S.

« **POURQUOI la Fondation Amelio ?**

– Son existence officielle date du 20 novembre 1982 : deux ans après le tremblement de terre. Au moment de la catastrophe, je dirigeais une galerie depuis quinze ans, et j'avais fait environ six cents expositions : un travail fou, mais il n'en restait pas assez de traces : vendues, les œuvres exposées disparaissaient.

» ... Au début, je ne voulais pas faire une fondation : je voulais faire une collection. J'ai sollicité l'aide de la municipalité : mais il n'y avait pas de municipalité, pas de maire, rien au point de vue officiel. Il y avait Naples, ce volcan prodigieux qui bouillonne jour et nuit... Au fond, je crois que cette carence administrative est notre chance ! Mes trois sœurs, Anna, Giuliana, Lina et moi avons formé le noyau originel de la Fondation. Et j'ai eu deux généreux donateurs : l'industriel napolitain de la mode, Mario Valentino, et le directeur du Banco di Napoli, Ferdinando Ventriglia, qui a aussi prêté son concours au financement du catalogue de l'exposition publié par les éditions napolitaines Guida. Il est très important que nous ayons trouvé nos sponsors dans Naples même et pas à l'extérieur. Vous voyez « Terrae Motus » sponsorisée par Coca-Cola ! On entendrait rugir le Vésuve jusqu'à la tour Eiffel !...

– On vous fâche si on vous dit que vous êtes un marchand d'art ?

– Malheureusement, je ne le suis pas ! Je vends des tableaux, certes, mais très mal et très peu. Je ne veux pas dire que j'ai honte de faire de l'argent avec l'art : simplement, ce n'est pas le but principal de mon travail, qui est en revanche de donner une idée de l'art au plus grand nombre, même aux gens qui n'achètent pas de tableaux... J'ai rencontré beaucoup de résistance du côté des marchands américains : occupe-toi de tes affaires, me disaient-ils en essayant de me ramener à la sagesse d'un vrai marchand... Je n'ai rien contre l'argent, pourvu que ce ne soit pas de l'argent qui détruise les gens. Un capital est bon, si tout le monde peut en user...

– En somme, vous recyclez l'argent des riches dans l'art, comme on dit de la Camorra qu'elle recycle l'argent sale dans le commerce...

– Exactement !

– Vous avez des origines très modestes...

– Modestes, et en même temps grandioses – comme tous les Napolitains. Je me sens pierre vivante de la ville : je sens cette énergie culturelle qui est présente partout, à Naples, et pas seulement chez les intellectuels ; les jeunes garçons qui vous portent le café à domicile sont vraiment des puits de science, et ils n'ont qu'une dizaine d'années... Et puis, je rêve toujours d'être le dernier prince de Naples : mais mon grand-père était chemineau !

– Au début des années 60, sur le modèle allemand des *Zimmergalerie*, vous avez ouvert une première galerie dans votre appartement. Vous exposiez pour un petit cercle d'initiés ?

– Mais non ! Dès le début j'ai eu un succès immense : j'ai exposé des artistes internationaux, des artistes allemands, et le premier était un Berlinois. J'avais donné un nom absurde à ma galerie : Modern Art Agency !... C'était l'époque de la suprématie tous azimuts de l'Amérique, même dans le domaine de l'art : les Etats-Unis disposaient d'une structure très puissante et qui occupait tout ce que nous avions en Europe : galeries, musées, collectionneurs, tout venait d'Amérique, le pop art...

– Même situation à Paris ?

– Eh oui ! Il y avait Mme Sonnabend à Paris, la *longa manus* de son mari Leo Castelli qui, lui, était à New-York : le monde se trouvait ainsi contrôlé ! C'était une organisation formidable, et ils ont fait un travail merveilleux, quand on songe que, dès 1964, le pop art était exposé à Venise... Cet envahissement des Américains nous apportait beaucoup d'idées, dans une Europe qui restait endormie. Mais la Vieille Endormie ne se réveillait pas et l'Amérique bloquait les énergies créatrices de l'Europe.

– Alors vint le prince charmant !

– Si vous voulez !... En tout cas, j'ai assumé d'instinct le rôle de réveiller, de développer la culture européenne. Mon but était aussi de réinsérer Naples, grande ville, grande capitale – comme disait Stendhal : *« Naples et Paris : les deux seules capitales »*, – dans un circuit de culture internationale... Pompéi, Herculanum, Paestum, – et cette caverne de culture vivante qu'est en soi la ville de Naples. Mais la situation était très difficile. Il fallait gagner de l'argent pour continuer, et les artistes, alors, les vrais, se refusaient à produire de l'argent, ceux de l'art pauvre, par exemple, qui ne voulaient ni signer ni vendre leurs œuvres : ils ne voulaient vendre que de la merde d'artiste, des idées, des discours. Ce n'était donc pas facile, pour moi, mais très fascinant au point de vue culturel, et je m'y suis jeté corps et âme.

– Vous avez donc commencé par l'art pauvre...

– Oui, l'art pauvre, qui était l'opposé du pop art, plus facile, plus plaisant. L'*arte povera*, qui était représenté, en Italie surtout, par Merz, Kounellis, Paolini et, en Allemagne, par cette figure mystérieuse d'alchimiste paysan que je ne connaissais pas encore, Joseph Beuys. Bien vite, des milliers de jeunes gens sont venus chez moi et se sont enthousiasmés, et tout à coup je suis devenu une des galeries-pilotes d'Italie pour avoir immédiatement enregistré ce phénomène de l'*arte povera*, qui était vital à cette époque. Il m'a fallu dix ans pour redonner à la ville sa place dans le monde : la culture internationale repassait enfin par Naples.

– Votre rencontre avec Beuys a été fondamentale, je crois ?

– Oui, j'ai connu Beuys en 1971 : il est venu à Naples et a théorisé ce que j'avais compris d'instinct. Il a ajusté mon tir, il m'a guidé dans ce sens européen, et, ensemble, nous avons fait un travail extraordinaire... En 1980 arrive le tremblement de terre. Les secousses telluriques me donnent l'idée de secouer les consciences et d'en laisser des traces avec « Terrae Motus »... Beuys parlait d'une conception élargie de l'art, de sculptures sociales. Et moi aussi : je ne veux pas vendre des tableaux mais plutôt établir des sculptures sociales. Ainsi je peux expliquer le grand succès de « Terrae Motus » : c'est que nous avons capté l'intérêt des gens qui se foutent des tableaux. Pour ma part, je déteste les tableaux crucifiés aux murs, ça n'a aucun sens.

– Il n'y a pas beaucoup de tremblements de terre à Paris !

– Pas du tout ! C'est ça le problème – et c'est grave. Il manque de séismes dans les consciences. Car je vois cette ville où il y a une vie culturelle merveilleuse, mais passée, et totalement détruite par la consommation avec l'énorme drugstore que sont devenus les Champs-Elysées... Pour en revenir à la phrase de Stendhal, je dirais que Naples, d'une manière paradoxale, est restée davantage une capitale : elle n'a pas perdu son identité, tandis que Paris l'a perdue dans son américanisation. Par exemple, l'idée de la Défense, ce malentendu de la modernité, c'est une chose horrible... Et quand on pense à ce qu'on a fait des Halles : c'est un désastre écologique.

– Ecologique ?

– Oui, le mot est lâché. C'est l'art qui défend la nature, alors que c'est cette fausse conception de la modernité qui détruit le monde.

– *« Modernité, merdonité »*, écrit Michel Leiris...

– Oui ! Moi je suis contre la modernité et pour chercher, dans nos consciences, dans nos cultures, à mettre au jour nos racines, nos origines. Naples, la civilisation napolitaine qui n'a pas changé depuis deux mille ans, a donc un rôle immense à jouer dans ce sens-là. « Terrae Motus », « tremblement de terre » dans la langue de Virgile, pour rappeler à l'Europe que nous vivons deux mille ans d'histoire dans la terre qui tremble. Toute mon activité va dans ce sens, et j'espère bien voir Paris redevenir la capitale européenne de l'art.

– Mais comment faire trembler Paris ?

– Le SIDA ! Voilà une catastrophe qui touche Paris ! C'est là un désastre, une maladie américaine. On jette les êtres humains dans le désespoir le plus total comme ils le sont dans les grandes villes américaines : plus d'amitié, plus d'amour, seulement le travail et l'obsession de l'argent, les consciences détruites par une absurde, obscène consommation. Ce désespoir est donc un désastre politique, social, économique et écologique. Le SIDA est une expression de la dégénération politique et sociale américaine. On a détruit la nature, on a détruit les hommes, on a détruit les consciences, comment ne pourrait-on pas avoir le SIDA ? Ce n'est pas une maladie sexuelle, le SIDA : c'est une maladie sociale. C'est la vengeance de la nature, et c'est juste. Le SIDA n'est pas la maladie des pédés mais des désespérés. Et il a le rôle d'un tremblement de terre au niveau de la planète... Cette maladie change complètement la vie des hommes. Chaque être humain doit de nouveau penser : qu'est-ce que l'amour ? Ce n'est pas le sexe consommé comme du chewing-gum. On a été foutu par l'amour-consommation.

– Alors, vive le SIDA !...

– Il faudrait créer une association pour le développement du SIDA, on comprendra enfin que la mission de l'art, c'est d'apprendre aux gens à vivre en harmonie avec la nature.

– Vous sentez-vous le père des artistes que vous exposez ?

– Ce n'est pas moi qui les ai fait devenir peintres. J'ai simplement créé une situation fertile pour qu'ils puissent s'exprimer. On ne crée pas des artistes : ils existent ou ils n'existent pas. Créer des artistes, c'est une idée commerciale, une idée de la consommation. Les artistes que j'aime vivent en perpétuel tremblement de terre. Ceux que j'expose, je les aime tous, et la plupart ne travaillent pas seuls mais avec les autres hommes, comme dans les ateliers de la Renaissance.

– Vous êtes donc le condottiere de cette nouvelle Renaissance ?

– Un don Quichotte, plutôt ! Et les artistes sont mes Cervantes... »

Propos recueillis par
JEAN-NOËL SCHIFANO.

Fractures, failles, cassures

IL faut s'attendre, au fil d'un parcours aussi labyrinthique que que faire se peut dans la rigidité néo-classique du Grand Palais, à la rencontre d'images propres à secouer les esprits... C'est en tout cas le but recherché par Lucio Amelio, à travers ce rassemblement hors les normes de soixante-cinq artistes internationaux, Italiens du Sud et du Nord, Américains, Français, Allemands, Anglais, Espagnols, que rien ne semblait devoir ainsi rapprocher, si ce n'est qu'ils sont contemporains, donc que par-delà les divergences stylistiques, ils doivent avoir des préoccupations communes... d'ordre fondamental.

C'est en tout cas ce que révèle « Terrae Motus », dans sa succession de ruptures, de failles, de mises en scène déstabilisatrices des formes, d'images de chaos, d'éclatements, de débris et de mort. Une exposition sérieuse et passionnante, malgré des œuvres parfois de faible magnitude, trop loin de l'épicentre, comme cela se produit fatalement lors de la constitution d'une collection publique (qui oblige toujours aux compromis stratégiques), le thème fût-il aussi général et universel que celui du rapport de l'homme et de la nature triomphante ; et justement peut-être parce que ce thème est trop fortement ressenti dans la lumière de Naples.

Tous les artistes sollicités n'étaient pas aussi profondément motivés qu'un Beuys, dont le propos a toujours été de travailler sur les énergies libératrices, au figuré, en confrontant des matériaux de nature différente, froids et chauds, et, au propre, avec les consciences : l'exposition présente l'environnement de tables de bois, de bocaux de verre et de pots de terre en équilibre instable qu'il a réalisé, en 1981 à Naples, à partir d'objets trouvés sur les lieux touchés par le tremblement de terre. Ou Boltanski, qui a fait de la mort la compagne de l'enfance et qui, pour « Terrae Motus », a imaginé une danse macabre, en projetant simplement sur les murs l'ombre d'ex-voto de fer-blanc.

De la craquelure, encore, et de la terre cuite en épaisseur mais accumulée au sol d'un paysage désolé que Kiefer raccorde à l'histoire : Waterloo. De la faille toujours, mais cette fois dans la mémoire, avec Jean-Michel Alberola qui coince l'arrière-train d'un cheval de manège planté dans le mur entre une carte postale souvenir (de Naples) et une photo solarisée de ruines au bord de la mer.

Faille du corps, images de chutes, cassures nettes dans une silhouette humaine (Alfano), architectures écroulées (rêve de Kunc), désordre au foyer (Muchl, Llimos)..., les imagiers s'enflamment à l'ombre du volcan... et les autres, les abstraits, jusqu'à Peter Halley, un de la nouvelle vague géométrique, et les gestuels plus ou moins réfléchis, et Twombly en son écriture sismographique, et quelques jeunes barbares avec leurs démons, ainsi que tous ceux pour qui « Terrae Motus » rime avec débordement brutal de forces incontrôlables, pulsions de vies et pulsions de morts, ce avec quoi ils composent, dans la perspective d'un geste créateur, qui sera périlleux ou ne sera pas. L'immense tableau dans lequel Barcelo peint l'artiste en train de peindre son ombre tremblée sur une toile en déséquilibre est là pour le rappeler.

Une énergie du désespoir

Artistes fauteurs de troubles, jouant du miroir (Pistoletto dès l'entrée), bousculant les barrières convenues de l'art et les moyens d'expression en usage (Lavier), provoquant la décence (Félix Muller et son couple de bois)... D'image-choc en image de choc, au-delà du volcan, de Naples et des champs Phlégréens, c'est autant de territoires particuliers qu'il y a d'artistes que l'exposition invite à parcourir, là où s'exprime l'énergie qu'anime l'art d'aujourd'hui. Une énergie du désespoir, à travers des chapelets de crânes, des vanités, des ruines, des coulées de matières en fusion, et de la beauté. Naples est loin. L'idée d'un art de circonstance aussi. La collection de la Fondation Amelio est faite pour éclairer les circonstances de l'art, est tout entière métaphore de la création et son mouvement de recréation.

A Ercolano, dans la villa vésuvienne du dix-huitième siècle qui abrite les œuvres de « Terrae Motus », la collection n'avait pas cette teneur, trop proche sans doute de ces traces de cataclysmes partout inscrites dans le sol, trop proche de cette image forte de dislocation du pavement géométrique de la villa romaine dont l'image sert de couverture au livre de l'exposition. A Paris, la neutralité muséale du Grand Palais sert admirablement le propos.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Exposition « Terrae Motus », Grand Palais, jusqu'au 11 mai.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (42-77-12-33).

PARLEZ-VOUS FRANÇAIS ? Galerie de la BPI. Jusqu'au 11 mai.

HANS HOLLEIN. Rétrospective d'architecture des années 1950 à nos jours. CCI. Jusqu'au 8 juin.

OBSERVATOIRE BANLIEUES N° 2. Sculpture de lumière, Complex 34. Grand Foyer. Entrée libre. Jusqu'au 27 avril.

STUDIO TOTEM ET MUSEODESIGN. CCI. Mezzanine Nord. Jusqu'au 18 mai.

ALFRED KERN. L'écrivain artisan du langage. Petit Foyer. Jusqu'au 13 avril.

MIES VAN DER ROHE ET SES DISCIPLES 1886-1969. CCI. Entrée libre. Jusqu'au 15 juin.

DESSINS AUTRICHIENS DANS LES COLLECTIONS DU CABINET D'ART GRAPHIQUE. Salle d'art graphique. Jusqu'au 7 juin.

Musées

LUMIÈRES DU NORD : La peinture scandinave (1885-1905). Musée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill (42-65-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 17 mai.

LE TROISIÈME ŒIL DE JACQUES-HENRI LARTIGUE, photographies en relief. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (42-56-09-24). Sauf mardi et mercredi, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 25 mai.

COSTUME-COUTUME. Jusqu'au 15 juin : **TERRAE MOTUS. Naples. Tremblement de terre.** Entrée place Clemenceau. Jusqu'au 11 mai : **TANIS. L'or des pharaons.** Entrée avenue Winston-Churchill. Jusqu'au 20 juillet. Galeries nationales du Grand Palais (42-56-09-24). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 25 F ; le samedi : 18 F.

BRÉSIL ARTS POPULAIRES. Grand Palais. Entrée : place Clemenceau. Du 3 avril au 18 mai.

DESSINS FRANÇAIS DU DÉBUT DU XVIII° SIÈCLE DE WATTEAU A LEMOYNE. Musée du Louvre. Pavillon de Flore (42-60-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 1er juin.

SUBLEYRAS (1699-1749). Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). Sauf lundi, de 11 h à 18 h ; le jeudi, nocturne jusqu'à 22 h. Jusqu'au 26 avril.

LES DOSSIERS DU MUSÉE D'ORSAY. La vie de bohème ; L'ouverture de l'Opéra ; La carrière de l'architecte au dix-neuvième siècle ; L'industrie Thonet ; Les journalistes au dix-neuvième siècle ; Stars et monstres sacrés ; Autour d'une sculpture de Maillol. Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse (45-49-11-11). Sauf lundi, de 10 h 30 à 18 h ; le jeudi, nocturne jusqu'à 21 h 45 ; le dimanche de 9 h à 18 h. Entrée 21 F.

DOMELA. Soixante-cinq ans d'abstraction. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (47-23-61-27). Sauf le lundi, de 10 h à 17 h 30 ; le mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 15 F. Jusqu'au 10 mai.

LES MACHINES SINGULIÈRES DE PIERRE ANDRES. Musée d'art moderne de la Ville de Paris *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 26 avril.

DAN GRAHAM, SOL LEWITT, VLADIMIR SKODA. ARC Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 19 avril.

JAN SAUDEK. Photographies 1953-1986. Musée d'art moderne de la Ville de Paris. (Voir ci-dessus.) Jusqu'au 10 mai.

LE MOUVEMENT, présenté par le CNP. Palais de Tokyo, 16, avenue du Président-Wilson. Jusqu'au 16 mai.

L'ARCHE DE NOÉ. Jusqu'au 3 mai. **DANIEL BUREN. Comme Lieu. Situation 2.** Jusqu'au 26 avril. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h ; dimanche de 11 h à 18 h.

HOMMAGE A CHRISTIAN DIOR 1947-1957. Musée des arts de la mode. 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h ; le dimanche, de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Tarif réduit : 18 F. Jusqu'au 4 octobre.

FERDINANDO COLORETTI. Le concile des dieux. Union des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). Du 2 avril au 11 mai.

VOYAGEURS... EN DELIRE. Sculptures de Anguera ; Babarit ; De Ribier ; Peyrel, Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (45-53-31-70). Jusqu'au 17 mai.

GRAFFITI MARINS DU VAL DE SEINE. Musée de la marine, palais de Chaillot (45-53-31-70). Sauf mardi et jours fériés, de 10 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 15 avril.

« L'ILLUSTRATION », UN SIÈCLE DE VIE PARISIENNE, jusqu'au 26 avril ; **RODOLPHE HAMMADI. De marches en escaliers,** jusqu'au 17 mai. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40.

REMBRANDT, les étapes de la création. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). Galeries Mazarine et Mansart. Tous les jours, de 10 h à 19 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 3 mai.

FRANÇOISE GIMENEZ. Bibliothèque nationale. Galerie Colbert, 4, rue Vivienne, 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). Sauf dimanche, de 12 h à 18 h 30. Entrée libre. Jusqu'au 18 avril.

L'ART ET LE TIMBRE. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h à 17 h. Jusqu'au 9 mai.

PANAMARENKO RUCKSACK. Galerie expérimentale. Cité des sciences et de l'industrie, 30, avenue Corentin-Cariou (40-05-72-72). Mar., jeu., ven., de 10 h à 18 h ; mer., de 12 h à 21 h ; sam. et dim. de 12 h à 20 h. Entrée : 30 F.

Centres culturels

MATISSE. Le rythme et la ligne. Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 11, quai Malaquais (42-60-34-57). Tous les jours de 10 h à 19 h. Jusqu'au 10 mai.

ISTANBUL, LUMIÈRES SUR LA VILLE. Itinéraire à travers l'architecture turque. Ecole nationale supérieure des beaux-arts, Chapelle des Petits-Augustins, 14, rue Bonaparte (42-60-34-57). Sauf mardi et le 20 avril, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 3 mai.

MYTHOS BERLIN (Concepts). Goethe Institut, 17, avenue d'Iéna (47-23-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h à 20 h. Jusqu'au 8 avril.

RAFAEL CANOGAR. Rétrospective 1949-1987. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). Jusqu'au 30 avril.

WEEGEE. New-York 1935-1960. Espace photographique de Paris, 4 à 8, Grande-Galerie (42-86-87-89). Jusqu'au 16 mai.

PREMIERS TEMPS CHRÉTIENS EN GAULE MÉRIDIONALE. III°-VIII° siècle. Pavillon des arts. Les Halles. Terrasse Rambuteau. Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 28 juin.

BJORN BRUSEWITZ. Eaux-fortes ; SVEN-ERIK JOHANSSON. Centre culturel suédois, hôtel de Marle, 11, rue Payenne (42-71-82-20). Du lundi au vendredi de 12 h à 18 h ; samedi et dimanche de 14 h à 19 h. Jusqu'au 8 avril.

TABLEAUX FLAMANDS ET HOLLANDAIS DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE QUIMPER. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). Sauf lundi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 26 avril.

MIRIAM CAHN. Centre culturel suisse. Salle des arbalétriers, 38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). Jusqu'au 26 avril.

PICHA. Centre Wallonie-Bruxelles, 7, rue de Venise (42-71-26-16). Jusqu'au 8 juin.

RÉALITÉ ET FANTAISIE DANS LA PEINTURE NAPOLITAINE DU XVII° AU XIX° SIECLE ; NAPLES, CAPITALE CULTURELLE. Institut culturel italien, 50, rue de Varenne (42-22-12-78). Sauf le dimanche, de 9 h 30 à 13 h et de 15 h 30 à 19 h ; le samedi de 9 h 30 à 13 h. Jusqu'au 30 avril.

COUVERTURE DE PREMIÈRE. Hall du CNAP 27, avenue de l'Opéra (42-61-56-16). Sauf samedi et dimanche, de 12 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 24 avril.

ABSTRACTIONS AUX ROYAUMES DES KUBA. Fondation Dapper, 50, avenue Victor-Hugo (45-00-01-50). Sauf dimanche, de 11 h à 19 h. Jusqu'au 16 mai.

L'ARTISTE ET SON DESSEIN. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). Tous les jours, sauf lundi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 26 avril.

R.E. GILLET. Rétrospective. Centre national des arts plastiques, 11, rue Berryer (45-63-90-55). Sauf mardi, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 19 avril.

Galeries

UNION DES ARTISTES MODERNES (UAM). Exposition autour d'un livre. Galerie Via, 1, rue Sainte-Opportune (42-33-14-33). Jusqu'au 11 avril ; galerie Nickel-Odéon, 5, rue Casimir-Delavigne (46-34-79-92). Jusqu'au 11 avril.

CARTE BLANCHE A ANNE DAGBERT. « Narrative mon amour ». Galerie Bercovy-Fugier, 27, rue de Charonne (48-07-07-79). Jusqu'au 18 avril.

PAYSAGES CONTEMPORAINS. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 2 mai.

CORPS ÉTRANGERS. Bruce Nauman, Giulio Paolini, Niele Toroni. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 22 avril.

QUARANTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA GALERIE DINA-VIERNY. Hommage à Maillol. Galerie D.-Vierny. 36, rue Jacob (42-60-23-18). Jusqu'à fin mai.

HYUNSOO CHOI ; CLÉMENT ROSENTHAL. Galerie Leif-Stahle, 37, rue de Charonne (48-07-24-78). Jusqu'au 25 avril.

C. ANDRÉ ; D. FLAVIN ; D. JUDD ; S. LEWITT ; B. NAUMAN ; R. SERRA ; F. ROUAN. Galerie D.-Templon, 1, impasse Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 25 avril.

CLAUDE NORI ; EDOUARD BOUBAT. Comptoir de la photographie, 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-44-11-36). Jusqu'au 26 avril.

GILLES AILLAUD. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 30 avril.

ALANTAR. 1, rue des Francs-Bourgeois (42-72-18-15). Jusqu'au 18 avril.

BEDARD. Galerie Franka Berndt Bastille, 4, rue Saint-Sabin (43-55-31-93). Du 2 avril au 9 mai.

LARRY BELL. Galerie Gilbert-Brownstone et Cie, 1, rue Saint-Gilles (42-78-43-27). Jusqu'au 18 avril.

BROTO. Gravures. Galerie Adrien-Maeght, 42, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'au 7 avril.

JEAN-PAUL CHAMBAS. Epreuve de la Mémoire. Galerie Krief-Raymond, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Jusqu'au 31 mai.

CIESLEWICZ. Pas de nouvelles, bonnes nouvelles. Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (43-26-85-51). Jusqu'au 25 avril.

ENZO CUCCHI. L'ombra verde. Sculpture installation. Galerie Crousel-Hussenot. 5 *bis*, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 13 mai.

ROEL D'HAESE. Sculptures et dessins. Galerie Claude Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts (43-26-97-07). Jusqu'au 18 avril.

ERIC DALBIS. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Du 2 au 26 avril.

DUVILLIER. Galerie 1950-Alan. 26-28, rue Mazarine (40-46-00-49). Jusqu'au 19 avril.

ANNIE GRAMAIN. Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Du 2 avril au 16 mai.

JACQUES HEROLD. Galerie Patrice-Trigano, 4 *bis*, rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). Jusqu'au 30 avril.

JUERGEN KLAUKE. Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 9 mai.

MICHELLE KNOBLAUCH. Galerie Blum, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Jusqu'au 18 avril.

JOHN FRANKLIN KOENIG. Galerie Boulakia, 20, rue Bonaparte (43-26-56-79). Jusqu'au 11 avril. Galerie Erval, 16, rue de Seine (43-54-73-49).

JEAN-FRANÇOIS LACALMONTIE. Galerie Samia-Saouma, 2, impasse des Bourdonnais (42-36-44-56). Jusqu'au 11 avril.

URS LUTHI. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-92-20). Jusqu'au 18 avril.

TAKASHI NARAHA. Galerie D.-René, 196, boulevard Saint-Germain. Jusqu'au 21 avril.

PIERRE NIVOLLET. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (32-77-19-61). Jusqu'au 11 avril.

DENIS OPPENHEIM. Galerie Yvon Lambert, 5, rue Grenier-Saint-Lazare (42-71-04-05). Jusqu'au 22 avril.

XAVIER ORIACH. Galerie Nane-Stern, 25, avenue de Tourville (47-05-08-46). Jusqu'au 11 avril.

ERIC ORR. Galerie Georges Lavrov, 42, rue Beaubourg (42-72-71-19). Du 1er avril au 10 mai.

MELIK OUZANI. Peintures et sculptures. Galerie l'Art-et-la-Paix, 35, rue de Clichy (48-74-35-86). Jusqu'au 25 avril.

MALGORZATA PASZKO. Galerie Claire-Burrus, 30-32, rue de Lappe (43-55-36-90). Jusqu'au 19 avril.

GIUSEPPE PENONE. Galerie Liliane et Michel Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Jusqu'au 18 avril.

EDOUARD PIGNON. Aquarelles, rétrospective. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 28 avril.

GEORGES POMPIDOU. Un homme de culture. Artcurial, 9 avenue Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 30 avril.

GILLES PLAZY. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 7 mai.

JACQUES POLL. Galerie du Roi-de-Sicile, 20, rue du Roi-de-Sicile (40-27-07-27). Jusqu'au 25 avril.

REZVANI. Œuvres abstraites de 1947 à 1952. Galerie Callu mérite, 17, rue des Beaux-Arts (46-33-04-18). Jusqu'au 19 avril.

FRANÇOIS ROUAN. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 22 avril.

SAINT CRICQ. Reliefs, assemblages. Galerie Convergence, 39, rue des Archives (42-78-57-45). Jusqu'au 22 avril.

DAVID TREMLETT. Galerie L. et M. Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Jusqu'au 18 avril.

RICHARD TEXIER. Galerie G.-Ballin, 47, rue de Lappe (47-00-32-10). Jusqu'au 18 avril.

GHISLAINE VAPPEREAU. Bas-reliefs. Galerie A. Candau, 17, rue Keller (43-38-75-51). Du 4 avril au 2 mai.

En région parisienne

BRÉTIGNY-SUR-ORGE. Quand les formes génèrent les existences. Centre culturel Gérard-Philipe, rue Henri-Douard (60-84-38-68). Jusqu'au 11 avril.

CORBEIL-ESSONNES. Michel Gérard. Centre d'art contemporain Pablo Neruda, 22, rue Marcel-Cachin (60-89-00-72). Jusqu'au 27 avril.

JOUY-EN-JOSAS. Shirley Jaffe. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). Du 5 avril au 3 mai ; **La fête et les jeux en toile de Jouy.** Musée Oberkampf. Château de Montebello. Jusqu'au 2 juillet.

MARLY-LE-ROI. J. Mallez. Gravures et aquarelles. Galerie d'estampes « Aux peintres graveurs », 30, Grande-Rue (39-58-47-92). Jusqu'au 19 avril.

MONTREUIL. Théophile Alexandre Steinlen. Rétrospective 1885-1922. Centre des Expositions. Esplanade Benoît-Frachon. Jusqu'au 31 mai.

PONTOISE. Véra Pagava. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (place de l'Hôtel-de-Ville) (30-38-02-40). Jusqu'au 19 avril.

SAINT-DENIS. Despierre. Musée d'art et d'histoire, 22, rue Gabriel-Péri (42-43-05-10). Jusqu'au 26 avril.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Picardie, berceau de la France. Clovis et les derniers Romains. Musée des Antiquités nationales (34-51-53-65). Jusqu'au 1er juin.

VITRY-SUR-SEINE. Herbin. Œuvre de 1905 à 1960. Galerie municipale, 59, rue Guy-Môquet (46-82-80-00). Jusqu'au 19 avril.

En province

BORDEAUX. Robert Combas. Collection du CAPC Musée. Choix d'œuvres de quatre artistes. Entrepôt Lainé, rue Foy (56-44-16-35). Jusqu'au 26 avril.

CAEN. Les graveurs de Venise au XVIII° siècle dans la collection Mancel. Musée des beaux-arts, dans l'enceinte du château. Jusqu'au 24 avril.

CALAIS, Bissière. Musée des beaux-arts et de la dentelle, 25, rue Richelieu (21-97-99-00). Jusqu'au 5 mai.

CHAMBÉRY. Turin 1965-1987 : Arte povera. L'art pauvre dans les collections publiques françaises. Musée d'art et d'histoire. Jusqu'au 11 mai.

DUNKERQUE. Œuvres de J.-L. Poivret. Musée d'art contemporain, avenue des Bains (28-59-21-65). Jusqu'au 26 avril.

GRENOBLE. Arnulf Rainer. Métaphores de la mort ; Serge Spitzer. Bleu défense passive. Centre national d'art contemporain. Magasin. Site Bouchayer-Viallet, 155, cours Berriat (76-21-95-84). Jusqu'au 12 avril.

LILLE. Hommes de verre. Quarante verriers français contemporains. Musée de l'Hospice-Comtesse. Jusqu'au 27 avril.

LYON. Olivier Mosset, Karem Noua, Dan Flavin. Musée Saint-Pierre, 16, rue du Président-Édouard-Herriot (78-30-50-66). Jusqu'au 4 mai ; **Huit artistes hongrois.** ELAC (78-42-27-39). Jusqu'au 26 avril.

MARSEILLE. La nouvelle peinture allemande dans la collection *Ludwig*. Musée Cantini, 19, rue Grignan (91-54-77-75). Jusqu'au 26 avril ; **Sublime Indigo.** Centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité (91-90-81-92), tous les jours de 12 h à 19 h. Jusqu'au 31 mai.

MARCQ-EN-BARŒUL. 5000 ans d'art chinois. Fondation Septentrion (20-46-26-37). Jusqu'au 31 mai.

NICE. André Bauchant. Musée international d'art naïf. Château Sainte-Hélène. Jusqu'au 30 avril ; **Niele Toroni : 20 ans d'empreintes.** Sauf mardi, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 14 juin, Centre national d'art contemporain, 20, av. Stephen-Liegeard (93-84-40-04).

NIMES. Ferran Garcia Sevilla. Musée des beaux-arts, rue Cité-Foulc (66-67-38-21). Jusqu'au 25 avril.

RENNES. Dessins français du XIX° siècle. Collection Fodor du Musée historique d'Amsterdam. Jusqu'au 27 avril ; **Gerz.** Halles centrales, place Honoré-Commeurec (99-78-18-20).

SAINT-FONS. Patrick Lanneau. Centre d'arts plastiques, 12, rue Gambetta (78-70-94-70). Jusqu'au 11 avril.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Jean Bazaine. Fondation Maeght (93-32-81-63). Jusqu'au 11 avril.

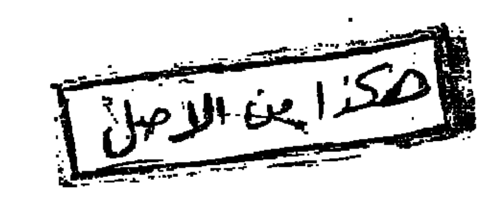
TOULOUSE. Aquarelles de Hermann Hesse. Musée des Augustins, 21, rue de Metz (61-22-21-82). Jusqu'au 13 avril.

VILLEURBANNE. Gordon Matta-Clark. Le Nouveau Musée, 11, rue du Docteur-Dolard (78-84-55-10). Jusqu'au 10 mai.









THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

HEDDA GABLER. Athénée (47-42-67-27). Salle L. Jouvet (dim., lun.), 20 h 30 ; mar. 19 h.

A. WOBBLER. Athénée (47-42-67-27). Salle Ch. Bérard. Mar. à 18 h 30 ; de mer. à sam., 20 h 30.

LE FESTIVAL DU CANNIBALE. Essaïon (42-78-46-42), 19 h (25).

LA BELLE FAMILLE. Poche (45-48-92-97), 21 h (25).

ALEXANDRE-LE-GRAND. Tempête (43-28-36-36), 20 h 30 (26).

L'ETERNEL MARI. Odéon (43-25-70-32), 20 h 30 (31).

LE MALADE IMAGINAIRE. Atelier (46-06-49-24), 21 h (31).

FLEURS DE PAPIER. Guichet Montparnasse (43-27-88-61), 21 h (31).

VIE D'ANDRÉ COLIN. Marie Stuart (45-08-17-80), 22 h (31).

MACUNAIMA. Nanterre, Amandiers (47-21-22-25), 20 h 30 (31).

Les salles subventionnées

(Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.)

OPÉRA (47-42-57-50), sam. à 19 h 30 : Don Carlos (dern.).

SALLE FAVART (42-96-06-11), Relâche jusqu'au 9 inclus.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), mer. à 14 h 30 ; dim., mar. à 20 h 30 : Polyeucte ; sam., dim. à 20 h 30 : Turcaret.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Foyer : (dim.) mer. à 14 h 30, jeu., ven., mar. à 10 h et 14 h 30 ; sam. à 15 h : les Voyages de Monsieur Costic ; lun. à 20 h 30 : Récitations-Conversations : Poésie : Jude Stephan ; Grand Théâtre : de mercredi à samedi (dern.) à 20 h : le Mariage de Figaro ; à partir de dimanche, relâche jusqu'au 24 avril ; Théâtre Gémier : de mercredi à samedi (dern.) à 20 h 30 : l'Ecole des Bouffons ; à partir du dimanche, relâche jusqu'au 30 avril.

ODÉON, 20 h 30 ; dim. à 15 h : l'Eternel Mari, d'après Dostoïevski.

PETIT ODÉON (43-25-70-32) : 18 h 30 : Barrio Chino, de Christine Albanel ; lun. à 18 h : Collège de théâtre, le Temps tragique.

TEP (43-64-80-80) (lun.) 20 h 30, jeu. à 19 h, dim. à 15 h : les Trois Sœurs ; Cinéma : sam. à 14 h 30, dim. à 20 h : Fleurs tardives, d'Abram Room (v.o.) ; le Succès, de Constantin Khoudiakov (v.o.).

BEAUBOURG (42-77-12-33) (mar.) Débats-Rencontres : mer. à 18 h, Carte blanche : La ville contemporaine ; Café littéraire, 18 h 30, Carrefour francophone : le français et la francophonie ; jeu. à 18 h 30 : Vie biologique et mort médicalisée ; ven. à 21 h : La nature parle ; sam. à 21 h : Crise ou mutation, l'émergence de nouveaux modèles culturels ; à 18 h : Observatoire des banlieues, n° 2 ; Cinéma Vidéo : Vidéo-information (mar.) à 13 h : Du Zaïre au Congo, de Ch. Mesnil ; à 16 h : Romain Gary, de V. Moszynski ; 19 h : New-York aux trousses, de G. Verlant ; Vidéo/Musique : (mar.) à 13 h : le Lac des cygnes, de Tchaïkovski ; 16 h : Tosca, de Puccini ; 19 h : Cendrillon, de Rossini ; Cinéma brésilien : (mar.) se reporter à la rubrique Cinémathèque ; Concerts/Spectacles : mer. à 18 h 30 et 20 h 30 : Ensemble de l'Itinéraire (Debussy, Webern, Messiaen) ; jeu. et ven. à 18 h 30 : Musique de chambre « Classiques du XX[e] siècle » ; ven. à 20 h 30 : Ensemble 2e2m ; sam. à 15 h : Ateliers musique et micro-informatique.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83). Danse : Ballet du XX[e] siècle/M. Béjart (mar.) les 1[er], 2, 3, 4, 6 à 20 h 30 ; sam. et dim. à 15 h : Trois études pour Alexandre (avec Fernando Bujones) ; Concert : le 6 à 20 h 30 : Gillian Sullivan, Mary MacLaughlin, Gwendolyn Bradley.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) (dim. soir, lun.) 20 h 45 ; dim. à 14 h 30 : Ce soir on improvise ; Théâtre de la Ville ou Th. de l'Escalier d'or : mer., ven., sam. à 18 h 30 : Isabelle Mayereau.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34) (jeu.) 20 h 30 ; lun. à 19 h 30 ; dim. à 16 h, Britannicus, de Racine.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), les 6 et 7 à 20 h 30 : Sitar et sarode (musique du Bangladesh).

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-12-17) (D., L.), 20 h 30 : Transport de femmes.

ANTOINE (42-08-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 15 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30 : Harold et Maude.

ARTS - HÉBERTOT (43-87-23-23) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Adorable Julia.

ASTELLE - THÉATRE (42-38-35-53), mar. 20 h 30 : Cocteau-Jarry ; ven., sam. 20 h 30, dim. 16 h : Mon Isménie.

ATALANTE (46-06-11-90) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim. 17 h : Roulette d'escrocs.

ATELIER (46-06-49-24) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : le Malade imaginaire.

ATHÉNÉE (47-42-67-27) (D., L.), 20 h, mar. 19 h : Hedda Gabler. Salle C.-Bérard, mer., jeu., ven., sam. 20 h 30, mar. 18 h 30 : A. Wobbler.

BASTILLE (43-57-42-14) (L.), 19 h 30 : Un peu de temps à l'état pur (dern. le 1[er]) ; (D. soir, L.) 21 h., dim. 17 h : Une année sans été.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Tourniquet.

CARTOUCHERIE, Théâtre de la Tempête (43-28-36-36) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Alexandre le Grand. Atelier du Chaudron (43-28-97-04) (D. soir, L., Mar.), 20 h 45, dim. 16 h : la Presque Innommée (dern. le 5) ; 22 h : Terminal Dissident. Aquarium (43-74-99-61) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : le Procès de Jeanne d'Arc, veuve de Mao Tsé-toung (dern. le 5). Épée de bois (48-08-39-74), jeu., ven., sam. 20 h.

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre (D., L., Mar.), 20 h 30, mar. 14 h 30 : Yasmina. La Resserre (D., L.), 20 h 30, les 2, 7, à 14 h 30 : Hernani. La Galerie (D., L.), 20 h 30 : Ecoute petit homme.

COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41) (D. soir, Mar.), 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h 30 : Fleur de cactus.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) (D. soir, L.), 21 h, sam. 17 h, dim. 15 h 30 : Beau Rivage.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Orlando Furioso.

DÉCHARGEURS (42-26-47-77) (D. soir, L.), 18 h 30, dim. 15 h : Sidonie.

DIX HEURES (42-64-35-90) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 16 h : Maman, donne-moi ton linge, j'fais une machine ; 22 h 15 : le Complexe de la carotte.

EDEN-THÉATRE (43-56-64-37), ven., sam., lun. 21 h, dim. 18 h 30 : Revolver pour 2.

ÉDOUARD VII (47-42-57-49) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : les Clients.

ESCALIER D'OR (voir Th. Subventionnés).

ESPACE CARDIN (42-66-17-81) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Rufus (dern. le 4).

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00), mer., jeu., ven., sam. 21 h : Les trains sans gare.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim. 16 h : Mimenklatura ; (D. soir, L.), 22 h 15, dim. 14 h 15 : Mensonge.

ESSAION (42-78-46-42) (D. soir, L.), 19 h, dim. 15 h : le Festival du cannibale ; (D., L.), 21 h : le Sourire est sous la pluie.II. (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : L'amour est en blouse blanche.

FONTAINE (48-74-74-40) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 17 h, dim. 15 h 30 : Un beau salaud.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-20-60-56) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Bonsoir maman.

GALERIE 55 (43-26-63-51) (D., L.), 19 h : Sir Gawain and the Green Knight ; 21 h : Master Harold and the Boys.

GRAND EDGAR (43-20-90-09) (D.), 20 h 15 : C'est ce soir ou jamais.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06) (D. soir), 20 h 45, dim. 18 h 30 : Des orchidées au clair de lune.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61) (D., L.), 19 h : Paul Léautaud, ce vieil enfant perdu.

GYMNASE (42-46-36-37), 20 h 30 : Cycle Molière.

HUCHETTE (43-26-38-99) (D.), 19 h : la Cantatrice chauve ; 20 h : la Leçon ; 21 h 30 : Sports et divertissements.

LIERRE THÉATRE (45-85-55-83) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim. 16 h : Electre.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) (D.), I : 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Moi, Moi et Moi. II : 20 h : le Petit Prince.

MADELEINE (42-05-67-09) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : Dis-moi Blaise.

MARAIS (42-78-03-53) (D.), 20 h 30 : la Comédie sans titre.

MARIE-STUART (45-08-17-80) (D., L.), 18 h 30 : Vie d'A. Colin ; (D., L.) 22 h : Une vache.

MARIGNY (42-56-04-41) (D. soir, L.), 20 h, dim. 14 h 30 : Kean. Petite salle (J., D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h : la Galipette.

MATHURINS (42-65-90-00) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : l'Idiot.

MICHEL (42-65-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15, sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22) (D. soir), 20 h 30, dim. 15 h, sam. 18 h 30 et 21 h : Double mixte.

MOGADOR (42-85-28-80) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 14 h 30 : Cabaret.

MONTPARNASSE (43-22-77-74), Grande salle (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Ce sacré bonheur (dern. le 5). Petite salle (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h : Conférence au sommet.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Mais qui est qui ?

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (43-31-11-93) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : Dom Juan.

ŒUVRE (48-74-42-52) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : Léopold le bien-aimé.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) (Mer., D. soir), 21 h, dim. 15 h : S. Joly. Petite salle : (D., L.), 20 h 30 : Laisse tomber la neige.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81) (D., L.), 20 h 45 : L'Amuse-Gueule.

POCHE (45-48-92-97) (D. soir, L.), 21 h, dim. 17 h 15 : la Belle Famille.

POTINIÈRE (42-61-44-16) (D. soir, L.), 20 h 30 : Journal d'un curé de campagne.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20) (D.), 21 h : la Pie rouge.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47) (D. soir, L.), 20 h 45 ; sam. 19 h et 21 h 30, dim. 15 h : les Seins de Lola.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10) (D. soir, L.), 19 h 30 ; Dim. 14 h : Voyage au bout de la nuit ; (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h 30 : le Pool en eau.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), lun., mar., sam. 20 h 30, dim. 15 h : Antigone ; jeu., ven., 20 h 30, sam. 22 h, dim. 17 h : l'Écume des jours ; sam., lun., mar. 20 h 30, dim. 17 h : Huis clos ; mer. 20 h 30 : Maîtres et Valets.

EURE (45-41-46-54), mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 : Périchole 1919.

TH. D'EDGAR (43-22-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h + sam. 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. DE FORTUNE (43-56-76-34), le 4 à 21 h : le Grand Efflanqué.

TH. GREVIN (42-46-84-47) (D., L.), 20 h 30 : l'Otage.

TH. DE L'ILE ST-LOUIS (46-33-48-65), mer., jeu. 20 h 30 : le Scorpion.

THÉATRE 13 (45-88-16-30) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : A pied.

TH. 14 J.-M. SERREAU (45-45-49-77) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 17 h : Vera Baxter.

TH. 18 (42-26-47-47) (D. soir, L., Mar.), 21 h, dim. 16 h : The Show Must go on.

TH. DE L'OMBRE QUI ROULE (48-74-30-11) (D.) 21 h : Vincent.

TH. PARIS-VILLETTE (42-02-02-68) (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h 30 : Conversations après un enterrement.

TH. DE LA PLAINE (42-80-15-65) : la Villa bleue, le Rêve rose et la Poire.

TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70), Grande salle, les 1[er], 4, 7 à 20 h, le 5 à 15 h : R. de Gloucester, les 2, 3 à 20 h 30 : Mon Faust ; le 6 à 20 h 30 : Tambours japonais Kodo. Petite salle (D., L.), 20 h 30 : la Salle d'attente ; le 7 à 18 h 30 : Je m'endormais toujours à l'épisode de la vache.

THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88) Mar., jeu., sam. 20 h 30 : Antigone ; mer., ven. 20 h 30 : Electre.

TOURTOUR (48-87-82-48) (D., L.), 20 h 30 : Babiboum ; (D., L.) 18 h 45 : la Fête à Eugène Guillevic ; 22 h 30 : Au secours du mort.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40) (D., L.), 20 h 30 : l'Anniversaire.

VARIÉTÉS (42-33-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 17 h 15 et 21 h, dim. 15 h 30 : C'est encore mieux l'après-midi.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35) (L.), 20 h 30, sam. 19 h et 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré ; (Mar.) 22 h, lun. 20 h 30 : En manches de chemise ; lun., 22 h : Banc d'essai des jeunes.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84) (D), I. 20 h 15 + sam. 18 h 30 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 23 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) (D.), I. 20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : P. Salvadori ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51) (D. soir, L.), 22 h 15, dim. 16 h : les Taupes niveaux ; (D., L.), 20 h : la Conscience nationale des faisans d'élevage.

LE GRENIER (43-80-68-01) (Mar., D., L.), 22 h : Un pré vert, le tourment et deux boules de billard.

PETIT CASINO (42-78-36-50) (D.), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.

PETIT ROBERT (46-06-04-46), 20 h 30 : Jennifer's Hell.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03) (D., L.), 20 h 15 : Pièces détachées ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) (D., L.), 20 h 30 : spectacle Feydeau-Musset.

TINTAMARRE (48-87-33-82) (D., L.), 18 h 30 : les Heures pétillantes ; 20 h 15 : Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît ; 21 h 30 : A Star is Beur.

Le music-hall

BATACLAN (47-00-55-22), le 6 à 21 h : Ligue d'improvisation française ; (D. soir, L.) 21 h, dim. 18 h : J. Birkin.

CASINO DE PARIS (45-72-11-22), les 3, 4, 5 à 20 h 30 : A. Chamfort.

CONNÉTABLE (42-77-41-40) (D.), 22 h 30 : A. Vanderlove.

18-THÉATRE (42-28-47-47), (D. soir, L., Mar.) 21 h, dim 16 h : The Show Must Go On.

ESCALIER D'OR (Voir Th. subventionnés.)

FIAP (45-89-89-15), le 7 à 20 h 30 : Ritmia.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), 21 h 15 : J. Quer.

OLYMPIA (47-42-25-49), les 1[er], 2, 3, 4 à 20 h 30, le 5 à 17 h : D. Dufresne.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-41-42), les 6, 7 à 20 h 30 : Sitar et Sarod.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) (D., L.) 20 h 30 : P. Dupoyet ; (mer., D. soir) 21 h, dim. 14 h 15, 17 h 30 : Holiday on ice.

TH. GREVIN (42-46-84-47) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 18 h 30 : B. Mabille.

TH. DU JARDIN (47-47-77-86), le 7 à 20 h 30 : le Quatuor.

LA VILLETTE (48-03-34-66) Semaine de la marionnette. Le 1[er] à 19 h : le Horla ; le 1[er] à 20 h 30 : la Mère et le Fou ; les 2 et 3 à 19 h : Cabana Song ; les 2, 3, 4 à 20 h 30 : le Fils de la Terre et Saisons ; les 3 et 4 à 20 h 30, le 5 à 17 h : l'Honneur de Rodrigue ; les 4, 5 à 16 h : les Histoires de Mamanou ; les 5, 6 à 20 h 30 : Grandir ; les 5, 6 à 22 h 30 : Sismic Sistem ; les 6 et 7 à 19 h : la Deuxième Nuit ; le 7 à 20 h 30 : Appel d'Air.

ZÉNITH (42-40-60-00) le 4 à 20 h 30 : Ch. Malavoy.

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI 1er AVRIL

16 h, Ils n'ont que vingt ans de D. Daves, (V.o.s.t.f.) ; 19 h, Riz amer de G. de Santis, (v.o.) ; 21 h 15, High Time de B. Edwards (v.o.).

JEUDI 2 AVRIL

16 h, Don Juan de J. Berry ; 19 h, Ti ritrovero de G. Gentilomo, (v.o.) ; 21 h, Diamants sur canapé de B. Edwards (V.o.s.t.f.).

VENDREDI 3 AVRIL

16 h, Gay Purr-ee de A. Levitow, (v.o.) ; 19 h, Le loup de la Sila de D. Coletti, (V.o.s.t.f.) ; 21 h, Allo Brigade Spéciale de B. Edwards (V.o.s.t.f.).

SAMEDI 4 AVRIL

15 h, Paolo e Francesca de R. Matarazzo, (v.o.) ; 17 h, L'Imperatore di Capri de L. Comencini, (v.o.) ; 19 h, Les gens du voyage de J. Feyder ; 21 h 15, Le jour du vin et des roses de B. Edwards, (V.o.s.t.f.).

DIMANCHE 5 AVRIL

15 h, Pâques sanglantes de G. de Santis, (V.o.s.t.f.) ; 17 h, Le Chemin de l'espérance de P. Gemi, (v.o.) ; 19 h, La panthère rose de B. Edwards ; 21 h15, Quand l'inspecteur s'emmêle de B. Edwards.

LUNDI 6 AVRIL

Relâche.

MARDI 7 AVRIL

16 h, Fra Diavolo de M. Soldati, (v.o.) ; 19 h, I.D.H.E.C. : Le Chevalier des Sables de F. Cleach ; Passerelle de L. Hayet ; Le Pyjama de V. Dietschy ; L'île et Elle de M. Moutot ; La nuit des Etoiles de Yun Zhou Liu ; 21 h, L'extase à bout portant de H. Ganville (cinémathèque de la danse).

MERCREDI 1er AVRIL

15 h, Le Tour du Monde de Sadko de A. Ptouchko (V.o.s.t.f.) ; 17 h, L'aveu de D. Sirk ; 19 h, Martin et Léa de A. Cavalier.

JEUDI 2 AVRIL

15 h, Le Bled France de J. Renoir ; La Machine à tuer les méchants de R. Rossellini, (v.o.) ; L'Amour Violé de Y. Bellon.

VENDREDI 3 AVRIL

15 h, Der Stolz Der Firma de C. Wilhelm ; 17 h, Alerte à Singapour de R. Aldrich, (v.o.) ; 19 h, Balles perdues de J.-L. Comolli.

SAMEDI 4 AVRIL

15 h, Ombres blanches de W.S. Van Dyke et R. Flaherty ; 17 h, Aguirre, la colère de Dieu de W. Herzog, (V.o.s.t.f.) ; 19 h, L'une chante, l'autre pas de A. Varda ; 21 h 15, Démons de midi de C. Paureilhe.

DIMANCHE 5 AVRIL

15 h, L'éventail de Lady Windermere de O. Preminger, (v.o.) ; 17 h, Les Chasses du comte Zaroff de I. Pichel et E. Schoedsack, (V.o.s.t.f.) ; 19 h, La grande Paulette de G. Caldéron ; 21 h, L'homme Blessé de P. Chéreau.

LUNDI 6 AVRIL

15 h, Quatre femmes pour un héros de L. Torre-Nilsson ; 17 h, The loves of Edgar Allan Poe de H. Lachman, (v.o.) ; 19 h, Programme non communiqué.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
SALLE GARANCE (42-78-37-29)
Le cinéma brésilien

MERCREDI 1er AVRIL

14 h 30, Caçador de diamantes, de V. Capellaro ; 17 h 30, Noite Vazia, de W. H. Khoury ; 20 h 30, Der Leone have sept cabezas, de G. Rocha.

JEUDI 2 AVRIL

14 h 30, Fragmentos da vida, de J. Medina et G. Rossi ; 17 h 30, Bahia de todos os Santos, de T. Neto ; 20 h 30, Cabeças cortadas, de G. Rocha.

VENDREDI 3 AVRIL

14 h 30, A filha do advogado, de J. Soares ; 17 h 30, O grande Momento, de R. Santos ; 20 h 30, Historia do Brasil, de G. Rocha et M. Medeiros.

SAMEDI 4 AVRIL

14 h 30, Limite, de M. Peixote ; 17 h 30, O assalto ao Trem Pagador, de R. Farias ; 20 h 30, A idade da terra, de G. Rocha.

DIMANCHE 5 AVRIL

14 h 30, O cangaceiro, de L. Barreto ; 17 h 30, O pagador de promessas,s d'A. Duarte ; 20 h 30, Claro, de G. Rocha.

LUNDI 6 AVRIL

14 h 30, Estrnho encontro, de W. H. Khoury ; 17 h 30, Ganga Zumba, de C. Diegues ; 20 h 30, Jorjamado no cinema, de G. Rocha.

MARDI 7 AVRIL

Relâche.

LES FILMS NOUVEAUX

ALLAN QUATERMAIN ET LA CITÉ DE L'OR PERDU. Film américain de Gary Nelson. V.o. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; George-V, 8e (45-62-41-46). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; La Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA DAME DE MUSASHINO. Film inédit de K. Mizoguchi. V.o. : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20).

LE DESTIN DE MADAME YUKI. Film inédit de K. Mizoguchi. V.o. : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

GOLDEN CHILD. Film américain de Michael Richie. V.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis, Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40). V.f. : Rex, 2e (43-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

MES DEUX HOMMES. Film allemand de D. Dorrie. V.o. : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

TRUE STORIES. Film américain de David Byrne. V.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-32-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82), h.sp.

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BEAU TEMPS MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LE BIG BAND (Fr.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-bois, 5e (43-37-57-47).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Forum-Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

CHRONIQUE DES ÉVÉNEMENTS AMOUREUX (Pol., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Lucenaire, 6e (45-44-57-34).

CRIMES DU CŒUR (A., v.o.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

CROCODILE DUNDEE (Aust., v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC-Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44).

DÉMONS 2 (*) (It., v.o.) : Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Maxéville, 9e (47-70-72-26) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES EXPLOITS D'UN JEUNE DON JUAN (Fr.-It.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Lumière, 9e (42-96-49-07).

LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : Mercury, 8e (45-62-96-82).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (H. s.p.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

FUEGOS (Fr.-It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LES FUGITIFS (Fr.) : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

GARÇON SAUVE-TOI (Tch., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

GOTHIC (Brit., v.o.) (*) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Georges-V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio-de-la-Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES HÉRITIERS (Autr., v.o.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

L'HISTOIRE DU CAPORAL (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03).

JEUX D'ARTIFICES (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-40-04).

JUMPIN' JACK FLASH (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LABYRINTHE (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76). V.f. : Bastille, 11e (43-42-16-80).

LE LENDEMAIN DU CRIME (A., v.o.). ; v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LE MAITRE DE GUERRE (A., v.o.) : UGC-Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03).

MASQUES (Fr.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain-Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Trois-Luxembourg, 6e (46-33-97-77) (h. sp.) ; Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

MÉLO (Fr.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Racine-Odéon, 6e (43-26-19-68).

LE MIRACULÉ (Fr.) : Forum-1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount - Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MISSION (A. v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

MOSQUITO COAST (A., v.o.) : Forum-Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.) ; v.angl. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 3-Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (43-59-31-97).

PLATOON (A., v.o.) (*) ; v.o. : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Studio-de-la-Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Hautefeuille, 6e (42-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.o. et v.f. : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.o. : 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01).

POUSSIÈRE D'ANGE (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC-Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SABINE KLEIST, SEPT ANS (All., RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

SANS PITIÉ (A., v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

LE SACRIFICE (Franco-Suéd., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

SLEEPWALK (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) (h. sp.).

LE SOLITAIRE (Fr.) : Forum-Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-01) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).

STAND BY ME (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LA STORIA (It., v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

TÊTE DE TURC (All., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LE THÈME (Sov., v.o.) ; v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 7-Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

THÉRÈSE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Images, 18e (45-22-47-94).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

WANDA'S CAFE (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

Les festivals

ARMENIEN (v.o.), Studio 43, 9e (47-70-63-40). Voir additif.

FILMS VIVANTS DE MARIA KOLEVA, 43, bd Saint-Michel, 5e (43-54-78-36). L'internationale des fonctionnaires, mar. 19 h 30, jeu. 19 h, sam. 12 h, dim. 19 h ; John le dernier des ouvriers de la terre, lun. 18 h, mer. 20 h 30, sam. 18 h, dim. 17 h.

GODARD, Denfert, 14e (43-21-41-01). En alternance : Masculin/Féminin ; Sauve qui peut (la vie) ; Pierrot le Fou ; Je vous salue Marie ; Deux ou trois choses que je sais d'elle.

C. GRANT (v.o.), Champo, 5e (43-54-51-60). Mer., dim., mar. : Rien ne sert de courir ; jeu., sam. : Elle et lui ; ven. : Sylvia Scarlett ; lun. : Un soupçon de vison.

HITCHCOCK DES ANNÉES D'OR (v.o.), Action-Christine, 6e (43-29-11-30). Mer. : la Corde ; jeu., mar. : Fenêtre sur cour ; ven. : Mais qui a tué Harry ? ; sam. : Pas de printemps pour Marnie ; dim. : Sueurs froides ; lun. : L'homme qui en savait trop.

JOUVET, Reflet-Médicis, 5e (43-54-42-34). Mer., lun. : Volpone ; jeu. : Un revenant ; ven. : Copie conforme ; sam. : la Kermesse héroïque ; dim. : Topaze ; lun. : Entre 11 h et minuit.

LUBITSCH (v.o.), Action-Ecoles, 5e (43-25-72-07). Dim. : The Shop around the Corner ; lun. : Le ciel peut attendre ; mar. : Une heure près de toi.

MONTY PYTHON (v.o.), Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).

Les grandes reprises

L'ARNAQUEUR (A., v.o.) : Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; Reflet Logos, 5e (47-20-76-23) ; Gaumont-Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

L'ASSASSIN HABITE AU 21 (Fr.) : Reflet-Logos, 5e (43-54-42-34) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).

BAMBI (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BOULEVARD DES PASSIONS (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).

CENDRILLON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LES 101 DALMATIENS (A.) (v.f.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare-de-Lyon-Bastille, 11e (43-43-59-01) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (43-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secretan, 19e (42-06-79-79).

2001, L'ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Action-Rive gauche, 5e (43-29-44-40).

LA FEMME A ABATTRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LA GARCE (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

L'IMPOSSIBLE M. BÉBÉ (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LOLITA (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

MARY POPPINS (A., v.o.) : Colisée, 8e (43-59-29-46). v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MORE (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

OTELLO (It., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

OUR MOTHER'S HOUSE (Brit., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

PEAU D'ANE (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE PORTRAIT DE DORIAN GRAY (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81).

LA POURSUITE IMPITOYABLE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

SI J'AVAIS UN MILLION (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

STARDUST MEMORIES (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

VIVRE SA VIE (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-42-34).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (47-72-94-56).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).



MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 1er AVRIL

Salle Gaveau, 20 h 30 : A. Ponce (Asencio, Martin, Ponce).

CC. Suédois, 20 h 30 : A. Postec, M. Zabalatta, C. Arnoux (Chopin, Debussy, Mozart).

Maison de l'Amérique latine, 20 h 30 : E. Valenzuela (Iglesias, Ortega, Valenzuela...).

Salle Cortot, 20 h 30 : D. Purry, H. Du Plessis (Schumann, Brahms, Chopin...).

Lucernaire, 18 h 30 : Trio G. Faure (Schubert, Tchaikovsky).

Conservatoire Rachmaninoff, 20 h 30 : L. Erpelding, A. Volodos (Airs d'opéras de l'école italienne).

Auditorium des Halles, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Haute-Normandie, dir. : J.-P. Berlingen (Boccherini, Saint-Saëns, Roussel).

Centre Pompidou, 18 h 30 : Ensemble de l'Itinéraire, dir. : R. Bernas, T. Sellers (soprano), J. Koerner (piano) (Debussy, Webern, Messiaen) ; 20 h 30 : même ensemble, M.-C. Vallin (soprano), G. Benjamin (piano) (Benjamin, Bainbridge, Harvey, Barret).

Pleyel, 20 h 30 : I. Pogorelich (Scarlatti, Beethoven, Chopin).

Carrefour de la Différence, 21 h : Musique électro-acoustique.

JEUDI 2 AVRIL

Salle Chopin-Pleyel, 20 h 30 : Tristan et Isolde, d'après Wagner (mur d'images réalisé par G. Zeno).

Eglise des Billettes, 21 h : Orchestre de Marly (Brahms, Britten, Jolivet, Rasquier).

Lucernaire, 18 h 30 : Ensemble Réjouissance (Marin-Marais, Telemann, Castello).

Carrefour de la Différence, 21 h : C. et S. Geoffroy-Dechaume (sopranos) (musique italienne du XVIIe siècle).

Centre culturel suédois, 20 h 30 : M. Stegren (clarinette), R. Harada (piano) (Schumann, Poulenc, Messiaen) ; F. Bourlet (piano) (Beethoven, Brahms).

Pleyel, 20 h 30 : Orchestre national d'Ile-de-France, dir. : E. Quelor, R. Plowright (soprano) (Verdi, Bellini, Spontini, Boito).

Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois, 21 h : Ensemble Les Arts florissants, dir. : W. Christie (Bouzignac, Moulinié, Charpentier).

Notre-Dame de Paris, 20 h 30 : J.-P. Leguay (orgue) (Brahms, Tisné, Leguay, Liszt).

Centre Pompidou, 18 h 30 : Ensemble Intercontemporain (Baird, Nunès, Kurtàg).

Gaveau, 20 h 30 : O. Bensa (guitare), R. Siegel (clavecin) (Vivaldi, Ponce, Beethoven, Boccherini).

Auditorium des Halles, 20 h 30 : A. Satokangas (piano) (Mozart, Beethoven, Liszt, Rachmaninov).

Salle Cortot, 20 h 30 : Les femmes composent aussi (J. de la Guerre, de Montgeroult, Farrenc, Jaëll...).

Ranelagh, 20 h 30 : Ensemble S. Caillat (Boni, Costeley, Lassus).

Centre Bösendorfer, 20 h 30 : F. Chouchan (Schubert, Beethoven, Rachmaninov).

VENDREDI 3 AVRIL

Centre Pompidou, 20 h 30 : Ensemble 2e2m, dir. : R. François, C. Roque-Alsina (piano) (Adam-Walrand, Graetzer, Roque-Alsina, Tremblay).

FIAP, 20 h 30 : A. Lagoya (guitare) (Weiss, Tarrega, Granados, Albeniz).

Gaveau, 18 h 30 : C. de Chabot, C. Paillet (guitares) (Bach, Kleynjans, Rodrigo, Petit, Granados, de Falla).

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h 30 : Chœur de Radio-France, dir. : M. Inoue, E. Wiens, K. Lee... (Mozart, Haydn).

Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 20 h 30 : C. Schneider, D. Meyer (mandolines), Orchestre B. Thomas (Vivaldi, Hummel).

Centre Noroit, 20 h 30 : F. Bayle (les nouveaux mystères du son).

Carrefour de la Différence, 21 h : Duo Ariane (flûte et harpe) (musique française).

Cortot, 20 h 30 : T. Skladal (chant).

Eglise Notre-Dame du Liban, 20 h 45 : Coro Giocoso I Strumenti (Mozart, Bellini, Schubert).

Salle Chopin-Pleyel, 20 h 30 : voir le 2.

Lucernaire, 18 h 30 : voir le 2.

SAMEDI 4 AVRIL

Sorbonne, 20 h 30 : A. Ciccolini (piano) (Medtner, de Séverac, Ravel, Chabrier).

FIAP, 20 h 30 : Ensemble La Camerata (Vivaldi, Britten, Bartok, Salomon).

Théâtre 18, 16 h 30 : R. Aussel, D. Estrada (guitares) (Ginastera, Brower, Obrowska).

Eglise Saint-Merri, 21 h : J. Billecocq (La Passion de C. Peguy).

Eglise Saint-Georges, 18 h 30 : Duo Andranian (Brahms, Ravel, Chailley).

Eglise Saint-Gervais, 16 h 30 : S. Kagl (orgue) (Couperin, Raison, Langlais).

Lucernaire, 18 h 30 : Ensemble Cadence (Couperin, Rameau, Boesmet).

Conciergerie, 21 h : Nuit des instruments anciens.

DIMANCHE 5 AVRIL

Centre culturel suisse, 17 h : Moretta Fartorini (mezzo-soprano) (Haendel, Chopin, Brahms).

Théâtre du Rond-Point des Champs-Elysées, 11 h : Quatuor Emerson de New-York (Mozart, Mendelssohn, Chostakovitch).

Eglise Saint-Roch, 17 h : Chorale E. Brasseur, dir. : M. Annay (Polyphonies sacrées).

Gaveau, 14 h 30 : Finale publique du concours international M. Ravel (mélodies françaises de Gounod à nos jours).

Eglise Saint-Merri, 16 h : Chelsea Symphony Orchestra, dir. : N. Dodd (Adler, Holst, Williams, Haendel).

Eglise Saint-Séverin, 15 h : Chorales Kuentz de Paris et de Brest (Bach).

Hôtel de Miramion, 15 h : Duo Picavet (piano quatre mains) (Debussy, Ravel, Chopin).

Notre-Dame de Paris, 17 h 45 : M. Bertinotti (orgue) (Paponaud, de Saint-Martin, Bertinotti).

Carrefour de la Différence, 18 h : voir le 3.

LUNDI 6 AVRIL

Gaveau, 20 h 30 : D. Lively (piano) (Bach).

Carrefour de la Différence, 21 h : G. Ibanez (piano).

FIAP, 20 h 30 : Duo La Follia (Sanz, Vivaldi, Dubois, Villa-Lobos).

Théâtre 14, 20 h 30 : Ensemble instrumental S. Berthet (Mozart, Haydn).

Comédie des Champs-Elysées, 20 h : L. Mazeron (soprano), G. Prouvost (violon) (Chopin).

Eglise Saint-Augustin, 20 h 30 : Chœur et solistes du Conservatoire, dir. : M. Piquemal, J. Rouvier, D. Pasquier (Rossini).

Cortot, 20 h 30 : Quintette à vent Imma (Cassanova, Bozay, Haydn).

Crypte de la Madeleine, 20 h 30 : Ensemble instrumental Carmina Alterna (du Caurroy, Bach, Dvorak).

Institut autrichien, 19 h : Ensemble de l'Ecole de musique de Vienne (Krenek, Pinter, Bank, du Bois).

Pleyel, 20 h 30 : Orchestre Colonne, dir. : P.-M. Durand, B. Engerer (piano) (Beethoven, Liszt, Tchaikovsky).

MARDI 7 AVRIL

Basilique Sainte-Clotilde, 20 h 30 : Chœur de l'Ensemble Bach de Paris, Orchestre de la Jeune Philharmonie franco-allemande, dir. : J. von Webski (Haydn).

Radio-France, grand auditorium, 18 h 30, Ateliers des Chœurs de Radio-France, dir. : G. Reibel (Kergomard, Bancquart) ; 20 h 30 : Maîtrise de Radio-France (Debussy, Caplet, Fauré, Scortino) ; 22 h 30 : A. Stella Schic (Gershwin).

Gaveau, 20 h 30 : E. Dubourg (Mozart, Debussy, Vogel, Liszt).

Carrefour de la Différence, 21 h : Name (New American Music in Europe).

Salle Chopin-Pleyel, 20 h 30 : B. Boulanger, F. Menguy (pianos) (Mozart, Chopin, Ravel, Liszt).

Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : Ensemble orchestral Harmonia Nova, dir. : D. Bouture, chœur d'hommes N.-D. de la Joie (Mozart, Cherubini).

Auditorium des Halles, 18 h 30 : D. de Williencourt (violoncelle), J. Grice (piano), C. Poiget (violon) (Schumann, Villa-Lobos, Brahms).

Cortot, 20 h 30 : I. Wjuniski (clavecin) (Cabezon, Rauzo, Seixas, Soler).

Nouveau Théâtre Mouffetard, 20 h 45 : M. Dalberto (piano) Debussy, Beethoven).

Maison H. Heine, 21 h : E. Sun (piano) (Beethoven).

Théâtre Deutsch de la Meurthe, 21 h : Basse contre-danse, Communication impossible (spectacle musical de I. Petrof).

Eglise St-Germain-l'Auxerrois, 20 h 30 : Orchestre de Chambre Sabouret, Orchestre d'Enfants (Mozart, Bach, Roussel).

Porte de la Suisse, 20 h 30 : Concert Germ (Boesch, Englert, Humair, Parietan, Vaggione).

Eglise Saint-Eustache, 21 h : Le Débuché de Paris.

Jazz, pop, rock, folk

(Voir aussi th. subventionnés)

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 21 h : Jazz d'échappement (dern. le 5).

BERCY, POPB (43-41-72-04), 20 h 30, les 2, 3 : Duran Duran.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h : G. Collier's London all Stars (jusqu'au 6). Le 7 : J. Lacroix.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), le 6 à 22 h 30 : New Cabaret.

DUNOIS (45-84-72-00), 20 h 30 : le 1er : Warhead ; le 2 : Bruniferd ; les 3, 4 : M. Perez Quartet ; le 7 : D. Botbol, S. Cohen.

EXCALIBUR (48-04-74-92), 20 h 30, les 1er et 7 : Chance Orchestra RNB ; le 2 : Grand Ordinaire ; le 3 : Tremplin ; le 4 : Secret Talk ; le 6 : R. Bayonne.

GALERIE DE NESLE (43-25-11-28), 20 h 30 : Los Jaivas (dern. le 4).

GREENE STRETT (48-87-00-89), 22 h, les 1er, 2, 3 : F. Tortillier Quartet.

LA LOUISIANE (42-36-58-98), mer., mar. : De Preissac Jazz Group.

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), 22 h : Jay Jay (dern. le 4).

MONTANA (45-48-93-08) : 22 h 30 : le 5 : G. Arvanitas.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30, le 1er et 2 : D. Koven ; les 2 et 3 : Diabate ; les 4 et 5 : J. Hellborg ; le 5, à 17 h et 21 h : T. Duente.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 22 h : mer. : D. Badault ; ven. : Octessence ; sam. : Dixie Stompers ; mar. : G. Marchand.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59), 21 h, mer. : Watergate Seven + One ; jeu. : Mad Brass Band ; ven. : J.-P. Amouroux ; sam. : Cyril Jazz Band ; lun : New Jazz Bandar ; mar. : M. Lafferrière Sextet.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), mer, 23 h : L. Tabackin.

LA PINTE (43-26-26-15), à 21 h 15, les 1er et 2 : Trio Cappucino ; les 3 et 4 : Mad Brass Band ; les 6 et 7 : Trio Olivier Locas.

SLOW CLUB (42-33-84-30), à 21 h 30 : D. Doritz Sextet (dern. le 4) ; le 7 : Colliers London All Stars.

SUNSET (42-61-46-60) (D), 23 h : C. Jefferson.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), à 22 h, ven., sam., dim. : Camaleon Trio ; à 24 h : Josefina (dern. le 4).

ZÉNITH (42-40-60-00), 20 h, le 3 : Burning Spear + Tippa Irie ; le 4 : Malavoi ; le 6 : Gary Moore + SHY.

La danse

AMERICAN CENTER (43-35-21-50), les 1er, 2, 3, 4 à 21 h : Alive from off Center/KTCA.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), les 2, 3, 4, 5, 7 à 20 h, le 4 à 22 h 30 : Cabaret.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), les 3, 4 à 20 h 30 : Tradition flamenco.

ESPACE KIRON (43-73-50-25), les 30, 31, 1er, 2, 3, 4 à 20 h 30 : P. Doussaint, I. Dubouloz.

GYMNASE (42-58-24-80), les 4, 6 à 20 h 30, le 5 à 16 h : Why not.

IVT (43-65-63-63) (D soir), 21 h, dim. 17 h : les Terres à rebours.

MAISON DEUTSCH DE LA MEURTHE (42-23-67-81), le 7 à 21 h : Contre-danse, communication impossible.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73), le 4 à 20 h, le 5 à 15 h 30 : la Belle au bois dormant.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), relâche. Lundi, 18 h 30 : Flamenco Jimeno Danza.

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi.

Mercredi 1er avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20.35 Série : L'heure Simenon.
Un nouveau dans la ville, téléfilm de Christian Zerbib et Fabrice Cazeneuve. Avec Roger Jendly, Claude Duneton, Christiane Cohendy.
21.40 Magazine : Les sciences et la vie.
Emission de Joël de Rosnay, Didier Lecat et Jean-Pierre Cottet. En direct de La Villette.
23.00 Journal.
23.20 Magazine : Premier plan.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20.30 L'heure de vérité.
Invité : Pierre Bérégovoy. L'ancien ministre de l'économie répondra aux questions de François-Henri de Virieu, Alain Duhamel, Albert du Roy, Christine Clerc et Jean-Louis Lescène.
21.50 Magazine : Moi... je.
Emission de Pascale Breugnot.
Elles trinquent ; Jacques le révolté ; Acteur mode d'emploi ; Moine... je.
22.45 Chefs-d'œuvre en péril.
23.15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20.35 Variétés : La nouvelle affiche.
Rendez-vous mensuel avec la jeune chanson française. En direct du palais des sports de Saint-Etienne.
Avec Julien Clerc et Etienne Daho, Nathalie Kaufmann, les Désaxés, Cerise Serries, Les Innocents, Gamine, Pijon, Mylène Farmer, Elli Medeiros.
21.55 Magazine : Thalassa.
22.45 Journal.
23.15 Série : Témoins.
▶ Oscar Niemeyer.
Portrait de l'architecte de Brasilia.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : la Cité des dangers ■ Film américain de Robert Aldrich (1975). Avec Burt Reynolds, Catherine Deneuve, Ben Johnson, Paul Winfield, Eileen Brennan. *Deux policiers de Los Angeles, un Blanc, qui vit avec une call-girl française, et un Noir, qui croit encore à certaines valeurs, enquêtent sur l'assassinat d'une jeune femme. Une intrigue embrouillée, obscure ; une atmosphère noire et désenchantée.* **22.55 Flash d'informations. 23.05 Cinéma : Conseil de famille** ■■ Film français de Costa-Gavras (1986). Avec Johnny Hallyday, Fanny Ardant, Guy Marchand, Laurent Romor, Rémi Martin, Juliette Rennes. **0.45 Cinéma : Tuez-les tous et revenez seul** □ Film italien d'Enzo Castellari (1970). Avec Chuck Connors, Frank Wolf, Franco Cetti, Léo Anchoriz. **2.20 Magazine : Picnic TV.**

LA 5

20.30 Feuilleton : Racines II (3e épisode). **22.10 Série : Hill Street Blues. 23.05 Série : L'inspecteur Derrick. 0.10 Série : Mission impossible. 1.05 Série : K 2000. 1.55 Série : Jaimie.**

M 6

20.30 Série : Dynastie. La demande. **21.30 Téléfilm : Le retour des agents très spéciaux. 23.05 Magazine : Club 6. 23.30 Flash d'informations. 23.35 Magazine : Club 6. 23.50 Musique : 6 Nuit. 0.00 Flash d'informations. 0.05 Musique : 6 Nuit. 0.15 Flash d'informations. 0.20 Musique : 6 Nuit. 0.30 Flash d'informations. 0.35 Musique : 6 Nuit. 0.45 Flash d'informations. 0.50 Musique : 6 Nuit.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. Ecrire à la Réunion. **21.30 Musique : Plein volume.** Les écrits de Diderot sur la musique, et réédition du Traité d'harmonie de Rameau ; La revue critique des nouveautés. **22.30 Nuits magnétiques. 0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 14 février au Châtelet) : intégrale des airs de concert de Mozart (3e partie), par l'Orchestre de chambre de Lausanne, dir. Lawrence Foster ; Edith Mathis, Sheri Greenawald, sopranos. **23.00 Les soirées de France-Musique** ; à 23.08, Jazz-Club, en direct du Sunset, avec le quartette du saxophoniste Carter Jefferson.

Jeudi 2 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

13.50 Feuilleton : Le vent d'Australie.
14.45 Feuilleton : Cœur de diamant.
15.20 Quarté à Auteuil.
15.35 Ravi de vous voir.
16.00 Flash d'informations.
16.02 Série : Alfred Hitchcock présente...
16.30 Ravi de vous voir (suite).
17.00 Variétés : La chance aux chansons.
17.30 La vie des Botes.
18.00 Feuilleton : Huit, ça suffit.
18.25 Mini-journal, pour les jeunes.
18.45 Jeu : La roue de la fortune.
19.10 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.30 Série : Columbo.
21.45 Magazine : Infovision.
Emission d'Alain Denvers, Roger Pic, Maurice Albert, Jacques Decornoy et Bernard Laine.
Des médecins en quête d'énergies.
23.00 Journal.
23.20 Magazine : C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

13.45 Feuilleton : D'Artagnan amoureux.
14.45 Magazine : Ligne directe.
15.40 Feuilleton : Rue Carnot.
16.10 C'est encore mieux l'après-midi.
17.35 Récré A2.
18.05 Feuilleton : Madame est servie.
18.30 Magazine : C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Actualités régionales.
19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.25 D'accord, pas d'accord.
20.30 Cinéma : Les femmes s'en balancent ■
Film français de Bernard Borderie (1953). Avec Eddie Constantine, Nadia Gray, Dominique Wilms, Jacques Castelot, Robert Berri, Dario Moreno.
▶ *Lemmy Caution, agent fédéral américain, enquête en Italie sur un trafic de faux dollars auquel semble être mêlée la veuve d'un homme mort dans des conditions suspectes : aventures policières et fantaisistes à la mode des années 50 et d'après Peter Cheyney. Pour retrouver le « mythe » de Constantine, si cela vous chante.*
22.20 Documentaire : La croix et la bannière.
Série de quatre émissions de Denis Chegaray et Olivier Doat.
Dernière partie : Ces patrons qui ont la foi.
23.25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

14.00 Magazine : Thalassa (rediff.).
14.30 Espace francophone (rediff.).
16.00 Documentaire : Les guerriers du soleil.
2. L'aigle qui tombe.
16.50 Jazz off.
17.00 Feuilleton : Demain l'amour.
17.25 Dessin animé : Lucky Luke.
17.30 Dessin animé : Belle et Sébastien.
18.00 Feuilleton : Edgar, détective cambrioleur.
18.25 Dis, raconte-nous les animaux.
Chouettes, hulottes, grands ducs et milans.
18.30 Feuilleton : Flipper le dauphin.
18.57 Juste ciel ! Petit horoscope.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.15 à 19.35 actualités régionales.
19.55 Dessin animé : Ulysse 31.
20.05 Jeux : La classe.
20.25 D'accord, pas d'accord.
20.35 Cinéma : Il y a longtemps que je t'aime ■
Film français de Jean-Charles Tachella (1979). Avec Jean Carmet, Marie Dubois, Alain Doutey, Rachel Jevenin, José Luccioni, Gaël Gautier, Gilles Laurent, Christine Deschaumes.
Un quinquagénaire et sa femme se séparent après vingt-cinq ans de mariage et cherchent à vivre de manière anticonformiste, chacun de son côté. Comédie de mœurs où les conventions sociales sont égratignées mais où le réalisateur donne dans la tendresse et la mélancolie. Le scénario est un peu mince. On aime la façon de jouer de Jean Carmet et de Marie Dubois.
22.15 Journal.
22.45 Magazine : Montagne.
Le climatisme ou les effets bienfaisants de la montagne ; Le raid blanc ; La haute vallée de l'Aude.
23.15 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : la Gitane ■ Film français de Philippe de Broca (1985). Avec Claude Brasseur, Valérie Kaprisky, Clémentine Celarié, Stéphane Audran. **15.25 Documentaire : Les allumés du sport. 16.05 Cinéma : Electric Dreams** ■ Film anglais de Steve Barron (1984). Avec Lenny von Dohlen, Virginia Madsen, Maxwell Caufield, Bud Cort. **17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessins animés. 18.15 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.45 Top 50. 19.15 Zénith. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Feuilleton : Objectif nul. 20.05 Starquizz. 20.35 Cinéma : Ils appellent ça un accident** ■ Film français de Nathalie Delon (1981). Avec Nathalie Delon, Patrick Norbert, Gilles Segal. *Une femme, dont le jeune fils est mort à la suite d'une opération, à cause d'une négligence médicale, part à la dérive, au bord de la folie, et possédée par un besoin de vengeance. Ecrit, réalisé et joué par l'actrice Nathalie Delon, ce film ne manque pas de qualités dramatiques et émotionnelles, mais sacrifie à certaines conventions du « polar ».* **22.00 Flash d'informations. 22.10 Cinéma : Faut s'faire la malle** ■ Film américain de Sidney Poitier (1980). Avec Gene Wilder, Richard Pryor, Georg Stanford Brown, Jobeth Williams. **0.00 Cinéma : Spasms** □ Film canadien de William Fruet (1983). Avec Olivier Reed, Peter Fonda, Kerrie Keane. **1.25 Cinéma : Catherine** ■ Film français de Bernard Borderie (1969). Avec Olga George-Picot, Bérangère Dautun, Roger Van Hool, Horst Franck, Claude Brasseur.

LA 5

13.55 Série : L'inspecteur Derrick. 15.00 Série : Supercopter. 15.55 Série : Chips. 16.45 Dessin animé : King Arthur. 17.15 Dessin animé : Princesse Sarah. 17.45 Série : Arnold et Willy. 18.15 Série : Jaimie. 19.05 Série : Happy Days. 19.35 Série : Mission impossible. 20.30 Cinéma : Un flic aux trousses ■ Film américain de Jeff Kanew (1983). Avec Kirk Douglas, John Schneider, Lee Purcell, Leah Ayres, Lisa Dunsheat, Tom Noolan. *Un jeune ouvrier condamné pour s'être rebellé contre un patron malhonnête s'enfuit pour rejoindre sa famille à la frontière mexicaine. Un policier âgé le poursuit avec obstination. Adroite combinaison du mélodrame et du film d'action. La réalisation traîne parfois.* **22.10 Série : Hill Street Blues. 23.05 Série : L'inspecteur Derrick. 0.10 Série : Mission impossible. 1.05 Série : Supercopter. 1.55 Série : Jaimie.**

M 6

14.00 Feuilleton : L'homme du *Picardie.* (19e épisode). **14.30 Henri Guillemin raconte... Jaurès** (1re partie.) **15.00 A.M. Magazine. 16.45 Jeu : Mégaventure. 17.30 Musique : Laser. 19.00 Série : La petite maison dans la prairie.** Les neveux (1re partie). **19.30 Journal. 19.50 Série : La petite maison dans la prairie.** Les neveux (2e partie). **20.20 Jeu : Le 20.20.20. 20.30 Série : Starsky et Hutch. 21.30 Cinéma : le Hasard et la Violence** ■ Film français de Philippe Labro (1973). Avec Yves Montand, Katharine Ross, Jean-Claude Dauphin, Catherine Allégret. *Un sociologue quinquagénaire rencontre l'amour dans une ville étrange où la violence devient force de loi. Philippe Labro a eu l'ambition de faire passer des symboles contemporains et l'intervention métaphysique du hasard. Ce n'est pas convaincant sur ce plan mais on s'attache à l'atmosphère onirique, aux interprètes.* **23.00 Magazine : Club 6. 23.30 Flash d'informations. 23.35 Magazine : Club 6. 23.45 Musique : 6 Nuit. 0.00 Flash d'informations. 0.05 Musique : 6 Nuit. 0.15 Flash d'informations. 0.20 Musique : 6 Nuit. 0.30 Flash d'informations. 0.35 Musique : 6 Nuit. 0.45 Flash d'informations. 0.50 Musique : 6 Nuit.**

FRANCE-CULTURE

20.30 La peau de chagrin, d'Honoré de Balzac. 21.30 Musique. Emotion-mutation. La danse du canard ; Tympan sorcier ; Le marché du mois ; La lettre d'Amérique. **22.30 Nuits magnétiques. 0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 27 mars salle Pleyel) : Quatre pièces pour alto et piano, op. 113, de Schumann ; Sonate pour alto et piano, de Bach ; Davidsbündlertänze, pour piano op. 6, de Schumann par Sviatoslav Richter, piano, et Youri Bashmet, alto. **23.00 Nuits parallèles.** La musique contemporaine, c'est facile...

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

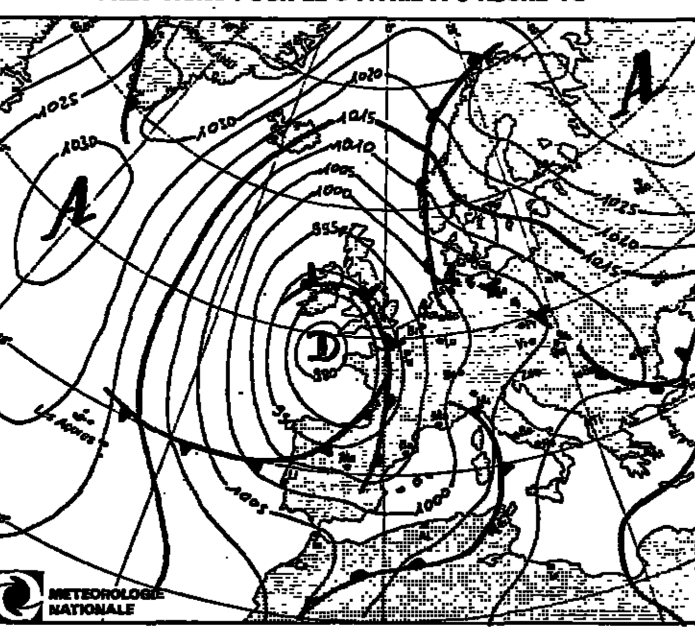
Evolution probable du temps en France entre le mercredi 1er avril à 0 heure et le jeudi 2 avril à 24 heures.

Une première perturbation, située mercredi matin sur la Bretagne, progressera lentement vers l'est en perdant de son activité. D'autre part, une dépression viendra se positionner à l'ouest de la Bretagne et une nouvelle zone de temps perturbé affectera l'ouest du pays.

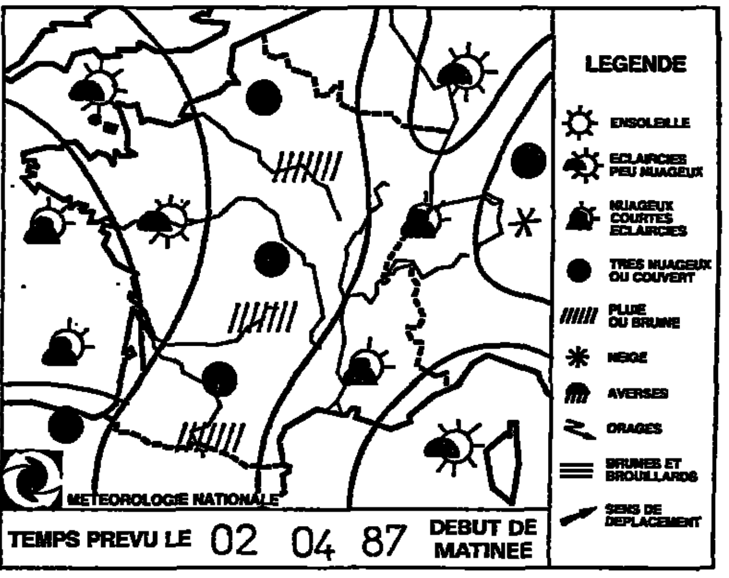
Jeudi. – Après quelques éclaircies en début de matinée, le temps deviendra pluvieux sur la Bretagne, puis sur la Basse-Normandie, les Pays de la Loire et l'Aquitaine. De la Haute-Normandie au Nord, au Bassin parisien, au Massif Central et au Midi-Pyrénées, la matinée sera pluvieuse. Après une accalmie temporaire, les pluies reviendront par l'ouest sur ces régions en cours d'après-midi. Plus à l'est, de la Champagne à l'Alsace, au Lyonnais, aux Alpes et à la Méditerranée, la journée sera très nuageuse et de petites pluies feront leur apparition dans l'après-midi.

Les vents de sud seront modérés près de la Manche et de l'Atlantique, faibles ailleurs. Les températures minimales seront en hausse. Elles seront comprises entre 2 et 5 degrés sur l'ensemble du pays. Les températures maximales iront de 9 à 11 degrés sur la moitié nord, de 13 à 15 degrés sur la moitié sud.

SITUATION LE 1er AVRIL 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 3 AVRIL A 0 HEURE TU



LEGENDE : ENSOLEILLE ; ECLAIRCIES PEU NUAGEUX ; NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES ; TRES NUAGEUX OU COUVERT ; PLUIE OU BRUINE ; NEIGE ; AVERSES ; ORAGES ; BRUMES ET BROUILLARDS ; SENS DE DEPLACEMENT

METEOROLOGIE NATIONALE

TEMPS PREVU LE 02 04 87 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 31-3 à 6 h TU et le 1-4-1987 à 6 h TU — le 31-3-1987

	max	min	temps
FRANCE			
AJACCIO	14	0	D
BIARRITZ	11	5	N
BORDEAUX	11	5	N
BOURGES	9	1	D
BREST	12	8	F
CAEN	11	7	C
CHERBOURG	10	7	C
CLERMONT-FERR.	8	–4	D
DIJON	9	–1	D
GRENOBLE St-M-H	9	–3	D
LILLE	10	1	B
LIMOGES	7	3	C
LYON	9	0	D
MARSEILLE-MAR.	12	1	D
NANCY	8	–2	N
NANTES	11	7	C
NICE	13	5	D
PARIS-MONTS.	9	3	N
PAU	9	4	C
PERPIGNAN	14	8	D
RENNES	12	7	C
ST-ÉTIENNE	7	–4	D
STRASBOURG	9	1	D
TOURS	10	4	C
TOULOUSE	10	6	C
POINTE-A-P.	29	17	D
ETRANGER			
ALGER	17	5	D
AMSTERDAM	9	2	N
ATHÈNES	17	10	P
BANGKOK	36	26	D
BARCELONE	16	6	N
BELGRADE	5	2	C
BERLIN	10	1	D
BRUXELLES	11	4	N
LE CAIRE	27	18	D
COPENHAGUE	11	–3	B
DAKAR	26	20	D
DELHI	33	22	C
DJERBA	17	10	N
GENÈVE	7	2	D
HONGKONG	25	18	N
ISTANBUL	20	7	C
JÉRUSALEM	22	9	N
LISBONNE	19	10	C
LONDRES	11	7	P
LOS ANGELES	26	12	N
LUXEMBOURG	8	0	D
MADRID	13	1	C
MARRAKECH	26	9	D
MEXICO	26	8	B
MILAN	13	1	D
MONTRÉAL	16	2	C
MOSCOU	7	1	C
NAIROBI	31	15	D
NEW-YORK	15	11	C
OSLO	3	0	•
PALMA-DE-MAL.	15	7	P
PÉKIN	12	3	D
RIO-DE-JANEIRO	27	23	D
ROME	15	3	D
SINGAPOUR	33	26	C
STOCKHOLM	10	–3	C
SYDNEY	21	12	D
TOKYO	15	2	C
TUNIS	14	5	A
VARSOVIE	6	1	P
VENISE	11	5	C
VIENNE	3	1	•

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

VENDREDI 3 AVRIL

« Les appartements de Jeanne Lanvin », 15 heures, 107, rue de Rivoli (AITC).

« Les passages couverts du Palais-Royal aux Grands Boulevards », 14 h 45, devant Grand Véfour (Paris Passion).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection Passé).

« Le quartier du Gros-Caillou », 14 h 30 métro Latour-Maubourg (Paris pittoresque et insolite).

« L'impressionnisme au musée d'Orsay », 13 h 15, 1, rue de Bellechasse, entrée groupes (Approche de l'art).

« Hôtels du Marais (nord), place des Vosges, le manoir de Clisson, le Mont de Piété », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (G. Botteau).

« Ruelles moyenâgeuses, la rue de la Parcheminerie, la Comédie-Française, le café Procope », 14 h 30, 1, rue des Carmes (Vieux Paris).

« Sur les pas des templiers », 15 h, sortie métro Temple (I. Hauller).

« Le Printemps », 14 h 45, rez-de-chaussée nouveau magasin, devant Welcome Service et « La Villette, parc, Cité des sciences et de l'industrie », 15 heures, sortie métro Corentin-Cariou (Caisse nationale des monuments et des sites).

« Les ateliers de restauration de tapis et tapisseries de la maison Chevalier », 14 h 30, arrêt Dieppe, à Courbevoie, bus 161, 262 ou 272, et « L'or des pharaons, Tanis », 16 h 30, porte A Grand Palais (Paris et son histoire).

« Hôtels et jardins du Marais », 14 h 30, place des Vosges, statue Louis XIII (Arts et curiosités de Paris).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Flâneries).

« La Gaule méridionale », 14 heures, 101, rue Rambuteau (J. Angot).

CONFÉRENCES

11 *bis,* rue Keppler, 20 h 15 : « *L'Evangile universel de la Bhagavad Gîtâ* ».

EN BREF

● STAGES ARACO. – ARACO (Association de recherche et d'animation culturelle de quartier). Propose des stages de courte ou de longue durée d'expression orale et de formation aux techniques radiophoniques. Cet enseignement s'adresse aux personnes souhaitant devenir speaker, réalisateur ou animateur, mais aussi à celles qui désirent apprendre à s'exprimer avec plus d'aisance et d'assurance dans la vie quotidienne et professionnelle. Un stage de deux mois débutera le 4 mai à raison d'une séance de 3 heures par semaine, au choix, du lundi au vendredi de 19 heures à 22 heures. Un stage intensif de 5 jours à raison de 6 heures par jour aura lieu du 25 au 29 mai inclus.

★ Renseignements et inscriptions : ARACO, 3, rue de Mont-Louis, 75011 Paris. Tél. : 43-70-54-48.

Audience TV du 31 mars 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA T.V. (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	46.7	16.1	14.1	3.0	3.0	8.5	2.0
19 h 45	55.8	23.1	16.6	3.5	3.0	8.0	1.0
20 h 16	68.3	19.1	22.6	10.6	4.5	8.0	1.5
20 h 41	70.9	11.6	33.7	11.1	5.5	6.0	5.5
22 h 08	53.8	9.0	17.6	12.6	5.6	5.5	4.5
22 h 44	36.7	7.5	11.1	3.5	1.6	10.6	3.5

Programmes du mardi 31 mars, à 20 h 30. TF1 : « Dallas » (feuilleton) ; A2 : Tranches de vie *(film) ; FR3 :* Top secret *(film) ; Canal Plus :* Pair et impair *(film) ; la 5 : « Pierre le Grand » (feuilleton) ; M 6 :* les Pétroleuses *(film).*

« Services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4454

HORIZONTALEMENT

I. Bouchon de cafetière. – II. Une manière de s'exprimer avec des accents d'innocence. – III. Le chrome. Fleuve étranger. – IV. Degré de sensibilité. – V. Carrés de joueurs dans un cercle sportif. – VI. Titre abrégé. On la taquine en lui faisant du « pied ». – VII. Apostrophe. Se refuse à porter le chapeau. En ivoire. – VIII. Doublé mollement mais chaudement. – IX. Personnalité de premier plan. Forme d'avoir. – X. Centre de perception. Il est bon à jeter. – XI. Couteau de pêcheur.

VERTICALEMENT

1. Une façon d'accommoder des croûtes. – 2. Bière ancienne. – 3. Symbole. Pratiques. Présente donc des vices de forme. – 4. Fait partie des proches. Forme chinoise de bouddha. – 5. Pronom. Part de tarte. Personnel. – 6. Une tenue pour aller sous la douche. – 7. Dans la nouveauté. Somme en sommeil. Possessif. – 8. Préposition. Dans une cour ou sous une maison. – 9. Net. Victime du mal de l'air.

Solution du problème n° 4453

Horizontalement

I. Nudiste. – II. A la va vite. III. Rudes. Na ! – IV. Classe. Râ. – V. IE. Ecran. – VI. Rome. Bi. – VII. Aperçus. – VIII. Il. Envasé. – IX. Sam. Te. – X. Mien. Lier. – XI. Ecroue. Sa.

Verticalement

1. Narcissisme. – 2. Ulule. Laïc. – 3. Dada. Râ. Mer. – 4. Ives (sévi). Ope. Nô. – 5. Sassement. – 6. TV. Ecervelé. – 7. Ein. Ça. – 8. Tarabustes. – 9. Té. Anise. Râ (ra).

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 1er avril :

DES DÉCRETS

● N° 87-222 du 26 mars 1987 portant création du service national d'informatique des télécommunications.

● N° 87-223 du 26 mars 1987 relatif à l'utilisation des animaux dans les spectacles publics et les jeux.

UN ARRÊTÉ

● Du 13 mars 1987 portant organisation de la section française de l'exposition internationale de Brisbane (Australie) en 1988.

UNE CIRCULAIRE

● Du 4 février 1987 relative aux entrepôts (installations classées pour la protection de l'environnement, rubrique n° 183 *ter*).

Culture

« La Force de l'amour », de Michel Baroin

L'œuvre d'un créateur du monde nouveau

par Léopold Sédar Senghor
de l'Académie française

Quand j'ai appris la mort de Michel Baroin, ce fut, d'abord, le coup au cœur. Puis je me suis dit : *« Il est mort exactement comme il a vécu, en héros parce qu'en homme du vingtième siècle » !* Cependant, lorsque j'ai eu, entre les mains, *la Force de l'amour*, j'ai rectifié : *« Comme un missionnaire qui a accompli sa mission. »*

Dès son avant-propos, Baroin révèle son but. Il va écrire son « Ce que je crois », en disant ce qu'il est. Et, sans attendre, il rappelle qu'il fut désigné grand maître du Grand Orient de France. Il y insistera sur les valeurs spirituelles qui ont guidé sa vie. C'est que sa spiritualité dépassait les querelles confessionnelles. Et la mort de sa fille Véronique allait accentuer le mouvement. Ses obsèques officielles, à l'église de sa paroisse, en sont la preuve parmi d'autres.

Ce que j'ai retenu du premier chapitre, intitulé « Les racines d'un homme simple », c'est, outre ses origines paysannes, son identité, son authenticité française : sa *celticité*, enracinée au cœur de la France, dans son Morvan natal.

Après une thèse sur « le nationalisme marocain », Baroin opta pour servir en Algérie. Il y choisit de rester sans armes dans l'exercice de son métier. Les directives officielles commandaient aux fonctionnaires français, singulièrement à ceux chargés de l'ordre public, d'être *« justes, humains, tout en restant fermes »*. Michel Baroin fit mieux *« en gardant le contact avec la population arabe »*, y compris celle qui penchait pour le FLN.

De retour en France, notre commissaire de police fut, après son mariage, envoyé à... Lille. C'est dans ce laboratoire que le commissaire de police commença d'élaborer une conception *« plus généreuse de la vie en société, où seraient davantage respectés les droits et les devoirs de chacun »*. C'était déjà, sans le mot, l'idéal d'un socialisme démocratique, où l'adjectif serait plus substantiel que le substantif. La meilleure preuve en est que, engagé dans le syndicalisme, Baroin sera bientôt secrétaire général adjoint de la Fédération internationale des fonctionnaires supérieurs de la police.

Le lecteur, dans ce premier chapitre, s'intéressera surtout à la troisième partie, qui traite d'« une infidélité créatrice » : de sa théorie économique comme de sa franc-maçonnerie. Nous avons vu Baroin engagé dans le syndicalisme. Il s'était, en outre, assuré à la Garantie mutuelle des fonctionnaires (GMF). Et voilà qu'en 1974, il est élu membre du conseil d'administration, puis, quatre ans après, président du conseil d'administration.

C'est dans ce poste que le syndicaliste put donner toute sa mesure en réalisant, non pas son idéologie, mais son idéal d'économie sociale, guidé qu'il était par une foi, plus vivante qu'ardente, dans les valeurs spirituelles de l'homme. On a beaucoup parlé de sa franc-maçonnerie. Lui-même en parle ici, non pas comme d'une religion, mais comme d'une éthique de cette fin du vingtième siècle, mieux, d'un *« idéal d'humanisme »*.

Ainsi précisée sa double action, politique et sociale, Baroin analyse son action comme maire de Nogent-sur-Seine. Il la concevait comme *« la libre rencontre d'individus qui échangent leurs idées, leurs expériences, leurs espoirs pour un but commun : l'épanouissement de l'homme dans la cité »*.

C'est son projet social, *« l'entreprise participative »*, qui retiendra plus particulièrement l'attention du maire, à cause de son *« profit social »*, comme il dit. Il s'agit moins de supprimer le capitalisme que de lui emprunter quelques-unes de ses méthodes les plus efficaces. *« Avoir plus », « être plus »*.

Qu'il s'agisse de la mairie de Nogent, de la GMF ou de la FNAC, il s'agit que les membres de ces organismes participent à leur vie : non seulement à leur gestion et à leurs bénéfices, mais encore à leur vie culturelle, épanouie dans la vie collective et personnelle de chacun et de chacune.

Une symbiose dynamique

C'est dans cet esprit qu'il a fondé, c'est le cas de le dire, la Fondation de l'homme et du citoyen, composée d'une fédération de « collèges » *« répartis sur l'ensemble du territoire national »*. Dans ces collèges lieu de rencontre et de culture sociale, on cultive *« l'attachement au respect de la personne et aux valeurs fondamentales de la démocratie »*. Mais l'Hexagone n'est qu'une petite partie du monde. Baroin a fondé aussi l'Association mondiale pour l'économie solidaire. Et le voilà qui s'en sert pour tisser des liens, qu'il veut solides, mais d'abord avec l'Amérique latine, si proche culturellement de la France, voire de l'Europe.

Cependant, *« les désordre du monde »* et *« le désarroi des individus »*, sans oublier le SIDA ni Tchernobyl, sont tels, qu'il est urgent de trouver un remède efficace. C'est ce remède que Baroin a cru trouver dans « Une éthique de la connaissance ». Les premiers faits, majeurs, pour Baroin, sont la floraison des nouvelles techniques – informatique, bureautique – et la *« révolution démographique »*, qui risque de doubler la population du tiers-monde dans les trente ans. Nous risquons d'autant moins de trouver des solutions à ces problèmes que les valeurs traditionnelles sont en crise, et la démocratie avec. Et de constater : *« L'agora se vide, alors qu'il faudrait se rencontrer, échanger, s'ouvrir aux autres, chercher ensemble comment gérer le bien commun. »* Et de nous proposer des solutions tirées du *« fonds commun de l'humanité »*.

Non seulement Michel Baroin remonte à Socrate et, par lui, aux Grecs, fondateurs de la civilisation albo-européenne, mais encore aux Indiens d'Amérique et aux Egyptiens, sans oublier les trois religions révélées. Il reste qu'il a surtout pris garde de revenir à la celticité. Et il nous dit pourquoi. C'est que les Gaulois, *« peuple de rêveurs et de constructeurs »*, avaient réalisé une symbiose dynamique entre la sensibilité, la raison et la volonté, comme l'ont enseigné, tour à tour, Aristote et Descartes.

Le sceau de la France

Notre essayiste a fait une lecture active de l'histoire de l'humanité depuis ses origines. *« Brader l'histoire*, note-t-il, *c'est avancer aveuglément vers le futur. »* Et de souligner qu'en cette veille du troisième millénaire, comme les animaux, nous donnons la préférence à la sécurité sur la liberté quand la meilleure des solutions est, encore une fois, de réaliser la symbiose : *« La conciliation entre la sécurité et la liberté »*, ainsi que nous l'enseigne la philosophie, mieux, la sagesse après la biologie. L'essentiel de cette éthique, moderne naturellement, peut se résumer, une fois de plus, par une symbiose dynamique, parce que vivante, entre l'Occident et l'Orient, je dis l'Europe et le tiers-monde. En d'autres mots, il s'agit, *« par-delà la famille, l'entreprise, la cité, la nation, jusqu'à l'humanité entière »*, de réaliser *« l'unité du spirituel et du scientifique »*. Mais pour réaliser cette unité-créatrice parce que vivante, il faut ajouter cet amour qui donne son titre au livre : *« L'amour devient l'initiateur de la civilisation, le mobile de tous les développements, voire de l'héroïsme (...). »*

Les moyens majeurs qui nous amèneront à l' *« humanisme à l'échelle de la planète »* sont l'éducation et la démocratie. Une éducation qui a assimilé les découvertes de la biologie du vingtième siècle. Quant à la démocratie, c'est le dialogue et la participation qui en feront vraiment une force créatrice, parce qu'une société de progrès, de liberté et de fraternité. On reconnaît, là, le sceau de la France.

Baroin rappelle à l'Europe son rôle majeur dans le monde, qui tient essentiellement au fait que la civilisation européenne, singulièrement celle de l'Occident, est une symbiose latino-germanique. Mais il va plus loin. Pour lui, l'Europe, même constituée en Etats-Unis, trahirait sa vocation si elle n'étendait pas sa mission au tiers-monde : à l'Amérique latine et surtout à l'Afrique. D'autant que cette dernière lui apporterait ses richesses spirituelles et artistiques : son don de création.

Ce qui, dès les premières pages, m'a frappé, c'est son style. Une langue claire, précise et nuancée. Des phrases jamais trop longues, mais striquées d'images analogiques. Et, pour finir, des formules frappantes précisément parce que brèves et imagées, comme celles-ci : *« ne plus entrer dans le futur à reculons », « l'individualisme vide le citoyen de toute substance en le vidant de civisme », « la droite doute que l'homme soit perfectible », « passer d'abord par le spirituel plutôt que par le politique »*. Baroin n'était pas seulement un grand administrateur et un homme de haute culture, c'était un poète au sens étymologique du mot, c'est-à-dire un créateur du monde nouveau : de la civilisation de l'universel.

★ *La Force de l'amour*, Michel Baroin, éditions Odile Jacob, 99 F.

Mort du peintre André Marfaing

Le chat noir

Le peintre André Marfaing est mort, lundi 30 mars, à Paris. Il était âgé de soixante-deux ans. Un hommage lui est rendu jeudi 2 avril, à 16 heures, au cimetière du Montparnasse

« L'imprécision ne doit pas se confondre avec la sensibilité. Elle conduit à l'ambiguïté », écrit André Marfaing en 1966 à l'occasion d'une exposition à la galerie Ariel. Ce que lui-même traduit, avec l'intelligence de la sensibilité, par *« l'art n'est pas une gifle, encore moins une caresse »*. Et puis, voici une sentence plus personnelle : *« Le noir est pour moi le moyen d'expression le plus naturel. Ce noir ne contient pas plus de tristesse que n'en contient votre stylo. »* Trois phrases qui suffiraient à faire le portrait de ce peintre exigeant et chaleureux, austère et volubile, toulousain de naissance.

André Marfaing est né en 1925. Il fait des études de droit, il peint, alors une activité parmi d'autres, puis il découvre Picasso juste après la guerre dans une galerie toulousaine, et Cézanne. Son choix est fait. Il se précise après son arrivée à Paris, en 1949 : il apprend à connaître Hartung, Staël. Et il rejoint le clan des grands lyriques du noir, où règnent Soulages en France, et aux Etats-Unis Kline. Marfaing apparaît vite comme l'un des artistes les plus brillants de cette tendance qui fait jaillir la lumière en se jouant du noir.

La récente rétrospective de la Galerie Ariel montrait avec quelle rigueur il aura, toute sa vie, conduit le plus sérieux des jeux (*le Monde* du 18 octobre 1986). Nous l'avions comparé à un chat, pour la douceur et la vivacité de sa peinture. La dérision de la mort fait aujourd'hui apparaître le « chat noir » du gothique Satie et de Bruant le tumultueux.

FREDERIC EDELMANN.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Martine et Hugo SADA

ont la joie de faire part de la naissance de

Julia Esther,

le 29 mars 1987.

35, rue Boulard,
75014 Paris.

– Yaël

est heureuse d'annoncer la naissance de sa petite sœur

Laura,

née le 21 mars 1987.

Hélène et Philippe NANGIN
5, rue des Blés-d'Or,
78180 Montigny-le-Bretonneux.

– Alain et Elisabeth ZAITOUN,
Caroline, Henri et Agnès,

ont la joie d'annoncer la naissance du petit

Louis.

Rouen, le 26 mars 1987.

20, place Martin-Luther-King,
76000 Rouen.

– Olivier et Catherine ORTIZ
partagent avec
Marc-Antoine

la joie d'annoncer la naissance de

Quentin,

à Sèvres, le 28 mars 1987.

Décès

– M. et Mme Laurent Antoni
et leurs enfants,
Raphaële et Fabien,
M. et Mme Bernard Delafaye
et leurs fils,
Bertrand et Alexis
M. et Mme Michel Retif
et leurs filles,
Céline et Emmanuelle,
Mme Christine Silber

ont la douleur de faire part de la mort du

docteur Raphaël ANTONI

survenue à Villecresnes (Val-de-Marne), dans sa quatre-vingt-unième année.

Les obsèques seront célébrées en l'église de l'Etrat (Loire), le jeudi 2 avril, à 11 heures, et seront suivies de l'inhumation au cimetière de l'Etrat.

Cet avis tient lieu de faire-part.

93, rue des Vallées,
91800 Brunoy.

– Le pasteur Gérard Bruneton,
son époux,
Martine et André Leenhardt,
Nicole Cazanave,
Catherine Bruneton,
Etienne et Elisabeth,
ses enfants, ses petits-enfants et arrière petits-enfants,

ont le chagrin d'annoncer le décès de

Maryse BRUNETON,
née Besançon,

survenu le 29 mars 1987, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Le culte d'action de grâces aura lieu le jeudi 9 avril à 10 h 30 au Châtelet.

« Tu m'as délivré de la mort, tu as préservé mes yeux des larmes et mes pieds de la chute, pour que je marche devant le Seigneur au pays des vivants. »

(Psaume 116.)

La Châtelet,
3 bis, rue du Bel-Air,
92190 Meudon.

– On nous prie de faire part de la disparition de

M. Louis CLÉMENT,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
ingénieur principal honoraire
de la SNCF,

survenue à Strasbourg, le 19 mars 1987, dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité de la famille à Fère-Champenoise (Marne).

– Mme André Puig,
M. et Mme Hugo Villanueva,
M. et Mme Hubert de Bellaigue
et leurs enfants,
Les familles Pigeon, Van Moere et Gouguenheim,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur André PUIG,

survenu le 24 mars 1987.

La cérémonie religieuse a été célébrée le 26 mars dans l'intimité familiale.

233, cours de la Somme,
33800 Bordeaux.

Remerciements

– Mme Julien Marie,
Yves, Catherine, Caroline
et ses enfants,
dans l'impossibilité de répondre à l'hommage et aux témoignages d'affection reçus à l'occasion du décès du

professeur Julien MARIE,

remercient chaleureusement toutes les personnes qui leur ont adressé ces messages qui les ont profondément touchés.

Anniversaires

– Pour le huitième anniversaire de la mort du

docteur Paul DUCAS,

que ceux qui l'ont aimé pensent à lui.

– Il y a cinq ans nous quittait

Mme Georges KRÉMER,
née Nadège Verdun.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

Communications diverses

– **Le Cercle Bernard Lazare** reçoit **Albert Memmi** pour son ouvrage l'Ecriture colorée, jeudi 2 avril, à 20 h 30. CBL : 10, rue Saint-Claude, 75003 Paris. Tél. : 42-71-68-19.

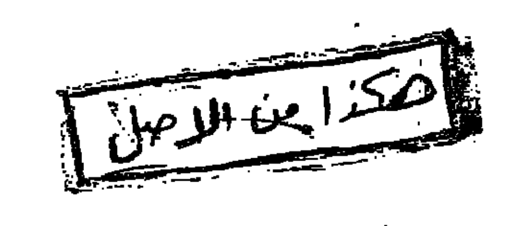
– « La démocratie face au défi terroriste. L'éthique d'une riposte ». Tel est le titre du colloque qui se déroulera les 3 et 4 avril prochains dans la salle Clemenceau du palais du Sénat, sous l'égide du Forum international de politique. Vendredi 3 avril, de 9 heures à 13 heures : Généalogie du terrorisme, sous la présidence de Katharina von Bülow. De 14 h 30 à 19 heures : La démocratie face au terrorisme, sous la présidence de Jean Daniel. Samedi 4 avril, de 9 heures à 13 heures : L'éthique d'une riposte, sous la présidence de Jean-François Kahn. Forum international de politique : 71, boulevard Richard-Lenoir, 75011 Paris. Tél. : 43-38-24-87.

Soutenances de thèses

– Université Paris-IV, jeudi 9 avril, à 14 heures, salle Louis-Liard, Mme Tanella Kone, née Boni : « L'idée de vie chez Aristote ».

CARNET DU *MONDE*
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	69 F
Abonnés	60 F
Communicat. diverses	72 F
Renseignements :	42-47-95-03



Le Monde

EMPLOI

Les documentalistes d'aujourd'hui seront les télématiciens de demain

DANS toutes soirées mondaines, rencontres ou réunions diverses, le plus important pour un hôte est de bien faire les présentations. Rôle délicat. Mal exercé, il transforme la réunion en un véritable fiasco, les participants se juxtaposent sans faire réellement connaissance.

Un tel spécialiste semble manquer cruellement aujourd'hui aux documentalistes d'une part, et aux chefs d'entreprise de l'autre. Les premiers, *« atteints de sinistrose, sombrent dans la déprime collective latente »*, observe Marie-Dominique Calça, secrétaire nationale de l'UCC-CFDT, au lendemain du colloque sur l'avenir de cette profession, organisé par son syndicat. Et les seconds cherchent désespérément la perle rare pour créer ou animer leur système d'information : banques de données, banques d'images, et surtout services télématiques.

Une perle pourtant loin d'être aussi rare qu'on le dit, à condition de la chercher au bon endroit : c'est-à-dire ni, comme il est fait trop souvent, parmi les informaticiens, déjà très sollicités, ni les journalistes, peu enclins à travailler sur ce type de média, mais plutôt parmi les documentalistes. Les IUT, écoles ou universités forment près de 1000 documentalistes par an (1), dont le savoir-faire *« les rend très vite opérationnels »*, affirme Madeleine Heid, documentaliste à l'école nationale des PTT et responsable du secteur « métier-qualification » à l'Association française des documentalistes et bibliothécaires spécialisés (ADBS) (2). Habitués à satisfaire rapidement les demandes d'informations de populations souvent très diverses, ils connaissent mieux que quiconque les besoins des usagers.

Selon une enquête, réalisée au début de 1987 par Centre-Idée pour la CFDT, auprès de 700 documentalistes, 76 % d'entre eux sont en effet en contact permanent avec le public. Et 30 % assurent la formation des utilisateurs. Une expérience irremplaçable pour définir un service télématique « convivial », c'est-à-dire accessible au grand public, facile à interroger. A l'écoute des usagers, ils sont aussi de bons interlocuteurs techniques. Selon l'enquête citée précédemment, près de 80 % des personnes ayant une formation de documentaliste ont également suivi des cours d'informatique. Car, comme le précise Paul-Dominique Pomart, chef du centre de documentation de Bayard-Presse et président de l'ADBS, *« même les petits centres de documentation sont aujourd'hui équipés de micro-ordinateurs. Les documentalistes ne se contentent donc plus de consulter des banques de données ; ils participent aussi à leur élaboration »*. L'enquête Centre-Idée confirme ce point de vue : 60 % des documentalistes interrogés utilisent ou utiliseront à court terme des banques de données internes qu'ils contribuent donc à alimenter.

D'une façon générale, les documentalistes ont un niveau de formation élevé : 52 % ont suivi plus de quatre ans d'études supérieures.

Un métier mal connu

En outre, comme le précise Martine Mausset, documentaliste responsable du service télématique de la revue *Biba* : *« Un documentaliste a l'habitude d'écrire court, en peu de mots, pour synthétiser des documents en quelques phrases. Une qualité indispensable pour rédiger le contenu d'un service télématique où une information ne doit pas dépasser la dizaine de lignes que peut afficher un écran de minitel. »*

Enfin, les responsabilités ne leur font pas peur, puisque 76,5 % d'entre eux ont en charge la gestion de leur service. Et pourtant leurs salaires sont plutôt inférieurs à leurs homologues dans d'autres secteurs d'activité, informaticiens notamment. La grande majorité des documentalistes (87 %) gagnent moins de 150 000 F par an.

D'où vient donc ce hiatus ? Exerçant un métier mal connu, les documentalistes ont aussi une mauvaise image. Or, comme le souligne Danièle Degez, ancienne responsable de la documentation du *Monde* et aujourd'hui à la tête d'une société de conseil en documentation, *« l'image de la documentaliste, vieille dame à chignon et lunettes dans ses piles de papier, loin des utilisateurs, n'est plus du tout conforme à la réalité »*. Reste à le faire savoir. Les documentalistes, souvent rattachés aux unités de recherche ou de production, ou aux services juridiques, souffrent d'être mal reconnus. Il est rare que les directions générales d'entreprise ou les services de promotion ou de communication pensent à tirer parti de leurs compétences.

A cette méconnaissance s'ajoute aussi parfois une mise à l'écart volontaire des services de documentation : *« L'information, c'est le pouvoir ; on a donc souvent isolé le service documentation du reste de l'entreprise. La gageure est donc aujourd'hui de le désenclaver, pour l'intégrer aux services de communication »*, poursuit Danièle Degez.

De leur côté, les documentalistes ont parfois aussi trop vite baissé les bras. Inquiets face à la prolifération de services d'information utilisables directement par le public, comme les services de renseignements sur minitel, ils ont adopté une attitude défensive, craignant d'être court-circuités.

Pour remédier à cet état de fait, leur association, l'ADBS, multiplie les initiatives. Organisation de conférences : la prochaine, sur le thème : « Les documentalistes, acteurs en télématique », aura lieu au SICOB, le 10 avril prochain. L'ADBS organise également des cours de formation sur les nouvelles technologies, et le vidéotex en particulier.

Faute d'hôte pour jouer les intermédiaires, la profession se prend en charge elle-même. Pour le plus grand bénéfice des entreprises qui reconnaîtront ses talents.

A. K.

(1) Une liste complète des formations initiales et continues au métier de documentaliste est publiée par le Centre d'information et de documentation jeunesse, 101, quai Branly, 75740 Paris Cedex 15.

(2) Association française des documentalistes et bibliothécaires spécialisés, 5, avenue Franco-Russe, 75007 Paris. Tél. : 45-55-55-16.

Une grande première à La Villette du 8 au 12 avril

La parade des métiers

LA Grande Halle de La Villette va être, du 8 au 12 avril, le centre d'une grande première nationale : pendant cinq jours, dans le cadre de L'aventure des métiers (1), de mille à deux mille professionnels du terrain viendront *« raconter concrètement, simplement, sincèrement »* leur activité professionnelle à des jeunes de onze à dix-huit ans. Pour M. Armand Braun, directeur général de la Société internationale des conseillers de synthèse, cette manifestation, qui mettra en scène quelques centaines de métiers – sur vingt-deux mille recensés en France – est le fruit d'une longue réflexion et d'une longue préparation, menée avec le concours de l'Institut de l'entreprise.

M. Braun est parti d'un paradoxe : *« Jamais il n'y a eu autant de métiers, et jamais si peu d'information sur ces métiers. »* *« Si les jeunes*, explique-t-il, *éprouvent tant de difficultés dans l'approche des métiers, c'est qu'ils ne voient pas la pratique des métiers, qu'ils ne les côtoient plus, qu'ils ne les connaissent plus. Si ce contact n'est pas d'une manière ou d'une autre rétabli, dans notre société dématérialisée, abstraite, complexe, la dérive entre l'univers des jeunes et l'univers du travail ne peut que s'aggraver. »*

L'idée est donc de montrer, grâce à cette manifestation qui a vocation à devenir annuelle, que *« l'avenir est ouvert pour tout le monde »*. L'originalité de la démarche est d'autant plus remarquable que les organisateurs ne s'en sont pas tenus aux seuls cercles du monde patronal et de l'administration. Œcuméniques en diable, ils ont constitué un comité de parrainage – présidé par M. Marcel Boiteux, président d'EDF – qui compte parmi ses quarante-sept membres trois syndicalistes (CGC, FO, CFDT) et les présidents des trois principales fédérations de parents d'élèves, du public (FCPE, PEEP) et du privé (UNAPEL).

Mieux, ces personnalités ne sont pas au comité de parrainage pour faire de la figuration ou servir d'alibi. Elles sont appelées à jouer un rôle actif. Les organisateurs ont réuni plusieurs fois ensemble les fédérations de parents d'élèves, qui, avec le concours des enseignants, vont mettre sur pied des visites d'enfants des écoles. Quant aux syndicats (CGC, CFDT, FO, CFTC), représentés pour les confédérations de salariés par leurs unions de cadres, ils présenteront ensemble un stand sur le syndicalisme.

L'objectif de ce stand sera de *« montrer aux jeunes la présence du syndicalisme dans les entreprises »*. Sur un panneau, les cinq sigles seront *« entrecroisés »*, tandis qu'un autre mettra en valeur les fonctions syndicales. Les syndicalistes présents se garderont de toute propagande, ne distribueront aucun document, mais répondront – chaque organisation tenant le stand un jour à tour de rôle – aux questions des visiteurs.

Mais L'aventure des métiers sera avant tout une grande parade des professions, les « ordinaires » et les « rares », celles d'aujourd'hui et celles de demain. Un mélange de tradition et de futurisme. Les jeunes visiteurs et leurs parents auront accès à une grande variété de « modules » animés sur les métiers. On y trouvera « Les métiers de l'âme » (avec un espace animé par les cinq grandes religions), mais aussi ceux de l'environnement (de « L'industriel de la dépollution » au « Pêcheur professionnel en eau douce »). L'Ecole nationale supérieure de création industrielle présentera des ateliers montrant les *« différentes étapes de la création industrielle »* (recherche, conception, technologie, exécution).

L'Association française des cercles de qualité (AFCERQ) utilisera des *« murets vidéo »* pour parler de *« qualité totale »* et de *« facilitateurs de qualité »*. Le CNPF donnera dans le « jeu de piste » pour faire découvrir l'entreprise, tandis que l'UIMM (patronat de la métallurgie) aura recours à la bande dessinée et lancera un jeu-concours pour devenir *« reporter de l'acier »*. Les constructeurs de l'automobile feront la démonstration d'une « presse à injecter ».

Au-delà de la grande variété de stands (distribution, bâtiment, armée, poste, santé, énergie, etc.), les jeunes pourront voir des ateliers artistiques sur les métiers de la culture et de la communication (par exemple, sur la fabrication de dessins animés) et participer à des entretiens, « Un homme, un métier », avec des personnalités aussi variées que Lionel Poilâne, Brice Lalonde, Patrick Baudry, Léon Schwartzenberg, Hubert Curien ou François Dalle. Autant de témoins d'aventures individuelles qui donneront peut-être aux visiteurs le goût du travail de demain.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) Tous les jours, du 8 au 12 avril, de 10 heures à 19 heures (nocturne le jeudi 9 avril jusqu'à 22 heures). Tarifs : 30 F pour les adultes, 10 F pour les moins de dix-huit ans. Gratuit notamment pour les classes accompagnées d'enseignants, les moins de sept ans et les chômeurs.

EN BREF

La formation professionnelle par télématique

Le monde de la formation professionnelle ressemble à un labyrinthe qui décourage souvent. On connaît mal les procédures et les droits. On redoute constamment de ne pas avoir découvert le stage qui convenait ou, tout aussi désagréable, on apprend son existence quand les listes d'inscriptions sont closes.

Grâce au minitel (3615 code INFO) le Centre pour le développement et l'information sur la formation permanente – le Centre INFO, – à gestion paritaire, peut depuis l'automne répondre à toutes ces questions. Une banque de données, unique en Europe, recense toutes les informations nécessaires et les actualise. Au service du public, à la recherche de renseignements pratiques, elle est également un outil pour les formateurs et les professionnels qui peuvent s'y référer. Le nombre d'appels démontre d'ailleurs que ce service nouveau correspond bien à un besoin.

Pour les spécialistes, une rubrique – Télé INFO – permet de se tenir au courant de l'actualité de la formation professionnelle. On y trouve un calendrier des manifestations, colloques ou événements mais aussi les derniers textes officiels ou paritaires. Pour tous les usagers – employeurs, demandeurs d'emploi, salariés, jeunes – il est également possible d'interroger la banque de données en fonction de chaque cas. Les organismes et les institutions sont répertoriées et leur rôle précisé. Enfin, la rubrique INFO stages facilite la recherche d'une formation adaptée en indiquant le lieu du stage, ses caractéristiques et le niveau demandé.

★ Centre INFO. Minitel : 3615-INFO. Tour Europe Cedex 07, 92080 Paris-la Défense. Tél. : (1) 47-78-13-50.

● **Devenir son propre patron.** – *« Qui n'a pas rêvé, une fois au moins dans sa vie, de devenir son propre patron ? »* demande Roger Papin, auteur d'un ouvrage volumineux sur la stratégie pour la création d'entreprise, venant de paraître aux Editions Dunod. Mais pour que ce rêve ne se transforme pas en cauchemar, mieux vaut réduire les risques en commençant par bien s'informer sur le marché visé, la concurrence, mais aussi sur soi-même pour s'assurer que l'on possède bien les qualités et les motivations suffisantes. L'auteur détaille ensuite les différentes phases de conception et de mise en œuvre du projet, tant au plan marketing que financier, juridique et social. Ce livre s'adresse aussi bien aux créateurs qu'aux repreneurs d'entreprises.

★ *Stratégie pour la création d'entreprise*, Robert Papin, collection « Dunod Entreprise ». Prix : 320 F.

● **Les secrets de la vente par réunion.** – La vente par réunion représente en France un chiffre d'affaires de plus de 2 milliards de francs et emploie 50 000 personnes. Les professionnels de ce type de vente ont désormais leur propre législation sociale et leur syndicat : le SNVSD ou Syndicat national de la vente et du service à domicile. Dans un livre paru récemment aux Editions Chotard et associés, Jacques Roux-Brioude, délégué général du SNVSD, passe en revue tous les aspects de cette profession : cadre juridique et déontologie, types de produits qui peuvent se vendre par réunion, processus de vente, réseau de distribution, recrutement des vendeurs, conseils pour le bon déroulement d'une réunion, action promotionnelles et publicitaires spécifiques à ce type de vente.

★ *La Vente par réunion*, de Jacques Roux-Brioude. Editions Chotard et associés éditeurs. 256 pages. 140 F.

Jeune diplômé l'expérience en plus

Comme chaque année depuis vingt-cinq ans, une nouvelle promotion d'ingénieurs devait quitter le CESI (Centre d'études supérieures industrielles) à la fin du mois de mars.

Des ingénieurs pas comme les autres. Les soixante-quinze qui ont été formés en deux années au CESI d'Evry ont souvent plus de la quarantaine. Ils comptent déjà plus de dix ans de vie professionnelle, pour la plupart. Ce seront des jeunes diplômés, l'expérience en plus.

Né à l'origine des besoins de grandes entreprises telles que Renault, le CESI a élargi son champ d'activité. Il recrute – sélectionne – des stagiaires qui bénéficient du congé individuel de formation ou ont abandonné leur emploi pour se perfectionner. Chacun établit, avec l'équipe, un plan de formation individuel qui tient compte de son projet professionnel.

Personnalisées, les études comportent des sciences physiques, au-delà des trois disciplines d'origine, la thermodynamique, la chimie et l'électricité. Elles veillent aussi à faire évoluer le futur ingénieur et à le doter des qualités humaines nécessaires à son futur poste. Des contributions pluridisciplinaires complètent l'ensemble. Le stagiaire travaille seul ou en groupe et doit soutenir des mémoires, préparer des travaux en rapport avec son objectif professionnel.

Malgré le risque pris par tous, la réussite est quasiment assurée. Les ingénieurs CESI réintègrent vite l'entreprise.

★ CESI, 6, boulevard de l'Europe, 91033 Evry Cedex. Tél. (1) 60-78-12-67.

Coordination :
Annie KAHN

INTERNATIONAL



Notre Société, appartenant à un grand groupe français, assure la fabrication et la distribution de produits textiles haut de gamme.

Notre filiale espagnole (C.A. 800 millions de Pesetas) à Barcelone, recherche son

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Ce poste, très opérationnel, recouvre les missions suivantes :

- d'une part, l'élaboration, le suivi et le contrôle des budgets, la gestion de l'ensemble des activités administratives et financières ainsi que du système informatique,
- d'autre part, la gestion des approvisionnements France/Espagne et des achats, ainsi que la responsabilité du dépôt et de la logistique.

Ce poste s'adresse à un candidat de nationalité française ou espagnole, parfaitement bilingue, de formation HEC, ESSEC et ayant une expérience solide du contrôle de gestion et/ou de la gestion d'une PME.

La connaissance du catalan serait un plus.

Merci d'adresser lettre manuscrite + C.V. en précisant votre rémunération actuelle sous réf. 258/M à CURRICULUM "l'Atelier", 6, Passage Lathuile 75018 PARIS.

Société du télescope Canada-France-Hawaii

recrute

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

diplôme universitaire scientifique ou d'ingénieur spécialisé en informatique ou en automatismes des systèmes asservis. Minimum 5 ans d'expérience du contrôle d'instruments en temps réel et des mini-ordinateurs. Salaire : Fonction des qualifications.
Lieu de travail : Iles Hawaii-USA, au siège (800 m. d'altitude) et à l'observatoire (4200 m).

Adresser C.V. et 3 références professionnelles avant le 30 avril à :
INGÉNIEUR EN CHEF CFHT Corp. P.O.
Box 1597 Kamuela. HI 96743 USA.



Cherche d'URGENCE
3 MÉDECINS
avec, si possible, expérience de terrain
a) pour notre programme nutritionnel et curatif de Bohicon, au Bénin :
UN MÉDECIN
Connaissances et expérience en réanimation.
b) pour notre centre de santé de Sagon, au Bénin, et pour notre programme de santé à Nouakchott, en Mauritanie :
DEUX MÉDECINS GÉNÉRALISTES
Connaissances et expérience en obstétrique, pédiatrie et nutrition.
Les personnes intéressées par l'un ou l'autre de ces postes, disposées à s'engager pour une période de deux ans au moins, demanderont les notices explicatives et le formulaire de candidature à :
TERRE DES HOMMES
Rue de Maupas 49,
CH-1000 LAUSANNE 9.



PROJECT MANAGER
(FUTUR DIRECTEUR GÉNÉRAL)

pour contribuer à la réussite d'un projet de création d'une ferme aquicole (salmonidés) dans le sud-ouest de la France.

Adresser CV + photo à
HMS Consult
9, rue Lincoln, 75008 PARIS.

Pour conseils, programmation, activités culturelles internat. recherche
HOMME OU FEMME
Formation 2e cycle, cinéphile si possible. Bon contact. Pour réponses, collectivité locale, structure culturelle, association.
Ecrire C.V. manuscrit, photo sous n° 8.453 M.
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Recherchons
PROFESSEURS CERTIFIÉS ou AGRÉGÉS
ayant si possible exp. des classes de terminale en SCIENCES ÉCO, en FRANÇAIS, en ESPAGNOL en ALLEMAND, en BIOLOGIE
Tél. : 43-36-48-00.

Organisme important (N° 1 du secteur) recrute des
COLLABORATEURS COMMERCIAUX H.F.
Sens des relations publiques, formation financière et ccisle, rémunération importante.
Tél. pour postes sur :
- Paris : 45-00-28-87
- Banlieues périphériques : 45-53-20-00.

Administrateur de biens à STAINS (93) rech.
GESTIONNAIRE
COPROPRIÉTÉ
- Suivi des travaux.
- Conseils, assemblées gales.
- Comptabilité.
- Sérieuses réf. exigées.
Tél. : 48-21-02-70.

propositions diverses

Aidez-moi à développer mon affaire, comme si c'était la vôtre.
UNIVERSALIS
45-38-99-05.



ALGER. 47 a. ser. 8 a. exp. Diplôme (CNPP). Sécurité-Incendie. Ch. poste stable de jour PARIS ou ÉTRANGER. Non sér. s'abst. Ecr. s/n° 8.460 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Célibataire, 34 ans, plusieurs langues, 12 ans expérience valet, steward, cherche emploi sur yacht privé. Tél. Nice : 93-54-47-87.

Jne homme sérieux, titulaire Bac G2 comptabil., gestion, not. anglais, s'adaptant rapid., ch. situat. évolut. et stable. ROMANET : 40-26-59-30. 159, r. Montmartre, 75002 Paris.

RELATIONS PUBLIQUES, GESTION, bil. ital., fme 37 a., 15 a. exp. responsabilités, ch. tps part./missions. Tél. bur. : 43-55-33-23.

Dynamique et méthodique, secrétaire de direction, 28 ans, anglais courant, 7 années d'expérience dans les domaines du marketing, commercial et de la communication, recherche emploi stable dans les secteurs presse, publicité, radio ou tous autres secteurs dynamisants. Tél. : 42-62-16-44 après 19 h.

J.H. 22 ans, lib. O.M., CAP électromécan., exp. 2 a. 1/2, rech. empl. st. 43-76-61-33.

F. 36 a., comptable unique, 16 a. exp. comptabilité gle, jusqu'au bilan, ch. pl. stable à responsabilités. PARIS, RÉGION 93. Libre 2-4-87. Mme VASSEUR Annick. 65, résidence du Château, 60620 ACY-EN-MULTIEN. Tél. h.b. : 42-47-99-76 le 30-3 et/ou domic. : (16) 44-87-32-81.

H. 40 ans, publicité, relations publiques, marketing, commercial, connaissances presse, tous supports, agences, ch. place stable. Tél. : 48-75-66-53.

ANIMATRICE EXPÉRIMENTÉE
POSSÉDANT B.A.F.A.
cherche colonie de vacances ou centre aéré du 13 au 21 avril.
Tél. : 39-91-82-23 après 18 heures.

J.H. maîtrise en droit des affaires, niveau DESS fiscalité, ch. emploi en entreprise ou cabinet, étudie ttes propos. Tél. : 48-73-19-51.

Homme cinquantaine, employé de diffusion, expérience presse écrite, cherche emploi. Etudie toutes propositions. Tél. : 60-16-04-22.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

A VDRE CX TURBO DIESEL BREAK 1986, 48.000 km, climatisation, peinture métal, très bon état. 110.000 F. Tél. : 64-28-73-04.

de 12 à 16 C.V.

Vds MERCEDES 280 SEL 1985 48 000 km, options. Tél. : (16) 70-45-14-32.

divers

Concessionnaire MERCEDES-BENZ MEAUX 77 vend
- 300 SEL neuve, millésime 87, boîte automatique, chardon argenté, tissu noir, jantes alliage.
- 300 SL neuve, millésime 87, boîte automatique, argent astral, velour noir, toit ouvrant électrique.
Contacter M. Chedor, tél. : 64-33-05-52.

deux-roues

Vds YAMAHA 500 XT, 22.000 km, nombr. modifications. Prix 9.000 F. Tél. : 45-01-50-00, poste 229, h.b.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

5e arrdt

CENSIER P. de t., studio tt cft, ref. nf. 267.000 F. Tél. : 43-25-97-16.

VAL-DE-GRACE, 75 m², liv. + 1 chambre + jardin 95 m². 1.750.000 F. 45-46-26-25 ou 43-26-73-14.

6e arrdt

PRÈS THÉATRE ODÉON BEAU 6 P., ÉPOQUE DIRECTOIRE. 175 m², 2e ét., 2 portes palières. DORESSAY : 46-24-83-33.

7e arrdt

DUROC 35 m² Beau studio, r.d.c., bon état. 480.000 F. GARBI - 45-67-22-88.

8e arrdt

CHAMPS-ÉLYSÉES SUD
RARE, superbe gd studio, prix élevé justifié. 45-63-30-40.

9e arrdt

N.D.-LORETTE (St-Georges) Beau 3-4 p., conft, calme, clair, 70 m². 980.000 F. 48-78-02-34.

12e arrdt

Mº PORTE DORÉE Imm. moderne, gd 3 p., balc., cuis. équ., tt cft, impec. 1.150.000 F. Micot : 43-44-43-87.

15e arrdt

GRAND PAVOIS Séj. + 3-4 chbres, 2 sanit. Parking, jeudi 14/17 h. 107, RUE LEBLANC, Escal. 2.

16e arrdt

AV. HENRI-MARTIN
bel imm. 1930, classé, grande réception, 7 p. tt cft. Possib. profes., 320 m² + 2 services. Vis. s/r.-v. 43-46-50-87.

16e. Près AMIRAL BRUIX Part. vend dans bel imm., p.d.t. 1er ét., 100 m², 4/5 p., très bon état, cave. Possib. libér., calme. 2.300.000 F. 45-00-50-79 (ce jour).

17e arrdt

VUE SUR PARIS
2 pces, 52 m², terrasse 20 m², parking. Sur place jeudi 13 h à 15 h. 196, bd Péreire, 9e ét.

18e arrdt

Philippe-de-Girard. Part. vd loft 4 niv., 72 m² env., verrières, cuis. américaine, s.d.b. + wc, poutres origine, haut plafond, décoration architecte, état neuf. 900.000 F. Tél. : 47-02-16-66.

55 m², 380.000 F.
2 pces tt cft. 42-52-01-82.

94 Val-de-Marne

BOISSY-SAINT-LÉGER Bel appart. 5 pièces. 105 m². Cuisine équipée. Séjour double. 3 ch., s. de bs + cab. de toil. 2 w.-c. Nombreux placards. Parking en sous-sol. 5 mn à pied RER. Toutes commodités. 550 000 F. Tél. 45-69-33-90 après 19 h.

Province

VDS A SAINT-LARY (65) Cause départ, splendide T4, 100 m², 57 U. Conviendrait à comité d'entreprise, club, grande famille pour ski ou cure therm. Tél. : 61-48-14-69.

appartements achats

Recherche 1 à 3 p. Paris. Préfère 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e, avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-20-67 même le soir.

Recherche 2 à 4 p. PARIS. préf. 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 48-73-20-67 même le soir.

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine 75008 PARIS. Recherche à l'achat ou en location APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE Corps diplomatique et Cadres de Stés Multinationales.
TÉL. : 45-62-16-40.

COMPAGNIE EUROPÉENNE D'AFFAIRES — ACHÈTE
Appts, imm., hôtels particuliers, ttes surfaces, libres ou occupés. Tél. : 42-56-03-20.

IMMO MARCADET
Recherche urgent appt, ttes surfaces, même à rénover Paris. Tél. : 42-52-01-82.

locations non meublées offres

Paris

AV. DE VERDUN, de bel imm. anc., 6e ét. asc., 4 p. cft, très bon état. 7.500 F + ch. Tél. matin SEGECO : 45-22-89-92.

ALÉSIA 3 p. et 4 p. + divers appts. ttes catégories. Tt Paris. Px étudiés. 47-08-31-94.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par stés ou AMBASS. 45-26-18-95.

immeubles

PLACE ST-AMBROISE
(près) Imm. libres, 1000 m², poss. hôtel ou APPT faire offre. Tél. : 47-00-11-09.

maisons individuelles

LOCATION-VENTE ACCESSION MAISONS INDIVIDUELLES
5 et 6 PIÈCES.
GIF S/YVETTE (91).
Domaine de la Boissière. Allée du Néflier. Tél. (1) 45-38-65-68, (1) 60-12-10-74.

villas

VERNET-LES-BAINS. Pied Canigou, très belle villa, gd cft. Gd séj., 7 chbres, 2 s. bns, jard. arb., vue impr. Photo s/dem. 1.100.000 F. Tél. : (1) 45-42-54-64.

10 km Avignon et Carpentras, part. à part. vd villa F 6. 4 chbres, cuis. intégrée, cheminée, moquette, hab. sans frais, garage, jard. clos arb. 600 m² agréable et calme. Tél. H.R. 90-83-20-47. Px 650.000 F.

maisons de campagne

FERMETTE restaurée, 2 corps de bâtiment, 4 pièces, salle de bains, w.-c., toiture neuve, carrelage grès d'Artois au rez-de-ch., chauffage au gaz, eau courante, électricité, terrain 10.000 m², à 3 km de Selles-sur-Cher. Tél. après 20 h : 69-48-12-39.

Entre Aix-en-Provence et Manosque, part. vd au pied du Luberon dans village typique maison de village de caractère sur 2 niv. 160 m² hab., en bon état, avec jardin et terrasses plein sud, vue dégagée. Prix 750.000 F. Tél. Étude de Mº Molé, notaire associé à Mirabeau (84) : 90-77-01-58.

(82) 40 km Montauban Prop. 2 hect., maison tt cft, 3 p., cheminée, mezzanine. Rég. touristique, prox. plan d'eau de loisirs. Px : 325.000 F. T : (16) 47-20-73-92.

propriétés

AFFAIRE TRÈS RARE Part. vend 20 mn PARIS en plein village Maison d'Artiste à caractère exceptionnel ancienne métairie XVIIIe gd cft dans parc paysagé 4 000 m², nombreuses dépend. aménagées, maison de gardien. Tél. : (1) 39-75-37-55.

Vd en BOURGOGNE Bât. anc. 320 m² + 2 250 m² de ter. 80-64-53-99, ap. 20 h.

Part. vd villa neuve, gd stand., av. jardin 900 m². R.d.c. 338 m². 1 ch. avec s.d.b., w.c. ind., gd sal., 2 s. à m., cuis. équip., cellier ét. 80 m², 5 ch., 2 s.d.b., w.c. indép., dressing s/sol 110 m², 1 gde s. de jeux, 1 sal. bibl. 1 p. rang., cave alarme. PRIX : 3.500.000 F. T. : 39-18-11-83.

VERSAILLES Quartier résidentiel Calme sur parc de 2 912 m². Luxueuse propriété clos de murs 400 m² habitables, triple réception, 3 appts, sous-sol aménagé, salle de réunion + caves, garages. Excellent état. Poss. maison de gardien. PRIX : 11 000 000 de F. AGENCE NICOLAS ET VICHER 39-50-04-39 - 39-51-19-75

NORMANDIE TOURISTIQUE 200 km Paris, région en plein développement, DEMEURE principale 9 pces parf. état, cft, plus bâtiment contigu 7 pces à rénover : dépendances tous usages. Garages, parc, jardins, gde cour, park. fermé, centre ville, superficie 8 300 m². Prix : 1 295 000 F 45-63-77-62 - (16) 31-90-16-22

150 KM SUD PARIS Propriété en U, séj. cuis., bains, wc, 4 chbres, gde dépendance, terr. 3 800 m². Prix : 460 000 F. Tél. (16) 86-74-08-12 ou apr. 20 h : 38-31-48-74.

DOMFRONT
Ville touristique 2 h 30 de Paris 15 km de Bagnoles-de-l'Orne à vendre belle maison de caractère comprenant 2 grands appts, tt cft, pouvant être indépendants (2 entrées), cave et grenier. Quartier calme dans site classé. Prix à débattre. Tél. : (16) 33-37-65-66 après 19 h.

manoirs

BRETAGNE MANOIRS rég.
- St-Malo, 17e, 10 p., 8 ha, site rare.
- Dinan, près Rance, 17e, 7 p., petit parc.
- St-Brieuc, 15e, 5 p., dépend., 4 ha 50.
- Lannion, bd mer, 15e, 7 p., vue.
- Morlaix, 17e, 7 p., futaies, 30 ha.
- Perros-G., 16e, 9 p., 6 ha.

HOUDIARD, B.P. 910 LAVAL. Tél. : (16) 43-56-61-60.

ANJOU DEMEURE 19e 8 p., dépend., sup. parc 9 ha. Poss. ajouter bois et terres jusqu'à 240 ha à convenir. HOUDIARD BP 910 LAVAL Tél. : (16) 43-56-61-60.

chalets

A vendre Pralognan (73), beau chalet meublé, cuis., séjour (cheminée), 3 chbres, ch. cent., atelier, garage, 2 s. d'eau. Tél. : (16) 40-61-09-35.

terrains

CANNES/VALLAURIS
2.300 m², jardin planté. Michel Bernard, 45-02-13-43.

viagers

V. 79 a. MAISON ANCIENNE Rénovée, tt cft, cuis. mod., s. à m., 3 sal., 5 ch., 2 b., 3 w.c., entièr. meublée, jard. arboré, dépend. Tél. : (16) 62-06-22-02.

fermettes

FERMETTE restaurée, 2 corps de bâtiment, 4 pièces, salle de bains, w.-c., toiture neuve, carrelage grès d'Artois au rez-de-chaussée, chauffage au gaz, eau courante, électricité, terrain 10.000 m², à 3 km de Selles-sur-Cher. Tél. après 20 h : 69-48-12-39.

140 KM SUD PARIS Prox. A6, FERMETTE 3 P., dépend., 17.000 m², rare. 220.000 F. CRÉDIT 100 %. TÉL : (16) 86-45-75-73.

immobilier information

Pour Vendre ou Acheter Maison - Appartement Château - Propriété Terrain - Commerce sur toute la France. LAGRANGE 9, r. Le Chatelier, 75017 Paris. Tél. : 16 (1) 40-54-08-08.

Logement : tout sur
LOCATION ACCESSION
prêts
avantages fiscaux
sur minitel
3615 code URBA
Ministère de l'Equipement

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Locations

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

Domiciliation depuis 80 F/ms Av. des CH.-ÉLYSÉES (Étoile) Rue ST-HONORÉ (Concorde). Rue CRONSTADT PARIS-15e 21 bis, rue de TOUL, PARIS-12e. Constitution SARL 2.000 F H.T. Inter Dom. Tél. : 43-40-68-50.

DOMICIL. CIALE 8e TELEX/SECRÉT., TÉL., BURX
AGECO 42-94-95-28.

DOMICILIATIONS Location BURX et ATELIERS Permanence téléphonique (télex, télétex, télécopie, photocopie, secrétariat) CONSTITUTION sociétés, commerçants, artisans « CENTRE D'AFFAIRES INITIATIVES 2000 »
- Paris-1er. T. 42-60-91-63 (rue Saint-Honoré).
- Paris-15e. 40-56-02-82.
- 95-GONESSE. 39-87-31-53.

ÉTOILE
Très grand standing
BUREAUX MEUBLÉS
toutes durées, tous services. TÉL : (1) 47-27-15-59.

bureaux

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM Constitutions de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50.

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat + bureaux neufs. Démarches R.C. et R.M. SODEC SERVICES Champs-Elysées 47-23-55-47 Nation 43-41-81-81

fonds de commerce

Ventes

Groupe cède fond de commerce partiel à exploit. magasin prêt-à-porter, haute gamme, hommes et femmes. Exc. empl. Pointe-à-Pitre. (19-590) 82-95-27/45-01-82-06.

BAIL A CÉDER par propriétaire des murs. Quartier Marais. 60 m² actuellement restaurant, immeuble 17e, possib. tous commerces. Tél. soir : 46-37-07-16.

VDS DISCOTHÈQUE
Fonds et murs sud Hte-Marne. Prix : 600.000 F. Bon C.A. Tél. : 25-80-71-04.





Bijoux

GILLET
ACTUELLEMENT −20 % SUR LES BIJOUX ANCIENS Bagues romantiques, broches, bracelets... 19, rue d'Arcole, Paris-4e. Mº Cité. Tél. : 43-54-00-83.

Concessionnaire



Un Super Crédit
6,9% Corsa Kadett Ascona
Crédit total 6,9 % (TEG 12 mois) sans apport initial sur Corsa, Kadett et Ascona neuves disponibles. Jusqu'au 10/4/87 sous réserve d'acceptation par BCGM, Tour Manhattan, 92095 Paris La Défense Cedex 21. Exemple pour 10.000 F empruntés 884,81 F par mois sur 12 mois. Coût total de l'opération : 10.617,72 F.
René PETIT S.A.,
81, rue de Meaux, 19e.
Tél. 46-07-93-92

Galeries de peinture

Galerie de la Chaumière NICOLE LA HURE — Peintures du 18 mars au 4 avril.

Moquettes

A SAISIR
MOQUETTE 100 % PURE LAINE
PRIX POSÉE : 99 F/m2. Tél. : 46-58-81-12.

Musique

UNIQUE A PARIS. Le dépôt-vente du piano d'occasion. Du piano d'étude au piano de concert. Tous les pianos aux meilleurs prix vendus par des particuliers avec un service de professionnels : orgues, synthés... Centre Chopin, 175, rue des Pyrénées, 75020 Paris. Tél. : 43-58-05-45. Ouvert tous les jours de 10 h à 19 h.

Séjours linguistiques

POURQUOI ACCEPTER LES CONTRAINTES IMPOSÉES PAR UNE FAMILLE ANGLAISE?
Vous pouvez dépenser MOINS pour suivre des cours et loger en pension complète dans notre HÔTEL de réputation internationale!
PENSION COMPLÈTE
ET LEÇONS A PARTIR DE 20 £/ JOUR
Ecrire à: REGENCY SCHOOL OF ENGLISH, Ramsgate-on-Sea, Kent, England. Tel: 843 591212 Telex: 96454
Ou: Mme Bouillon, 4 Rue de la Perseverance, 95 Eaubonne Tel: 39 59 26 33 (le soir).
ou: FRENCH IN FRANCE
The Regency, Palais de la Scala, Monaco
The Regency Langues, 1 rue Ferdinand Duval, Paris 4 eme.

Particuliers (offres)

Vends magnétoscope VHS Brandt 3.000 F. Chaîne Hi-Fi Philips 2 x 40 W. 3.500 F 4 éléments. CIREUSE ELECTROLUX avec produits 1.000 F. Factures à l'appui. T. : ap. 20 h 64-30-54-15.

Relations humaines

Centre ABAC
VAINCRE LA SOLITUDE moins de 35 ans s'abstenir Paris, tél. : 45-70-80-94

Stages

STAGE DE FORMATION
Responsable de centre multimédia.
Financé par la Région Poitou-Charentes du : 14-4 au 30-11-87. Niveau Bac + 2 ou exp. dans un média.
Inscription auprès de : I.R.F.R.E.P. 33, rue Saint-Denis, 86000 POITIERS. Tél. : 49-88-88-28.

ENGLISH ROUND THE CLOCK
Stages intensifs d'anglais en France. Jeunes, adultes. « English Only ! » été près de Tours. 8, rue des Liserons, 75013 Paris. Tél. : 45-88-01-87.

AVIGNON, stages, maîtrise d'art, ateliers du Palais des Papes. Rens. : D. ROBERT, LA-ROUVIÈRE, 84210 VENASQUE.

Vacances Tourisme Loisirs

ILE GRECQUE
Mais. à louer, 6 lits, bord mer. Tél. matin : 45-44-21-97.

A louer la semaine à Mouthe appart. tout confort hiver « ski de fond », 1.100 à 1.700 F. Eté 700 à 1.100 F. Prix suivant nombre de personnes. M. Simon Jouffroy, tél. : (16) 81-69-25-94.

CARROZ-D'ARRACHES (Haute-Savoie) Station ÉTÉ-HIVER Ski ts niv., tennis, piscine, équitation, etc. A louer STUDIO tt confort (4 pers.). Tél. : 43-04-42-41.

Pavillon F1 meublé, neuf. 2.500 m²/clos, v/mer, 5 km. Avril à oct. 1.700 F par quinz. Tél. : 91-51-82-41.

JUAN-LES-PINS 06160 Hôtel Beachotel, 3 étoiles. Av. Alexandre-III, 100 m de la plage, chambre tout confort, restaurant, bar. Prix réduits. 93-61-81-85, télex 461564.

PRÈS MONTPELLIER, 12 km mer, loue grande villa tout confort, avec 6 hectares de terrain boisé. Juin à sept. 87. Tél. : (16) 67-70-60-79.

UNE OASIS DÉTENTE
Soirée Jazz
Bowling - Squash Vidéo - Billard Bar - Tennis
BRÉTIGNY CLUB
Philippe MARTEL Tél. : 69-01-45-88.

هكذا في الأصل

AFFAIRES

Après une réduction de moitié de ses pertes en 1986

Renault s'achemine vers un exercice bénéficiaire

« La perte de 1986 sera comprise entre 5 et 6 milliards de francs », prévoyait Georges Besse dans l'entretien qu'il nous avait accordé en septembre 1886 (*le Monde* du 30 septembre). Le 31 mars 1987, Raymond Lévy, son successeur comme PDG de Renault, a annoncé en conseil d'administration 5,5 milliards de déficit. On ne saurait être plus fidèle à la mémoire de Georges Besse. Et mieux témoigner du fait que l'amélioration spectaculaire des comptes de Renault lui revient.

1986 porte en effet les premiers fruits du plan de redressement sur trois ans entrepris début 1985, avec une réduction des pertes de moitié par rapport à 1985 (10,9 milliards de francs). Et ce malgré les importantes provisions de 3,9 milliards de francs, qui s'ajoutent à celles, déjà conséquentes, des années précédentes. En trois ans, Renault aura ainsi provisionné 12 milliards de francs. M. Lévy n'a visiblement voulu prendre aucun risque et « assurer » 1987. La cession d'American Motors, détenue à 46 % par la Régie — qui fera l'objet d'un conseil d'administration extraordinaire le 8 avril, — émarge pour 1,5 milliard de francs, en raison du caractère aléatoire du prix d'achat que payera Chrysler (la fourchette va de 0 à 350 millions de dollars, en fonction des résultats commerciaux d'AMC). Viennent s'y ajouter 1 milliard de francs au titre des six mille suppressions d'emplois prévues et 1,4 milliard au titre de différentes opérations de restructuration (arrêt de Bernard Moteurs, de Renault-Machine-outil...).

L'amélioration, nettement perceptible à travers le résultat courant avant impôt, qui passe de – 8,82 milliards de francs en 1985 à – 1,01 milliard en 1986, provient en grande partie de l'activité automobile. Celle-là même qui avait creusé le déficit de la Régie. Juste retour des choses ! Ses pertes passent de 10,9 milliards en 1985 à 4,1 milliards en 1986. La branche Véhicules industriels, qui avait entamé sa restructuration avant celle de l'automobile, poursuit son redressement *(voir tableau)*, la perte de Renault-Véhicules industriels elle-même, se réduisant de plus d'un tiers, à 990 millions de francs. Les autres entreprises industrielles restent déficitaires en raison notamment des restructurations en cours et de la baisse de leur activité. Quant aux filiales financières, elles continuent à dégager un résultat positif.

L'automobile bénéficie à plein de plusieurs facteurs positifs. La croissance du volume produit, résultat de la reprise du marché français notamment et de l'augmentation de la part de marché de Renault (31,5 % pour les véhicules particuliers en France en 1986 contre 28,7 % en 1985), joue pour 1,9 milliard de francs, auxquels s'ajoute l'effet de la hausse des prix pour 2 milliards. *« On a beaucoup tiré sur les prix »*, reconnaît-on chez Renault. La hausse moyenne l'an dernier a atteint 4,5 % en France.

Les progrès réalisés sur les coûts de fabrication expliquent pour 2 milliards l'amélioration du résultat courant, et la réduction des effectifs intervient pour 1,2 milliard. La production par salarié et par an est ainsi passée de 10,9 automobiles en 1985 à 13,5 en 1986 et devrait atteindre 15 cette année. Les stocks ont fondu de 20 jours en 1983 à 9,7 en 1986 pour passer à moins de 9,5 en 1987. Quant aux fournisseurs, ils sont déjà moins de 1 600 chez Renault (contre 1 620 chez PSA). Mais la Régie reste au-dessus de ses concurrents : Ford en compte 1 400 et Fiat moins de 1 000.

Des effets spectaculaires

L'un des effets spectaculaires de ces efforts se manifeste dans la réduction de l'endettement, qui passe de 62 milliards (long et court terme) en 1985 à 54,3 milliards en 1986. Cela reste certes élevé. L'apport de l'Etat actionnaire (5 milliards de dotations) y a joué son rôle, tout comme la réduction des investissements, tombés de 8,3 milliards en 1985 à 5,1 milliards en 1986.

1987 devrait consolider ce redressement. M. Lévy, par prudence, n'a laissé entrevoir que le retour à l'équilibre. Mais il semble d'ores et déjà acquis que Renault sera positif, comme l'avait laissé entrevoir l'ancien PDG en septembre. Un bénéfice de 1 milliard ne serait pas à exclure. Renault est d'ailleurs « dans le noir » depuis septembre 1986. Pour une raison simple en particulier : l'abaissement remarquable du « point mort » (niveau de production à partir duquel un constructeur gagne de l'argent), qui tend vers 1,2 million de voitures produites pour la fin de l'année, alors que la production a dépassé 1,6 milliard en 1986.

Reste que la Régie a encore des obstacles à surmonter. Les performances commerciales devraient rester globalement étales en 1987 : la part de marché escomptée est de 31 % en France, 11 % en Europe.

La restructuration industrielle devrait connaître de nouvelles évolutions, M. Lévy considérant notamment que la Régie compte un site de production en trop. Quel sera l'impact exact sur les unités européennes de la cession d'AMC en particulier ? Demeure surtout le problème de la structure financière de Renault, dont la situation nette est négative de 9 milliards.

L'apport de l'Etat n'est pour l'heure annoncé qu'à hauteur de 2 milliards, même si une rallonge est prévisible. Enfin, les investissements devraient repartir vers les 6 à 7 milliards de francs. Une nécessité face à la concurrence acharnée que Renault va rencontrer en Europe, et l'espoir que la baisse brutale de ces dernières années n'aura pas handicapé l'avenir.

CLAIRE BLANDIN.

Les chiffres du redressement
(en milliards de francs)

	1986	1985	1984	1983
Chiffre d'affaires	131,060	122,138	117,584	110,274
Investissements sociaux	5,157	8,269	9,908	10,532
Endettement moyen et long terme	40,823	48,613	40,665	28,312
Résultat net du groupe	– 5,542	–10,925	–12,555	– 1,576
● Résultat branche automobile	– 4,136	–10,989	– 9,873	+ 0,674
● Résultat branche véhicules industr.	– 1,059	– 1,961	– 2,729	– 2,212
● Résultat autre entrep. industr.	– 0,414	– 0,321	– 0,927	– 0,872
● Résultat filiale financières	+ 1,014	+ 1,016	+ 0,726	+ 0,736

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Exxon se renforce en Australie

Exxon, premier groupe pétrolier mondial, a accru ses intérêts en Australie en prenant le contrôle de la société Dehli Petroleum, filiale du groupe australien CRS, et en acquérant 25 % des parts d'un gisement de pétrole et de gaz dont Dehli était le propriétaire. Ce gisement situé au sud de l'Australie, dans la région de Cooper-Eromanga, produit environ 45 000 barils/jour de pétrole brut, 30 000 barils/jour de gaz liquide et 14,4 millions de mètres cubes/jour de gaz naturel ; il est considéré comme le plus gros gisement à terre du continent. Cette prise de contrôle coûtera à Exxon 690 millions de dollars, soit 4,1 milliards de francs. Exxon et CRS sont, en outre, convenus que, si les prix du brut dépassent 20 dollars/baril au cours des deux prochaines années, les deux compagnies se partageront à parts égales les gains supplémentaires ainsi réalisés sur le pétrole extrait du gisement.

Marché de l'art : 1986, année « exceptionnelle »

Le marché de l'art se porte bien. La salle de vente londonienne Sotheby's a annoncé une année 1986 record avec un total d'enchères de 612,5 millions de livres (+ 19 %). Sa consœur Christies International a, pour sa part, réalisé 402,7 millions de livres de ventes : année *« exceptionnelle »*, a commenté M. Floyd, son président. Les profits de Christies ont grimpé de 50 %, atteignant 18,5 millions de livres (175 millions de francs).

Valéo : les pertes dépassent les prévisions

Les pertes de Valéo ont dépassé, en 1986, les prévisions faites en fin d'année, en raison des provisions importantes liées aux opérations de restructuration de l'entreprise : la perte nette consolidée s'élève en effet à 388 millions de francs (308 millions, part du groupe), contre une prévision de 250 millions. Le chiffre d'affaires consolidé a été de 12,14 milliards de francs.

Les coûts sociaux pris en compte dans ces chiffres s'établissent à 640 millions de francs, reflétant en particulier les quatre mille cinq cents réductions d'effectifs décidées par le groupe. En outre, 380 millions de francs ont été provisionnés pour les rationalisations industrielles et la couverture du risque de sa filiale SOMA (ponts pour poids lourds).

Les pertes exceptionnelles devraient être réduites de moitié en 1987, mais les efforts de rationalisation décidées par le groupe devraient permettre une économie de 900 millions de francs en 1989.

GAF lance une OPA de 23 milliards de francs sur Borg-Warner

Après avoir en vain cherché à prendre d'assaut Union Carbide, puis Goodyear, GAF, petite fabrique américaine de produits chimiques pour le bâtiment (moins de 5 milliards de francs de chiffre d'affaires), a lancé une OPA sur Borg-Warner, un conglomérat très connu spécialisé dans la chimie, les plastiques, les services et les pièces détachées pour automobile (22 milliards de francs de chiffre d'affaires). Le prix proposé est de 46 dollars par action, soit 3,7 milliards de dollars au total (23 milliards de francs).

Comme dans l'essai manqué sur Union Carbide, GAF a déjà réussi à racheter 19,9 % du capital de Borg-Warner, dont la moitié il y a quelques jours au célèbre « raider » américain Irwin Jacobs.

BSN, numéro deux des pâtes aux œufs en Italie

Avec la prise de participation majoritaire qu'il vient d'effectuer dans la société italienne Mantovano, le groupe BSN devient le deuxième fabricant de pâtes aux œufs dans la péninsule. BSN, premier groupe agro-alimentaire français, avait, en 1986, déjà investi dans ce secteur des pâtes en Italie, en prenant des participations dans Agnesi et, il y a peu, dans la société Ghigi. BSN possédait déjà, en Italie, Ponte-Liebig, qui produit et commercialise les pâtes Ponte, les bouillons Liebig et le riz Flora. Le marché des pâtes aux œufs représente un peu moins de 10 % du marché italien des pâtes. Mantovano est installé à Marmirolo, près de Mantoue.

Kuwait Petroleum au Danemark

La compagnie pétrolière Kuwait Petroleum Corporation (KPC) a confirmé, le mardi 31 mars, qu'elle avait pris le contrôle du réseau de distribution de BP au Danemark (*le Monde* du 27 mars). Cette opération, qui prendra effet le 1er juin 1987, portera la part du marché de la compagnie nationale koweïtienne de 7 % à 23 % pour les carburants, de 8 % à 20 % pour le fioul. KPC avait déjà racheté, en 1983, les 260 stations de la Gulf dans le pays. Avec les 389 stations de BP, KPC se situera parmi les trois premiers distributeurs de carburant au Danemark.

Intelautomatisme repris par Comau

Le tribunal de grande instance de Strasbourg a donné, le lundi 30 mars, son feu vert à la reprise par la société italienne Comau (groupe Fiat) d'Intelautomatisme, qui regroupe les firmes de machine-outil Graffenstaden et Huré.

La nouvelle société — dénommée Huron-Graffenstaden — reprendra la moitié du personnel employé avant la mise en redressement judiciaire, en février, de ces entreprises, soit 374 personnes au total sur 730. Ces sociétés, qui avaient bénéficié du plan machine-outil lancé par la gauche en 1982, ont déposé leur bilan après que l'Etat a décidé de cesser ses aides. Comau (4 300 salariés) est le plus important fabricant européen de systèmes de production automatisée.

La mise en œuvre des privatisations

L'agence Havas se prépare en modifiant ses statuts

L'agence Havas, qui vient de réaliser un bénéfice net de 421,4 millions de francs, contre 120,2 millions l'an passé (grâce, notamment, à des résultats exceptionnels de 299 millions de francs) va modifier ses statuts en vue de sa privatisation, qui doit intervenir avant la fin du premier semestre de cette année.

Ces modifications sont les suivantes : fractionnement par quatre des titres Havas, lesquels ne seraient plus nominatifs ; suppression des droits d'agrément ; obligation de déclaration à la société pour chaque actionnaire venant à posséder 1 % du capital ou pour chaque acquéreur d'une tranche supplémentaire de 0,5 %. D'autre part, une action spécifique de l'Etat sera introduite au sein du capital.

Comme le prévoit la loi sur les privatisations, cette action permet au ministre des finances d'agréer ou de refuser toute prise de participation française ou étrangère de 10 % au moins. A l'heure actuelle, l'Etat ne contrôle directement que 40,3 % du capital de l'agence Havas (avec 50,26 % des droits de vote), alors que les personnes physiques sont à la tête de 33,5 %. En outre, les certificats d'investissement émis par Havas représentent 19 % environ. L'introduction de l'action spécifique permet donc à l'Etat de contrôler les éventuels rachats de parts, d'ici à l'offre publique de vente, le titre Havas étant en effet très demandé.

Sogénal : quarante-six fois souscrite

STRASBOURG
de notre correspondant

La privatisation de la Sogénal, filiale en Alsace et en Moselle de la Société générale, a connu un succès considérable : les chiffres définitifs, annoncés le mardi 31 mars à Strasbourg, font état de 853 000 actionnaires pour les 5 millions d'actions proposées à la vente du 9 au 21 mars dernier. Comme dans le cas de Paribas, la Chambre syndicale des agents de change annonce une réduction du nombre d'actions servies aux souscripteurs prioritaires (personnes physiques résidant en France) : 6 actions par souscripteur.

Le PDG de la Sogénal, M. René Géronimus, s'est déclaré satisfait du résultat. Il l'attribue à la confiance exprimée pour sa banque, mais aussi à l'engouement pour les privatisations. *« Le capital a été souscrit quarante-six fois »*, calcule-t-il, puisque 230 millions d'actions auraient été nécessaires pour contenter tous les acheteurs.

La banque régionale, qui comptait 12 500 actionnaires en Alsace et en Moselle avant sa nationalisation, voit décupler ce chiffre. Mais les actionnaires régionaux ne pèseront cependant que pour 15 % du capital ainsi vendu. L'actionnaire principal demeure, jusqu'à sa propre privatisation, la Société générale.

Les salariés de la Sogénal ont très largement souscrit pour la part qui leur était réservée : 78 % des ayants droit de la banque, et 96 % des salariés en France, seront actionnaires de la Sogénal.

JACQUES FORTIER.

FAITS ET CHIFFRES

● **L'affranchissement du courrier pour la Sécurité sociale est devenu obligatoire.** — Les assurés sociaux doivent absolument affranchir leur courrier à destination de la Sécurité sociale, à partir du mercredi 1er avril, le délai de grâce admis officieusement par les PTT depuis le 1er février prenant fin. Désormais, les caisses de sécurité sociale refuseront le courrier mal ou non affranchi. Si l'expéditeur a indiqué son adresse au dos, il se verra retourner sa lettre avec un timbre-taxe d'un montant double du prix normal d'affranchissement (2,20 F pour un dossier normal). Sinon, le courrier sera renvoyé à Libourne (Gironde) où des employés assermentés sont habilités à ouvrir le courrier pour identifier l'expéditeur et le lui renvoyer avec le timbre-taxe.

● **Revalorisation des allocations d'assurance-chômage.** — Le conseil d'administration de l'UNEDIC a décidé, le mardi 31 mars, de revaloriser à compter du 1er avril les allocations du régime d'assurance-chômage. Le salaire de référence servant au calcul de l'allocation de base est revalorisé de 1,5 %. La partie fixe de l'allocation de base passe de 44,66 F à 45,55 F par jour (+ 2 %). La partie fixe de l'allocation de base exceptionnelle passe de 33,49 F à 34,16 F par jour.

Une revalorisation de 1,9 % a été également décidée pour les minimas garantis : celui de l'allocation de base passe de 107,61 F à 109,65 F par jour, celui de l'allocation de base exceptionnelle de 80,58 F à 82,11 F par jour. Quant à l'allocation de fin de droits, elle est portée de 65,28 F à 66,80 F par jour (+ 2,33 %). Elle passe pour certains chômeurs de plus de cinquante-cinq ans de 90,78 F à 92,60 F par jour (+ 2 %).

● **Grèves des contrôleurs aériens.** — A l'appel de l'ensemble des syndicats représentant les contrôleurs du trafic aérien du centre d'Athis-Mons, ceux-ci ont décidé de se mettre en grève, à partir du 1er avril, tous les matins de 6 h 30 à 8 heures. Le conflit porte, selon le Syndicat national des contrôleurs du trafic aérien (SNCTA), sur la durée du travail, la direction du centre voulant *« imposer le retour à un horaire de 39 heures hebdomadaires au lieu des 32 heures acquises en 1979 »*. Air France a été contrainte de retarder certains de ses vols et Air Inter, d'en annuler une vingtaine au départ des aéroports d'Orly et de Roissy. Pour tous renseignements, Air France (1) 43-20-13-55 et Air Inter (1) 45-39-25-25.

● **Un séminaire sur la politique économique française.** — L'Institut d'études politiques de Paris organise en mai et juin un séminaire consacré à la politique économique de la France. Placé dans le cadre de ses activités de formation continue, ce séminaire durera quatre jours : mardi 12 et mercredi 13 mai (environnement international, budget, épargne et privatisation, agriculture) ; mardi 16 et mercredi 17 juin (fiscalité, industrie, monnaie). Il aura lieu 215, bd Saint-Germain à Paris. Inscriptions et renseignements : M. Michel Forestié, 45-49-50-50 ou 45-49-50-97.

MARCHÉ COMMUN

La fixation des prix européens

Le débat agricole est d'abord une affaire franco-allemande

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Cette année plus que jamais, la RFA se trouve au centre du débat agricole européen. M. Ignaz Kiechle, ministre de l'agriculture, a confirmé, le lundi 30 et le mardi 31 mars, lors de la réunion des Douze, qu'il refusait pour l'essentiel les propositions de prix ainsi que les aménagements aux régimes de soutien de marché qui sont présentés par la Commission européenne. Il réclame une pause dans la mise en œuvre de la réforme de la politique agricole commune (PAC), réforme qui, selon lui, pénalise de manière excessive les agriculteurs allemands au point d'en devenir socialement et politiquement insupportable.

La Commission, qui, à l'invitation du chancelier Kohl et pour la première fois de son histoire, devait se réunir mercredi et jeudi à Bonn, va avoir l'occasion d'aborder ces dossiers agricoles avec le cabinet fédéral. Une importante manifestation d'agriculteurs est prévue à Bonn. Que l'affaire dégénère au point d'être transmise au Conseil européen de juin, ou bien qu'elle soit réglée avant, il faudra trouver un compromis avec les Allemands. En attendant, la fixation des nouveaux prix qui, en principe, devait intervenir le 1er avril, date du début de campagne pour la viande bovine et pour le lait, a été reportée. La prochaine réunion ministérielle des Douze aura lieu les 27 et 28 avril.

Les principales décisions concernant le lait (réduction de 6 % des quotas à compter du 1er avril ; possibilité pour la Commission de suspendre les achats d'intervention de beurre en cas d'afflux excessif sur le marché) et la viande bovine (baisse sensible des prix auxquels sont effectués les achats publics d'intervention) ayant été prises au cours des mois passés, le débat agricole se concentre maintenant sur trois dossiers : les mesures agri-monétaires, l'instauration éventuelle d'une taxe sur les huiles végétales produites ou importées dans la CEE, la réforme de la réglementation applicable aux céréales afin d'inciter les agriculteurs à moins produire.

● Les mesures agri-monétaires

Les ajustements des parités monétaires intervenant au sein du système monétaire européen (SME) n'ont été, au cours des mois et années passés, que partiellement répercutés sur les prix agricoles. Pour neutraliser les effets commerciaux d'une telle situation, on a créé les fameux montants compensatoires monétaires (MCM). Ils jouent, dans les pays à monnaie forte, comme des taxes à l'importation et des subventions à l'exportation (ce sont les MCM dits positifs) et, dans les pays à monnaie faible, comme des subventions à l'importation et des taxes à l'exportation (ce sont les MCM négatifs). L'idée, à l'occasion de la fixation des prix, est de régulariser le plus possible la situation.

Les Allemands traînent depuis plusieurs années des MCM positifs que la Commission, conformément aux engagements pris en 1984 au Conseil européen de Fontainebleau, leur demande maintenant de supprimer. Ces MCM positifs faussent doublement la concurrence : ils rendent les prix en RFA supérieurs aux prix payés dans les autres pays de la CEE ; ils donnent une prime aux exportateurs allemands. La RFA refuse catégoriquement ce qui lui est demandé, car l'élimination des MCM positifs signifie une baisse des prix en marks. Or, fait valoir M. Kiechle, il a également été entendu que la suppression des MCM positifs ne devrait pas avoir pour conséquence une baisse des revenus.

En France, la situation est inverse. M. François Guillaume souhaite pouvoir supprimer plus que ne le propose la Commission les MCM négatifs actuellement appliqués. L'opération est plus facile à mener qu'en RFA, car une réduction des MCM négatifs entraîne une augmentation des prix. Les propositions de la Commission se traduiraient en France par un statu quo pour le prix officiel de la viande bovine et des augmentations de 1,8 % pour le lait, 2,5 % pour les céréales fourragères, 5 % pour le blé panifiable.

M. Guillaume voudrait pouvoir donner un coup de pouce supplémentaire dans le cas du lait et surtout de la viande bovine. S'agissant de la viande (que tout cela est compliqué...), l'objectif serait d'atténuer le plus possible les effets des décisions de décembre, à savoir la réduction de 13 % des prix auxquels seront opérés les achats publics d'intervention après le 1er avril.

● La taxe sur les huiles végétales produites ou importées dans la CEE

Les prix de ces huiles au niveau de la production ont sensiblement baissé au cours de ces dernières années. La taxe proposée par la Commission permettrait de financer en partie le soutien accordé par la CEE aux producteurs d'huile d'olive, de colza, de tournesol, de soja. Ce coût déjà très élevé (de l'ordre de 30 milliards de francs par an) s'accroîtra de manière sensible lorsque l'élargissement de la CEE à l'Espagne aura son plein effet. On l'évalue alors à 45 milliards de francs.

La taxe, telle qu'elle est proposée à Bruxelles, permettrait de dégager une recette de 14 milliards de francs. Cinq pays sont contre, parce qu'ils ont peur des représailles américaines. Il s'agit du Royaume-Uni, des Pays-Bas, de la RFA, du Danemark et du Portugal. Mais, mis à part les Britanniques, qui suggèrent de serrer la vis aux producteurs de la CEE, ils n'ont pas de proposition alternative. M. Kiechle ne cache pas qu'il a lui-même une certaine sympathie pour la proposition de la Commission mais que son avis n'est pas partagé par plusieurs membres de son gouvernement. L'opposition des Danois et des Portugais ne semble pas irréductible.

Pour M. Guillaume, l'instauration de cette taxe constitue une priorité. Il s'agit non seulement d'assurer un meilleur équilibre du marché des corps gras mais aussi d'éviter l'asphyxie financière de la PAC dont on sait d'avance que la victime désignée serait la politique d'exportation agricole communautaire. M. Frans Andriessen, le vice-président de la Commission, a longuement expliqué que la taxe ne pénaliserait pas les intérêts américains.

● La réforme du marché des céréales

La Commission propose le gel des prix (en ECU) du blé panifiable et une 14ère réduction, toujours en ECU, des prix des céréales fourragères. Mais, beaucoup plus important, elle préconise une modification du fonctionnement de l'organisation de marché (limitation de l'intervention, réduction du nombre des majorations mensuelles) qui aboutirait en réalité à des baisses effectives des prix de marché se situant, selon les pays, entre 10 % et 15 %. Plusieurs délégations, dont celles de la RFA et de la France, trouvent que la rigueur est ici poussée beaucoup trop loin.

PHILIPPE LEMAITRE.

TRANSPORTS

Le tunnel sous la Manche côté trou

Le tunnel sous la Manche existe. Une soixantaine de parlementaires l'ont rencontré, le mardi 31 mars, à Sangatte (Pas-de-Calais) sous sa forme actuelle : une excavation de 55 mètres de diamètre et, pour l'heure, de 16 mètres de profondeur par où seront descendus les tunneliers qui rongeront, avant la fin de l'année, la craie bleue sous-marine pendant 50 kilomètres. Députés et sénateurs venaient visiter cet ouvrage imaginé depuis deux siècles, dont ils voteront le traité de ratification à partir du 22 avril. Ils ne demandaient qu'à entendre un panégyrique du tunnel et à recevoir des certitudes pour accomplir leur devoir de législateurs. Ils les ont eus.

Maquettes en pagaille, tour d'horizon au milieu du blé en herbe près du moulin de Coquelles où déboucheront les voies ferrées, et trois ministres UDF ont démontré que le coup était bien parti. M. Pierre Durand-Rival, directeur adjoint du consortium Eurotunnel, a tenu le discours attendu : « *Deux tunnels de 50 kilomètres, Traversée en 35 minutes... 50 milliards de francs... Cent vingt banques... Aucun problème. A ma connaissance, aucun de nos travaux n'est retardé de façon significative... Rendez-vous en 1993.* »

M. Jacques Douffiagues, ministre des transports, a rappelé que, grâce au tunnel, la Grande-Bretagne cesserait d'être une île et Calais un lieu de passage pour devenir un centre d'échanges. M. Bernard Bosson, ministre des affaires européennes, a dit sa conviction que l'ouvrage « *représente une très grande chance pour la région, pour la France et pour toute l'Europe* ». M. Jean-Jacques Descamps, secrétaire d'Etat au tourisme, et ancien élu du Nord, n'a rien dit d'aussi grandiose, mais sa présence témoignait que les affaires et la grande politique ne seraient pas les seuls bénéficiaires.

M. André Bénard, coprésident français d'Eurotunnel, s'est chargé de rappeler, tout de même, « *les points critiques* » que le projet devra franchir : les 7,5 milliards de francs d'augmentation de capital proposés cet été au public, les 40 milliards de francs de prêts à obtenir des banques, la ratification des traités par la France et la Grande-Bretagne, la signature du contrat avec les chemins de fer français et britanniques et la décision de mettre un TGV entre Paris et Londres.

On aurait pu penser que certains ennemis jurés du tunnel s'empareraient de ces embûches prévisibles pour introduire le doute dans l'esprit des honorables parlementaires. Il n'en fut rien.

On attendait les foudres de M. Henri Ravisse, président de la chambre de commerce et d'industrie de Calais. Il a beaucoup ferraillé contre un « *lien fixe trans-Manche* » qui enverra à la casse les ferries qui équilibrent les comptes du port. Bien sûr, M. Ravisse éprouve « *un peu d'angoisse* » à la pensée de ce patrimoine de 9,2 millions de voyageurs et de 2 millions de véhicules qui délaisseront la mer pour le tunnel. Mais il est temps de préparer l'avenir : « *Il faut*, a-t-il dit, *que le tunnel soit un* « *plus* ». *Il doit être l'occasion de donner un coup de main au port en le reliant convenablement par fer et par route. Je souhaite bonne chance à ce tunnel.* »

On attendait aussi la mauvaise humeur de M. Jean-Jacques Barthe, député, maire communiste de Calais, en charge d'un taux de chômage record de 20 %. Il a tout simplement expliqué que sa municipalité avait évolué « *d'une légère hostilité à une conscience de la réalité des choses* ». Et de demander la régionalisation des marchés afin d'assurer la participation des entreprises locales et la solidarité nationale pour sa ville (un peu) en péril.

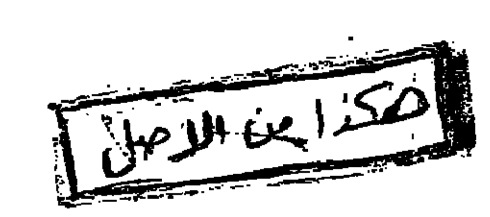
Le dernier opposant

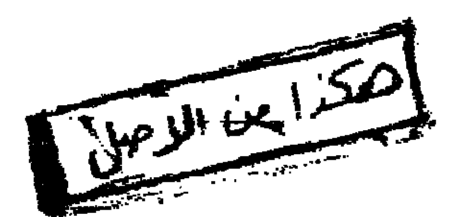
Finalement, c'est M. Philippe Vasseur, député UDF du Pas-de-Calais, qui a râlé le plus fort. En privé. « *Pas du tout convaincu* » par les promesses ministérielles, il a estimé que le programme d'accompagnement du tunnel a été conçu « *avec une certaine légèreté* ». Il a plaidé pour Boulogne, qui perdra 3 000 ou 4 000 emplois, demandé l'électrification de la ligne Calais-Bourgogne et exigé des assurances en matière de crédits routiers et d'emploi des autochtones. « *Je ne voterai pas la ratification du traité de concession si on ne me donne pas de garanties sérieuses dans ces domaines* », a-t-il confié.

A cet opposant si convenable et aux autres, techniciens et ministres ont promis beaucoup. 75 % des emplois du chantier seront pourvus dans la région. L'enveloppe budgétaire d'accompagnement atteindra 2,8 milliards de francs. Les 3 millions de mètres cubes de déblais ne nuiront pas au paysage. Un parc de loisirs, proche de Dunkerque, recrutera mille salariés.

Sur le chemin du retour, M. Vasseur n'était toujours pas satisfait et peaufinait son vote négatif. S'il n'en reste qu'un...

ALAIN FAUJAS.





Economie

• ÉTRANGER

Accord avec le Club de Paris

La Yougoslavie obtient un sursis financier

Après avoir obtenu un répit social en amendant la loi sur le blocage partiel des salaires, la semaine dernière, les dirigeants yougoslaves se sont vu accorder un sursis financier de leurs créanciers publics, réunis au Club de Paris, le mardi 31 mars : le deuxième volet du plan d'étalement de la dette devrait être appliqué à la mi-mai et déclencher un mouvement similaire de la part des banques commerciales engagées en Yougoslavie.

Le retour à l'hyperinflation, la persistance de profonds déséquilibres, sans parler des faiblesses institutionnelles, avaient fait craindre le pire. Le Fonds monétaire international (FMI), qui continue d'assurer une *« surveillance rapprochée »* des heurs et malheurs de ce *« socialisme de marché »* unique en son genre, dressait un diagnoctic sévère de la situation. Au point que nul ne pouvait exclure, il y a quinze jours, au moment où l'agitation sociale était à son comble dans la fédération, un blocage pur et simple des discussions au sein du Club de Paris.

Une telle issue aurait constitué un revers politique sérieux pour une équipe gouvernementale rendue vulnérable par l'accumulation de difficultés économiques et financières. Il aurait surtout gelé un processus de rééchelonnement de la dette prudemment mis en place en deux phases par les créanciers, publics comme privés, de Belgrade. Lorsque le Club de Paris avait signé en mai dernier un accord élaboré un mois plus tôt, les Yougoslaves avaient pu y voir un signal très positif : allant jusqu'à la fin de mars 1988, cet accord pouvait être assimilé à un rééchelonnement pluriannuel, traitement accordé avec parcimonie par ce forum de créanciers publics aux pays en *« sortie de crise »*. Il prévoyait l'étalement des échéances portant sur le principal — et non les intérêts — de quelque 2 milliards de dollars de dettes. Un bilan était toutefois décidé à mi-parcours, à la lumière de l'analyse du FMI, avant d'engager la deuxième partie du processus touchant moins de 400 millions de dollars.

L'approche des banques commerciales était semblable. Sur les 3,6 milliards de dollars étalés dans le temps par un accord mis au point à la fin de 1985 et portant sur la période 1985-1988, 1,3 milliard de dollars de rééchelonnement étaient conditionnés à l'aval préalable du Club de Paris, lui-même lié à l'appréciation favorable du Fonds.

Une relance prématurée

En décidant de ne pas s'en tenir aux dérapages des mois derniers, le Club de Paris ne donne pourtant pas un blanc-seing à des interlocuteurs. On imagine que des consultations serrées auront lieu au cours des semaines à venir pour mieux apprécier le plan de redressement présenté par les Yougoslaves. Volonté de maintenir un minimum de pression sur Belgrade ? Souci d'offrir à l'équipe du premier ministre Branko Mikulic des arguments de poids pour faire accepter une austérité impopulaire ? L'avenir seul le dira.

Mais la mission du gouvernement yougoslave s'annonce particulièrement ardue. Si ses créanciers apprécient d'être *« remboursés rubis sur l'ongle sur les intérêts »*, si les Occidentaux entendent soutenir ce pays engagé dans une expérience originale entre l'Ouest et l'Est, l'échec des réformes multipliées depuis le début des années 80 alimente un sérieux scepticisme.

Après avoir resserré tous les verrous économiques, Belgrade s'est engagée dès 1985 dans une politique de relance jugée *« prématurée »* par les experts internationaux. Alors que la productivité stagnait, les salaires augmentaient plus vite que l'inflation : de 123 % en 1986 alors que la hausse des prix frôlaient 100 %. Le coût de la croissance recouvrée, 3,7 % l'an dernier, devenait vite intenable. Outre une inflation débridée, de quelque 130 % en rythme annuel actuellement, l'excédent commercial se réduisait comme peau de chagrin.

Il faut reconnaître que la surévaluation du dinar n'engage guère les industriels à se détourner du marché intérieur, certains voyant même dans l'exportation à laquelle on les exhorte une sorte de *« punition »*. Les critiques ne manquent pas : morcellement des marchés entre républiques et provinces, investissements peu efficaces et bon marché, compte tenu de taux d'intérêt inférieurs à l'inflation, système bancaire mal adapté, dérapages spéculatifs des crédits inter-entreprises.

Le poids d'une dette extérieure maintenue à près de 20 milliards de dollars par l'appréciation des monnaies européennes ou japonaise constitue un handicap international supplémentaire. Au total, l'image de la Yougoslavie que donnent ses partenaires reste celle d'un pays attachant mais confus, où la remise en ordre de l'économie tient de la toile de Pénélope.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.



Amendements à la loi sur les salaires

Le Parlement a adopté le 31 mars au soir une série d'amendements à la loi sur le blocage partiel des salaires, qui avait provoqué un vaste mouvement de protestation dans le pays. La législation gelait les salaires à leur niveau du troisième trimestre 1986 et limitait leur progression ultérieure à des gains de productivité. Les amendements adoptés exemptent les secteurs ayant une activité saisonnière (tourisme hôtellerie, transports aériens, agriculture et bâtiment) ainsi que ceux dont la production se déroule sur un long cycle (construction navale, équipement énergétique et militaire).

La santé et l'éducation y échappent également ainsi que les entreprises ayant suivi une politique salariale modérée durant le troisième trimestre 1986.

Le mois prochain, le gouvernement pourrait également dispenser les sociétés exportatrices de l'application de la loi sur le blocage des salaires, prévue pour rester en vigueur jusqu'au 1er juillet, date à laquelle elle sera remplacée par un nouvel *« accord de concertation sur la répartition des revenus »*. — *(AFP.)*

● **CHINE : un bureau de la CEE à Pékin.** — M. Willy de Clercq, responsable des relations extérieures de la Communauté économique européenne, a signé, mardi 31 mars à Pékin, avec le vice-ministre chinois des affaires étrangères, M. Zhou Nan, un accord prévoyant l'ouverture d'un bureau de représentation de la CEE dans la capitale chinoise. Ce bureau, qui jouira de l'immunité diplomatique, est destiné à faciliter les relations commerciales de la CEE avec la Chine. — *(AFP.)*

SOCIAL

La promotion des «petits boulots»

Mise en œuvre des mesures en faveur de l'emploi à domicile

A compter du 1er avril, les personnes âgées de plus soixante-dix ans, les handicapés ou les parents d'handicapés pourront employer chez eux une personne pour les aider et bénéficier d'une exonération des charges sociales dues jusqu'à 6 000 F par trimestre. Les parents d'un enfant de moins de trois ans, justifiant d'un minimum d'activité professionnelle, pourront faire garder leur enfant et être remboursés, également à partir du 1er avril, des charges sociales payées, dans la limite de 2 000 F par mois.

Dans tous les cas, le montant des salaires et des charges sociales éventuellement versés depuis le 1er janvier 1987 donneront lieu à une déduction maximale de 10 000 F sur le revenu imposable lors de la prochaine déclaration d'impôts. Pour la garde des enfants, cette disposition s'applique pour chaque enfant de moins de cinq ans.

Alors que les derniers décrets pour l'emploi à domicile étaient publiés au *Journal officiel* des 30 et 31 mars, M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, a officiellement lancé ce nouveau programme, lors d'une conférence de presse, le 31 mars. Dans les prochains jours débutera une campagne publicitaire à la télévision et à la radio, relayée par la distribution de dépliants, dont le coût est évalué à 5 millions de francs.

S'il s'est refusé à indiquer le montant de la dépense pour l'Etat, comme les résultats escomptés, le ministre a souligné l'importance des publics visés. On compte *« cinq millions de personnes que la maladie ou l'accident a contraintes à l'inactivité ou à une activité professionnelle très réduite »*, a-t-il rappelé à propos des handicapés. Cinq cent mille personnes âgées bénéficient de l'aide ménagère à domicile, alors qu'elles sont 2,6 millions à vivre seules, dont 1,3 million de plus de soixante-dix ans. Selon les statistiques du Plan, un million de places seulement sont offertes pour la garde d'enfants et il y aurait 2,3 millions de demandeurs.

Au-delà de l'aide apportée, M. Séguin poursuit par ce moyen la mise en place de mesures favorables à une forme d'emploi. *« Au cours des trente dernières années, la logique de la productivité généralisée a marginalisé certains types d'emplois liés à la qualité de la vie,* a-t-il fait remarquer. *Cette situation est d'autant plus regrettable et paradoxale que de nombreux besoins insatisfaits coexistent avec une inactivité malheureusement croissante d'une partie de la population. »* Avec l'emploi à domicile, il s'est déclaré convaincu que l'on pouvait contribuer à la résorption du chômage et lutter contre le travail clandestin.

A. L.

● **680 licenciements envisagés aux chantiers navals de La Rochelle.** — 680 licenciements sont envisagés aux ACRP (Ateliers et chantiers navals de La Rochelle-Pallice), dont l'administrateur judiciaire, M. Michel Rambour, a réuni, le lundi 31 mars, le comité d'entreprise. Selon ce dernier, qui parlait en présence du directeur des chantiers, M. Yves Jeantet, la trésorerie de l'entreprise *« est exsangue »* et toutes les procédures de chômage partiel *« sont épuisées »*. Il y a donc lieu d'envisager le licenciement de 680 (sur 840) salariés de l'entreprise. Cette déclaration a soulevé une vive réprobation des organisations syndicales qui ont obtenu de M. Rambour qu'un nouveau crédit de trois cents heures de chômage partiel soit demandé pour financer les salaires du personnel. Le 3 mars dernier, les ACRP avaient dû déposer leur bilan, n'ayant plus de commandes.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

VICAT

Le conseil d'administration de la société a arrêté, le vendredi 27 mars 1987, les comptes de l'exercice 1986. Le fait significatif essentiel de l'année écoulée est la reprise des livraisons intérieures, qui permet d'espérer que la crise est enrayée. La profession a vu ses ventes en métropole croître de 3,4 %, avec un volume de 21 637 000 tonnes contre 20 923 000 tonnes en 1985.

Vicat a suivi la même évolution avec 3 288 000 tonnes contre 3 180 000 tonnes. Le chiffre d'affaires de la société a ainsi atteint 1 564 495 007 francs, en progression de 4,5 %, ce qui, pour un résultat net après impôt de 66 252 123 francs (42 082 454 en 1985), dégage une capacité d'autofinancement de 214 806 318 francs. Les activités du groupe (ciment, béton, granulats, papier, enduits et mortiers, négoce), tant en France qu'aux Etats-Unis, dégagent un bénéfice net consolidé de 116 279 611 francs pour un chiffre d'affaires de 2 405 214 204 francs. La capacité d'autofinancement du groupe atteint 308 328 039 francs.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui doit se tenir le 19 juin, la distribution d'un dividende net de 19 francs par action, soit, compte tenu de l'avoir fiscal de 9,5 francs, un revenu brut de 28,5 francs par action.

SICAV



BANQUE NATIONALE DE PARIS

ÉPARGNE – OBLIGATIONS
SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires, réunie le 26 mars 1987 sous la présidence de M. JARS, Président du Conseil d'Administration, a approuvé les comptes de l'exercice 1986.

Elle a décidé la distribution d'un dividende net de F 14,20 auquel s'ajoute un crédit d'impôt de F 1,22, soit un revenu global par action de F 15,42.

L'Assemblée générale a fixé au 31 mars 1987 la mise en paiement de ce dividende qui sera représenté par le coupon n° 33 ventilé comme suit :

– revenus d'obligations françaises non indexées : F 12,44 + crédit d'impôt de F 1,21, soit un total de F 13,65,

– revenus d'actions françaises : F 0,17,

– autres revenus : F 0,65 + crédit d'impôt de F 0,01, soit un total de F 0,66,

– produits des lots et primes de remboursement pour un montant de F 0,94 ; ces produits sont exonérés de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et donnent droit pour les personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés à un crédit d'impôt de F 0,03.

Comme les années précédentes, les actionnaires pourront réinvestir leurs dividendes en actions de la Société, avec l'exonération totale du droit d'entrée.

L'Assemblée a renouvelé pour une durée de six ans le mandat d'Administrateur de MM. Pierre JARS et Jean-René BRUNON.

Le Conseil d'Administration réuni à l'issue de l'Assemblée générale a reconduit M. Pierre JARS dans ses fonctions de Président de la Société.

BNP. la banque est notre métier



PUBLICIS SA

Publicis SA constitue avec ses filiales et participations françaises et étrangères un groupe d'entreprises qui exerce son activité dans la plupart des grands secteurs de la communication : agences de publicité, médias (presse, affichage, écrans, radio), informatique, et par ses drugstores dans une forme originale de la distribution réunissant la restauration à des magasins à rayons multiples et des salles de cinéma.

Le conseil d'administration de Publicis SA réuni le 30 mars 1987, sous la présidence de M. Marcel Bleustein-Blanchet, a arrêté les comptes de l'exercice 1986.

Avec un chiffre d'affaires consolidé de 6 537 690 000 F, en accroissement de 14,70 % par rapport à l'année précédente, le bénéfice consolidé courant après impôts du groupe Publicis s'établit à 82 052 000 F contre 59 935 000 F. La part du groupe s'inscrit dans ce résultat pour 72 830 000 F (soit 135,80 F par action) contre 50 856 000 F en 1985, soit une progression de 43,20 %.

La marge brute d'autofinancement consolidée atteint 123 659 000 F contre 101 359 000 F.

La résiliation de la concession de TV 6, filiale à 25 % de Publicis SA, implique la reprise par l'Etat des engagements souscrits dans l'intérêt de l'exploitation et la réparation du préjudice subi. Dans ces conditions, les résultats de l'exercice ne comportent aucune incidence à ce titre.

Les branches principales ont concouru comme suit à l'activité du groupe :

Dans le domaine des agences de publicité, Publicis Conseil et ses filiales ont réalisé un chiffre d'affaires de 2 621 688 000 F, en progression de 16 %, et un bénéfice consolidé après impôts, part du groupe, de 30 245 000 F.

De son côté, Publicis International, installé dans onze pays, a traité un chiffre d'affaires de 1 984 491 000 F, en hausse de 5,18 %. Le bénéfice net consolidé, part du groupe, s'établit à 13 979 000 F.

Considérée globalement, l'activité des diverses sociétés de médias a représenté un chiffre d'affaires consolidé de 1 880 564 000 F, en hausse de 29,71 %, et son bénéfice consolidé atteint 25 758 838 F. Régie Presse y figure pour un chiffre d'affaires consolidé net de 800 104 000 F et un résultat consolidé, part du groupe, de 5 978 000 F.

Dans le domaine de la distribution, la Société des Drugstores Publicis, avec un chiffre d'affaires de 179 408 860 F, en retrait de 5,49 %, a réalisé un bénéfice après impôts de 2 067 536 F.

Enfin, les revenus de la société mère du groupe Publicis SA se sont élevés en 1986 à 42 676 674 F contre 37 278 079 F en 1985, et le bénéfice net après impôts s'est établi à 33 441 737 F contre 28 579 515 F l'année précédente.

Il sera proposé à l'assemblée générale des actionnaires convoquée le 23 juin 1987 la répartition d'un dividende de 30 F par action contre 25 F pour l'exercice précédent, ce qui représente avec l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal de 15 F) un revenu global par action de 45 F contre 37,50 F.

ASSURANCES DU GROUPE DE PARIS (A G P)

Le montant des cotisations émises en 1986 par les sociétés françaises et étrangères du Groupe de Paris atteint 8,262 milliards de francs, marquant une croissance de 12,3 % sur 1985.

La part des sociétés étrangères représente 2,166 milliards de francs, soit 26 % du total, alors que l'an passé elle n'avait atteint que 22,6 %. Cette variation, en dehors des modifications de parité monétaire, résulte en particulier de la prise en compte des nouvelles filiales acquises en 1986 : Ambra en Italie, Atlas en Espagne.

En ce qui concerne les sociétés françaises, la progression des cotisations représente 21 % pour les sociétés de la branche vie, alors qu'elle se trouve limitée à 3 % pour les autres sociétés.

∴

Les comptes des deux principales sociétés françaises d'assurances du Groupe viennent d'être arrêtés par les conseils d'administration, lors de leur séance du 26 mars 1987.

Pour l'exercice 1986, La Paternelle Vie fait état d'un bénéfice net de 50 290 000 francs, en forte croissance sur celui de l'exercice précédent, qui avait été marqué par des charges exceptionnelles dues à des réformes de structure. Le dividende proposé représente 12 500 000 francs, au lieu de 11 250 000 francs l'an passé, en progression de 11,1 %.

Les comptes de La Paternelle Risques divers pour 1986 ne sont pas directement comparables à ceux de 1985, en raison de la fusion intervenue à effet du 1er janvier 1986 entre La Paternelle Risque divers et la société de Participation financière et gestion immobilière (PFGI).

Cette opération a entraîné une forte augmentation des capitaux propres de la société qui atteignent désormais 4943 millions de francs, mais a sensiblement modifié la base d'évaluation des plus-values de cession réalisées en 1986. Le bénéfice net atteint 282 millions de francs, et le dividende proposé s'élève à 97 500 000 francs au lieu de 86 125 000 francs pour l'exercice précédent, en progression de 13,2 %.

Les comptes consolidés du groupe pour 1986 seront présentés à l'occasion de la prochaine assemblée annuelle des actionnaires de l'AGP SA convoquée pour le 6 mai 1987.

OFP (Omnium financier de Paris)

Le conseil de l'OFP (Omnium financier de Paris) s'est réuni le 27 mars 1987 sous la présidence de M. J.-C. Genton et a arrêté les comptes de la société pour l'exercice 1986. Le bénéfice s'établit à 182,5 millions de francs contre 123,4 millions, soit une progression de 48 % supérieure à ce qui avait été prévu et largement liée à la réalisation de plus-values sur cessions de titres.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire convoquée pour le 25 juin 1987 de distribuer un dividende unitaire identique à celui de l'exercice précédent, 43 F par action, auquel s'ajoutera l'impôt déjà payé au Trésor de 21,50 F, soit au total 64,50 F. La distribution globale, y compris le précompte mobilier, sera ainsi de 79,9 millions de francs.

Au cours de l'exercice, OFP et ses filiales, la Société financière d'Auteuil (SFA) et OPSA, ont réalisé des investissements bruts consolidés pour un montant global de 293,3 millions de francs. SFA a dégagé, en 1986, un bénéfice de 29 millions de francs et distribuera un dividende de 9 millions de francs.

Nord Est en pointe, 1986 : des résultats en augmentation de 40 %

Emission d'un emprunt de F. 392.911.200

Représenté par 1.637.130 obligations de F. 240 convertibles en actions

PRIX D'EMISSION : F. 240 PAR OBLIGATION

SOUSCRIPTION
— Réservé par priorité aux actionnaires du 26 mars au 8 avril 1987 inclus, dans la proportion d'une obligation pour 8 actions ou moins de 8 actions.
— Ouverte au public à partir du 9 avril 1987.

CARACTERISTIQUES DES OBLIGATIONS

JOUISSANCE : 29 avril 1987.

INTERET : 6,25 % l'an, soit F. 15 payable le 1er janvier de chaque année. Pour la période du 29 avril au 31 décembre 1987, il sera mis en paiement le 1er janvier 1988 un coupon de F. 10,15 par obligation.

AMORTISSEMENT NORMAL : au pair, en 5 tranches annuelles égales, à partir du 1er janvier 1992.

CONVERTIBILITE EN ACTIONS

DELAI : à tout moment, au gré des porteurs, à partir du 1er juillet 1987 et jusqu'à 3 mois après la mise en remboursement pour les titres amortis.

RAPPORT DE CONVERSION : 1 action de F. 50 pour chaque obligation.
En cas d'opérations sur le capital, ce rapport sera ajusté pour maintenir les droits des obligataires.

NORD EST

Balo du 23 mars 1987
Visa COB n° 87-85
en date du 17 mars 1987

© INFORMATIONS DES SOCIÉTÉS

Marchés financiers

PARIS, 31 mars ↓

Plutôt résistant

Le plongeon de Wall Street n'a pas donné mardi le vertige à la Bourse de Paris. Au contraire, le marché a réagi avec sang-froid. Inévitable quand même, la baisse a été bien contenue et la résistance a paru s'organiser. En repli de 1,35 % à l'issue de la séance matinale, l'indicateur instantané limitait l'écart à 0,76 % en clôture de la séance principale.

Nombre de valeurs, et non des moindres, s'agissant notamment de Peugeot, Dumez, CSF, Midi, devaient remonter un peu le courant. Paris n'a donc pas cédé à ce début d'affolement dont New-York et à un moindre degré Londres et Tokyo ont pâti.

Certes, rue Vivienne, personne ne songe à minimiser la menace d'une guerre commerciale américano-japonaise, ni les conséquences d'une nouvelle glissade du dollar. Mais beaucoup se refusent à dramatiser, préférant prendre un peu de recul pour juger une situation qui pourrait bien n'être qu'une péripétie dans la lutte commerciale opposant le pays du Soleil-Levant au Nouveau Monde.

Ajoutons, d'autre part, que la journée du 31 mars était la dernière dont les SICAV pouvaient profiter pour placer les excédents de liquidités, dont une bonne part provient de la collecte faite en 1986.

Autour de la corbeille, les professionnels se montraient généralement confiants mais attendaient le début du mois d'avril pour se forger une opinion.

D'abord lourd, le marché obligataire a regagné une partie du terrain perdu. Les spécialistes se perdaient un peu en conjectures sur le phénomène, l'imputant à une possible intervention du Trésor dans la perspective de la première adjudication d'avril, jeudi.

NEW-YORK, 31 mars ↑

Une belle éclaircie

Après deux journées de très mauvais temps, une belle éclaircie est apparue mardi dans le ciel de Wall Street. Malgré une certaine lourdeur initiale, le marché a graduellement regagné du terrain, repassé la barre des 2 300 points et, à la clôture de la séance, l'indice des industrielles enregistrait une avance de 26,28 points, à 2 304,69. En quarante-huit heures, sa perte avait été voisine de 100 points. Quoique assez mitigé encore, le bilan de la journée a été d'assez bonne qualité. Sur 1 952 valeurs traitées, 994 ont monté, 559 ont baissé et 399 n'ont pas varié.

Ce revirement brutal de comportement a passablement surpris la communauté financière américaine. Plusieurs facteurs sont à l'origine de cette reprise : le calme momentanément revenu sur le front des changes avec un dollar plus sage ; les informations selon lesquelles le premier ministre japonais, Yasuhiro Nakasone, serait prêt au cours de sa visite aux Etats-Unis à prendre des initiatives pour désamorcer *« la guerre des puces »* ; le raffermissement du marché obligataire ; enfin, les sempiternels rachats du découvert après les fortes purges. Reste que, pour l'instant, la situation n'a pas évolué. Le ralentissement de l'activité témoigne donc d'une certaine prudence (171,76 millions de titres échangés, contre 182,34 millions).

VALEURS	Cours du 30 mars	Cours du 31 mars
Alcoa	43 1/8	42 5/8
A.T.T.	23 5/8	23 3/4
Boeing	51 3/8	52 1/8
Chase Manhattan Bank	38 3/8	38 3/8
Du Pont de Nemours	111 1/2	112 1/4
Eastman Kodak	76 3/4	77 1/8
Exxon	84 1/2	85 3/4
Ford	82	84 1/2
General Electric	105 3/8	105 3/8
General Motors	76 7/8	78 1/4
Goodyear	53 1/2	54 1/2
I.B.M.	152 3/8	150 1/2
I.T.T.	60 1/8	60
Mobil Oil	47 3/4	47 3/4
Pfizer	71 1/2	72 3/8
Schlumberger	39 3/8	40 1/2
Texaco	36 1/4	37 3/8
U.A.L. Inc.	51 1/2	56 7/8
Union Carbide	28 1/8	28 5/8
U.S.X.	27 7/8	28 1/4
Westinghouse	63 1/8	65 1/4
Xerox Corp.	74 1/2	75 3/4

CHANGES

Dollar : 6,05 F ↑

Sur des marchés des changes assez nerveux, l'annonce d'un léger relèvement du taux de base des banques américaines a provoqué un raffermissement général du dollar, tant à Tokyo qu'en Europe. A Paris, le cours du deutschemark est retombé, brutalement, de 3,3330 F à 3,3275 F.

FRANCFORT	31 mars	1er avril
Dollar (en DM)	1,8050	1,8190

TOKYO	31 mars	1er avril
Dollar (en yens)	145,60	147,20

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (1er avril)	7 3/4 %
New-York (31 mars)	6 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	30 mars	31 mars
Valeurs françaises	111,9	111
Valeurs étrangères	110,8	109,9

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	30 mars	31 mars
Indice général	454,7	448,7

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	30 mars	31 mars
Industrielles	2278,41	2384,69

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	30 mars	31 mars
Industrielles	1582,2	1577,1
Mines d'or	438,2	455,3
Fonds d'Etat	89,97	90,28

TOKYO

	31 mars	1er avril
Nikkei	21 566,7	22 040,18
Indice général	1871,39	1902,24

MATIF

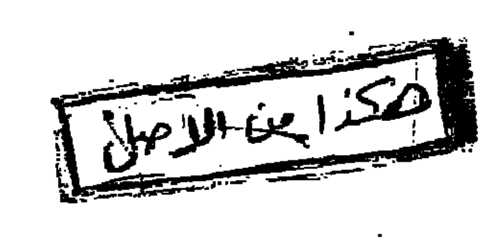
Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 31 mars
Nombre de contrats : 36 210

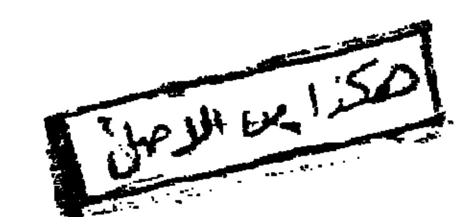
COURS	ÉCHÉANCES Juin 87	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88
Dernier	107,05	107,20	107,05	–
Précédent	107,10	107,20	107,20	107

AUTOUR DE LA CORBEILLE

SOCIÉTÉ FRANÇAISE EXXON CHEMICAL : AMÉLIORATION DES MARGES. – Malgré une baisse de 21 % de son chiffre d'affaires (5 150 millions de francs) entièrement liée à la chute des matières premières, cette filiale d'Exxon Chemical, onzième chimiste mondial, est parvenue, en 1986, à dégager une meilleure marge de rentabilité que l'année précédente. Sa capacité d'autofinancement après impôt atteint 360 millions de francs (contre 264 millions) et le bénéfice net ressort à 241 millions après prise en compte d'une perte de stocks de 60 millions.

LA COMMANDE ÉLECTRONIQUE BIENTOT EN BOURSE. – Premier éditeur-distributeur français de logiciel et matériel d'extension pour micro-ordinateurs IBM PC et compatibles, la société va introduire 105 000 de ses actions (10 % du capital) sur le second marché le 9 avril au prix d'offre de 410 F. Actuellement, le capital est entièrement détenu par le PDG Hugues Leblanc. De 33,5 millions de francs en 1983, le chiffre d'affaires s'est élevé, en 1986, à 205,2 millions. Le résultat après impôts a progressé de façon encore plus spectaculaire, passant en trois ans de 0,4 à 20,2 millions de francs.





Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 31 MARS

Cours relevés à 18 h 12

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1525	4,5 % 1973	1660	1610	1610	- 3 01
....	C.N.E. 3%	4298	4290	4280	- 0 42
1209	B.N.P. T.P.	1230	1216	1216	- 1 13
1210	C.C.F. T.P.	1250	1236	1238	- 1 11
1117	Créd. Lyon. T.P.	1120	1120	1120	....
3010	Electricité T.P.	3010	....	....	....
2114	Renault T.P.	2140	2130	2135	- 0 22
2330	Rhône-Poul. T.P.	2355	2345	2350	- 0 20
1385	St-Gobain T.P.	1384	....	....	....
1320	Thomson T.P.	1329	1330	1330	+ 0 08
580	Accor	552	550	557	+ 0 91
2180	Agence Havas	2140	2123	2121	- 0 89
2090	Ag. Havas C. I.	2110	2110	2110	....
740	Air Liquide	749	735	738	- 1 47
2950	Alcatel	2810	2770	2816	+ 0 21
2340	Als. Superm.	2250	2240	2240	- 0 44
530	A.L.S.P.I.	535	520	525	- 1 87
440	Alsthom ★	436 10	431	438	+ 0 43
2650	Arjom. Prioux	2645	2630	2640	- 0 19
620	Aussedat-Rey	622	627	628	+ 0 96
1630	Aux. Entrepr. ★	1752	1731	1764	+ 0 68
1250	Avions Dassault	1320	1261	1298	- 1 67
800	BAFIP	802	800	796	- 0 75
490	Bail-Equipem. ★	490	488	489	- 0 20
980	Bail-Investiss.	990	971	971	- 1 92
1050	Cie Bancaire	1015	829	829 c	- 0 88
615	Bazar H.-V.	660	653	675	+ 2 27
735	Béghin-Say ★	651	650	660	+ 1 38
730	Berger (Ma)	715	716	716	+ 0 13
845	Bic ★	820	810	822	+ 0 24
1600	B.I.S.	1670	1675	1675	+ 0 30
2850	Biscuit (Géné.)	2960	2880	2880	- 2 70
2760	Bongrain S.A.	2775	2720	2720	- 1 98
1330	Bouygues	1360	1340	1355	- 0 37
5050	B.S.N.	5180	5110	5150	- 0 58
1400	Carnaud	1499	1478	1478	- 1 40
3870	Carrefour	3850	3760	3820	- 0 78
2350	Casino	2340	2289	2363	+ 0 98
1920	Casino A.D.P.	1949	1920	1918	- 1 59
1330	C.C.M.C.	1290	1250	1250	- 3 10
1310	Cetelem	1311	1300	1296 c	- 0 34
2610	C.F.A.O.	2700	2650	2660	- 1 48
1600	C.G.I.P.	1600	1590	1590	- 0 63
1920	Chargeurs S.A.	1940	1905	1928	- 0 62
85	Chiers-Châtill.	80 20	80 80	81	+ 1
955	Ciments franç. ★	1032	1030	1039	+ 0 67
695	Club Méditerr.	708	705	703	- 0 71
210	Codetel	208 40	208 10	208 30	- 0 05
390	Cofimeg	380	378	379	- 0 26
2070	Colas	2075	2050	2070	- 0 24
345	Compt. Entrepr.	340	336 10	336 50	- 1 03
795	Compt. Mod.	845	860	859	+ 1 66
1190	Créd. Foncier	1175	1170	1177	+ 0 17
610	Crédit F. Imm.	624	613	615	- 1 44
1490	Crédit Nat. ★	1460	1440	1470	+ 0 68
340	Crouzet ★	350	347	350	....
2600	Damart S.A.	2970	2940	2929	- 1 38

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
530	Darty ★	505	500	507	+ 0 39
355	Dév. P.d.C. (Li)	382	387	387	+ 1 31
715	D.M.C.	694	679	682	- 1 72
3040	Docks France ★	2915	2900	2940	+ 0 85
2290	Dumez ★	2390	2330	2375	- 0 62
1500	Eaux (Gén.)	1519	1500	1510	- 0 59
2990	Ecco ★	2928	2930	2935	+ 0 23
1370	Electro-Finan.	1380	1360	1367	- 0 94
340	Elf-Aquitaine	355	346 50	347 50	- 2 11
320	— (certific.)	325	327	325	....
3250	Epeda-B-Faure	3240	3210	3220	- 0 62
3500	Essilor	3440	3380	3390	- 1 45
520	Esso S.A.F. ★	520	520	522	+ 0 38
3160	Eurafrance	3260	3209	3200	- 1 84
1470	Eurocom ★	1500	1510	1542	+ 2 80
3500	Euromarché	3480	3400	3400	- 2 30
930	Europe n° 1 ★	920	901	920	....
1970	Facom	1951	1963	1950	- 0 05
1230	Fichet-Bauche	1225	1160	1140	- 6 94
235	Finextel	235	233 50	233 50	- 0 64
250	Fives-Lille	250	242	246	- 1 60
345	Francarep	353	350	350 50	- 0 71
1550	Fromageries Bel	1540	1510	1510	- 1 95
1250	Gal. Lafayette	1140	1118	1118	- 1 93
440	Gascogne	501	490	490	- 2 20
415	Géophysique ★	408	403	407 90	- 0 02
2540	Gerland	2600	2575	2580	- 0 77
715	GTM-Entrepose	700	686	690	- 1 43
895	Guyenne-Gasc. ★	900	871	884	- 1 77
3280	Hachette ★	3270	3265	3290	+ 0 61
790	Hénin (La)	858	850	850	- 0 93
117	Imétal	120 20	119 50	119	- 1
485	Imm. Plaine-M.	494	485	485	- 1 82
5020	Inst. Mérieux	5190	5250	5250	+ 1 16
610	Interbail	623	620	620	- 0 48
1750	Intertechnique	1845	1810	1810	- 1 90
1910	J. Lefebvre	2050	2029	2060	+ 0 48
2280	Lab. Bellon	2160	2168	2165	+ 0 23
1630	Lafarge-Coppée	1650	1660	1651	+ 0 06
2120	Lebon ★	2099	2080	2080	- 0 90
5510	Legrand	5840	5770	5780	- 1 03
880	Leroy-Somm. ★	870	860	850	- 2 29
1890	Lesieur	1880	1880	1880	....
900	Locabail Immob.	880	803	803 c	- 3 95
750	Locafrance ★	781	770	770	- 1 40
965	Locindus	955	955	955	....
1150	L. Vuitton S.A ★	1122	1110	1127	+ 0 44
780	Luchaire	770	780	780	- 1 30
1740	Lyonn. Eaux ★	1725	1700	1725	....
142	Mais. Phénix	152	150	153	+ 0 65
750	Majorette (Ly)	710	730	730	+ 2 82
77	Manurhin	78 50	75 10	76 50	- 2 56
570	Mar. Wendel	579	580	564	- 2 59

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1640	Marell	1740	1740	1737	- 0 17
2580	Matra	2647	2550	2560	- 3 29
2700	Merlin-Gerin ★	2717	2710	2730	+ 0 47
3350	Michelin	3389	3380	3385	- 0 12
1570	Midi (Cie)	1601	1581	1590	- 0 69
490	Midland Bk S.A.	495	478	485	- 2 02
715	Min. Salsig. (Ma)	805	814	814	+ 1 11
55	M.M. Penarroya	59 90	59 90	59 90	....
2530	Moët-Hennessy	2470	2416	2440	- 1 21
115	Moulinex	114 90	111	110 10	- 4 17
1190	Navig. Mixtes	1200	1168	1175	- 2 08
210	Nord-Est	210 10	209 90	208	- 1
470	Nordon (Ny)	490	475	475	- 3 06
780	Nouvelles Gal.	794	799	800	+ 0 76
1250	Occident. (Gén.)	1337	1325	1325	- 0 90
1740	Omn. F. Paris	1730	1680	1660	- 4 05
191	Olida-Caby	188	187	187	- 0 53
560	OPFI-Paribas	584	584	599	+ 2 56
4370	Oréal (L')	4320	4235	4308	- 0 28
845	Paris-Réesc. ★	841	832	844	+ 0 35
1570	Pechelbronn ★	1600	1570	1572	- 1 75
1690	Penhoet	1761	1695	1699	- 3 52
1080	Pernod-Ricard	1120	1097	1098	- 1 95
140	Pétroles B.P.	161	159	159 50	- 0 93
1470	Peugeot S.A.	1450	1435	1445	- 0 34
37	Poclain	13 86	....	....	....
2110	Poliet	2306	2300	2280	- 1 13
980	P.M. Labinal	923	945	948	+ 2 71
3500	Presses Cité	3601	3530	3570	- 0 86
1490	Prétabail Sic.	1495	1499	1486	- 0 60
820	Primagaz	835	809	810	- 2 99
745	Printemps ★	764	752	768	+ 0 52
2850	Promodès	2660	2660	2660	....
320	Prouvost S.A ★	315	308	310	- 1 58
1640	Radiotechn.	1680	1610	1640	- 2 38
183	Raff. Dist. Total	161	158	160 50	- 0 31
2910	Redoute (La) ★	3050	3000	3049	- 0 03
480	Robur financière	496	453	453	- 8 67
1900	Roussel-Uclaf	1890	1884	1881	- 0 48
1460	Roussel-C.N.I.	1421	1400	1399	- 1 55
5920	R. Impériale (Ly)	6010	6000	6000	- 0 17
290	Sade	294	290	290	- 1 36
3950	Sagem	3875	3861	3861	- 0 36
445	Saint-Gobain	452	448	453	+ 0 22
1150	St-Louis B.	1140	1100	1110	- 2 63
2130	Salomon	2135	2060	2060	- 3 51
1640	Salvepar	1610	1505	1505	- 6 52
890	Sanofi	875	900	910	+ 4
705	S.A.T.	738	730	737	- 0 14
1240	Saupiquet (Na)	1205	1190	1190	- 1 24
670	Schneider ★	684	689	678	- 0 87

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
115	S.C.O.A.	113	111 30	111 30	- 1 50
765	S.C.R.E.G.	841	820	840	- 0 12
670	Seb ★	897	896	901	+ 0 44
465	Sefimeg	469	462	461	- 1 71
1940	S.F.I.M.	1901	1895	1900	- 0 05
106	S.G.E.	107	107 20	111 30	+ 4 01
690	Sign. Ent. El. ★	706	702	697	- 1 27
1040	Silic	1045	1040	1040	- 0 48
620	Simco-U.P.H. ★	607	605	614	+ 1 15
400	Simnor (Li)	401	400	400	- 0 25
1350	Skis Rossignol	1370	1331	1350	- 1 45
800	Simnco	800	800	800	....
285	Sodero (Na)	286	282	282	- 1 39
2850	Sodexho	3010	2975	2980	- 1
440	Sogerap	447 50	432	432	- 3 46
2120	Somm-Allib. ★	2150	2118	2132	- 0 83
805	Source Perrier	801	792	799	- 0 25
1350	Sovac ★	1330	1330	1300	- 2 25
625	Spie-Batignol.	646	632	632	- 2 17
805	Strafor	830	827	827	- 0 36
515	Synthelabo ★	478	470 40	468	- 1 68
825	Talcs Luzenac	800	807	807	+ 0 88
3540	Tél. Elect.	3515	3440	3445	- 1 99
1700	Thomson-C.S.F.	1684	1680	1690	+ 0 36
480	Total (CFP) ★	490	488	490	....
105	— (certific.)	108 50	108 40	108	- 0 46
2550	T.R.T.	2550	2490	2499	- 2
835	U.F.B.	858	838	837 c	- 1 26
1610	U.I.C.	1590	1567	1567	- 1 45
625	U.I.F.	632	643	643	+ 1 74
880	U.I.S.	920	875	878	- 4 57
560	U.C.B. ★	580	474	465 50 c	+ 1 61
840	Unibail	808	835	835	+ 3 34
570	Valéo	589	576	577	- 2 04
103	Vallourec	106 60	105	105	- 1 50
4380	V. Clicquot-P.	4260	4250	4250	- 0 23
760	Via Banque	701	700	699	- 0 28
810	Elf-Gabon	838	825	825	- 1 55
111	Amax Inc.	117	118 80	118 80	+ 1 54
465	Amer. Express	460 10	445 90	446	- 3 06
147	Amer. Teleph.	147	145	145 50	- 1 02
122	Anglo Amer. C.	142	139 60	129 90	- 8 52
550	Amgold	690	660	660	- 4 35
840	BASF (Akt)	886	879	891	+ 0 58
955	Bayer	1005	1005	1008	+ 0 30
135	Buffelsfont.	170	164 40	163 80	- 3 65
235	Chase Manh.	232	234	234	+ 0 86
305	Cie Pétr. Imp.	303	302 50	302 50	- 0 17
73	De Beers	82 50	80 70	80 70	- 2 18
2090	Deutsche Bank	2265	2250	2235	- 1 32
89	Dome Mines	79	78	78	- 1 27
1090	Dresdner Bank	1158	1165	1154	- 0 35

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
121	Driefontein Cst	153	149 90	149	- 2 61
880	Du Pont-Nem.	675	677	674	- 0 15
475	Eastman Kodak	475	468	468	- 1 47
44	East Rand	54	53	52 70	- 2 41
295	Electrolux	299 50	295	295	- 1 50
250	Ericsson	250 50	240 70	241	- 3 79
515	Exxon Corp.	518	501	501	- 3 28
500	Ford Motors	493	489	489	- 0 81
89	Freegold	112 50	110 50	110 10	- 2 13
107	Gencor	122	128 50	123	+ 0 82
655	Gén. Electr.	640	640	640	....
560	Gén. Belgique	557	548	545	- 2 15
470	Gen. Motors	455	465	465	+ 2 20
85	Goldfields	97	96	94 50	- 2 58
49	GdMetropolitain	47 20	46 50	46 50	- 1 48
73	Harmony	92 50	90 05	89 50	- 3 24
40	Hitachi	37	37 80	37 80	+ 2 16
840	Hoechst Akt.	904	895	906	+ 0 22
130	Imp. Chemical	135	131 50	131 50	- 2 59
97	Inco. Limited	95 50	96	96	- 0 52
900	IBM	870	919	919	+ 5 63
385	ITT	372	366 50	370	- 0 54
145	Ito-Yokado	145	148	148	+ 2 07
71	Matsushita	59 90	60	60 50	+ 1
880	Merck	950	931	935	- 1 58
805	Minnesota M.	785	769	754	- 3 95
290	Mobil Corp.	290	290	290	....
275	Morgan J.P.	267 10	265	265	- 0 79
38400	Nestlé	37900	37800	37800	- 0 26
151	Norsk Hydro	152	149 20	149 20	- 1 84
225	Ofsil	272	269 80	270	- 0 74
1640	Petrofina	1610	1610	1610	....
515	Philip Morris	519	514	511	- 1 54
144	Philips	147	144	144 90	- 1 43
600	Quilmès	625	601	610	- 2 40
750	Randfontein	935	894	900	- 3 74
720	Royal Dutch	713	702	702	- 1 54
72	Rio Tinto Zinc	82	81 30	81	- 1 22
82	St Helena Co	118	118 60	118	....
240	Schlumberger	244	240 40	241 50	- 1 02
125	Shell transp.	121 80	117 90	117 80	- 3 20
2110	Siemens A.G.	2253	2260	2250	- 0 13
127	Sony	116	116 40	118 90	+ 2 50
136	T.D.K.	123	125 60	125 30	+ 1 87
29	Toshiba Corp.	24 90	26 55	27	+ 8 43
1650	Unilever	1700	1690	1692	- 0 47
320	Unit. Techn.	295	296	295	....
625	Vaal Reefs	814	806	799	- 1 84
300	Volvo	299 50	291 50	291 50	- 2 67
300	West Deep	372	369	366	- 1 61
455	Xerox Corp.	455	452	453	- 0 44
1 25	Zambia Corp.	1 32	1 34	1 34	+ 1 52

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	8025	..
Emp. 8,80 % 77	123 01	7 546
9,80 % 78/93	102 50	7 061
10,80 % 79/94	105 80	6 184
13,25 % 80/90	108 20	10 983
13,80 % 80/87	102 93	6 314
13,80 % 81/89	108 92	2 873
16,75 % 81/87	103 58	9 316
16,20 % 82/90	118 57	3 462
16 % juin 82	120 20	12 976
14,60 % fév. 83	118 60	1 580
13,40 % déc. 83	122 50	3 708
12,20 % oct. 84	114 40	5 849
11 % fév. 85	115 80	1 175
10,26 % mars 86	109 25	0 681
OAT 12,75 % 83	1733	..
OAT 10 % 2000	109 70	8 466
OAT 9,90 % 1997	108 50	2 956
OAT 9,80 % 1996	107	1 638
Ch. France 3 %	171	..
CNB Bques janv. 82	101 60	2 026
CNB Paribas	101 80	2 029
CNB Suez	101 80	2 026
CNI janv. 82	101 40	2 026
PTT 11,20 % 85	109 80	3 507
CFF 10,30 % 86	....	..
CNE 11,50 % 85	108 30	8 584
CNT 9 % 86	98 70	7 967
CRH 10,90 % déc. 85	109	2 473

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	1440	....
Agache (Sté Fin.)	1980	1985
A.G.F. (St Cent.)	890	880
Applic. Hydraul.	900	900
Arbel	250	240
Astorg	495	465
Avenir Publicité	2910	2735
Bain C. Monaco	436	433
Banque Hypoth. Eur.	490	500
Béghin-Say (C.I.)	505	503
B.G.I.	506	506
Blanzy-Ouest	591	590
B.N.P. CI	505	500
B.N.P. Intercontin.	455	448
Bénédictine	4350	....
Bon-Marché	910	891
Caff	1000	959
Cambodge	775	830 d
C.A.M.E.	584	565
Campenon Bern.	804	....
Carbone-Lorraine	950	....
C.E.G.Frig.	704	695
Ceman. Blanzy	3310	3298 o
Centrest (Ny)	250	250
Cerabati	100	110 d
CERUS	910	895 c
C.F.D.E.	....	....
Chambourcy (M.)	991	991
Champex (Ny)	200 90	195 o
C.I.C. (Financ. de)	332	337
C.I. Maritime	748	705
Ciman-Sipex	1060	1020
Citram (B)	545	630 d
Clause	1470	1452
Cofradel (Ly)	2522	2528
Cogifi	496	....
Comiphos	675	635
Cie Industrielle	3790	3640
Comp. Lyon-Alem.	680	690
Concorde (La)	1252	1252
C.M.P.	35	....
Créd. Gén. Ind.	1170	1115
Crédit Lyonnais C.I	745	738
Cr. Universel (Cie)	989	....
Créditel	161	161
Darblay S.A.	900	880
Darty Act. d. p.	420	415
De Dietrich	2511	2450
Delalande S.A.	1700	1680
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1288	1255
Didot-Bottin	630	601
Eaux Bass. Vichy	1630	1650
Eaux Vittel	2700	2700
Economats Centre	685	694
Electro-Banque	501	501
El-Antargaz	913	920
E.L.M. Leblanc	1000	980
Eneil-Bretagne	335	330
Entrepôts Paris	632	635
Epargne (B)	3800	3579
Europ. Accumul.	100 20	99 50
Eternit	3140	3100
Exor	4210	4195
Finalens	300	300
FIPP	430	418
Fnac	1440	....
Foncière (Cie)	665	645
Fonc. Lyonnaise	6120	6140
Foncina	581	582
Forinter	1110	1110
Fougerolle	451	449
France I.A.R.D.	535	525
France (La)	8100	8000
From. Paul Renard	628	....
GAN	1345	1309
Gaumont	430	734 d
Gaz et Eaux	2695	2630
Gévelot	898	898
Gr. Fin. Constr.	508	508
Gds Moul. Paris	545	548
Groupe Victoire	3620	3599
G. Transp. Ind.	880	850
H.E.F.	420	420
Hutchinson	1490	1400
Imminds S.A.	600	576 o
Immoinvest	345	341 70
Immobail	512	509
Immobanque	795	800
Immob. Marseille	10350	....
Immofice	600	600
Invest. (Sté Cent.)	3540	3590
Jaeger	215	217
Lafitte-Bail	585	550
Lambert Frères	230	227
Lille-Bonnières	1375	1380
Loca-Expansion	358	380
Locafinancière	461	461
Locatel	416	448
Louvre (Sté)	1900	1905
Machines Bull	54	52 50
Magasins Uniprix	248	245
Magnant S.A.	150	150 50
Maritime Part.	460	454
Métal Déployé	499	498
Mors	230	235
Naval Worms	116	....
Navig. (Nat. de)	196	....
OPB Paribas	550	550
Optorg	312 80	300
Oréal (L') C.I.	3130	3004
Origny-Desvroise	1200	1170
Palais Nouveauté	1320	....
Paribas	514	512
Paribas-CIP	514	509
Paris France	324	325
Paris-Orléans	418	410
Part. Fin. Gest. Im.	1790	....
Partenhon	943	944
Pathé-Cinéma	995	995
Pechiney (cert. inv.)	261	259 70
Piles Wonder	1070	1059
Piper-Heidsieck	1190	1190
P.L.M.	236	230
Porcher	770	790
Providence S.A.	1920	1989
Publicis	2640	2600
Raff. Souf. R.	181	178
Rhône-Poul. (c. inv.)	406	390
Ricqlès-Zan	456	371 50
Rochefortaise S.A.	327	382 40
Rochette-Cenpa	135	135
Rosario (Fin.)	417	415
Roudière	285	282
Rougier et Fils	141	....
Sacer	587	590
SAFAA	1530	1619
Safic-Alcan	950	954
SAFT	2159	2145
Saga	459	450
St-Gobain C.I.	465	459
Salins du Midi	569	550
Santa-Fé	174	172
Saram	287	285
Sadines	82	80 10
Saunier-Duval	80	84
Savoisienne (M)	280	....
SCAC	878	825
Senelle Maubeuge	630	621
S.E.P. (M)	233	235
Serv. Equip. Véh.	124	120
Sicli	260	260
Siconal	415	410
Simnin	350	....
Sipb (Plant. Hévéas)	491	480
Sté Générale-CIP	1680	1661
Sofal financière	2328	2186
Sofio	416	....
Soficomi	875	852
S.O.F.I.P. (M)	204 90	....
Sofragi	1182	1264
Soudure Autog.	600	....
Sovabail	795	790
Speichim	27 50	34 05 d
S.P.I.	869	909
Suez (Fin. de)-CIP	1420	1420
Stemi	943	943
Taittinger	2250	2250
Testut-Aequitas	403	387 o
Tour Eiffel	730	729
Ufiner S.M.D.	830	800
U.A.P.	2684	2625
U.T.A.	2700	2680
Vicat	1479	1569
Viniprix	1840	1800
Viqa	230	225
Waterman S.A.	650	650
Brass. du Maroc	150	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	975	942
Akzo	419	392
Alcan Alum	250	....
Algemeine Bank	1500	1501
American Brands	317 90	312
Am. Petrofina	294	....
Arbed	278	....
Asturienne Mines	168	....
Bco Pop Espanol	422	398
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1350	....
B. Régl. Internat.	47500	52000 d
Br. Lambert	589	571
Canadian-Pacific	115	114 90
CIR	37 95	....
Commerzbank	933	930
Dart. and Kraft	365 90	360 10
De Beers (port.)	84	....
Dow Chemical	495	480
Gén. Belgique	557	545
Gevaert	1050	....
Glaxo	152	144
Goodyear	325 10	320
Grace and Co	378	....
Gulf Canada Corp.	132	....
Honeywell Inc.	455	450
I. C. Industries	194 90	189
Johannesburg	1010	980
Kubota	17 20	17 25
Latonia	288	288
Mannesmann	....	....
Midland Bank Plc	64 90	64 90
Mineral-Ressourc.	79 50	....
Nixdorf	2530	2510
Noranda	144	134 80
Olivetti	34 80	35
Pakhoed Holding	192	185
Pfizer Inc.	448	439 90
Procter Gamble	560	559
Ricoh Cy Ltd	32	34 30
Rolinco	264	261
Robeco	298 50	299
Rodamco	415 20	417 20
Saipem	20 20	20 40
Shell fr. (port.)	114	....
S.K.F. Aktiebolag	335	335
Steel Cy of Can.	114	110
Tenneco	290	264
Thorn EMI	62	60 20
Toray indust. inc	27 35	27 10
Vieille Montagne	782	....
Wagons-Lits	950	950
West Rand	28	28

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	7 90	....
Calciphos	1240	1288
C.E.M.	....	....
Cochery	179	....
Coparex	549	510
Dubois Inv. (Casino)	1100	1085
Gechot	336	346
Hydro-Energie	320	....
Hoogovens	250	....
Matra Horl. (échan.)	....	....
Nicolas	1110	1100
Révillon	380	....
Rorento N.V.	150 10	150 10
Sopalem	86 70	0 10 o
S.P.R.	241	....
Ufimer	380	....
Union Brasseries	142	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1385	1355
Alain Manoukian	1070	1060
Asystel	700	680
B.I.C.M.	910	910
B.I.P.	1150	1190
Bolloré Technologies	1395	1389
Buitoni	898	844
Câbles de Lyon	1440	1353
Calberson	920	925
Cardif	3100	3120
Cap Gemini Sogeti	2930	2899
C.D.M.E.	1210	1202
C. Equip. Elect.	400	396
C.E.G.I.D.	3393	3385
C.E.P.-Communication	1525	1605
C.G.I. Informatique	1076	1046
C. Occid. Forestière	181	201 70 d
Dafsa	270	275
Dauphin O.T.A.	3595	3605
Devanlay	2850	2900
Deville	1009	1009
Drouot-Assurances	601	603
Drouot-Obl. convert.	4130	4150
Éditions Belfond	395	371
Elect. S. Dassault	985	960
Expand	809	802
Filipacchi	850	850
Guintoli	740	....
Guy Degrenne	1110	1100
I.C.C.	300	298
IM Informatique	455	440
Le gd livre du mois	528	530
Loca-Investissement	365	354
Locamic	570	557
Manutan	863	860 c
Marin Immobilier	480	480
Métallurg. Minière	180	187 20 d
Métrologie Internat.	690	660
M.M.B.	765	765
Molex	331	331
Navale-Delmas	920	916
Olivetti-Logabax	620	624
Om. Gest. Fin.	610	610
Paternelle-R.D.	3580	....
Petit Bateau	283 20	300
Petrofigaz	745	725
Razel	1710	1607
St-Gobain Emballage	1520	1520
St-Honoré Matignon	247	247
S.C.G.P.M.	380	359 20
Sema-Metra	1720	1690
S.E.P.	1699	1699
S.E.P.R.	2000	1910
S.M.T. Goupil	386	422 d
Sodinforg	1460	1420
Sofibus	442	460
Supra	1240	1342
Valeurs de France	390	390

SICAV (sélection) — 31/3

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	872 35	851 07c
Actions France	514 80	496 19c
Action Invest.	387 40	369 83
Actions sélectives	657 57	633 80c
Aedificandi	687 23	662 39c
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1292 96	1251 67
A.G.F. 5000	654 54	638 58
A.G.F. ECU	1180 56	1168 87
A.G.F. Interfonds	472 37	460 85
A.G.F. OBLIG.	1166 95	1161 14
Agimo	722 20	704 59
Altefi	227 18	218 97c
A.L.T.O.	205 61	199 14c
Ameri-Gan	5830 80	5666 40
America-Valor	782 65	765 71
Amérique Gestion	400 87	382 68
Amplitude	592 28	575 03
Arbitrages court terme	5296 30	5285 72
Argonautes	446 25	426 01
Associc	1148 73	1148 73
Aurecic	1404 77	1363 85
Axa Europe	113 34	108 20
Axa Investissements	122 42	116 87
Bourse-Investiss.	495 59	473 12
Bred Associations	2624 48	2616 61
Bred International	95 98	94 08
Capital Plus	1676 41	1676 41
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Columbia	901 44	860 58
Convertimmo	412 41	396 55
Cortal court terme	12433 22	12433 22
Conexa	1001 46	968 05
Credinter	497 23	482 75
Croiss. Finance	292 84	280 23
Croiss. Mercure	2597 12	2521 48
Croiss. Immobil.	687 37	656 20
Croiss. Prestige	388 13	370 53
Démeter	13112 36	13112 36
Drouot-France	761 09	717 03
Drouot-Investiss.	1168 82	1113 81
Drouot-Sécurité	265 80	253 56
Drouot-Sélection	149 36	142 59
Ecuric	1178 89	1161 47
Elicoop Sicav	11320 29	11320 29
Elf-Valeurs	10320 24	10088 53
Energie	283 99	271 11
Eparcic	2903 35	2897 56
Eparcourt Sicav	3995 20	3985 24
Epargne Associations	25695 17	25656 68
Epargne-Capital	7847 49	7769 79
Epargne-Croiss.	1558 23	1514 58
Epargne-Industr.	875 50	835 80c
Epargne-Inter	692 98	674 43c
Epargne J	50331 29	50331 29
Epargne-Long-Terme	1840 14	1790 89c
Epargne-Oblig.	205 40	199 90c
Epargne-Unie	1360 12	1298 44
Epargne-Valeur	452 14	440 04c
Eparoblig	1254 78	1252 29
Eurocic	9744 10	9600 10
Euro-Croissance	554 95	538 78
Eurodyn	1131 27	1094 07
Extrême Orient Sicav	......	......
Francic Plus	27469 34	27197 37
Finord Placement	59228 50	59051 45
Finord Trimestriel	1131 54	1114 82
Finord Valorisation	13399 62	13136 88
Fonsicav (div. par 10)	10510 05	10504 81
Foncier Investiss.	1205 31	1175 91 ◆
Foncival	286 34	273 36
France Ecu Plus	10519 56	10415 40
France-Gan	6783 21	6475 62
France-Garantie	319 61	318 97 ◆
France-Investiss.	604 86	577 42
France-Net	127 76	126 49
France-Obligations	452 11	447 63
Francic	445 62	432 64
Francic Régions	1217 22	1181 77
Fructi-Associations	1325 32	1325 32
Fructicapi	308 16	303 60
Fructidor	266 18	262 39
Fructifrance	896 30	874 44
Fructivar	81600 49	81397
Fructi ECU	584 25	575 62
Fructi-Première	12303 63	12121 70
Futuroblig	1115 18	1115 06
Gestion	61017 48	60865 32
Gestion Associations	161 04	157 50 ◆
Gestion Mobilière	776 09	740 90
Gest. Rendement	509 65	498 54
Gest. Sél. France	817 23	780 17
Haussmann Associat.	1301 95	1301 95c
Haussmann court terme	1171 49	1171 49c
Haussmann Epargne	1402 73	1402 73c
Haussmann Europe	2159 42	2081 37c
Haussmann France	1157 94	1116 09c
Haussmann Oblicroiss.	1326 38	1326 38c
Haussmann Obligation	1594 04	1536 42c
Horizon	1244 14	1207 90
I.M.S.I.	647 60	618 23
Indo-Suez Valeurs	807 99	771 36
Ind. française	13313 45	13052 40
Interoblig.	11927 81	11469 05
Intersélect France	496 22	473 72
Intervaleurs Indust.	732 77	699 54
Invest. net	14292 79	14263 66
Invest. Obligataire	17859 57	17824 32
Japacic	174 57	169 49
Jeune Épargne	248 01	244 34 ◆
Laffitte-Amérique	265 68	253 63
Laffitte-crt-terme	61089 81	61089 81
Laffitte-Expansion	873 68	834 25
Laffitte-France	370 82	354
Laffitte-Immobilier	260 82	249 09
Laffitte-Japon	339 48	324 09
Laffitte-Oblig.	147 03	140 36
Laffitte-Placements	64214 49	64214 49
Laffitte-Rend.	219 73	209 77
Laffitte-Tokyo	1237 69	1181 57
Lion-Associations	11192 62	11192 62
Lion-Institutionnels	23254 37	23196 38
Lionplus	74465 85	73728 59c
Livret portefeuille	633 14	614 70
Méditerranée	182 37	174 10
Mondiale Investissem.	483 41	461 49
Monecic	5864 14	5864 14
Moné J.	63064 08	63064 08
Monelaffitte	258440 97	258440 97
Multi-Obligations	428 34	408 92
Mutuelle Unie Sél.	168 13	158 60
Natio.-Assoc.	6528 79	6516 76
Natio.-Epargne	14089 42	13949 92
Natio.-Immobilier	1072 64	1043 93
Natio.-Inter.	1169 51	1138 21
Natio.-Obligations	541 70	527 20
Natio.-Patrimoine	1478 79	1439 21
Natio.-Placements	62449 95	62449 95
Natio.-Revenu	1081 85	1070 94
Natio.-Sécurité	54511 84	54511 84
Natio.-Valeurs	818 43	798 53c
Nippon-Gan	5551 62	5299 88
Nord-Sud Développ.	1238 51	1236 04 ◆
Oblicic Régions	1038 88	1024 82
Oblicoop Sicav	1459 28	1430 67
Oblifon	1098 01	1069 99
Oppervalor	681 77	650 65
Options et Rendement	52841 44	52080 53
Onere-Gestion	182 99	174 69
Paramérique	566 59	540 50
Pareuropa	876 34	836 60
Paribas Epargne	16109 56	16079 39
Paribas France	114 96	111 80
Paribas Gestion	652 28	625 69
Paribas Opportunités	108 81	105 64
Paribas Patrimoine	576 82	553 30 ◆
Parnasse-Valor	1053 97	1052 92
Patrimoine-Retraite	1867 60	1834 90
Phenix Placements	273 78	272 40
Pierre Investiss.	794 16	759 14
Placement A	1109 19	1109 19
Placement crt-terme	71731 85	71731 85
Placement J	55671 57	55671 57
Placement Premier	51012 12	51012 12
Placements Rendement	11478 99	11478 99
Placements Sécurité	109297 81	109297 81
Première Obligations	10408 35	10344 28
Pro/Association	22658 27	22658 27
Province Investiss.	662 28	632 25
Quartz	117 61	114 71
Renticic	168 32	165 83
Revenus Trimestriels	5917 55	5858 96
Revenu Vert	1184 90	1183 72
Rivoli Plus	1065 34	1017 03
St-Honoré Assoc.	13889 11	13829 96
St-Honoré Bio-aliment.	865 99	825 72
St-Honoré Pacifique	582 46	556 05
St-Honoré P.M.E.	512 05	488 83
St-Honoré Real	11487 79	11442 02
St-Honoré Rendement	12278 92	12217 83
St-Honoré Technol.	816 53	779 50
St-Honoré Valor	12121 37	12025 17
Sécuricic	11201 69	11190 50
Sécur. Mobilière	403 76	385 45
Sécuri Taux	10203 91	10203 91
Sél. court terme	12489 32	12406 27
Sicaden (Caaden BP)	760 09	748 86
Sicav-Associations	1394 32	1392 23
S.F.I. fr. et étr.	619 23	601 19
Sicavimmo	816 75	779 71
Sicav 5000	378 64	368 51
Sivafrance	611 20	594 84
Sivam	427 57	416 13
Sivarente	226 64	220 57
Sivinter	420 93	409 66
S.I.-Est	1346 56	1285 50
S.I.G.	935 37	892 55
S.N.I.	1324 18	1285 59
Sogepargne	390 76	376 64
Sogenac	52945 24	51403 15
Sogévar	1124 09	1073 06
Sogister	1329 04	1268 77
Soleil Investiss.	492 33	470
Technocic	1231 33	1195 47
Techno-Gan	6168 13	5888 52
U.A.P. Investiss.	432 86	417 01c
Uni-Associations	108 09	108 09
Unifrance	514 71	491 37
Unifoncier	1431 63	1366 71
Uni-Garantie	1338 62	1310 39
Unigestion	947 58	904 61
Uni-Japon	1475 33	1408 43
Uni-Régions	3398 91	3244 78
Unirente	2334 59	2257 82
Univer	174 51	174 51
Univers-Obligations	1591 96	1538 61
Valorem	546 91	533 57
Valoblig	60872 58	60388 90
Valorg	1477 63	1476 15
Valrea	79218 90	79179 31

c : coupon détaché
o : offert
* : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	....	....
Casino	....	....
Créd. Foncier France	....	....
Pernod Ricard	....	....
Total	6 40	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 31/3	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 014	6 013	5 750	6 250
ECU	6 904	6 903	....	....
Allemagne (100 DM)	332 970	333 110	323	341
Belgique (100 F)	16 076	16 084	15 600	16 450
Pays-Bas (100 fl.)	294 930	295 040	286	304
Danemark (100 krd)	88 100	88 160	85	91 500
Norvège (100 k)	88 280	88 230	86	91 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 684	9 645	9 350	10 050
Grèce (100 drachmes)	4 532	4 630	4 100	5 100
Italie (1 000 lires)	4 671	4 673	4 400	4 900
Suisse (100 fr.)	399 190	399 150	387	407
Suède (100 krs)	95 150	95 120	92	97 500
Autriche (100 sch)	47 355	47 380	46 100	48 450
Espagne (100 pes.)	4 734	4 734	4 550	5 050
Portugal (100 esc.)	4 299	4 290	3 900	4 800
Canada ($ can 1)	4 618	4 593	4 350	4 750
Japon (100 yens)	4 105	4 111	3 970	4 150

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 31/3
Or fin (kilo en barre)	81500	81000
Or fin (en lingot)	81450	81400
Pièce française (20 fr)	511	515
Pièce française (10 fr)	372	....
Pièce suisse (20 fr)	560	558
Pièce latine (20 fr)	480	480
Souverain	592	594
Pièce de 20 dollars	3005	3005
Pièce de 10 dollars	1470	1440
Pièce de 5 dollars	950	....
Pièce de 50 pesos	3195	3180
Pièce de 10 florins	493	503
Or Londres	421 80	419
Or Zurich	423 50	419 50
Or Hongkong	424 15	419 45
Argent Londres	6 22	6 30

Le Monde

La session parlementaire de printemps

L'Assemblée rentre, le gouvernement s'inquiète

Le Parlement retrouve ses droits. La Constitution l'exige : députés et sénateurs reprennent le chemin de leur hémicycle respectif, le 2 avril. A la veille de cette rentrée, satisfaction et inquiétude se mêlent à doses inégales dans l'esprit des dirigeants de la majorité.

Un peu de satisfaction, car, malgré l'imposant travail législatif accompli lors de l'intersession, il reste en abondance des promesses électorales à tenir. Cabinets ministériels et administrations ont beaucoup travaillé. Trop probablement (*le Monde* daté 29-30 mars), mais les ministres sont parfaitement conscients qu'étant donnée la priorité constitutionnelle accordée au budget à l'automne et la tension qui a toutes chances de régner alors cette session qui s'ouvre est la dernière utile avant l'élection présidentielle. S'ils veulent marquer leur passage ministériel dans la législation française, c'est, pour nombre d'entre eux, maintenant ou jamais.

Beaucoup d'inquiétude aussi en partie devant l'ampleur du travail qu'il va falloir accomplir. Faire débattre de tous les projets mis en avant par les membres du gouvernement ne va pas être facile. Cette difficulté sera particulièrement renforcée si, comme l'affirme M. André Rossinot, ministre chargé des relations avec le Parlement, l'exécutif met en application son intention de moins bousculer le législatif, et donc de lui laisser plus de temps pour travailler, et de limiter le recours aux procédures contraignantes que la Constitution met si généreusement à sa disposition (le « 49-3 » bien entendu, mais aussi la déclaration d'urgence qui, l'an passé, a si fâcheusement réduit à presque rien les navettes entre les deux Chambres).

Inquiétude surtout devant le climat qui va régner pendant les trois mois de cette session ordinaire. Certes, les textes sont en général plus techniques que ceux de l'automne et du printemps, et surtout moins chargés de symboles. Mais les points d'accrochage ne manquent pourtant pas, que ce soient la Nouvelle-Calédonie, les prisons privées ou l'aménagement du temps de travail. D'autant que le prurit électoral aidant, n'importe quel projet peut être l'occasion de surenchères, de demandes insistantes jugées propres à satisfaire un électorat fort courtisé. Plus l'échéance approche, plus la résistance des ministres sera malaisée.

Le jardin des petites phrases

Le Parlement n'est pas qu'une machine à faire des lois, c'est aussi une formidable marmite où bouillonnent facilement les crises les plus imprévisibles. Dispersés dans leurs circonscriptions, les députés ont été bien discrets tout au long de cet hiver. M. Chirac ne peut que se féliciter de les avoir privés de caisse de résonance lors des graves problèmes que vient de connaître sa majorité. Il suffit d'imaginer l'ampleur qu'aurait pu prendre la tentative du ministre de l'intérieur d'interdire certaines publications si, en plus, micros et stylos avaient pu se tendre dans les couloirs du Palais-Bourbon et du palais du Luxembourg.

Aujourd'hui sont rouverts ces jardins où fleurissent si facilement petites phrases, confidences, critiques acerbes ou ironiques. La droite est déjà suffisamment énervée par ses querelles instestines, horripilée par la multiplication des interventions du président de la République pour que sur ce terreau fertile poussent des orties bien désagréables. La majorité est ainsi à la merci du moindre incident qui, le Parlement étant réuni, pourrait être difficile à circonscrire.

Certains paratonnerres sont, certes, prévus, comme l'élection de M. Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. Sa candidature devrait en effet éviter au RPR et à l'UDF une division favorable au socialiste Roland Dumas. Mais il n'est pas évident que l'ancien président de la République use toujours de cette nouvelle responsabilité sans gêner ses amis ou alliés.

Pour tenter de verrouiller sa majorité, M. Chirac va engager, dès le 7 avril, avant même que les travaux législatifs ne commencent, sa responsabilité devant l'Assemblée nationale avant de faire une déclaration de politique générale au Sénat le 14 avril. Mais, comme toute épreuve sans grand risque, ce résultat ne sera guère probant. Voir ainsi approuver le programme du gouvernement ne devrait guère empêcher les amis de M. Raymond Barre, et peut-être ceux de M. François Léotard, de continuer à faire entendre leurs différences.

THIERRY BRÉHIER.

Le Sénat touché par le barrisme galopant

Certes ils ne le disent pas tous, mais tous sont atteints. Les sénateurs UDF, qui forment le gros bataillon du palais du Luxembourg, sont à leur tour contaminés par le virus Barre. Ce devrait être d'ailleurs l'une des curiosités amusantes de cette rentrée parlementaire de printemps que de voir les sénateurs barristes revenir plus nombreux qu'ils n'étaient partis... Car on a beau être sénateur on n'en est pas moins homme politique soucieux de l'avenir du pays en général et du sien en particulier. Et puis faire partie de la Haute Assemblée ne vous dispense point de tenir compte des basses contingences des sondages.

Dernier exemple : le ralliement — puisqu'il n'y pas d'autre mot — des sénateurs républicains indépendants étiquetés UREI, en ce début de semaine, aux couleurs de l'ancien premier ministre. Après une longue période d'incubation, interrompu par un flirt plus ou moins avouable avec le RPR, ces honorables parlementaires dans leur grande sagesse et la douceur de leurs journées d'études à Toulon se sont décidés à leur tour à franchir le Rubicon.

Pour la première fois, ils ont évoqué l'élection présidentielle. Comment garder un train de sénateurs en ne ratant pas le bon convoi pour l'Elysée ? Réponse quasi générale : la bonne locomotive s'appelle M. Barre. Un choix d'autant plus commode que M. Giscard d'Estaing s'est mis de lui-même sur une voie de garage. Car pour l'avoir bien connu, ces sénateurs républicains indépendants s'étaient toujours bien gardés depuis mai 1981 de provoquer l'irréparable crime de lèse-majesté. Son retrait de la course présidentielle en ce début d'année leur a enlevé une belle épine du pied.

Restait évidemment M. Léotard. Ces sénateurs auront eu avec le secrétaire général de leur parti moins d'égards. Au vrai, la *« bande à Léo »* n'est toujours pour eux qu'une bande de ministres en culottes courtes, et, nourris de leur expérience, ces sénateurs viennent de renvoyer le ministre de la culture à ses chères études. *« On peut être champion du monde des poids coq, ce n'est pas pour cela que l'on battra le champion de France des poids lourds »*, a résumé à sa façon l'ancien ministre de l'intérieur, M. Christian Bonnet.

Cela fut dit dans le secret du huis clos. Les sénateurs étant par nature des gens courtois, ils se sont bien gardés dans le fief varois de M. Léotard d'aller crier sur les toits de tels jugements. Le président de ce groupe UREI, M. Marcel Lucotte, sans doute pas mécontent de prendre une revanche sur de petites vexations passées, a mis toutes les formes pour ménager le « petit Léo ». N'empêche. Quand il a déclaré que *« sur la bande FM de l'élection présidentielle il n'y a pour la majorité que place pour deux fréquences »*, plus besoin de décodeur. Tous ses amis se sont retrouvés sur la même longueur d'onde.

Par courtoisie toujours, ces sénateurs ont écouté poliment le lendemain M. Balladur leur donné sa propre définition d'une bonne campagne présidentielle. « *Nos débats*, leur a-t-il conseillé, *ne doivent porter ni sur le passé ni sur le présent. Dès lors que tous ont soutenu par leur vote l'action du gouvernement il serait contradictoire que tout cela soit remis en cause.* » Parole parole, ont murmuré ces sénateurs. *« C'est un piège »*, ont renchéri les plus barristes.

Tous ces sénateurs vont retrouver cette semaine la capitale et constater que le barrisme s'apparente de plus en plus à une épidémie galopante. Au Sénat toujours, le président du groupe de la gauche démocratique, M. Jacques Pelletier, ne dissimule plus que *« les trois cinquièmes de ses amis sont barristes. »* Seuls point de résistance les dix sénateurs radicaux de gauche de son groupe, mais qui pourraient avoir, selon lui, quelques états d'âme si M. Mitterrand ne se représentait pas.

Se considérant comme les pionniers du barrisme au sénat, les sénateurs du groupe centriste regardent avec amusement toutes ces gesticulations et ces revirements. *« Notre intergroupe UDF,* espérait l'un d'entre eux, *va peut-être enfin pouvoir retrouver une vie normale. Cela suffit largement à notre bonheur. »* Bref, les sénateurs UDF vivent un véritable état de grâce. Tiendront-ils encore un an ?

DANIEL CARTON.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 1er avril

Forte reprise

Une forte reprise s'est produite, mercredi matin, à la Bourse de Paris. Une hausse moyenne de 1,3 % était enregistrée à la fin de la session préliminaire.

Le bâtiment a repris la vedette avec Ciments français (+ 5,3 %) et Dumez (+ 3 %). Bic, Havas et Crouzet, en particulier, se sont distingués avec des avances de 2,5 % à 2,8 %.

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	557	560	563
Agence Havas	2121	2180	2140
Air Liquide (L')	738	750	748
Bancaire (Cie)	829	834	840
Bongrain	2720	2751	2751
Bouygues	1355	1370	1390
B.S.N.	5150	5290	5280
Carrefour	3820	3850	3850
Chargeurs S.A.	1928	1965	1942
Club Méditerranée	703	705	718
Eaux (Gén.)	1510	1530	1538
Elf-Aquitaine	347 50	350	348
Essilor	3390	3405	3405
Lafarge-Coppée	1651	1686	1685
Michelin	3385	3460	3450
Midi (Cie)	1590	1600	1580
Moët-Hennessy	2440	2470	2470
Navig. Mixtes	1175	1180	1175
Oréal (L')	4308	4310	4330
Pernod-Ricard	1098	1110	1110
Peugeot S.A.	1445	1460	1452
Saint-Gobain	453	453 80	458
Sanofi	910	918	919
Source Perrier	799	820	817
Télémécanique	3445	3460	3470
Thomson-C.S.F.	1690	1711	1710
Total-C.F.P.	490	500	496
T.R.T.	2499	2505	2505
Valéo	577	581	586

Le numéro du « Monde » daté 1er avril 1987 a été tiré à 473 128 exemplaires

A B C D E F G

Sur le vif

Royal

Ils m'énervent, les *British*, c'est rien de le dire ! Faut toujours qu'ils la ramènent, qu'ils se mettent en avant. Alors, là, maintenant, avec le retour en force des capotes — des capotes anglaises, attention ! — ils se tiennent plus. Vous savez ce qu'ils ont trouvé en farfouillant dans des vieilles archives ? C'est grâce à elles, donc grâce à eux, que la monarchie française a réussi à se maintenir sur le trône jusqu'à la Révolution !

Non, je vous jure, j'invente pas. J'ai lu ça dans le *Guardian*. Bon, que je vous raconte. Après tous les débordements de son arrière-grand-père, le Roi Soleil, Louis XV n'avait qu'une trouille : engrosser ses maîtresses. Pas question de semer des bâtards à tous vents. Il commence par prendre ses précautions en s'interrompant au bon moment. Et voilà que, malgré ça, une de ses belles amies se paye une semaine de retard. Affolement de sa part.

Ça peut pas continuer comme ça. Il se renseigne et il apprend que les Anglais fabriquent d'étonnantes « machines » à préserver de pareil danger. Ordre au grand maréchal de la Cour d'en commander trois cents d'un coup. A livrer immédiatement. De l'autre côté de la Manche, le fabricant panique. Comment honorer cette énorme commande dans des délais aussi brefs ? Il demande un délai de quelques jours. Accordé.

Reste à introduire la marchandise dans une France qui s'honore d'être la fille aînée de l'Eglise. Pas évident. On la fera passer en contrebande. Et pour être sûr de ne pas se faire piquer par les douanes, on l'adressera nommément à « Sa Majesté très catholique » !

Et ce crétin de journaliste qui plastronne en conclusion de son article : Ouais, c'est bien la preuve qu'à l'époque, déjà, notre avance technologique était écrasante ! Permettez, permettez ! Ça se dit comment chez vous, les capotes, hein ? Des french letters, des lettres françaises. Alors faut croire que votre colis, après l'avoir examiné et tout, on l'a renvoyé à l'expéditeur. Port dû.

CLAUDE SARRAUTE.

L'affaire des espions d'Ariane

M. Chirac devrait statuer sur le sort des agents soviétiques à son retour de Washington

Dans l'affaire du réseau d'espionnage démantelé la semaine dernière dans la région de Rouen par la DST, et dont le chef serait l'attaché de l'air adjoint soviétique à Paris, M. Valeri Konorev, aucune décision concernant l'éventuelle expulsion de ce dernier et d'autres membres de l'ambassade d'URSS n'avait encore été prise par les autorités françaises le mercredi 1er avril en fin de matinée.

On avait tout d'abord laissé entendre, au Quai d'Orsay, qu'une telle décision pourrait être prise sans attendre le retour du premier ministre à Paris, jeudi matin. Mais M. Chirac, dans l'entretien qu'il a accordé mercredi à Europe 1, a au contraire indiqué qu'il ne statuerait pas sur le sort des agents diplomatiques soviétiques accusés d'espionnage avant d'avoir regagné la France. La décision finale, en toute hypothèse, incomberait au président de la République.

Du côté soviétique, une nouvelle protestation a été émise par le porte-parole du ministère des affaires étrangères, M. Guerassimov. Il s'agit, selon ce dernier, d'« *une tentative pour affecter les relations franco-soviétiques et semer la méfiance et l'hostilité directe à l'encontre de l'URSS* ». « *Nous voulons espérer que la partie française,* a ajouté M. Guerassimov, *pèsera raisonnablement toutes les conséquences négatives de l'actuelle campagne hostile à l'Union soviétique.* »

● **L'ARC justifie la « lutte armée ».** — Dans un long « manifeste » adressé en Guadeloupe à la presse locale et nationale, l'Alliance révolutionnaire caraïbe (ARC, organisation déclarée dissoute le 25 avril 1984 par le conseil des ministres) estime que *« la résolution véritable »* de tous les problèmes de l'archipel guadeloupéen *« demeure suspendue à une condition : l'accession de la Guadeloupe à la pleine souveraineté »*. Elle justifie une fois de plus le recours à la *« lutte armée »* par le *« droit international »* en se référant aux positions de l'ONU.